Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE - Nº 12598 – 4,50 F - Fondateur : Hubert Beuve-Méry - Directeur : André Fontaine – JEUDI 1er AOUT 1985

Des chars pour les chiites libanais

Poursuivant son jeu dangereux au Liban, où elle joue à la fois le rôle du pompier et celui du pyromane, la Syrie vient de livrer une cinquantaine de chars de fabrication soviétique au mouvement chiite Amal. Celui-ci, contrairement aux autres milices libanaises, ne possédait pas jusqu'à présent de blindés. Il voit donc sa puissance de feu considérablement renforcée.

Cette spectaculaire initiative de Damas en faveur d'Amal constitue-t-elle, à quelques jours de l'ouverture du sommet arabe extraordinaire de Rabat, une manœuvre d'intimidation à l'intention des Palestiniens « arafatistes » qui se trouvent encore au Liban ? On serait tenté de le croire après la mise en garde de M. Walid Joumblatt, le chef des druzes, qui, s'adressant aux partisans de M. Arafat, leur a demandé de « ne pas jouer avec le feu », si une nouvelle bataille des camps était déclenchée, a-t-il précisé. « Les canons et les armes du PSP seront mis à la disposition d'Amal. »

L'initiative syrienne pourrait également avoir pour objectif de faire pression sur les chrétiens libanais à l'heure où s'intensifie la concertation en vue de l'organisation, sous l'égide syrienne, d'un « dialogue national » islamo-chrétien. En tout cas, le chef d'Amal, M. Nabih Berri, de retour mardi à Beyrouth à l'issue d'une visite de travail à Damas, a réaffirmé sa volonté de changer le « système politique au Liban ». Il emboîte ainsi le pas à son rival et allié, M. Joumblatt, qui, tout récemment encore, avait souligné avec force l'impossibilité de « parvenir à un accord équitable avec le parti fasciste au pouvoir » et la nécessité de « cerner un projet de solution ». Il s'agit de rien de moins, dans l'esprit de M. Berri, que de « réorganiser le Liban » et de « réviser son régime basé sur le confessionnalisme après l'échec du pouvoir central à exécuter là son programme ».

Le « projet de solution » en question, déjà esquissé par MM. Berri et Joumblatt, qui ont récemment décidé de créer un nouveau Front d'unité nationale, est parrainé par Damas. Il vise à créer une large coalition des partis musulmans avec la participation de quelques politiciens chrétiens, dirigée contre le Parti phalangiste, les Forces libanaises et M. Amine Gemayel lui-même.

Le président de la République se trouve ainsi de plus en plus sur la défensive. Déjà les Forces libanaises, sans contester sa légitimité, refusent de voir en lui le porte-parole unique des chrétiens. On a appris ce mercredi matin que M. Elie Hobeika, chef des Forces libanaises entrées en dissidence le 12 mars, se rendra à Ehden pour y rencontrer l'ancien président libanais, M. Soleiman Frangié, lequel réclame avec insistance depuis quelques mois la démission de M. Gemayel.

C'est là un coup de théâtre. Un vif antagonisme opposait l'ancien chef de l'Etat aux Forces libanaises depuis qu'un de leurs commandos avait assassiné, le 13 juin 1978, son fils Tony, la femme de ce dernier, leur fillette, et une trentaine de leurs partisans. Ne rêvant que de vengeance après un coup aussi cruel, le président Frangié avait rompu tout lien avec les milices chrétiennes, mais il avait pris soin, plus tard, d'établir une distinction entre elles et le président Gemayel, avec lequel il avait accepté d'entretenir des relations, certes distantes mais dénuées d'animosité, jusqu'à sa récente brouille avec le chef de l'Etat.

L'étau semble ainsi se resserrer autour du président Amine Gemayel, contesté non seulement par les musulmans mais également par la majorité des membres de la communauté chrétienne. Ce ne sont pas les assurances verbales du président Assad, qui a réaffirmé mardi son « plein appui à la légalité » au Liban tout en faisant cadeau de ses blindés au mouvement chiite, qui contribueront à renforcer la position du chef de l'Etat.

LE DOLLAR EN DESSOUS DE 8,50 F

Le déficit extérieur menace la croissance américaine

Le dollar est retombé à ses cours de la fin juin 1984 – au-dessous de 8,50 F – à la suite de l'aggravation, en juin, du déficit de la balance commerciale américaine. Ce déficit pourrait, selon M. Baldridge, secrétaire d'État au commerce, dépasser 150 milliards de dollars pour l'année. Selon ce dernier, une réduction de ce déficit ne pourrait être obtenue sans une nouvelle baisse du dollar.

La fièvre monte aux Etats-Unis, à mesure que la courbe de la balance commerciale s'oriente vers le bas. Pas une seule fois depuis décembre 1984, le solde déficitaire ne s'est amélioré même légèrement. Selon les dernières statistiques de juin, le déficit s'est encore creusé, atteignant 13,4 milliards de dollars et approchant le record absolu – en sens négatif – enregistré en juillet de l'année dernière, de 13,77 milliards de dollars. Ce qui porte le déficit annualisé à plus de 150 milliards, soit bien au-delà des prévisions des experts officiels.

Les principaux responsables de cette nouvelle aggravation sont les importations de produits japonais et les achats de pétrole. Le déficit commercial avec le Japon n'a jamais été aussi catastrophique. Il atteignait, en juin, 5,57 milliards de dollars, contre 4,24 milliards en mai, et 2,79 milliards en avril. Cette détérioration est la conséquence prévue de la levée, le 1er mars 1985, des restrictions imposées par les Etats-Unis depuis 1981 aux exportations d'automobiles nippones. En juin, les Japonais ont vendu pour 1,7 milliard de dollars de voitures aux Américains.

Le poste des importations d'hydrocarbures a également alourdi la facture des importations. Il a, en effet, compté pour 5,10 milliards de dollars, soit une augmentation de 8,1 % en valeur, et ce, malgré un nouveau tassement du prix moyen du baril de 0,8 % de mai à juin.

La détérioration du commerce extérieur étonne les experts, qui attendaient une amélioration, première conséquence de la baisse récente du dollar, même si celle-ci ne devrait pleinement produire ses effets qu'au bout de douze à dix-huit mois. Le repli de la devise américaine est encore insuffisant, a commenté le secrétaire au commerce, M. Malcom Baldridge. Même si le dollar a perdu quelque 12 % de sa valeur depuis le mois de février dernier, il demeure à plus de 40 % au-dessus de son cours moyen de l'année 1980. Il laisse donc les coûts de production relatifs des produits importés largement inférieurs à ceux des produits américains.

DOMINIK BAROUCH.

(Lire la suite page 19.)

DEUX DÉCISIONS DU CONSEIL DES MINISTRES

Mouvement préfectoral d'une ampleur exceptionnelle

Le conseil des ministres du mercredi 31 juillet a adopté, sur proposition de M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, un mouvement préfectoral particulièrement important puisqu'il concerne quarante-deux hauts fonctionnaires. Parmi ces personnalités, on note le départ de M. Yves Bonnet, directeur de la DST, pour la préfecture du Finistère.

Le 6 mars dernier (*le Monde* du 8 mars 1985), M. Pierre Joxe avait déjà changé les préfets de dix régions, de vingt-huit départements métropolitains et de trois départements ou territoires d'outre-mer. En août 1984, après sa nomination place Beauvau, il avait procédé à un mouvement restreint (quatre régions) et en octobre à des nominations cerernant trois régions et six départements. Au total, seuls dix-sept préfets sur cent nommés avant juillet 1984 – c'est-à-dire avant le gouvernement Fabius – restent en poste aujourd'hui. Toutefois quelques autres ajustements interviendront encore dans les prochains mois, notamment en raison des modifications des structures du ministère de l'intérieur tant à l'administration centrale qu'à celle de la police après la loi de modernisation de celle-ci.

Ce mouvement précède ainsi de sept mois les élections législatives qui doivent, en principe, se dérouler en mars 1986. Le précédent n'était pas lié directement aux élections cantonales des 10 et 17 mars, les mutations de préfets s'étant réalisées en fait après ces dates. Les nouveaux préfets, en revanche, auront le temps de mieux connaître leurs circonscriptions territoriales avant le prochain scrutin.

Ainsi, la plupart des cadres de l'administration départementale, régionale et centrale du ministère de l'intérieur se trouvent renouvelés avant une échéance politique importante. Le fait, pour notable qu'il soit, n'est pas nouveau et de tels renouvellements se sont déjà produits sous les précédents septennats. Le corps préfectoral, dont les membres sont nommés par décret du président de la République, en conseil des ministres, contresigné du premier ministre, mais sont aussi révocables *ad nutum*, est celui qui connaît dans l'administration française le rythme le plus rapide de changements. Ainsi, en 1981, les mouvements de juillet et août, aussitôt après la victoire de la gauche, avaient concerné soixante postes. Treize autres avaient ensuite été touchés la même année.

ANDRÉ PASSERON.

(Lire la suite page 6.)

Nouvelles chaînes de télévision

Le conseil des ministres devait entendre ce mercredi 31 juillet une communication de M. Georges Fillioud sur le dossier des télévisions privées. Le secrétaire d'État chargé des techniques de la communication devrait annoncer la création de deux nouvelles chaînes utilisant les fréquences disponibles pour desservir 40 % à 60 % de la population française, notamment dans les grandes villes. Le gouvernement devait se contenter de décrire un cadre et se donne quelque temps pour examiner les candidatures.

L'une de ces chaînes serait à dominante musicale. L'autre, d'une *facture plus classique, réunirait* RTL Télévision et Télé Monte-Carlo.

Si le gouvernement donne ainsi priorité aux chaînes, comme le recommandait le rapport de M. Jean-Denis Bredin, il n'en oublie pas pour autant les télévisions locales. Un projet de loi devrait être déposé devant le Parlement à la rentrée pour modifier la loi de juillet 1982 et donner à la Haute Autorité de la communication audiovisuelle les pouvoirs de distribuer quelques fréquences dans les régions comme à Paris. Ces télévisions locales pourraient librement s'organiser en réseaux.

Ces nouvelles stations privées viendront s'ajouter aux trois chaînes du service public et à Canal Plus. La télévision payante, dont l'existence semblait un moment menacée, devrait être maintenue dans son statut de chaîne codée. De même, le gouvernement a écarté l'hypothèse d'une modification de FR 3. Certains préconisaient en effet la séparation entre les stations régionales et un programme national à dominante culturelle. En fait, la troisième chaîne ne sera pas coupée en deux mais pourrait mettre ses équipes et ses créneaux horaires encore inutilisés au service du projet de télévision *culturelle européenne, présenté* par M. Pierre Desgranpes, qui trouveraient ensuite son autonomie en montant, fin 1986, sur le satellite de télévision directe TDF 1.

Reste à définir la cohérence économique du dispositif. L'appel au financement publicitaire resterait prudent et progressif : pas d'ouverture au secteur de la grande distribution et interdiction de couper les programmes par des spots. *Côté* service public, les ressources publicitaires resteraient plafonnées, mais les tarifs seraient réévalués. Par contre, le taux de TVA sur la redevance télévision serait ramené à 7 %.

VISITE A ANDRÉ MASSON

Le surréaliste vagabond

Une exposition à Nîmes présente les peintures et dessins d'André Masson, aujourd'hui âgé de quatre-vingt-dix ans. Sa dernière grande rétrospective remonte à 1977, au Grand Palais, douze ans après son œuvre la plus célèbre : le plafond de l'Odéon à Paris. Témoin et acteur du surréalisme, André Masson a gardé une totale indépendance à l'égard des courants, des modes et des écoles.

– Etes-vous un peintre surréaliste ?

– *Eh bien oui*, je suis surréaliste. J'ai signé les manifestes les plus importants. J'ai été ami de Breton. J'ai fait des tableaux que je considère comme pleinement surréalistes. Mais j'étais un surréaliste vagabond : je ne l'étais pas tous les jours, ce que Breton n'acceptait pas. Pour lui, il fallait l'être tout le temps, à chaque minute. Comment est-ce possible ?

Dans le moment où je faisais mes tableaux les plus surréalistes, je me suis mis dans la tête de faire un tableau sur les Halles. Ce n'était pas surréaliste, c'était un sujet réaliste. J'ai fait beaucoup d'études, quelques tableaux. Vous avez vu les Halles, la nuit, quand les chariots arrivaient... c'était formidable, ce déversement de tous les animaux, de tous les végétaux, sur une place entièrement réservée à ça. Zola l'a admirablement décrit dans *le Ventre de Paris*... Mais je ne montrais pas les Halles à Breton. Il m'aurait considéré comme un traître.

– Vous vous êtes brouillé avec Breton ?

– Trois fois. La dernière fois, c'était définitif. Quand la politique s'en est mêlée, le mouvement s'est dégradé. Je ne supportais pas le mimétisme. « *Je ne l'ai jamais exercé sur vous* », m'a-t-il dit. C'était la preuve qu'il l'exerçait sur d'autres ! Artaud, qui a rompu avec Breton bien avant moi, lui avait dit : Je me fous de votre révolution, il y a une révolution qui m'intéresse, c'est la mienne. Evidemment, c'est un peu paranoïaque, mais il avait raison.



Le secret du labyrinthe, 1935

– Vous avez évolué dans un milieu de poètes, d'écrivains, de philosophes, plus que de peintres...

– J'étais peu lié avec les artistes peintres. Au fond je suis un homme de culture, il faut bien le dire, et c'était un peu considéré comme une tare autrefois dans le milieu des peintres. Vous aviez une réaction contre ce qu'on a *appelé la peinture littéraire* – c'est d'ailleurs un mot idiot – parce que les peintres dits littéraires faisaient quelque chose d'autre que d'avoir pour référence une guitare ou un compotier.

– Vous faites allusion aux cubistes ? Le cubisme vous a influencé...

– Le cubisme, ç'a été un grand mouvement. L'esprit cubiste. Ça m'a, non pas dérangé, mais fait voir d'autres perspectives.

– Kahnweiler, votre marchand, n'était-ce pas la guitare et le compotier ?

– Kahnweiler, la guitare et le compotier ? Mais il a été le premier éditeur d'Apollinaire, de Reverdy, de Max Jacob ! C'était un lettré. Par exemple, il s'intéressait à la philosophie alexandrine. Je connais peu de gens qui se sont intéressés à Porphyre et à Jamblique. Il avait des curiosités intellectuelles très grandes. C'est pour ça que je m'entendais si bien avec lui. Non, il était au-dessus du compotier et de la guitare.

– Quels sont les écrivains qui vous ont le plus marqué ?

– Je dirais tous. Mais évidemment, étant jeune, j'ai pris parti pour le romantisme. Ça n'a rien d'original. Ce sont quand même les poètes romantiques que je mettais en premier : Baudelaire, Gérard de Nerval. Mais il y a aussi Racine, Corneille. Je crois que ça m'a marqué pour toujours car je les ai lus très jeune. Et Nietzsche. *Quand j'étais jeune*, les jeunes Français de l'intelligentsia, on les divisait en deux camps. Il y avait les nietzschéens et ceux qui étaient pour Tolstoï, le Tolstoï évangéliste, évidemment, celui des derniers écrits. C'était un peu irréductible, comme les freudiens et les jungiens. C'est marrant. Ça c'était des démêlés !

Propos recueillis par GENEVIÈVE BREERETTE.

(Lire la suite page 10.)

débats

DÉFENSE

La défense coûte cher, et son budget est — relativement — restreint. Un gaulliste, Pierre Lefranc, propose un choix entre les moyens dont elle dispose. Deux députés RPR, Michel Noir et François Fillon, s'interrogent sur la définition et sur l'avenir du programme EURÊKA.

Il ne suffit pas de dire : Eurêka !

Réponse à l'initiative de défense stratégique de M. Reagan, Eurêka ne paraît guère fiable.

par MICHEL NOIR (*) et FRANÇOIS FILLON (**)

EURÊKA, j'ai trouvé ! s'écriait Archimède s'élançant nu hors du bain où il avait découvert le principe de l'hydrostatique. A nouveau, ce cri retentit aujourd'hui : mais qu'a-t-on donc trouvé cette fois-ci ?

L'Initiative de défense stratégique (IDS) annoncée l'année dernière par le président Reagan place les pays européens devant un double défi, stratégique et industriel. D'une part, il s'agit de ne plus penser en termes d'armes offensives, mais d'armes de défense ; ne plus penser en termes de seconde frappe par engins balistiques, mais concevoir un système de défense spatiale anéantissant tout engin offensif dès son lancement.

D'autre part en jetant de l'huile sur le feu de la guerre économique entre les nations, l'IDS fait planer sur une industrie européenne déjà affaiblie par une décennie de crise la menace d'un véritable Pearl Harbour technologique : fuite des cerveaux, qui n'ont déjà que trop tendance à se polariser sur les laboratoires d'outre-Atlantique ; réduction au rang de sous-traitantes de nos firmes ; coup de fouet à la compétitivité des géants industriels américains qui trouvent ainsi de quoi financer leurs considérables dépenses de recherche-développement.

Incontestablement, l'IDS appelait une réponse française et européenne. Malheureusement l'initiative Eurêka n'a pas pris le bon chemin. L'heure des difficultés va venir, du fait des erreurs dans la conception même du projet :

Parle-t-on militaire ou civil ? La puissance du concept de l'IDS est dans le fait qu'il mobilise les énergies autour d'une idée simple, mais révolutionnaire, et par laquelle chacun se sent concerné. A l'inverse, les déclarations officielles sur Eurêka entretiennent un flou peu propice à la mobilisation.

Une auberge espagnole

De quels projets parle-t-on ? Chaque jour voit proliférer de nouveaux candidats au label Eurêka. La liste des propositions françaises remise au sommet de Milan ne comprend pas moins de vingt-quatre projets très divers allant de l'informatique à la biologie. On parle d'y ajouter le tunnel sous la Manche et le TGV européen ! Eurêka est pour l'heure une auberge espagnole, qui manque singulièrement de projets focalisés, de la classe des projets américains. Mobilisera-t-on vraiment l'Europe sur un « volapük technologique » ?

De quelles entreprises parle-t-on ? Chaque semaine se créent de nouveaux consortiums de firmes et de laboratoires européens, bâclant des accords flous dans l'espoir d'être les premiers servis pour la manne qui se concocte. Pendant ce temps, d'autres, et ils ont raison, sont déjà au travail avec les responsables de l'IDS.

Pourquoi M. Curien, qui semble mandaté pour jouer les voyageurs de commerce de la diplomatie technologique d'un pouvoir en mal de succès, va-t-il bénir à Oslo l'accord Matra-Norsh Data, qui déchaîne l'incompréhension de Bull ?

De quels financements s'agit-il ? Mme Thatcher, M. Stoltenberg, ont déjà annoncé qu'ils ne prévoyaient aucun financement nouveau. On fait rêver tous azimuts des armées de chercheurs et d'ingénieurs. Mais où sont les crédits colossaux indispensables pour ne pas les décevoir ?

Plutôt que s'enliser dans un tel saupoudrage, pourquoi ne pas lancer deux ou trois grands projets européens à vingt ans, telles une station spatiale habitée, ou de l'énergie bon marché par surrégénérateurs ? La doctrine gaullienne qui est proposée à nos partenaires est celle qui, il y a vingt ans, a fort bien réussi. Mener à bien cette coopération serait le meilleur préalable pour accepter, demain, sur d'autres bases que la sous-traitance, l'IDS de notre allié américain.

(*) Député, secrétaire national du RPR à l'industrie.

(**) Député, secrétaire national du RPR à la défense.

Le vrai courage

Priorité à la force de dissuasion nucléaire et à la marine. Des conscrits ? Pour quoi faire ?

par PIERRE LEFRANC

UNE fois encore, la question des ressources financières attribuées à notre défense se trouve soulevée.

Naturellement, les responsables militaires réclament davantage de crédits, toujours davantage pour disposer d'un nombre élevé de moyens. On les comprend : il est rassurant et gratifiant à la fois de posséder la panoplie la plus complète ; mais le pays peut-il consacrer à sa défense plus d'argent qu'il ne le fait ?

L'effort est déjà considérable (en 1985, 3,73 % du PIBM — 18,09 % du budget général), en une période où l'aide de l'État est requise par notre industrie condamnée à une restructuration profonde et où s'imposent des appuis à nos exportations. C'est dire que l'augmentation de cet effort paraît improbable et peu souhaitable.

Un corps de bataille inefficace

Dès lors, le problème se pose dans les termes suivants : étant donné que la masse globale de crédits ne peut être augmentée, l'usage fait des fonds disponibles se révèle-t-il le meilleur ? Si la France n'est pas en mesure de financer une armée de terre et une aviation classiques, plus une marine, plus une force de dissuasion, il est urgent et vital d'effectuer des choix fondamentaux. Le système actuel du saupoudrage est-il satisfaisant et quel est l'intérêt de conserver à tout prix *« un demi-soldat dans un demi-char »*, comme disait Malraux, et un demi-pilote dans un demi-chasseur ?

On le sait, l'ensemble des forces classiques de l'Europe de l'Ouest (OTAN + France) demeure en nette situation d'infériorité vis-à-vis des moyens du pacte de Varsovie et nos chances de gagner une bataille classique en Allemagne sont, aujourd'hui, quasiment nulles. De surcroît, même si nous sacrifions notre équilibre économique à un développement prioritaire de nos armées, et si nos alliés européens agissaient de même, nous ne parviendrions pas, tous réunis, à surpasser les forces de l'Est. Alors ? L'intervention américaine ? Qui peut sérieusement croire qu'en cas de conflit classique une aide américaine nous parviendrait à temps, à supposer toutefois que les États-Unis disposent immédiatement des divisions nécessaires et qu'ils acceptent de s'embarquer dans une guerre de cette nature en Europe ?

Nous pourrions donc réaliser l'économie considérable de l'entretien d'un lourd corps de bataille inefficace, le seul moyen crédible que nous possédions demeurant notre force de dissuasion. C'est sur elle, sur son maintien au plus haut niveau d'efficacité que devrait porter notre effort et sur son corollaire indispensable ignoré jusqu'à ce jour : la protection des populations. De plus, il faudrait nous consacrer à une reconstitution de notre marine ; en effet, chaque conflit extérieur et certaines actions terroristes démontrent à quel point une marine puissante est nécessaire.

Et le service militaire ? Voici donc l'écueil sur lequel bute depuis des années tout véritable choix. Si l'on dégrossit jusqu'à son minimum indispensable l'armée de terre (une force d'intervention de cent cinquante mille hommes, soit trois fois la force d'action rapide), que deviendront les conscrits ? Il est facile de rétorquer : des conscrits pour quoi faire ? Il n'est pas une majorité, pas un gouvernement qui ait trouvé l'énergie de procéder à la réforme du service militaire. Les partis en traitent régulièrement mais, au pouvoir, aucun d'entre eux n'a mis en œuvre l'évolution indispensable.

Une armée réduite à un seul homme

Quant à la destruction en vol de nos fusées nucléaires telle que l'annonce la soi-disant « guerre des étoiles », nous n'y sommes pas encore et, quand le jour viendra, il est certain que la guerre classique en Europe avec fantassins, canons et chars appartiendra au domaine de l'histoire.

L'armée n'est pas une institution en soi, c'est un outil. Si un seul homme en blouse blanche devant un tableau de commandes au fond d'un abri peut assurer notre indépendance, nos armées devront se réduire à ce seul homme.

Exprimons le vœu que nos cadres militaires, dont la compétence et le sens du devoir sont unanimement reconnus, possèdent ce rude courage de rompre avec des traditions désormais dépourvues de sens, de renoncer à leurs structures habituelles pour penser défense avant de penser armées, et d'effectuer leurs choix sans espérer des budgets qu'on ne peut leur donner. Qu'ils se convainquent enfin que l'issue de la bataille économique — deux millions de chômeurs constituent une défaite nationale — est aussi importante pour la France que le sort de la bataille de Verdun gagnée par leurs grands-pères.

LU

« UNE ENFANCE A L'EAU BÉNITE », de Denise Bombardier

L'école au Québec de papa

Dans son *Entretien sur la foi*, dont on parle beaucoup ces temps-ci (1), le cardinal Ratzinger note que, dans la province de Québec, le nombre des religieuses, jadis le plus élevé du monde, a baissé en vingt ans de 44 %. Les nouvelles vocations ont diminué, pendant la même période, de 98,5 %. Il ne s'interroge guère sur les raisons de cet effondrement. Il pourrait trouver un bon élément de réponse dans cette *Enfance à l'eau bénite* que vient de publier Denise Bombardier, vedette incontestée de la TV canadienne et auteur du meilleur livre, à maints égards, qu'ait inspiré le nôtre (2).

Il s'agit, paraît-il, d'un « roman ». S'il n'est pas autobiographique, c'est que notre dynamique consœur a vraiment un talent exceptionnel pour donner vie à la fiction et prendre à son compte les émois mystiques et les attachements plus personnels d'une gamine longue à prendre conscience de sa sexualité. Elle peut difficilement avoir inventé cette galerie de « bonnes sœurs » à la « bonté » inégale et les niaiseries qu'elle met dans la bouche des moins douées. De même ces juteuses expressions locales qui donnent au récit sa constante drôlerie : *« Ta mère te paye pas des études pour que tu maries un tout-nu »*, ou : *« Il n'est pas beau mais il a du genre, et puis il parle anglais avec un accent pâmant »*...

Il y a, en tout cas, dans cet ouvrage superbement enlevé, une clé tout à fait essentielle à la compréhension de ce que l'amie Denise appelle le *« souterrain »* québécois. On mesure, à la lire, l'ampleur de la contrainte morale, toute nourrie de peur — peur du sexe, peur du diable, peur même de savoir — qui a pesé sur une population délibérément écartée, comme le voulaient les *« maudits Anglais »*, de la réalité du pouvoir et surtout du pouvoir économique.

Obscurantisme

Sans doute était-il inévitable, dans ces conditions, que la remise en cause politique à laquelle sont attachés les noms de Daniel Johnson, de René Lesage et de René Lévesque, s'accompagne d'une remise en cause du véritable obscurantisme qui, au nom des meilleures intentions du monde, a trop longtemps baigné la « belle province ». Autrement dit que l'excès bêtifiant en vienne à détruire la foi, sans laquelle le Québec n'aurait pas réussi, depuis deux siècles, à maintenir son identité.

Denise Bombardier nous annonce un autre roman : on souhaite qu'il soit de la même eau, toute claire et pétillante, chargée de cette superbe vitalité qu'un Français de France, aux prises du matin au soir avec la morosité ambiante, ne peut pas ne pas envier à ses cousins et cousines du Québec...

A. F.

★ Seuil, 222 p., 75 F.

(1) Joseph Ratzinger et Vittorio Messori, *Entretien sur la foi*, Fayard (*le Monde* du 19 juin 1985).

(2) *La Voix de la France*, Robert Laffont, 1975 (*le Monde* daté 19-20 janvier 1975).

COURRIER DES LECTEURS

L'affaire Manouchian

Une mise au point de M. Tillon

A la suite du compte rendu, publié dans le Monde *du 25 juillet, du « droit de réponse » de M. Charles Tillon, sur Antenne 2, le 23 juillet, l'ancien commandant en chef des FTP (Francs-tireurs et partisans), nous a adressé la mise au point suivante :*

1) Le 23 juillet sur Antenne 2, je n'avais pas, comme vous l'écrivez, à me « disculper », mais, seulement, le devoir de porter accusation contre des imposteurs. Je l'ai fait en apportant des noms et des preuves contre ceux qui avaient voulu tromper l'opinion sur mon dos. Cela, en deux minutes, alors que, depuis deux mois, le PC se posait en victime.

2) Dans ma lettre à la presse libre du 23 juillet, j'avais écrit que, en application des règles de sécurité inscrites dans le code d'honneur des FTP, le groupe Manouchian eût pu être sauvé en novembre 1943 et ses membres répartis sur une région où les FTP comptaient des maquis mobiles. Au contraire, quand Manouchian réclama ce droit, on lui répondit : *« On est soldat pour être sacrifié. »* Comme dans l'armée rouge de Staline, composée de multiples nationalités. Alors que vous détachez de son contexte une partie de cette phrase en écrivant : *« Le groupe Manouchian eût pu être « sauvé » en novembre 1943. Il a été « sacrifié ». Comme dans l'armée rouge de Staline. »* (Je souligne votre interprétation.)

En détachant cette phrase de son contexte elle prend un sens contraire à la vérité. Ce qui la transforme en une mise en cause de l'armée rouge sous l'Occupation. Les FTP n'ont jamais cessé d'être solidaires, dans le combat, de l'armée rouge formée de nationalités diverses, comme de tous nos autres alliés. Mais la vérité, c'est aussi que le groupe Manouchian a bien été sacrifié par les services secrets du Komintern, dans les conditions que j'ai indiquées en réponse à mes calomniateurs du 2 juillet dernier.

Une réponse de Me Lederman

D'autre part, Me Charles Lederman, sénateur (PC) du Val-de-Marne, nous écrit, au sujet d'une lettre de lecteur publiée dans le Monde *daté 14-15 juillet et signée L. Rabineau :*

Il y est écrit — entre autres allégations : *« Lorsqu'il y a une dizaine d'années, le directeur d'un bulletin édité par l'ambassade de l'URSS à Paris a été poursuivi pour incitation à la haine raciale après la publication d'une resucée des* Protocoles des Sages de Sion, *libelle antisémite conçu par les services secrets tsaristes avant 1914 et abondamment utilisé par les nazis pour leur propagande, c'est Me Lederman qui l'a défendu. »*

Cette assertion est contraire à la vérité, car ce n'est pas moi qui ai plaidé dans cette affaire.

Les SS en Limousin

Je viens de lire dans *le Monde* du 24 juillet (page 8) l'articulet relatif au lieutenant-colonel Guingouin, qui participait à Gilles-les-Forêts (Haute-Vienne) à une cérémonie concernant des résistants *« morts le 18 juillet dans un combat les opposant à la division Das Reich » (sic).*

Cette dernière affirmation me semble bien fantaisiste, pour la bonne raison que le 18 juillet 1944 la SS-PD Das Reich combattait en Normandie au sein de la VIIe armée, à laquelle Das Reich fut rattachée dès le 11 juin à midi. Le 13 juin 1944, le régiment Der Führer avait déjà franchi la Loire, et le 28 juin le général Dollmann (1) mourait subitement d'une crise cardiaque. Le SS-Sturmbannführer Dickmann, chef du 1er bataillon du régiment Der Führer, fut lui-même tué sur le front de Normandie le 30 juin 1944.

Comment, dans ces circonstances, des soldats de la SS-PD Das Reich auraient-ils pu se trouver le 18 juillet à Saint-Gilles-les-Forêts, sur les confins de la Haute-Vienne et de la Corrèze ? Ces maquisards combattaient peut-être des éléments de la 11e PDG chargée de continuer la lutte contre les « terroristes » du Limousin, après le départ de Das Reich pour le front.

Il serait grand temps que les historiens se permettent d'écrire l'histoire véridique de ce qui s'est passé en France durant la dernière guerre mondiale pour remplacer celle qui fut arrangée par la convenance des autres.

PIERRE ZIND
(Mâcon).

(1) Général commandant la VIIe armée en Normandie.

Force de frappe

« Personne, de la gauche à la droite, ne remet en cause la force de frappe. »

Ce faisant, M. Dumas a raison s'il veut désigner dans ce *« personne »* la classe politique et son support médiatique.

Mais cette affirmation dogmatique non seulement ne résiste pas à la réalité de tous ceux qui ont accumulé des dossiers contraires depuis de nombreuses années, mais encore montre à l'évidence que les protestataires du nucléaire « civilo »-militaire n'ont jamais eu droit à l'expression publique autrement que de manière marginale ou folklorique.

Comme « personne », dit-on, ne remet en cause la force de frappe, cela revient à dire que tous ceux, dont je suis, qui la combattent *au nom de la liberté* (eh oui !) n'existent pas en tant que citoyens conscients.

M. Dumas, relayant donc la classe politique, toutes tendances confondues, parle *ex cathedra*, du haut de « sa chaire de Vérité Absolue », faisant semblant d'ignorer les innombrables « hérétiques » qui ne se plient pas aux croyances toutes religieuses des technocrates dominateurs.

RENÉ CRUSE
(Genève).

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant : André Fontaine, directeur de la publication
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 500.000 F
Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.
Administrateur : Bernard Wouts.
Rédacteur en chef : Daniel Vernet.
Corédacteur en chef : Claude Sales.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe — 1984

Commission paritaire des journaux et publications, no 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. — SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

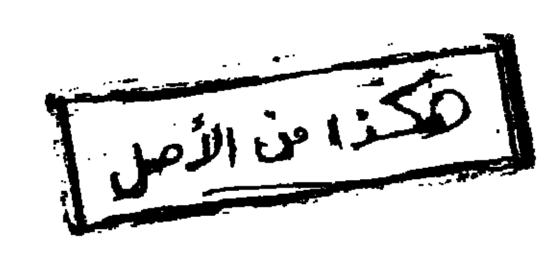
Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 335 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 120 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 80 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Liban, 500 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9,00 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 100 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; Yougoslavie, 110 nd.



étranger

LE DIXIÈME ANNIVERSAIRE DES ACCORDS D'HELSINKI

La réunion destinée à marquer le dixième anniversaire de la signature de l'Acte final d'Helsinki s'est ouverte mardi 30 juillet dans la capitale finlandaise. Elle a notamment été marquée par les discours de MM. George Shultz, secrétaire d'Etat américain, et Edouard Chevardnadze, nouveau ministre des affaires étrangères soviétique, qui faisait ainsi ses débuts à l'étranger comme chef de la diplomatie du Kremlin. M. Dumas a également prononcé un discours mardi, consacré à la fois à la sécurité européenne et aux droits de l'homme.

Le ministre des relations extérieures devait s'entretenir, dans la matinée de ce mercredi, avec son collègue soviétique. M. Chevardnadze devait ensuite recevoir, dans l'après-midi, M. George Shultz à l'ambassade d'URSS à Helsinki.

A Washington, le président Reagan a dénoncé mardi *« les promesses non tenues par l'Union soviétique et quelques autres signataires »* de l'Acte final de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) en 1975, thème que le secrétaire d'Etat a développé de son côté à la tribune.

Le Congrès juif mondial a publié à l'occasion de la réunion d'Helsinki une déclaration dans laquelle il *« appelle tous les pays signataires à mettre leurs moyens en œuvre afin que les principes exprimés dans ces accords soient réellement appliqués et, en particulier, ceux de la troisième corbeille qui visent à protéger les droits de l'homme ».*

Quand chacun choisit sa « corbeille »...

De notre envoyé spécial

Helsinki. — Les huit ministres des affaires étrangères qui sont intervenus, mardi 30 juillet, à la tribune du palais Finlandia ont tous rappelé le profond attachement de leurs pays respectifs à l'Acte final d'Helsinki de 1975 et au processus de la CSCE. Mais comme on pouvait le prévoir, les délégués occidentaux ont insisté sur les droits de l'homme et sur la libre circulation des personnes et des idées en Europe, mentionnées dans la « troisième corbeille » de l'accord, tandis que les représentants des pays de l'Est ont éludé ou ignoré le sujet, mettant l'accent sur la sécurité et le besoin d'intensifier les relations économiques et commerciales qui figurent dans les première et deuxième « corbeilles ». Cette profonde différence d'appréciation de la valeur de l'Acte final a caractérisé, notamment, les discours du secrétaire d'Etat américain, M. George Shultz, et ministre soviétique des affaires étrangères, M. Edouard Chevardnadze.

Le chef de la diplomatie de Washington a tenu à être concret. Il a présenté une longue liste de personnes actuellement persécutées, condamnées ou incarcérées en URSS, en Pologne et en Tchécoslovaquie, pour leurs opinions politiques ou religieuses, parce qu'elles avaient créé des mouvements pacifistes, des syndicats libres, ou animé, comme à Moscou, un groupe de surveillance de l'application des accords d'Helsinki. Il a cité les noms d'une vingtaine de dissidents (entre autres Anatoli Chtcharanky, Youri Orlov, Andreï Sakharov) et constaté aussi que le nombre de juifs autorisés à quitter l'URSS avait fortement diminué ces dernières années. A ses yeux, les trois « corbeilles » de l'Acte final sont indivisibles, et des résultats sont nécessaires dans les trois domaines.

Ce long passage du discours de M. Shultz sur les violations des droits de l'homme en Europe de l'Est n'a pas du tout décontenancé la délégation soviétique, qui paraissait s'attendre à cette longue tirade. Imperturbable, M. Chevardnadze *donnait l'impression d'écouter attentivement* son homologue, et ses collaborateurs esquissaient de temps à autre un petit sourire qui témoignait d'une certaine lassitude. A aucun moment, les Soviétiques n'ont montré le moindre signe extérieur d'irritation.

Petites phrases conciliantes

Peut-être parce que le secrétaire d'Etat américain avait eu, dans d'autres parties de son intervention, quelques formules plus modérées, quelques petites phrases plus conciliantes. Ainsi a-t-il rappelé *« les efforts héroïques des démocraties occidentales et de l'Union soviétique qui, seuls, ont permis de sauver l'Europe de la tyrannie de Hitler ».* Il a souligné que certains progrès limités mais *« non négligeables »* avaient été réalisés dans le domaine de la réunification des familles, au cours des dix dernières années, et que les Etats-Unis étaient prêts à discuter à la conférence de Stockholm sur le désarmement en Europe (CDE) les propositions soviétiques concernant le principe du non-recours à la force.

Evoquant le prochain sommet Reagan-Gorbatchev, M. Shultz a exprimé l'espoir que les deux pays entament *« un travail sérieux visant à conclure des accords utiles pour eux-mêmes comme pour les autres pays ».* De l'avis général, le secrétaire d'Etat a adopté un ton légèrement différent, plus modulé, sur les sujets qui doivent être négociés avec Moscou. Il n'a pas voulu, semble-t-il, compromettre la poursuite du dialogue et la reprise des pourparlers de Genève sur la limitation des armements.

Le ministre soviétique des affaires étrangères, M. Chevardnadze, a peu évoqué la fameuse « troisième corbeille » sur les droits de l'homme, sinon pour faire remarquer laconiquement que *« ces questions relèvent directement de la sphère de l'idéologie ».* En revanche, il a consacré la plus grande partie de son discours à la sécurité et au développement souhaitable des relations en Europe dans les domaines de l'économie, du commerce et de la technologie. Un discours assez classique, dénonçant la course aux armements, l'installation des Pershing-2 et des missiles de croisière en Europe, le projet de « guerre des étoiles », et insistant sur la volonté de l'URSS de parvenir à un accord sur le désarmement.

M. Chevardnadze a rappelé les propositions faites dernièrement par M. Gorbatchev en faveur d'un moratoire des essais nucléaires. Ces propositions devaient être discutées, ce mercredi 31 juillet, au cours des entretiens américano-soviétiques oragnisés à l'ambassade d'URSS à Helsinki.

Dans son discours de mardi, le ministre français des relations extérieures a, lui aussi, mis l'accent sur le non-respect des droits de l'homme en Europe de l'Est et les échecs de la coopération dans le domaine humanitaire. M. Dumas a demandé qu'une attention particulière soit accordée au problème des familles séparées et que la réunion d'experts, en avril prochain à Berne, sur les contacts entre les personnes soit préparée avec soin. Il a également souhaité qu'à la conférence de Vienne, quelques mois plus tard, le rapprochement des familles soit l'une des questions prioritaires *« en vue de prendre des mesures concrètes ».*

A Vienne, en novembre 1986, les trente-cinq pays pourraient éventuellement définir le mandat d'une conférence intergouvernementals qui serait chargée de traiter les aspects les plus difficiles de la question : problèmes liés à la nationalité, rapprochement des législations et réglementations nationales en vue de parvenir à des accords, organisation du droit de garde et du droit de visite pour les enfants de couples séparés et dont les parents sont originaires de deux Etats différents, etc. La France souhaite proposer, lors de la réunion de Vienne, en novembre 1986, des mesures pratiques sur le droit de libre circulation. Si les Etats signataires de l'Acte final de la CSCE décidaient, à Vienne, de convoquer une telle conférence sur la réunion des familles en Europe, *« la France serait prête pour sa part à l'accueillir »,* a indiqué le ministre.

Dans l'après-midi du 30 juillet, M. Dumas a reçu pendant une vingtaine de minutes à l'ambassade de France Mme Chtcharansky, venue à Helsinki pour attirer de nouveau l'attention des délégations occidentales sur la situation de son époux, dont elle est sans nouvelles depuis plusieurs mois.

ALAIN DEBOVE.

M. Dumas : l'Europe ne peut laisser les Deux Grands discuter seuls de sa sécurité

« Dix ans après, cette charte commune à toute l'Europe continue à nous engager, même si elle ne constitue pas un accord au sens du droit des gens *(...)*. Parlons d'abord de la sécurité en Europe. Elle a été maintenue. Nous entendions la fonder sur *« les principes régissant les relations mutuelles des Etats participants »* et sur quelques dispositions concernant le règlement pacifique des différends et le renforcement de la confiance devant mener au désarmement. L'Acte final impliquait que personne ne fût prêt à reprendre les armes pour modifier l'état de choses existant en Europe. Qui en doutait alors ? Qui en douterait aujourd'hui ? Ces principes demeurent comme un code de bonne conduite, auquel nous sommes moralement et politiquement obligés de conformer notre action *(...)*.

» Devons-nous pour autant masquer notre déception ? Evidemment non, même si les fruits n'ont pas tenu les promesses des fleurs. C'est pour donner corps à cette volonté que la France a pris l'initiative, dès *1978*, d'une conférence sur le désarmement en Europe (CDE). Elle a tenu à situer celle-ci dans le cadre du processus de la CSCE, en ayant à l'*esprit quatre raisons essentielles* qui restent vraies au moment où je m'exprime : la sécurité et le désarmement concernent tous les Etats européens. L'Europe ne peut laisser le monopole de la discussion de sa sécurité à deux « Grands », aussi puissants soient-ils, et aussi souhaitables que soient leurs rencontres ;

» Tout programme réaliste de désarmement doit passer par la réduction et le rééquilibrage des forces conventionnelles dans l'ensemble du territoire européen, sans limitations artificielles ni création de zones à statut spécial. Il s'agit là d'un problème spécifique ;

» *La CSCE* fournit le cadre le plus approprié où engager une négociation qui échappe à la logique des blocs, puisque chacun des trente cinq participants y est présent et actif, qu'il appartienne à une alliance militaire, soit neutre ou soit non aligné ;

» Enfin, situer la conférence sur le désarmement en Europe (CDE) dans le cadre de la CSCE illustre le fait qu'une avancée dans le domaine de la confiance et de la sécurité ne peut être réduite à des aspects strictement militaires. (...) Les mesures de confiance qui seront adoptées doivent marquer un véritable saut qualifitatif par rapport aux premières dispositions arrêtées voilà dix *ans à Helsinki.* (...)

L'engagement en faveur des droits de l'homme

» Les engagements que nous avons pris ensemble il y a dix ans dans cette ville nous appellent tous à *progresser dans le respect des* droits de l'homme. Mon espoir est que, le plus tôt possible, tous les États ici représentés se sentent assez sûrs de la confiance de leurs citoyens pour leur reconnaître *l'exercice effectif* des libertés qui leur appartiennent, pour ne plus considérer ceux qui demandent à partir pour l'étranger comme des traîtres en puissance, ceux qui appellent au respect des libertés fondamentales comme des fauteurs de subversion (...), ceux qui ont cru à la volonté de la signature apposée au bas de l'Acte final comme des esprits égarés (...). Pensons aussi à la libre circulation des hommes et des femmes. Réaffirmons le principe figurant dans la Déclaration universelle des droits de l'homme selon lequel *« Toute personne a le droit de quitter tout pays, y compris le sien, et de revenir dans son pays ».* Décidons simplement que la partie de l'acte de 1975 qui en traite sera effectivement appliquée (...). Les ministres se rencontrent, nos experts et nos hommes d'affaires travaillent ensemble. A quoi bon, si tous leurs compatriotes ne peuvent en faire autant ? »

M. Chevardnadze : séparons soigneusement les divergences idéologiques des relations entre Etats

« L'Union soviétique cherche à rendre solides et permanentes ses relations avec les pays européens. La ligne européenne de la politique extérieure de l'URSS était et restera fermement établie (...)

» Il est notoire qu'au cœur même des accords d'Helsinki se trouve la consécration des réalités territoriales et politiques qui sont la conséquence de la grande victoire sur le fascisme *allemand et de l'évolution* d'après-guerre. Or on ne peut ignorer le fait que, depuis quelque temps, se sont intensifiées les tentatives de mettre en doute les réalités territoriales et politiques en Europe. On s'attaque aux accords alliés — ceux de Yalta et de Potsdam — qui protègent fermement depuis déjà quarante ans les intérêts de la paix. De nouveau retentissent — et ouvertement — les prétentions revanchardes. (...) Mais la marche de l'histoire est irréversible. Et ceux qui s'efforcent *aujourd'hui de fonder leur politique* sur les débris d'ambitions d'hier feraient mieux de s'en souvenir.

» Notre pays, aujourd'hui comme à l'avenir, est prêt à s'acquitter pleinement des obligations contractées à Helsinki. Nous sommes en droit d'attendre la même approche de la part des Etats signataires de l'Acte final. Les faits attestent le contraire. L'installation en Europe occidentale de nouveaux missiles nucléaires américains de première frappe a commencé et se poursuit contrairement aux *intérêts* des peuples. On développe à un rythme effréné tous les composants du potentiel stratégique nucléaire offensif des Etats-Unis. (...).

» En ce qui concerne la coopération entre Etats dans les domaines du commerce, de l'économie, de l'industrie, de la science, de la technologie et de la protection de l'environnement, on est bien loin d'utiliser le potentiel de l'Acte. Les pays socialistes sont en faveur de l'extension de cette coopération. (...) Dans *les rapports entre Etats, il* est temps de mettre fin à la pratique de sanctions et d'embargos de toute sorte, de discrimination, de rejet arbitraire des accords et des arrangements conclus. En d'autres termes, le moment est venu de passer soigneusement en revue tout l'éventail des problèmes de ce qu'on appelle la deuxième corbeille. (...)

» L'Union soviétique se prononce résolument pour la coopération internationale dans la solution des problèmes humanitaires, le développement des liens dynamiques dans le domaine de la culture et de l'éducation. Naturellement, ces contacts et échanges doivent favoriser l'épanouissement de la personne humaine, améliorer la compréhension mutuelle et les relations amicales entre les peuples. Ceci est également valable pour l'*encouragement du respect* des droits de l'homme sur la base des principes des accords d'Helsinki.

Un problème réglé : celui des nationalités

» Toutes ces questions relèvent directement de la sphère de l'idéologie, où les positions des Etats socialistes et du monde capitaliste sont diamétralement opposées. Donc, dans ce domaine, il faut séparer soigneusement les divergences idéologiques et les relations interétatiques. (...)

» En Union soviétique, toute la plénitude des droits économiques, politiques, sociaux et culturels est garantie sur les plans législatif et matériel. Notre pays a depuis longtemps banni une fois pour toutes le chômage, la pauvreté, le phénomène des sans-abris, toutes les manifestations de discrimination raciale ou ethnique. On peut dire sans peur d'exagérer que c'est l'Union soviétique qui a fourni l'exemple de la solution d'un problème aussi compliqué que celui des nationalités, solution obtenue grâce aux garanties réelles du principe de l'autodétermination et de l'égalité absolue de toutes les nations et ethnies. »

● RECTIFICATIFS. — C'est par erreur qu'André Fontaine a fait figurer M. Kekkonen au nombre des signataires de l'Acte final d'Helsinki aujourd'hui décédés *(le Monde* du 31 juillet). L'ancien président finlandais a aujourd'hui 85 ans, mais il est toujours bien vivant. Il convient d'autre part d'ajouter une précision à l'article d'Alain Debove sur le dixième anniversaire du sommet de la CSCE *(le Monde* du 30 juillet) : l'armée soviétique a établi des bases dans les trois États baltes dès octobre 1939, avant l'annexion proclamée en juin 1940.

Droits de l'homme et coexistence

par ALAIN JACOB

Dix ans après la signature de l'Acte final de la conférence d'Helsinki, la question des droits de l'homme se retrouve au cœur du débat entre représentants des pays signataires de ce document. Juste retour des choses si l'on se souvient des circonstances dans lesquelles cet acte fut paraphé.

Les Européens — et tout particulièrement le président Pompidou — n'avaient participé qu'avec beaucoup de méfiance aux longs travaux qui avaient préparé la conférence. Les Soviétiques, qui avaient lancé l'idée dès 1954, voulaient en faire le couronnement d'une politique de détente qui avait permis, malgré l'invasion de la Tchécoslovaquie en 1968, de maintenir le dialogue entre eux-mêmes, d'une part, les Européens — en premier lieu l'Allemagne de Willy Brandt — et les Etats-Unis d'autre part. Leur objectif premier était d'y faire reconnaître un état de fait dans les relations internationales sur cette partie du globe garantissant ce que Moscou considérait comme ses droits, mais la politique à l'Est de la RFA et l'entrée simultanée en 1973 des deux Allemagnes aux Nations unies leur avaient déjà permis de l'atteindre. Le pas décisif ne fut franchi que lorsque Leonid Brejnev et Richard Nixon, en juin 1973 à Washington, annoncèrent leur intention de parrainer conjointement le projet et de se rendre chacun en personne dans la capitale finlandaise pour conclure la négociation.

De son côté, M. Giscard d'Estaing allait prendre sur cette affaire une attitude beaucoup plus souple que ses prédécesseurs, pensant qu'il y avait tout intérêt à encourager les partisans soviétiques du dialogue, parmi lesquels il rangeait Brejnev.

Le scandale du Watergate priva Richard Nixon de ce déplacement, et ce fut Gerald Ford qui signa pour les Etats-Unis. Mais, comme l'observait à l'époque un diplomate français, *« le train était en marche, et il fallait bien y monter ».* Chacun s'en fut donc à Helsinki et signa lui aussi... quitte à mener un combat d'arrière-garde sur cette fameuse « troisième corbeille » qui concernait précisément les droits de l'homme et dont la vérité oblige à dire qu'elle n'avait pas figuré au premier plan des discussions entre les deux super-puissances.

Espérait-on qu'une amélioration du climat politique dans les pays de l'Est, un élargissement des libertés reconnues à leurs citoyens, seraient les sous-produits de la détente entre Soviétiques et Américains ? Les temps changèrent trop tôt pour qu'on puisse en juger. Si l'on parla encore de la « troisième corbeille » à Belgrade et à Madrid, la crise afghane et celle de la Pologue achevèrent de donner un caractère artificiel, sinon surréaliste, à un quelconque dialogue Est-Ouest sur la notion de droits de l'homme. Les Soviétiques, au demeurant, eurent beau jeu de relever que les actions des Etats-Unis en Amérique centrale et dans les Caraïbes — à la Grenade notamment — les qualifiaient mal pour se poser en donneurs de leçons. Et leurs réflexions sur le « droit au travail » n'étaient pas tout à fait non plus sans fondement devant le chômage croissant entraîné par la crise dans les grands pays occidentaux.

La véritable question est de savoir si le respect des droits de l'homme peut efficacement être discuté et garanti dans des négociations et par des accords internationaux comme ceux d'Helsinki. L'idée même de « coexistence pacifique » — qui suppose la reconnaissance mutuelle de la légitimité de systèmes politiques et sociaux fondamentalement différents — contredit presque celle d'une conception commune des libertés démocratiques et des droits de l'individu. C'est parce qu'une telle conception est partagée par les membres de la Communauté européenne que la Cour de Strasbourg peut aujourd'hui statuer en faveur de personnes s'estimant lésées dans leurs droits à l'intérieur de leur propre pays. Imagine-t-on une instance supranationale jugeant de cas individuels soulevés de Moscou à Lisbonne en passant par Varsovie, Prague, Rome, Bonn... et Paris ? Personne ne s'y trompe vraiment et si les Soviétiques ont allégrement signé il y a dix ans des engagements concernant les libertés de leurs citoyens et de ceux de leurs alliés, c'est parce qu'ils savaient pertinemment que personne ne serait en mesure de les contraindre à les respecter. Leurs partenaires étaient-ils fondés à entretenir des illusions à cet égard ? N'ont-ils pas fait preuve de quelque hypocrisie en souscrivant à un pacte dont certaines clauses, qu'ils proclamaient essentielles, étaient condamnées à demeurer inopérantes ?

Développement et démocratie

Si la défense des droits de l'homme est un mauvais terrain pour la négociation entre grandes puissances — hormis la polémique et quelques cas « stratégiques » — est-ce à dire qu'aucun espoir n'existe pour tous ceux qui, en Europe ou ailleurs, subissent le joug de régimes totalitaires ?

Les peuples, dit-on, ont les gouvernements qu'ils méritent. La formule est sévère mais sa vérification dans les faits n'est pas toujours décourageantes. Le progrès économique, social, culturel est générateur d'exigences que les dirigeants, si omnipotents soient-ils, ne peuvent entièrement ignorer sous peine de troubles graves et de rupture du contrat, explicite ou implicite, qui les lie à ceux qui les gouvernent. C'est affaire de développement et personne, dans des pays aussi différents que la Hongrie de Janos Kadar et la Corée du Sud du général Chun Doo-hwan, ne saurait durablement faire abstraction de cette règle.

Quels que soient leurs tempéramments respectifs, les dirigeants soviétiques qui ont succédé à Joseph Staline ont dû se rendre à l'évidence que les méthodes pratiquées par ce dernier avaient fait leur temps. Tout indique que M. Gorbatchev, homme d'une nouvelle génération et mieux éclairé sans doute que la plupart de ses prédécesseurs, n'a nulle intention de revenir en arrière. Mais son discours, peu libéral, a, jusqu'à présent, porté sur l'amélioration de l'efficacité d'un système socio-politique embourbé dans ses ornières depuis une bonne vingtaine d'années.

Discours contradictoire, en fait, dans la mesure où les appels répétés à l'initiative, à un meilleur exercice, à tous les niveaux, du sens des responsabilités, supposent inévitablement, pour être entendus, une évolution des rapports entre gouvernants et gouvernés. Ou bien ces rapports sont bloqués et le rendement de l'énorme machine de production soviétique restera aussi décevant ; ou bien ils se modifieront et la voie s'ouvrira vers un changement qualitatif.

Droits de l'homme et libertés démocratiques peuvent être une conséquence du progrès économique. Ils en sont aussi, à partir d'un certain degré de développement, les indispensables conditions. Au-delà des discours d'Helsinki, au-delà même des cas, internationalement connus, d'un Sakharov, d'un Chtcharansky, d'un Begun ou d'un Orlov, c'est une réalité dont M. Gorbatchev et l'équipe relativement jeune dont il s'entoure ne pourront guère éviter de prendre conscience. Au bénéfice matériel et moral de leurs concitoyens et, avec un peu de chance, de la sécurité européenne.

DIPLOMATIE

LE DIXIÈME ANNIVERSAIRE DES ACCORDS D'HELSINKI

M. Shultz : les hommes devraient être les vrais bénéficiaires de l'Acte final

« L'Acte final d'Helsinki a eu quelques effets pratiques. Aujourd'hui, les journalistes voyagent plus aisément entre nos pays. Un nombre important de citoyens, dans certains pays de l'Est, ont été réunifiés avec leurs familles à l'Ouest. Ces résultats ne sont pas négligeables. Ils ont indiqué la voie que nous devons prendre (...).

» Mais maintenant, dix ans après, la signature de l'Acte final, personne ne peut nier le fossé qui sépare les espérances des résultats. (...). Les plus importantes promesses de la décennie écoulée n'ont pas été tenues (...).

» En cinq ans, le nombre des citoyens soviétiques de nationalité juive autorisés à émigrer — des cas de réunification de familles pour la plupart — est passé de 51000 à 896. Cette tendance regrettable est la même pour les citoyens soviétiques de nationalité allemande et arménienne. Il y a plus de vingt cas de mariages américano-soviétiques dans lesquels l'épouse soviétique s'est vu refuser, deux fois et plus, l'autorisation de sortie, en dépit des dispositions spécifiques de l'Acte final d'Helsinki.

» Iouri Orlov, le fondateur du groupe de Moscou de surveillance des accords d'Helsinki, est relégué en exil en Sibérie après sept années de camp de travail. Anatoli Chtcharanski, membre fondateur, emprisonné sous de fausses accusations en 1977, a achevé son séjour dans la prison de Tchistopol et purge maintenant le reste de sa peine de treize ans dans l'un des camps de travail les plus durs d'Union soviétique. Anatoli Martchenko, autre membre du groupe, purge actuellement une peine de douze ans de prison et n'est pas autorisé à correspondre avec sa famille depuis un an. Son épouse, Tatiana Osipova, a vu récemment sa condamnation à cinq de prison allongée de deux ans.

» Le 14 juin, Bogdan Lis, Adam Michnik et Vladislav Frasyniuk ont été condamnés à Gdansk à des peines de deux ans et demi à trois ans et demi de prison pour des délits n'ayant visiblement rien à voir avec leur vrai « crime », qui consistait à mener la lutte pour un syndicalisme libre — un droit qui est reconnu dans le document final de la conférence de Madrid. En Union soviétique, Vladimir Klebanov a été interné dans un hôpital psychiatrique pour quatre ans, parce qu'ils s'efforçait de créer un syndicat libre. »

M. Shultz a encore cité les noms de nombreuses personnalités religieuses condamnées à des peines de prison ou internées en URSS et celui d'Andrei Sakharov, « l'homme qui représente plus que tout autre les idéaux contenus dans l'Acte final ». *Il a conclu :* « (...) Nous ne pouvons pas parler du processus d'Helsinki sans parler des êtres humains, car ils sont supposés être les vrais bénéficiaires de l'Acte final. Celui-ci est indivisible. Nous devons observer des progrès dans tous les domaines. A la conférence de Vienne, l'année prochaine, nous aurons l'occasion de mesurer à nouveau ces progrès. »

Iossif Begun et la légalité soviétique

M. Pierre Pachet, secrétaire du Comité Iossif Begun (1), nous a adressé un texte rappelant les circonstances dans lesquelles a été poursuivi et condamné *« ce juif de cinquante-trois ans, scientifique éminent, dont les seuls crimes ont été de demander en 1971 un visa pour émigrer en Israël, de préparer en 1976 un symposium sur la culture juive en URSS* [dont le KGB empêcha la tenue] *et de défendre la survie de cette culture, en particulier en donnant des leçons d'hébreu ».*

Plusieurs fois condamné dans les années 70, Iossif Begun purge depuis octobre 1983, pour *« agitation et propagande antisoviétique »*, une peine de sept ans de détention qui sera suivie de cinq ans de relégation. Il a été récemment transféré du camp de Perm à celui de Tchistopol.

M. Pachet souligne que, durant son long combat, Iossif Begun a lutté *« en se référant constamment à la légalité et pour la défendre ». « En agissant ainsi,* écrit-il, *Iossif Begun et ses pareils disent à l'Etat, et pas seulement à lui, qu'ils ne reconnaissent que partiellement son autorité, qu'ils ont déjà conquis une liberté à ses dépens ; ou plutôt que la liberté dont ils jouissent déjà ne leur vient pas de l'Etat, mais de ce ou de celui qui les a créés libres, riches du droit à la liberté. Par cette affirmation tranquille et ouverte, qui est liée à leur judaïsme et qui en ranime le sens spirituel, ils font aussi apparaître ce qu'ils refusent en refusant de dissimuler ou de comploter : une reconnaissance implicite de l'autorité de l'Etat, de son droit à juger et à punir sans référence à la loi.*

» Quand on lit les déclarations et les textes rédigés par Begun, on saisit le sens de son combat : tout en revendiquant pour les juifs d'URSS leur droit à l'émigration, en affirmant que la situation qui leur est faite rend pour eux urgent l'exercice de ce droit, il revendique aussi le droit de ces juifs à leur culture propre, en particulier hébraïque. Au nom des accords d'Helsinki, certes, mais surtout en vertu de la situation des juifs sur place, de leur imbrication historique avec les peuples de Russie et d'URSS.

» D'où aussi l'attitude constante de Begun : éviter le piège de l'« antisoviétisme » qui tombe sous le coup d'articles du code (on a vu que cela n'a pas empêché sa dernière condamnation). Est-ce à dire qu'il reconnaisse au pouvoir soviétique, au parti, une légitimité totale, le droit de contrôler les cervelles, qu'il cesse de « lutter pour la démocratie » ou qu'il remette cette lutte à plus tard, et dissimule en attendant ? Non. C'est, croyons-nous, qu'il estime que la liberté n'est pas quelque chose d'institué ailleurs (en Occident, peut-être) et qu'il faudrait rejoindre, mais qu'elle a ses germes là-bas, dans la nécessité étrange que subissent les autorités soviétiques elles-mêmes, de parler, d'énoncer des arguments, de rédiger une Constitution et des codes, d'instituer si peu que ce soit des débats judiciaires contradictoires. »

(1) 18, rue Chapon, 75003 Paris.

M. FABIUS VA RENCONTRER Mme THATCHER A LONDRES

Londres *(AFP.)*. — M. Laurent Fabius se rendra jeudi 1er août à Londres pour y rencontrer Mme Thatcher, a annoncé, mardi 30 juillet, un porte-parole officiel au 10, Downing Street.

Le porte-parole a indiqué que la visite était *« prévue de longue date »*. Mais, de sources informées, on précisait dans la capitale britannique que les récentes initiatives françaises à l'encontre de l'Afrique du Sud figureront en bonne place dans les conversations bilatérales.

Londres et Washington se sont abstenus lors du vote de la résolution présentée par la France au Conseil de sécurité des Nations unies, le 26 juillet, condamnant la politique d'apartheid du gouvernement sud-africain et l'instauration de l'état d'urgence dans trente-six districts du pays et appelant à l'adoption de sanctions économiques volontaires contre Pretoria.

A cette occasion, les représentants américain et britannique auprès de l'ONU ont rappelé que leurs gouvernements respectifs demeuraient hostiles au boycottage économique de l'Afrique du Sud.

PROCHE-ORIENT

LA PALESTINIENNE QUI NE PUT SE RENDRE A NAIROBI

Samiha Khalil, ou une vie de combat au service des femmes

De notre correspondant

El-Bireh (Cisjordanie). — Samiha Khalil est ce qu'on appelle une femme de caractère : regard intense, convictions ardentes, énergie indomptable. A l'entendre raconter sa vie si bien remplie, on devine qu'elle s'est rarement ménagée et n'a jamais mis les pouces. Une vie de combat tout au service des autres, et d'abord des femmes — c'est sûr — mais aussi d'une obsession : la Palestine, sa patrie. A soixante ans, des projets plein la tête, elle déborde de vitalité.

Son aventure commence dans les années 40. Issue d'une famille de Samarie — son père fut longtemps le maire d'Abnata — Samiha, l'adolescente se révèle vite indocile. Sa mère lui disait : *« Si tu crois très fort à quelque chose, tiens bon ! »* Elle suit cet avis. Son premier gros choc : apprendre que le « conseil de famille », selon l'usage, lui a, sans souffler mot, choisi un mari. Elle a seize ans, elle l'épouse. *« C'était quelqu'un de bien, j'ai eu de la chance. »* Il n'empêche : sa conscience de femme en est révoltée.

Avec la guerre de 1948, le drame surgit dans la vie de Samiha. Sa famille fuit Migdal, la « vieille ville » d'Ashkelon où son mari est directeur d'école. Elle échoue à Gaza. Quatre années souvent tristes. C'est l'exil. *« Les femmes réfugiées se souviennent, elles vendaient leurs bijoux pour acheter du pain. »* En 1952, c'est la traversée par mer vers l'Egypte, puis le retour en Samarie. *« Ma famille avait tout perdu. Cela bouillonnait dans mon cœur, je refusais que mon peuple devienne mendiant. J'en voulais à tout le monde, aux pays arabes, à l'UNRWA — l'Agence des Nations unies pour les réfugiés, — où travaillait mon mari. Il souhaitait que je reste tranquillement à la maison. Moi, j'étais impatiente de créer quelque chose. »*

En 1965, elle fonde, avec d'autres femmes, une société d'entraide « Inaash el Ousra » (« pour une famille prospère »). Les débuts sont modestes. La société n'a qu'un salarié et fait appel au bénévolat. Des illettrées y apprennent à lire, écrire, coudre et broder. Après la guerre de six jours, elle prend en charge les familles originaires de trois villages arabes rasés près de Latroun, par l'armée israélienne. Vingt ans plus tard, Inaash el Ousra possède et occupe deux immeubles de pierre blanche au cœur d'El-Bireh, la ville jumelle de Ramallah. Avec ses quatre-vingt-dix employés au contact de trois mille familles, et son budget mensuel de 100 000 dollars, c'est un complexe original sans équivalent en Cisjordanie.

« Rien n'est impossible »

Samiha résume en quelques formules sa « philosophie » : *« Ce qui importe pour moi, ce sont les talents et les idées que chaque femme met au service de l'œuvre commune. Quand on a surmonté la peur et le désespoir, rien n'est impossible ; d'ailleurs, chaque fois qu'on m'a fermé la porte au nez, je suis passée par la fenêtre ».* D'où sort l'argent d'Inaash el Ousra ? *« Nous nous autofinançons à 60 %. Le reste vient d'organisations internationales de la diaspora palestinienne et de nos amis à l'étranger. Je ne reçois pas un sou de l'OLP. Les Israéliens qui m'ont à l'œil savent que je n'ai rien à cacher. »*

Inaash el Ousra, c'est d'abord un centre de formation professionnelle où l'on enseigne les métiers féminins : couture, tissage, coiffure, soins de beauté, secrétariat, commerce. C'est aussi une véritable entreprise qui collecte et commercialise les produits de l'artisanat local. Près de 3 000 femmes fabriquent à domicile, dans vingt-sept villages, des broderies vendues par la société. Celle-ci reste fidèle à sa vocation initiale, l'entraide. Elle accorde des bourses d'études aux enfants pauvres, soutient les familles dans le besoin et y fournit des soins gratuits grâce à un réseau de quelque 150 médecins palestiniens bénévoles.

Autre forme d'assistance : plus de 700 orphelins ou enfants de détenus politiques sont *« parrainés par des familles palestiniennes ou étrangères »*. Parmi ces familles d'adoption, environ 300 sont françaises. Soigneusement conservées dans les archives de la société, certaines lettres de France, parfois écrites en arabe, proviennent de Montreuil ou d'Aulnay-sous-Bois. Le pensionnat peut accueillir 15 étudiants et, grâce à la photocopie, l'association reconstitue patiemment le fond de bibliothèque confisqués ou dilapidés en 1967. Les ouvrages empruntés à l'université hébraïque de Jérusalem sont reproduits feuillet par feuillet avant d'être reliés.

Sauver la mémoire

Toute nation a besoin, pour survivre, de protéger sa *« mémoire »*. D'où le soin mis à sauvegarder, de l'architecture à la cuisine, l'héritage artistique et culturel palestinien. La société publie des recueils de chants folkloriques, enregistre des cassettes, organise des festivals de danse, consigne les récits biographiques des vieillards. Elle a déjà mis en fiches trois mille proverbes du pays. Dans le petit musée en cours d'aménagement, on peut voir quelques passeports britanniques usés, datant de l'époque mandataire et frappés de la vénérable mention *« Palestine »*. La quête douloureuse de l'identité nationale n'échappe pas à un certain fétichisme.

Samiha Khalil passe pour sympathiser avec le Front populaire de libération de la Palestine (FPLP) que dirige Georges Habache. Elle ne dément pas, mais affirme rejeter tout recours à la violence. On l'a mise cinq fois en prison pendant quelques semaines. *« Les Israéliens, dit-elle, n'aiment pas ce que je fais, mais légalement, ils ne peuvent rien me reprocher. »* Ses cinq enfants — quatre fils et une fille — voilà son gros tourment. Deux d'entre eux ont été expulsés de Cisjordanie, dont un après sept ans de prison, et tous vivent à l'étranger. Assignée à résidence pendant deux ans et demi, elle n'a pu les voir qu'une seule fois à Amman depuis 1980. *« Je suis veuve et l'on me prive de mes enfants. Je pleure souvent la nuit. »*

Aucun Palestinien n'était mieux qualifié que Samiha Khalil pour représenter son peuple à la Conférence internationale des femmes de Nairobi. Est-ce pour cela que les Israéliens empêchèrent ce voyage ? Ses démarches pour obtenir un laissez-passer lui attirèrent un refus strict et surtout non motivé, ce qui donne à l'interdiction un caractère permanent. Sur les vingt-huit femmes de Cisjordanie et Gaza conviées à Nairobi, dix seulement ont pu s'y rendre.

Samiha Khalil assure avoir politiquement évolué au fil des ans. Elle ne voit pas de la même façon l'avenir de la Palestine. Il lui a fallu, admet-elle, beaucoup de temps pour accepter en son for intérieur la réalité d'Israël. Le jour où son fils qui était en prison lui confia qu'il avait fait son deuil d'une Palestine laïque et démocratique bâtie sur les ruines de l'Etat juif, les parents, ulcérés, en perdirent le sommeil. Ousi, disait-il vrai ? Devait-on renoncer à jamais à un Etat *« allant du Jourdain à la mer ? »*

Depuis, Samiha Khalil semble s'être fait une raison. *« La Palestine, dit-elle, est une mère dont les deux enfants doivent vivre. »* Et pourtant, des tapisseries de couleurs accrochées au mur de son bureau dessinent les contours de la *« Grande Palestine »*. Certain rêve n'en finit pas de mourir.

J.-P. LANGELLIER.

Israël

LA « LOI ANTI-OLP » DEVANT LA KNESSET

Une « faute d'inattention » de M. Pérès

De notre correspondant

Jérusalem. — *« Une faute d'inattention »* de la part du Parti travailliste. C'est ainsi que l'on pourrait expliquer la présentation, mercredi à la Knesset, de la loi interdisant toute rencontre entre Israéliens et dirigeants de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP). Il s'agit, en fait, d'un amendement à la loi anti-terroriste, élaboré depuis des mois par le ministre de la justice, M. Moshe Nissim (Likoud). La préparation de ce texte est passé par toutes les étapes réglementaires. Une copie a été adressée au premier ministre, M. Pérès. Une commission interministérielle, dans laquelle siégeait un représentant travailliste, lui a donné son feu vert ; mais apparemment *« sans y prendre garde »*. De sorte qu'il ne restait plus, effectivement, au ministre de la justice qu'à soumettre le projet en première lecture à la Knesset.

L'amendement à la loi prévoit une peine allant jusqu'à trois ans de prison et une amende pour *« tout citoyen israélien qui a des contacts délibérés et sans autorisation avec une personne occupant des fonctions dans les instances dirigeantes d'une organisation terroriste »*.

Dans son exposé des motifs, le ministre de la justice, M. Nissim, écrit que *« récemment, les rencontres se sont multipliées entre Israéliens et représentants officiels d'organisations terroristes, ce qui a causé de graves dommages politiques et militaires à Israël. Il s'agit là d'un phénomène qui ne peut être toléré »*.

Il y a une quinzaine de jours déjà, le Parti travailliste et M. Pérès, à la suite de réactions étrangères et notamment de protestations de personnalités françaises (*le Monde* du 24 juillet) ont pris conscience de leur *« inattention »*. Les travaillistes ont alors essayé de tergiverser, se heurtant au Likoud, leur partenaire au sein du gouvernement d'union nationale.

Ces affrontements ont atteint leur point culminant mardi. Dans un premier temps, le ministre de la justice avait rejeté la demande de M. Pérès de différer la déposition du projet de loi et son vote en première lecture. Le chef du groupe parlementaire du Likoud, M. Haïm Kaufman, a fait valoir que cet amendement ne faisait que *« traduire les multiples prises de position du premier ministre, M. Shimon Pérès, contre tout pourparler avec l'OLP »* ; M. Kaufman s'est demandé si ce ne sont pas les perspectives des négociations avec une délégation jordano-palestinienne qui expliquent la *« dérobade »* des travaillistes.

Le chef du groupe parlementaire travailliste, M. Rafi Edry, a rétorqué que le texte devait encore être minutieusement examiné et que sa présentation hâtive s'explique par *« la volonté du Likoud de se montrer plus kahaniste que le rabbin Kahane »*, en tirant profit de la colère suscitée par le récent assassinat de deux enseignants à Afoula.

Finalement, le premier ministre a évité la crise grâce à un compromis, en faisant valoir *« qu'il était d'accord avec la teneur de l'amendement, mais qu'il émettait des réserves quant à sa formulation actuelle »*. Le projet de loi est présenté ce mercredi à la Knesset mais le vote en première lecture n'aura lieu que dans deux semaines. Les travaillistes ont donc obtenu que la procédure soit ralentie. Mais le projet n'est pas retiré. M. Matti Peled, député de la Liste progressiste pour la paix, qui a eu de nombreuses rencontres avec des dirigeants de l'OLP, a reconnu que si le texte devait être finalement approuvé, il serait confronté à un *« sérieux problème »*. — *(Intérim.)*

● *Assassinat d'un employé de l'armée israélienne à Naplouse.* — M. Albert Bouhris, employé de l'armée israélienne, a été tué par des inconnus, mardi 30 juillet, dans la ville de Cisjordanie où l'armée a immédiatement imposé un couvre-feu total, arrêté plusieurs suspects et fermé l'université palestinienne d'En-Najah. Par ailleurs, les corps déchiquetés de deux jeunes Palestiniens, membres d'une même famille, qui avaient disparu vendredi 26 juillet, ont été retrouvés près de Naplouse. Selon l'hypothèse de la police, les deux Palestiniens sont morts en manipulant un engin explosif dans leur véhicule. — *(AFP.)*

Egypte

L'arrestation du « cheikh aveugle »

De notre correspondant

Le Caire. — Le cheikh Omar Abderrahmane, quarante-sept ans, un des chefs de file des extrémistes musulmans, a été arrêté jeudi 25 juillet par la police égyptienne, vient d'indiquer son avocat, Me Abdelhalim Ramadan. Selon son défenseur, le « cheikh aveugle » est accusé *« d'avoir comploté pour renverser le régime et reconstituer l'organisation extrémiste Djihad (guerre sainte) »*, qui avait été reconnue responsable de l'assassinat du président Sadate et des soixante-huit policiers d'Assiout, en Haute-Egypte, en 1981.

Malgré le mutisme des autorités égyptiennes, on estime ici qu'une telle mesure cadre parfaitement avec l'offensive anti-islamiste déclenchée début juillet par le gouvernement. Elle intervient deux semaines après l'arrestation d'une autre figure de proue des islamistes, le cheikh Hafez Salama, imam de la mosquée intégriste El-Nour au Caire (*le Monde* du 17 juillet). Le cheikh Abderrahmane avait failli être arrêté le même jour pour avoir dirigé au Fayoum (110 kilomètres au sud du Caire) une manifestation contre la prise de contrôle par le gouvernement d'une mosquée intégriste, celle d'El-Khalifa. Vingt-trois manifestants avaient été interpellés, mais leur chef avait été laissé en liberté. Le cheikh est, en effet, un des dirigeants des Gamaat islamiya (groupements islamiques), qui viennent de publier un livre célébrant *« ses exploits face aux suppôts de Satan »*.

Cet ancien étudiant de l'université islamique d'El-Azhar, père de dix enfants, était, selon le parquet, le chef spirituel du Djihad et son mufti (interprète de la loi islamique) ; il avait ainsi rendu licite l'assassinat et le vol de tous ceux, responsables, policiers ou chrétiens, qui étaient censés s'opposer à l'application de la charia (législation islamique). Le cheikh, qui risquait la peine capitale, bénéficia toutefois d'un non-lieu dans l'affaire d'Assiout, le tribunal n'ayant pas tenu compte des aveux et témoignages *« arrachés par la force et la torture »*. Il avait précédemment été acquitté dans le procès des assassins de Sadate.

Libéré en octobre 1984, le cheikh réintégra la province du Fayoum où, dès 1965, il avait fait ses premières armes en tant que prédicateur. Il y reprit ses prônes enflammés, vilipendant les adversaires de l'application de la loi coranique. Début juillet, il était interdit de prédication et remplacé, à l'instar de plusieurs orateurs islamistes, par des imams nommés par le gouvernement.

Le « cheikh aveugle » est célèbre dans les milieux intégristes et est, depuis quinze ans, l'un des prédicateurs les plus écoutés du Fayoum, de Minieh et d'Assiout, trois régions méridionales qui sont aujourd'hui les principaux foyers islamistes de la vallée du Nil.

ALEXANDRE BUCCIANTI.

Iran

● *Attentat à Téhéran.* — L'explosion d'un engin mardi 30 juillet à Téhéran a fait trois morts et cinq blessés. Selon la radio iranienne, la bombe contenant vingt kilos d'explosif a sauté dans une cabine téléphonique à l'extérieur d'une banque. Il s'agit du sixième attentat à l'explosif dont on a eu connaissance à Téhéran depuis le début de cette année. Le dernier en date, — une bombe placée sous une voiture stationnée place de l'Imam Khomeiny — avait fait quatre blessés le 7 juillet. — *(Reuter.)*

● *L'Arabie Saoudite assistera au sommet arabe du 7 août au Maroc.* — Le ministre saoudien de l'information, M. Ali Chaer, a annoncé, mardi 30 juillet, que les Saoudiens assisteront au sommet arabe du 7 août au Maroc *« si son objectif est d'unir les rangs arabes, ce qui constitue la politique de base du royaume »*. L'Arabie saoudite est le membre le plus important du Conseil de coopération du Golfe (CCG), qui regroupe le Koweït, les Emirats arabes unis, Bahreïn, Qatar et Oman. Les EAU ont été le premier membre de la Ligue arabe à accepter de participer au sommet de Casablanca. La Jordanie, l'OLP, l'Irak et le Yémen du Nord ont déjà annoncé qu'ils participeraient au sommet. — *(AP.)*

A TRAVERS LE MONDE

Argentine

● LA CGT ORGANISE UNE NOUVELLE GRÈVE GÉNÉRALE. — La Confédération générale du travail, la centrale syndicale péroniste, a lancé le mardi 31 juillet un mot d'ordre de grève générale pour le 29 août prochain. Elle entend ainsi protester contre le plan de réforme économique du gouvernement, rendu public le 14 juin dernier et prévoyant notamment le blocage des prix et des salaires. Elle exige également un moratoire de la dette extérieure. Il s'agit de la troisième grève générale organisée par la CGT depuis le retour des civils au pouvoir. — *(AFP, Reuter.)*

Haïti

● L'ÉGLISE CATHOLIQUE BOYCOTTERA LES FÊTES D'ÉTAT. — L'Eglise catholique haïtienne a annoncé qu'elle n'organiserait plus de messes spéciales lors des fêtes d'Etat. L'archevêque François Wolf Ligondé a également appelé à une journée de jeûne et de prière pour l'Eglise haïtienne vendredi prochain. La déclaration de la conférence épiscopale rappelle l'expulsion de trois prêtres belges la semaine dernière et les éditoriaux « amers et virulents » publiés par les médias gouvernementaux. — *(AP.)*



AFRIQUE

Ouganda

Le général Tito Okello tente d'obtenir le ralliement de la guérilla

De notre correspondant en Afrique orientale

Nairobi. – Sans perdre de temps, le général Tito Okello, nouveau chef de l'Etat, s'est rendu, le mardi 30 juillet, au lendemain de sa prestation de serment, à Dar-Es-Salaam, pour y rencontrer M. Julius Nyerere. Le président tanzanien avait été un chaud partisan de M. Milton Obote, renversé le 27 juillet. Le président ougandais aurait aussi l'intention de rencontrer secrètement M. Yoweri Musuweni, chef de l'armée nationale de résistance (NRA), afin d'obtenir son ralliement. Dans un communiqué, publié à Nairobi, le Mouvement national de la résistance (RNM), branche politique de la NRA, a, en effet, marqué ses distances vis-à-vis du pouvoir en place et de ses décisions *« prises sans consultation et sans consentement de notre part »*. Le mouvement précise toutefois qu'il est en contact avec les autorités militaires pour rechercher de *« meilleures méthodes de travail »*.

« L'orchestre reste le même »

Le général Okello a nommé les neuf membres du conseil militaire qu'il préside : sept officiers – dont le général Olara Okello, qui mena à bien le coup d'Etat – et deux civils. Il s'est choisi comme adjoint le colonel de l'armée de l'air Wilson Toko. On attend toujours la nomination d'un premier ministre. Parmi les noms les plus fréquemment cités pour occuper ce poste, figure celui de M. Paul Ssemogerere, président du Parti démocratique, qui a été la principale formation de l'opposition sous le régime de M. Obote. Dans un message adressé au nouveau chef de l'Etat, il indique que le DP *« prend note »* des raisons invoquées par les auteurs du putsch pour leur action et de leur promesse de rétablir la démocratie dans le pays, d'ici à un an, grâce à des *« élections libres et loyales »*.

Ni la nomination du général Okello comme chef de l'Etat ni la composition du conseil militaire ne semblent avoir vraiment satisfait beaucoup de ceux qui ont combattu le précédent régime, déçus de retrouver aujourd'hui, aux commandes du pays des hommes qui, hier, se sont compromis avec M. Obote. *« L'orchestre reste le même »*, a constaté l'ancien président Godfrey Binaisa. *« Le coup a été l'œuvre d'un groupe qui essaye de se sortir du pétrin dans lequel l'a mis M. Obote »*, a remarqué, de son côté, au micro de la BBC, M. Musuweni.

Si le calme est revenu dans le pays, les frontières, les aéroports et les dépôts pétroliers étaient toujours fermés, quatre jours après le coup d'Etat. A Kampala, les administrations et les banques n'avaient pas rouvert leurs portes et la ville était privée de transports en commun. Un convoi de résidents étrangers – américains, britanniques et français – devait, ce mercredi matin, quitter la capitale par la route pour le Kenya voisin, sous la protection de l'armée ougandaise.

Tous les témoignages recueillis de Kampala par téléphone confirment que le coup d'Etat s'est accompagné, pendant les premières quarante-huit heures, d'une véritable mise à sac de la capitale, pire, d'après certaines sources, que celle qui avait eu lieu, en avril 1979, lors de la chute du maréchal Idi Amin Dada, et, de l'entrée, dans la ville, des troupes ougando-tanzaniennes.

Ce sont essentiellement des soldats qui ont saccagé et pillé toutes les boutiques du centre. Les carcasses de centaines de véhicules encombrent les rues. Des maisons d'étrangers ont aussi reçu la visite des pillards. Une partie du butin a, ensuite, été vendue sur des marchés de fortune, installés à l'extérieur de Kampala, notamment sur la route de Bombo, qui conduit vers le nord du pays.

JACQUES DE BARRIN.

Afrique du Sud

L'AMBASSADEUR A WASHINGTON RAPPELÉ EN CONSULTATION

Pretoria *(AFP, Reuter)*. – Le gouvernement sud-africain a annoncé, mardi 30 juillet, le rappel en consultation de son ambassadeur aux États-Unis. Celui-ci, M. Herbert Buerkes, a gagné son poste il y a deux mois, et n'a pas encore présenté ses lettres de créances.

Les Etats-Unis avaient eux-mêmes rappelé pour consultation leur ambassadeur à Pretoria. M. Herman Nickel, le mois dernier, à la suite du raid des unités sud-africaines sur Gaborone, capitale du Botswana. Washington n'avait pas réagi, mercredi matin, au rappel du chef de la mission sud-africaine. Pretoria, pour sa part, a évité de commenter sa décision et de la présenter comme une riposte à celle des Etats-Unis.

A Port-Elizabeth, les milieux économiques blancs, de plus en plus inquiets de l'ampleur du boycottage de leurs entreprises par les Noirs, ont demandé mardi aux autorités d'entamer des *« négociations sérieuses »* avec les dirigeants de la communauté noire, tandis que les incidents et les arrestations en vertu de l'état d'urgence continuaient.

Le boycottage, lancé il y a deux semaines à Port-Elisabeth, s'est traduit par une baisse, allant jusqu'à 35 % du chiffre d'affaires des commerces tenus par les Blancs, il s'est étendu samedi à la ville d'East-London (250 kilomètres à l'est).

La police sud-africaine a annoncé mardi la libération de treize personnes – douze Noirs et un Blanc – parmi les mille deux cents cinquante-neuf détenus depuis l'imposition de l'état d'urgence il y a dix jours.

Un photographe de l'AFP, M. Gideon Mendel, de nationalité sud-africaine, a été arrêté mardi par l'armée aux termes de la loi sur la sécurité interne, sous l'accusation d'avoir *« pris des photos d'installations militaires »*.

● *L'attentat contre l'ambassade d'Afrique du Sud à Lisbonne.* – Des Groupes autonomes révolutionnaires (GAR), organisation jusqu'alors inconnue au Portugal, ont revendiqué, samedi 27 juillet, l'attentat qui a endommagé l'ambassade d'Afrique du Sud à Lisbonne. – *(AFP.)*

ASIE

Inde

L'ACCORD AVEC LES SIKHS AU PENDJAB

Les Etats de l'Haryana et du Rajasthan s'estiment lésés

Plus d'une douzaine de personnes ont été blessées, mardi 30 juillet, au cours des affrontements à l'arme blanche et au pistolet entre sikhs modérés et extrémistes, dans le Temple d'or d'Amritsar (Pendjab) (nos dernières éditions du 31 juillet). Selon la police, des extrémistes sikhs, hostiles à l'accord conclu la semaine dernière entre le gouvernement et les dirigeants modérés de leur communauté, ont tiré des coups de feu dans le sanctuaire où ceux-ci tenaient une réunion.

Les forces paramilitaires, importantes autour du Temple d'or, sont intervenues pour séparer les combattants et ont procédé à une cinquantaine d'arrestations, notamment de dirigeants de la fraction radicale de l'Akali Dal et de la Fédération indienne des étudiants sikhs.

De notre correspondant

New-Delhi. – L'euphorie est vite passée. Après l'enthousiasme initial, qui a suivi l'accord sur le Pendjab, signé la semaine dernière par le premier ministre Rajiv Gandhi et le dirigeant des sikhs modérés, le Sant Harchand Singh Longowal, c'est maintenant le temps de l'inquiétude, au fur et à mesure que les implications immédiates de l'accord se font jour. Le mécontentement est vif dans l'Etat de l'Haryana (1), où l'on se trouvera le 26 janvier prochain privé de chef-lieu administratif. Aux termes de l'accord, en effet, Chandigarh, l'ancienne capitale régionale partagée par le Pendjab et l'Haryana, sera « rendue » au seul Pendjab. Ce jour-là, tout l'appareil administratif de l'Haryana, qui comprend quelque vingt-deux mille fonctionnaires et leurs familles, devra choisir entre l'humiliation de devenir « locataire » d'un autre gouvernement et un départ « dans la nature ».

En guise de protestation contre cette « liquidation », vingt-neuf députés de l'opposition (un tiers de la chambre régionale) ont décidé de démissionner en bloc, le 9 août prochain.

Au Rajasthan voisin, soixante députés de l'opposition, furieux que le partage des eaux de grandes rivières du Nord tel qu'il a été prévu aux termes de l'accord doive se faire au détriment de cet Etat semi-désertique, occupent, *« pour une durée indéterminée »*, la chambre de l'Assemblée régionale.

Au Pendjab même, l'accord semble avoir été accueilli avec un sentiment de soulagement, souvent imprégné d'indifférence.

De jeunes sikhs, venus des environs de Faridkot, sur la frontière pakistanaise, se disent seulement *« moyennement satisfaits »* du compromis. D'autres, plus âgés, se réjouissent de la fin d'une crise qui avait pris des allures de guerre fratricide.

Affaibli par ce sentiment de confusion mêlée de lassitude, l'Akali Dal du Sant Longowal est encore traversé de tendances rivales. Deux importants dirigeants du mouvement ont accusé le Sant Longowal d'avoir « bradé » les intérêts des sikhs, et tout particulièrement de ceux coupables de mutinerie, au lendemain de l'assaut contre le Temple d'or, en juin 1984. L'accord prévoit « seulement », pour ces derniers, une embauche professionnelle, et non la réintégration dans les rangs des forces armées, comme l'avait exigé l'Akali Dal. La relative sollicitude du gouvernement a néanmoins suscité le courroux de l'opposition de droite hindouiste, qui estime *« inadmissible que l'on cherche à réhabiliter ceux qui ont insulté la dignité de la nation »*.

Les irréductibles de l'extrémisme, retranchés quant à eux dans le Temple d'or d'Amritsar, multiplient les dénonciations à l'encontre des « traîtres » modérés. Tout récemment encore, on a enregistré un nouveau coup de main extrémiste qui a coûté la vie à un policier. Pour les dirigeants de l'Akali Dal modéré, il s'agit surtout maintenant de préparer le chemin vers les élections régionales qui auront sans doute lieu à l'automne prochain. Selon certaines indiscrétions, l'Akali Dal – qui n'a jamais pu obtenir une majorité suffisante pour former à lui seul un gouvernement – sera vraisemblablement obligé d'accepter la coalition avec le Congrès I, son ancien adversaire. – (Intérim).

(1) L'ancien Etat du Pendjab indien avait été divisé, en novembre 1966, en deux Etats linguistiques : le Pendjab, pour les gens de langue pendjabi, et l'Haryana pour ceux de langue hindi. Chandigarh avait été désignée comme capitale commune des deux Etats, jusqu'en 1970, lorsque l'ancien premier ministre accepta de « donner » Chandigarh au Pendjab. Mais cette décision était restée lettre morte, jusqu'à la semaine dernière, du fait de l'opposition du gouvernement de l'Haryana.

● *Un député assassiné.* – Proche du premier ministre, M. Rajiv Gandhi, M. Makhau a été tué par balles, mercredi 31 juillet, à New Delhi par deux hommes non identifiés, a annoncé l'agence indienne PTI. Son épouse a été blessée. Le parlementaire était membre du Parti du Congrès (I), la formation gouvernementale, et député du sud de la capitale indienne. – *(AFP.)*

Afghanistan

● *Les résistants ont attaqué l'aéroport de Kaboul.* Islamabad *(AFP, Reuter)*. – Les résistants ont attaqué, samedi 27 juillet, l'aéroport de Kaboul et la garnison soviétique voisine de Khair-Khana, s'attirant des représailles d'une intensité sans précédent, selon les étrangers résidant depuis longtemps à Kaboul et cités, mardi 30 juillet, par des sources diplomatiques occidentales à Islamabad. Cette opération, qui a duré toute la nuit, aurait fait douze morts soviétiques et quatre afghans, ainsi que de nombreux blessés. Par ailleurs, quatre roquettes sont tombés sur l'ambassade d'URSS ou à proximité, le 17 juillet.

Maroc

LES GRÈVES DE LA FAIM S'ÉTENDENT DANS LES PRISONS

Onze prisonniers politiques de la prison centrale de Kenitra, au nord de Rabat, ont annoncé dans un communiqué, dimanche 28 juillet, qu'ils commençaient une grève de la faim illimitée par solidarité avec les neuf grévistes de Marrakech qui avaient repris leur mouvement le 23 juin.

Diffusé par le comité de soutien des grévistes de Marrakech, le communiqué de Kenitra est notamment signé par Abraham Serfaty, dirigeant de l'organisation Ilal Amam (En avant), militant marxiste, condamné en 1977 à la réclusion à perpétuité, et Idrissi El Kaytouni, condamné à Fès, en 1982, à dix ans de prison à la suite de la publication de son recueil de poèmes en français *l'Etincelle*.

D'autre part, à Casablanca, vingt-deux prisonniers politiques qui avaient observé une grève de la faim du 17 au 21 juillet l'on reprise trois jours plus tard, selon l'Association de défense des droits de l'homme au Maroc (ASDHOM), pour une durée de dix jours et menacent de poursuivre leur mouvement de façon illimitée si les revendications des neuf grévistes de la faim de Marrakech ne sont pas satisfaites.

L'ASDHOM précise également que les familles de ces détenus ont fait savoir que les neuf hommes étaient dans le coma ou dans un état précomateux.

EUROPE

RFA

Les sociaux-démocrates se cherchent un chef

De notre correspondant

Bonn. – Quand le Parti social-démocrate a perdu les élections générales de mars 1983, nul ne doutait qu'une longue cure d'opposition l'attendît. Deux ans plus tard, la situation a pris un tour inattendu à Bonn : le chancelier Kohl est au creux de la vague, sa cote de popularité à zéro sur une échelle allant de + 5 à – 5, et le Parti social-démocrate se sent le vent en poupe.

Ses succès récents – la victoire de M. Oskar Lafontaine en Sarre, d'ordinaire un bastion de la CDU, puis la réélection triomphale de M. Johannes Rau en Rhénanie-Westphalie – lui font même espérer un retour au pouvoir dès 1987. D'autant plus qu'il est donné gagnant à la prochaine échéance électorale, le renouvellement du Parlement régional de Basse-Saxe (une région dirigée par le chrétien-démocrate Ernst Albrecht), au printemps prochain.

Le SPD est cependant toujours en quête d'un successeur à Helmut Schmidt. La preuve en est le débat, surgi en pleine pause estivale à Bonn et entretenu sans discontinuer par les médias ouest-allemands autour de la question : qui sera le prochain candidat-chancelier de l'opposition ?

Le nom de M. Johannes Rau est le plus souvent avancé, après son succès le 12 mai dernier au Landtag de Düsseldorf. Et malgré les spéculations sur une éventuelle candidature de M. Willy Brandt, âgé de soixante et onze ans, ou une seconde tentative de Hans-Jochen Vogel, qui a derrière lui l'échec de mars 1983, il ne semble guère faire de doute que M. Rau est le mieux qualifié pour porter les espoirs du SPD.

Sa cote de popularité est au plus haut (+ 1,8 %), loin devant Helmut Kohl, mais toujours en retrait derrière Helmut Schmidt (+ 2,4 %), qui reste, sans conteste, l'homme politique ouest-allemand le plus estimé.

Les hésitations de Johannes Rau

Pourtant Johannes Rau semble se faire tirer l'oreille. Cet homme est, un peu à la façon de Helmut Kohl, un provincial, d'un abord facile, qui discute volontiers avec un mineur de la Ruhr autour d'un verre de bière mais qui préfère être numéro un à Düsseldorf plutôt que chancelier à Bonn, et encore moins chef d'une opposition qui n'est pas assurée de revenir au pouvoir dès 1987.

Pour ajouter à la confusion, Helmut Schmidt a envoyé discrètement à M. Rau une lettre, dont tous les journaux ont eu connaissance, où, sans lui déconseiller de « monter à Bonn », il lui suggère de peser mûrement sa décision. Des conseils qui comptent de la part d'un ami qui a exercé les responsabilités au plus haut niveau.

Enfin, pour Johannes Rau, les questions familiales joueront un très grand rôle : marié à une jeune femme de vingt-cinq ans sa cadette, il est père de deux enfants en bas âge. Et son épouse Christina, une petite-fille du président Gustav Heinemann, ne fait pas mystère de ses réserves sur une carrière nationale pour son mari.

Certains stratèges pensent enfin qu'il serait préférable d'attendre quatre ans de plus pour faire de M. Rau un candidat chancelier en 1991, quand le SPD peut espérer gagner les élections « à coup sûr », après huit ans d'intermède conservateur. Il faudrait alors que M. Vogel mène la prochaine campagne.

Mais M. Rau ne pourra certainement pas se dérober, et il devra respecter la règle de la solidarité interne au parti. A chacun son tour de faire des sacrifices : M. Vogel a déjà payé de sa personne à plusieurs reprises, à Berlin-Ouest en 1981 dans un duel presque perdu d'avance contre M. Richard von Weizsäcker, puis à Bonn quand il s'est retrouvé en 1983 candidat chancelier d'un SPD à la dérive.

Le SPD s'était fixé un calendrier : nommer à la fin de l'année son chef pour la bataille de 1987. Celui-ci aurait été confirmé par le parti réuni en congrès à l'automne 1986. En ne tenant pas de congrès cette année, le SPD voulait aussi élaborer en toute tranquillité son nouveau programme pour 1988. Ce calendrier va être bousculé et le nom du prochain candidat-chancelier sera sans doute connu officiellement avant la fin de l'été. – *(Intérim.)*

● *M. Helmut Schmidt codirecteur de « Die Zeit ».* – L'ancien chancelier ouest-allemand Helmut Schmidt (soixante-six ans) a été nommé codirecteur du plus prestigieux hebdomadaire de RFA, *Die Zeit*, a annoncé mardi 30 juillet le journal. M. Schmidt sera responsable de la ligne éditoriale du journal. – *(AP.)*

Grande-Bretagne

CÉDANT AUX PRESSIONS DU GOUVERNEMENT

La BBC annule une émission sur l'Irlande du Nord

Londres *(AFP, UPI)*. – La BBC a cédé, mardi 30 juillet, aux pressions du gouvernement en retirant de ses programmes une émission sur l'Irlande du Nord dans laquelle l'un des principaux dirigeants du mouvement républicain, Martin McGuiness, était interviewé (*le Monde* du 31 juillet).

Après plusieurs heures de délibérations à huis clos, les membres du conseil d'administration de la BBC ont décidé de faire droit à une requête formulée lundi par le ministre de l'intérieur, M. Leon Brittan, demandant l'annulation de cette émission qui, selon lui, offrait une tribune à une organisation terroriste.

Martin McGuiness, élu au conseil municipal de Londonderry sur la liste du Sinn Fein, la branche politique légale du mouvement républicain, a été plusieurs fois dans le passé arrêté pour appartenance à l'IRA et activités terroristes. Le film, qui entrait dans la série *« Real Lives »*, se proposait de décrire le fossé séparant les extrémistes des deux bords en Irlande du Nord et donnait également la parole à Gregory Campbell, l'un des représentants les plus durs du courant protestant unioniste.

Dans un communiqué publié mardi soir, l'intersyndicale de la BBC reproche au conseil d'administration de n'avoir pas soutenu le directeur général et les principaux responsables des programmes qui avaient préconisé le maintien de l'émission. Plusieurs personnalités de l'opposition travailliste et libérale ont également protesté contre cette décision. M. Murlin Ray, ancien ministre de l'intérieur travailliste et ancien secrétaire d'Etat à l'Irlande du Nord, s'est élevé contre cette *« censure »* et s'est étonné que Mme Thatcher n'ait pas visionné l'émission avant de la condamner. Un ancien directeur de la BBC, Sir Hugh Green, a déploré que la chaîne de télévision se laisse *« intimider »* par le premier ministre. Il a estimé que le conseil d'administration aurait dû contraindre le gouvernement à recourir à ses pouvoirs de censure, jusqu'à présent inutilisés en temps de paix.

Autriche

Un procureur du tribunal de Vienne arrêté pour corruption

Vienne, *(AFP)*. – L'Autriche vient de découvrir avec stupeur le plus grand scandale de corruption de l'après-guerre au sein de la justice. Un procureur du tribunal de Vienne, M. Lutz Moser, 44 ans, haut fonctionnaire qui jouissait d'une réputation de parfaite intégrité, a été arrêté lundi 29 juillet pour avoir classé, en échange d'une forte somme d'argent, le dossier d'instruction d'un homme d'affaires véreux accusé d'avoir escroqué une firme d'exportation hongroise.

Le pot aux roses a été découvert par le magazine autrichien *Profil*, grâce à un témoin qui avait filmé discrètement en Suisse la remise d'une enveloppe de 1,5 million de francs suisses (environ 5 millions de francs français) au procureur viennois.

En mars dernier, l'homme d'affaires autrichien Bela Rabelbauer, 51 ans, avait été convoqué par le procureur Moser, chargé d'instruire la plainte déposée contre lui par une firme hongroise. Rabelbauer, surnommé en 1980 par la presse autrichienne *« l'homme à la valise »* pour avoir tenté d'acheter un mandat de député par un don de dix millions de schillings (5 millions de francs français) au Parti populiste, risquait dix ans de prison s'il avait été reconnu coupable dans cette affaire d'escroquerie.

« Que diriez-vous d'une enveloppe de 1,5 million de francs suisses ? » aurait dit Rabelbauer au procureur viennois. Le marché fut ainsi conclu.

Rabelbauer a disparu, le ministère de la justice autrichien a lancé un mandat d'arrêt contre lui.

AMÉRIQUES

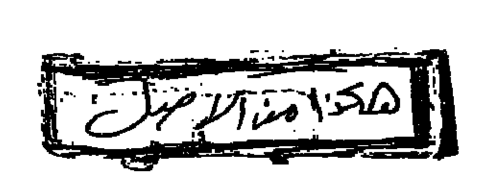
Pérou

Les banques fermées pour deux jours

Lima *(UPI)*. – *« Les mesures économiques ne sont pas annoncées, elles sont prises »*, a déclaré le président Garcia en expliquant la fermeture des banques des mutuelles et des bureaux de change décidée le mardi 30 juillet pour deux jours. Cette mesure est destinée à empêcher l'évasion de capitaux et les transactions sur le dollar.

L'annonce très rapide de cette décision, deux jours après la passation de pouvoirs, a surpris les Péruviens. Beaucoup d'employés et cadres de banques ont découvert la fermeture de leur établissement en arrivant à leur travail. D'après des observateurs, le gouvernement tente ainsi de gagner du temps avant d'annoncer d'autres mesures économiques. Il envisagerait notamment une dévaluation de 20 % du sol, la monnaie nationale.

D'autre part, le président Garcia a précisé mardi que le Pérou réduirait *« de moitié »* son contrat sur l'achat de Mirage-2000. Il a, par ailleurs, indiqué que son pays resterait membre du FMI, bien qu'il conteste à celui-ci le rôle d'intermédiaire dans la négociation de la dette extérieure, préférant un dialogue direct avec les créanciers.



politique

LES DIFFICULTÉS DU POUVOIR EN OUTRE-MER

Le RPR et le gouvernement polémiquent sur le retour au calme en Guadeloupe

Les départements et territoires d'outre-mer ont été pendant longtemps les chasses gardées électorales des gaullistes jusqu'à ce que les réflexes légitimistes de leurs populations jouent en faveur des giscardiens puis des socialistes. Profitant des nouvelles difficultés du pouvoir en Guadeloupe, M. Jacques Chirac se pose donc en champion du rétablissement de l'ordre républicain, de la sécurité, et il le fait en déployant une certaine solennité, pour tenter de reconquérir ces anciennes colonies au profit du RPR. C'est de bonne guerre.

Mais en condamnant le pouvoir d'une façon aussi abrupte qu'il l'a fait, mardi soir, au sujet des événements survenus en Guadeloupe, le président du RPR apparaît quelque peu déphasé par rapport aux réactions de ceux auxquels son discours s'adresse. Le porte-parole du gouvernement, Mme Georgina Dufoix, a bien vu la faille et elle a enfoncé le coin en soulignant que le soulagement a été unanime à Pointe-à-Pitre. En effet, le président du conseil régional, qui appartient au mouvement chiraquien, avait, tout de suite, fait chorus avec le président socialiste du conseil général pour réclamer la libération de Georges Faisans et permettre ainsi le retour au calme.

En réduisant la situation en Guadeloupe à l'influence néfaste d'une poignée d' *« agitateurs »*, M. Chirac contredit en partie l'analyse politique de ses propres amis locaux, beaucoup mieux placés que lui pour mesurer l'impact des thèses nationalistes parmi les jeunes Antillais.

En la circonstance, toutefois, le président du RPR n'a pas le monopole du déphasage. Au moment où Mme Dufoix, dans sa réponse à M. Chirac, insistait, au nom du gouvernement, sur le fait que la libération de Georges Faisans, qui a apaisé les esprits, résultait d'une décision de justice et non d'une intervention du gouvernement, M. Bertrand Delanoë, au nom du Parti socialiste, disait le contraire en se félicitant de la *« solution d'apaisement »* trouvée par le gouvernement.: A chacun ses contradictions.

A. R.

M. Chirac : « Une infime minorité d'agitateurs vient d'imposer sa loi au gouvernement de la République »

M. Jacques Chirac a fait mardi après-midi 30 juillet, à l'Hôtel de Ville de Paris, une brève déclaration pour exprimer sa *« sérieuse inquiétude à l'égard de l'unité nationale »*. Le président du RPR a affirmé : *« Après les événements de Nouvelle-Calédonie, ceux de Guadeloupe marquent le mépris dans lequel le gouvernement actuel de la France tient les principes de la démocratie, de la République et des intérêts de la France.*

» En Guadeloupe, une majorité immense est profondément attachée à notre pays. Une infime minorité d'agitateurs vient d'imposer sa loi au gouvernement de la République. Cela n'est pas acceptable. »

M. Chirac a également souhaité que *« les Français d'outre-mer, quelle que soit leur origine, sachent que l'opposition unie est unanime pour soutenir leur droit légitime à vivre dans la République et dans l'ensemble français, dans la liberté et la sécurité que l'Etat se doit de garantir à ses citoyens »*.

« Coupable complaisance »

Auparavant, le bureau politique et la commission exécutive du RPR, réunis sous la présidence de M. Chirac, avaient publié un communiqué indiquant : *« Durant quatre jours dans un département français, le gouvernement socialiste a laissé se développer une situation quasi insurrectionnelle et a refusé de maintenir l'ordre républicain et d'assurer la sécurité des personnes et des biens, qui sont pourtant sa responsabilité première.*

» Ces événements, survenant après ceux de Nouvelle-Calédonie, révèlent sa coupable complaisance à l'égard d'une infime minorité d'agitateurs, au profit desquels il accepte que soient bafouées les lois de la République, les règles de la démocratie et les intérêts de la France. Face au découragement des Français d'outre-mer, le RPR affirme solennellement que l'opposition unie, devenue majorité après les élections de 1986, restaurera l'autorité de l'Etat, offrira des perspectives neuves aux jeunes d'outre-mer et garantira la liberté dans l'ordre et la sécurité. »

Enfin, M. Michel Debré, ancien premier ministre, député RPR de la Réunion, écrit mercredi 31 juillet dans *le Figaro* : *« Les Français d'outre-mer, de quelque région qu'ils soient, veulent, en majorité, demeurer Français : ne les dégoûtons pas de leurs sentiments patriotiques en favorisant d'une manière concrète et permanente les groupuscules et les idéologues hostiles à la France et en fermant les yeux sur les manœuvres qui, de l'Australie à l'Union soviétique, soutiennent nos adversaires. Il se trouve également que, sans effort financier insupportable, la France peut résoudre les problèmes de ces départements et territoires lointains, qui, par leur main-d'œuvre, leurs richesses maritimes, les sites indispensables de Mururoa et de Kourou, nous apportent des atouts considérables pour aujourd'hui et davantage encore pour demain. »*

GEORGES FAISANS : L'INDÉPENDANCE « INÉLUCTABLE »

Quelques centaines de personnes, dont de nombreux Antillais, ont manifesté, mardi 30 juillet, en fin d'après-midi entre la République et la Nation, à Paris, contre la *« répression coloniale »* et pour la libération des prisonniers politiques guadeloupéens. *« Cent ans de prison »* : proclamait la banderole de tête, faisant référence au total des peines prononcées contre les emprisonnés.

Georges Faisans, qui a regagné son domicile de Montfermeil (Seine-Saint-Denis), après sa libération sous contrôle judiciaire, estime que l'indépendance est *« inéluctable »* en Guadeloupe, même s'il faut *« recourir à la violence. L'Etat français n'a jamais laissé aux populations qu'il a colonisées d'autre alternative que le recours à la violence »*, a-t-il déclaré.

« Le sentiment nationaliste existe dans le peuple guadeloupéen, même s'il est souvent étouffé. Si vous faites le tour de la Guadeloupe, en deux jours vous aurez vu plus de drapeaux français que vous n'aurez l'occasion d'en voir durant toute votre vie. Tout se passe comme s'il fallait persuader les Guadeloupéens qu'ils sont français. »

En revanche, Georges Faisans repousse toute idée de référendum sur l'indépendance de l'île : *« Le référendum est une insulte à la Guadeloupe, une escroquerie parce qu'il signifie qu'il se pourrait que le peuple guadeloupéen acceptât d'avoir encore un maître (...). La dignité ne se mesure pas par des bulletins de vote. »* En raison de son état de santé, le militant indépendantiste ne s'est pas présenté au commissariat de Gagny comme il est tenu de le faire chaque jour. Ce sont des policiers qui sont venus contrôler sa présence à son domicile.

Mme Dufoix : propos « misérables »

Mme Georgina Dufoix, porte-parole du gouvernement, a jugé *« misérables »* les déclarations de M. Jacques Chirac. Dans un communiqué publié mardi soir, Mme Dufoix a reproché au maire de Paris de faire *« semblant d'ignorer »* que ces événements *« font suite à des déclarations rendues par la justice, qui relèvent de la seule conscience des juges et non d'une décision gouvernementale »* et de faire *« semblant d'oublier que le président RPR de la région Guadeloupe* [NDLR : M. José Moustache], *comme l'ensemble des élus, avait lui-même demandé la libération de Georges Faisans »*.

Selon le porte-parole du gouvernement, *« M. Chirac réussit donc le tour de force de mépriser la justice et de trahir ses amis parce qu'il pense que c'est électoralement rentable »*, ce qui, *« en une seule déclaration, est une sorte de record »*.

M. Bertrand Delanoë, membre du secrétariat national du Parti socialiste, a déclaré, de son côté, que M. Chirac *« est très mal placé pour parler de démocratie et de République à tort et à travers »* et qu'il se comporte *« en ramasseur de voix pour mars 1986 »*. M. Delanoë a observé, lui aussi, que les *« amis »* de M. Chirac, eux-mêmes, *« pendant que ces événements se sont déroulés, ont prêché la prudence, la sagesse, et souhaité que l'on trouver des solutions d'apaisement, ce que le gouvernement a fait »*.

M. Pierre Brana, membre du secrétariat national du PS, chargé des droits de l'homme et des libertés, s'était félicité, mardi en fin de matinée, de la mise en liberté de M. Faisans, et avait dénoncé *« un comportement raciste, qui, par ses outrances, engendre désordre et violences »* (allusion à l'attitude d'enseignant d'origine métropolitaine, auquel M. Faisans s'était opposé en le blessant).

Mouvement préfectoral d'une ampleur exceptionnelle

(Suite de la première page.)

Il en est allé de même, en 1982, pour soixante-neuf préfets, en 1983 pour trente-six, et dans les six premiers mois de 1984, sous le gouvernement de M. Pierre Mauroy, encore pour quatorze d'entre eux.

Les deux remaniements auxquels vient de procéder M. Joxe ont aussi pour effet d'abaisser sensiblement la moyenne d'âge des « commissaires de la République ».

Parmi les quarante-deux fonctionnaires concernés, on peut souligner le départ de M. Yves Bonnet directeur de la DST pour la préfecture du Finistère et celui de M. Joël Thoraval, directeur du personnel et des affaires politiques au ministère de l'intérieur pour la préfecture des Hauts-de-Seine. Ce dernier sera remplacé que lorsque M. Joxe aura réorganisé ses services qui gardent aussi un autre directeur, celui des affaires financières, immobiliers et sociales, M. Jean-Michel Hubert remis à son administration d'origine, les télécommunications.

On note aussi que M. Claude Silberzahn conseiller auprès du premier ministre est nommé préfet de la région de Haute-Normandie, préfet de Seine-Maritime dont M. Fabius est l'élu.

Enfin si dix prégets (dont la moyenne d'âge est de cinquante-huit ans) sont placés en position hors-cadres ou en congé spécial, neuf fonctionnaires (moyenne d'âge quarante-cinq ans) dont sept anciens élèves de l'ENA deviennent préfets pour la première fois.

ANDRÉ PASSERON.

EN BREF

● *M. Dominati et la régionalisation.* — M. Jacques Dominati (UDF) ironise, à propos de la régionalisation, dans sa «lettre» hebdomadaire datée du 26 juillet, sur cette *« fabuleuse réforme qui devait amoindrir le pouvoir et favoriser la démocratie locale »*. Selon l'ancien secrétaire d'Etat, il n'y a eu ni *« libération des initiatives locales »*, puisque *« les charges financières pesant sur les communes se sont accrues »*, ni *« simplification de l'administration préfectorale »*, puisque deux administrations supplémentaires, celles de la région et du département, sont venues s'y adjoindre. Pour combattre ce *« serpent de mer »*, il faut, selon M. Dominati, permettre aux régions de *« lever un impôt régional »* et aux municipalités de *« consulter, sur leur initiative, la population par un référendum »*, sur quelque sujet que ce soit, afin d' *« installer dans la commune une démocratie directe et locale »*.

● *M. Huntzinger : une « nouvelle étape » pour le PS.* — M. Jacques Huntzinger, membre du secrétariat national du PS, chargé des relations internationales, a défini, dans un entretien publié, mardi 30 juillet, par le quotidien sénégalais *le Soleil*, «l'*objectif de la prochaine décennie et de la nouvelle génération »* dirigeant le PS : *« Nous voulons faire du PS le parti central de la vie politique française. Il doit devenir une formation qui, à l'image des autres grands partis sociaux-démocrates européens, ait une assise électorale sociologique prédominante »*, de façon à pouvoir *« peser à lui seul d'un poids décisif dans la vie politique française »*.

LE MALAISE DES SOCIALISTES DU NORD

M. Mauroy : « Il ne faut pas toucher aux symboles »

La commission exécutive de la fédération socialiste du Nord, réunie mardi soir 30 juillet à Lille, en présence de M. Pierre Mauroy et des deux ministres du département — MM. Michel Delebarre et Jean le Garrec — a jugé *« inacceptables »* les propositions de Sacilor concernant l'usine Unimétal de Trith-Saint-Léger (propositions *« qui, brutalement et sans concertation, font fi des mesures annoncées hier par les plus hautes autorités de la République »*) et demandé au président de la République *« la mise en œuvre dès l'automne de mesures significatives et concrètes dans le domaine de l'emploi industriel et du développement régional »*.

De notre envoyé spécial

Lille. — *« Il y a des usines-symboles. Et il ne faut pas toucher aux symboles. »*. Ce commentaire de Pierre Mauroy, mardi soir à Lille, au terme de la réunion de la commission exécutive fédérale du PS, convoquée en session extraordinaire pour débattre de l'affaire de Trith-Saint-Léger, est peut-être la partie la plus significative du « message » que les socialistes du Nord ont voulu adresser Au gouvernement de Laurent Fabius.

Un symbole, l'usine de Trith l'est pour Pierre Mauroy d'abord : *« Les travailleurs de mon village*, a-t-il rappelé, *étaient des sidérurgistes de Trith. »* Elle l'est aussi pour tout le Valenciennois. *« On allait chercher les travailleurs à vingt kilomètres à la ronde*, a dit l'ancien ministre ; *c'est elle qui permettait au Valenciennois de vivre. »* Le député socialiste Umberto Battist a eu beau s'étonner que la presse se mobilise pour cette *« bataille ringarde sur l'acier »*, où 770 emplois sont en jeu, alors que la suppression de 1 200 emplois dans la construction électrique, chez Jeumont-Schneider dans la vallée de la Sambre, n'intéresse personne, selon lui, il a dû reconnaître que telle est la force du mythe.

« Ça suffit ! »

Aussi les socialistes comprennent-ils la réaction de *« désespoir »* des élus de Trith qui ont quitté le PS. Pierre Mauroy s'est dit sensible à leur *« désarroi »*. De là à parler de crise chez les socialistes du Nord, il y a un pas que ceux-ci se refusent à franchir.

De fait, c'est à l'unanimité que la commission a exprimé son *« soutien »* aux travailleurs du Valenciennois, constaté que, grâce à la *« volonté positive »* du premier ministre, *« la fermeture du train à poutrelles de Trith-Saint-Léger n'est plus d'actualité »*, mandaté ses élus *« afin qu'ils poursuivent le dialogue avec l'Etat »* et demandé au président de la République et au gouvernement *« la mise en œuvre dès l'automne de mesures significatives et concrètes »*.

Le seul opposant déclaré (mais il ne vote pas, n'étant pas membre de la commission, bien qu'il participe à ses sessions au titre de parlementaire) a été M. Arthur Notebart, président de la communauté urbaine, qui a déclaré, à l'issue de la réuniond: *« Je n'accepte pas que le Nord soit sacrifié comme il l'est depuis des mois et des mois. Je l'ai dit à François Mitterrand ; ça suffit, il est temps d'arrêter »*. Arthur Notebart a ajouté, à propos des deux ministres du Nord, Michel Delebarre, ministre du travail et de la fonction professionnelle, et Jean le Garrec, secrétaire d'Etat chargé de la fonction publique: *« S'ils étaient corrects, ils partiraient »*.

Réaction *« marginale »*, dit-on à la fédération, où l'on souligne que «dArthur» a toujours été un *«dfranc-tireur»*. *«Chacun réagit selon son tempérament»*, a déclaré Pierre Mauroy, *mais tout le monde est d'accord pour refuser la «dliquidation»*.

La fédération socialiste reste donc unie, selon l'ancien premier ministre, et fidèle à *« une sorte de consensus régional »* sur le plan de modernisation de mars 1984. Or, ce plan demeure *« le cadre »* de la politique gouvernementale, même si certaines *« dadaptations »* interviennent. La fermeture de l'usine de Trith-Saint-Léger est l'une de ces adaptations, mais elle ne doit pas faire oublier le reste, en particulier la création d'une aciérie électrique sur le même site. Surtout, les socialistes ont obtenu que sept cent soixante-dix emplois industriels nouveaux soient créés dans le Valenciennois avant la disparition du train à poutrelles. *« Nous attendons à la rentrée des annonces précises »*, a répété avec insistance l'ancien premier ministre.

De son côté, Guy Allouche, premier secrétaire de la fédération rappelle qu'une *« cellule permanente de suivi »* va être mise en place entre le ministère de l'industrie, la région et le département pour observer l'avancement des travaux. Et il se dit persuadé que *« Trith ne fermera pas »*.

Les responsables socialistes affirment que la démission des quatre élus de Trith *« n'a pas fait tâche d'huile »* mais ils conviennent que cette affaire va être *« de plus en plus difficile à gérer politiquement »*, manière de dire que les résultats des élections peuvent s'en ressentir. Ils savent que dans le Valenciennois personne ne croit aux nouvelles promesses et que la crédibilité des socialistes dans le Nord, et Pierre Mauroy en particulier, se joue sur ce dossier. Ils ont choisi une position qui leur permet de rester solidaires des travailleurs de Trith sans désavouer Laurent Fabius. *« La tâche n'est pas facile pour le gouvernement*, a conclu Pierre Mauroy d; *elle n'est pas facile pour nous »*. C'est, en effet, le moins qu'on puisse dire.

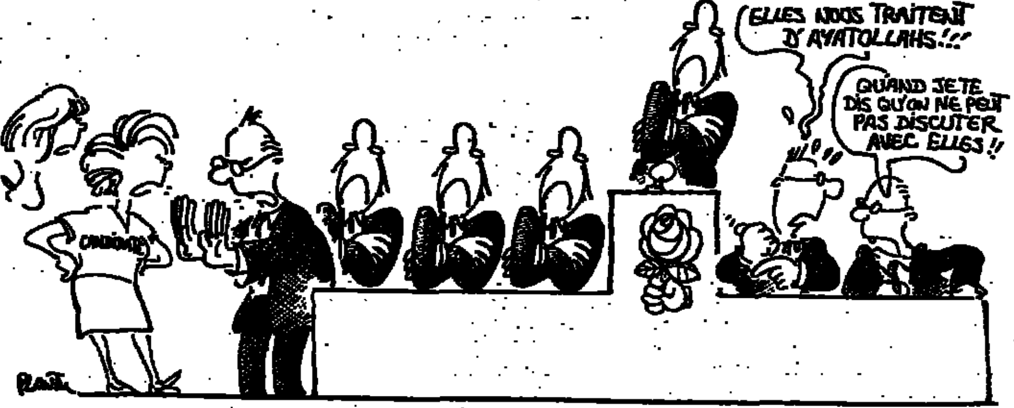
THOMAS FERENCZI.

● *Accord syndical sur le paiement des heures de grève.* — Les représentants syndicaux CFDT et CGT de l'usine d'Unimétal sont parvenus, mardi après-midi 30 juillet, à un accord avec la direction locale de l'établissement sur le paiement des heures de grève. A l'issue de la réunion, qui a duré plusieurs heures, dans les locaux de l'inspection du travail de Valenciennes, les syndicats ont décidé de mettre fin, jusqu'à la rentrée, aux actions qu'ils menaient quotidiennement. L'usine devait de toute façon fermer ses portes, mercredi soir, pour trois semaines de congé d'été. Dans la matinée, un meeting avait réuni environ deux cents ouvriers à l'intérieur de l'entreprise, où les délégués syndicaux avaient appelé les salariés à se préparer à des actions dures à la rentrée, si l'usine était toujours menacée.

LA FRONDE DES MILITANTES DU PS

« Nous refusons d'être des femmes-alibis »

Les femmes socialistes ont aujourd'hui leur force tranquille, leur « dernier salon où l'on cause », sis au 9 de la rue Pernety, à Paris : la permanence du collectif Agora où s'organise la fronde contre le *« nombre dérisoire de femmes éligibles (moins de 10 %) prévues sur les listes du PS pour 1986 »*. Une fronde qui fait bonne recette puisque l'Appel des 40 lancé à chaud il y a deux semaines par des militantes du quatorzième arrondissement de Paris (*le Monde* du 20 juillet) est devenu l'Appel des 650. Six cent cinquante électrices qui ont voté pour François Mitterrand en 1981, mais qui refusent ouvertement d'*« être reléguées au rôle de femmes-alibis »*.



Qui sont ces rebelles ? En majorité des femmes déjà mobilisées, sympathisantes ou militantes indignées, parisiennes et provinciales, jeunes et vieilles. Des femmes qui comme Françoise Gaspard dénoncent *« l'attitude stupide et contradictoire de la direction du Parti socialiste à propos des femmes »* (1).

Certaines de ces battantes n'ambitionnent-elles pas de devenir des stars politiques, ou à défaut de progresser dans leur carrière ? *« Pas du tout »*, rétorque Jocelyne Berdu, professeur de lettres, membre du parti depuis 1983 et syndicaliste CFDT. *« Nous ne sommes ni un lobby ni un groupe de pression ; notre action est ponctuelle : populariser le plus possible nos revendications et réaliser des avant-projets de listes pour les régionales. »*

Certaines ne cherchent-elles pas aussi à régler des comptes politiques ? Annette Chépy-Léger, membre du parti depuis 1972 et du comité directeur du PS qui fut élue député de la Marne en 1981, puis invalidée et battue en 1982 à une élection partielle, se défend de tout esprit revanchard : *« Même si cela reste insuffisant, ce septennat a cependant permis la reconnaissance des femmes au plus haut niveau de l'Etat, et leur plus grand engagement dans les associations. »*

Parfois leur combativité laisserait même à penser que ces femmes sont plutôt des femmes-danger (pour leurs adversaires), que des femmes en danger : *« Nous ne nous contentons pas des dépouilles ; nous commençons aujourd'hui à avoir des responsabilités importantes ; nous pouvons prendre la place d'un homme, c'est pourquoi nous représentons un danger pour le partage du pouvoir. En outre, notre manière spécifique d'exercer le pouvoir, qui est empreinte de sensibilité, perturbe les hommes ; ils veulent nous éliminer doublement »*, lancent en chœur Micheline Boichut, soixante-six ans, médecin, membre du parti depuis 1976, et présidente de deux associations de quartier, et Francine Attia, qui, elle, milite depuis plus de dix ans et a adhéré au parti en 1980.

Peut-être est-ce parce que ces femmes se perçoivent précisément comme un tel « danger », qu'elles se comportent le plus souvent comme des hommes. D'abord dans leur travail, qu'elles favorisent par rapport à leur vie familiale : *« On travaille 24 heures sur 24 ; c'est comme si on était en campagne électorale, on s'amuse beaucoup »*, déclare Véra Albaret, assistante parlementaire au Sénat. Ensuite dans leurs méthodes : *« Nous ne voulons pas parler de nos démarches en cours, cette publicité les ferait échouer »*, dit Mme Chépy-Léger. Enfin dans leur détermination : *« On n'est jamais sûr de gagner, mais on est là pour gagner ; rien n'est jamais acquis pour les femmes. Notre action fera date dans l'histoire du parti ; la France est un pays vieux où les femmes n'ont le droit de vote que depuis 1945 ; mais le phénomène Geraldine Ferraro (1) devrait être possible en France. »*

Bref, voici des femmes très «politiques» qui ne veulent pas qu'on brosse leur portrait ou qu'on personnalise leur collectif, parce qu'elles veulent être «reconnues» de leurs pairs masculins. Des militantes qui ne veulent surtout pas qu'on pense d'elles, ce qu'elles pensent de Nancy Reagan : *« Elle embrasse bien son mari ! »*

LESLIE ASCH

(1) Candidate à la vice-présidence, auprès de Walter Mondale, candidat du Parti démocrate, dans la dernière compétition présidentielle aux Etats-Unis.

société

POLICE

L'ARRESTATION DE TROIS POLICIERS A PARIS

Polémique entre les syndicats

Après la suspension, lundi 29 juillet, de trois policiers impliqués dans une tentative de hold-up (*le Monde* du 31 juillet, M. Bernard Deleplace, secrétaire général de la FASP (Fédération autonome des syndicats de police, majoritaire chez les policiers en tenue) met en cause la « responsabilité » de la préfecture de police et du préfet, M. Guy Fougier. « *On assiste,* dit M. Deleplace, *à quelques répétitions d'affaires sordides (...) et l'on doit bien se poser la question des responsabilités. J'ai eu l'occasion de signaler des faits inquiétants, j'ai rarement vu des décisions qui en tirent les conséquences. Depuis longtemps, je revendique une réforme de la préfecture de police, une plus grande intégration à la police nationale. or M. Fougier préfère placer une chape de plomb sur la maison plutôt que d'examiner valablement des réformes qui s'imposent. Au lieu de mener des opérations coup de poing comme celle de l'Ilot Chalon ou de mettre en place, en matière d'enlèvement de véhicules, des opérations de rentabilité pour des sociétés privées en accord avec la Mairie de Paris, le préfet de police ferait mieux de s'occuper de ce qui se passe dans sa maison.* »

L'USC (Union des syndicats catégoriels), de son côté, juge « *inadmissible la récupération scandaleuse* » à laquelle se livre la FASP. De même, le syndicat CFTC corps en civil de la police nationale « *regrette que les policiers de la préfecture de police se soient compromis dans des actes délictueux d'une telle gravité* », mais estime qu'« *il n'est nullement utile d'exploiter de tels faits, que ce soit à des fins politiques pour imposer des réformes ou simplement revanchardes* ».

Les brebis galeuses

par CASAMAYOR

Des policiers gangsters ? Image facile, avec ses conséquences plus faciles encore d'indignation, de réprobation, de « ségrégation » : nous, nous ne mangeons pas de ce pain-là, et de désigner les brebis galeuses. Il est sain de débarbouiller un peu ce fait divers, car, outre les sanctions qu'il entraîne et qui ne manqueront pas de frapper les malfaiteurs, il comporte une leçon, mais dont on ne peut profiter que si l'on accepte d'y voir clair. Les bases de cette leçon sont des évidences.

1. Il y a des fripouilles dans tous les services publics et privés. Il est rarissime qu'elles pratiquent l'attaque à *main armée*, *mais elles* produisent des nuisances parfois beaucoup plus importantes. Le « corps » des policiers n'est pas plus corrompu qu'un autre ;

2. La *déontologie* n'a rien à voir ici, le vol à main armée n'ayant jamais été considéré par personne comme une bonne action.

Mais il faut aborder un domaine plus délicat, d'une importance capitale pour la sécurité publique et pour le bon fonctionnement des administrations. La leçon que nous donnent ces policiers criminels est triple. Pourquoi ? Parce qu'ils appartiennent à trois services différents. C'est à l'intérieur de chaque service qu'il faut injecter le « médicament ». Quel médicament ? Celui de l'analyse, ni répressive ni accusatoire, mais lucide et pénétrante. Que pensaient, des malfaiteurs, ceux qui ont été leurs chefs depuis des *années* ?

Certes, sachons bien qu'il est très difficile pour le chef d'un service important, et surtout d'un service de police où l'activité de chacun possède une assez large marge d'autonomie, de bien connaître ses subordonnés. Mais, précisément parce que c'est très difficile, il faut y apporter un soin tout particulier. Il n'y a guère besoin de rappeler aux policiers leurs devoirs, ils les connaissent, mais il faut toujours les accompagner dans leur accomplissement.

Les bons chefs de police ne se laissent pas prendre aux séductions illusoires de la sévérité, ils connaissent trop bien les moyens de camouflage dont un agent dispose toujours s'il le veut. En revanche, ils savent toute l'importance de la présence et de l'exemple. Cette vérité doit être rappelée aux chefs et aux chefs des chefs.

● *Dixième agression contre Protecval.* — Pour la dixième fois depuis le début de l'année, la société de transport de fonds Protecval a été la victime de malfaiteurs. Pendant la nuit du lundi 29 au mardi 30 juillet, l'un de ses fourgons a été attaqué à proximité de Lourmarin (Vaucluse) par plusieurs malfaiteurs : environ 20 millions de francs ont été dérobés. *La veille, à Toulon,* d'autres malfaiteurs, armés d'un faux bazooka et munis de mines magnétiques factices, avaient tenté, sans succès, de s'emparer d'un fourgon de la même société.

● RECTIFICATIF. — Contrairement à ce que nous affirmions dans *le Monde* du 25 juillet, Vianey Alain Vallvé, l'un des malfaiteurs impliqués dans l'attaque manquée du centre de sécurité de Sécuricor à Courbevoie n'a pas été remis en liberté *par erreur : accusé par* un malfaiteur d'avoir participé à un hold-up, il avait été placé sous mandat de dépôt le 22 décembre 1984. Mais il devait bénéficier des rétrac*tations de son accusateur, et, faute* d'avoir réuni des charges suffisantes contre lui, le juge d'instruction, malgré les réquisitions contraires du parquet, avait ordonné sa mise en *liberté le 3 juin* dernier.

FAITS DIVERS

A Marseille

VOL DE QUINZE MILLE FICHES A L'AGENCE FRANCE-PRESSE

(De notre correspondant.)

Marseille. — Environ quinze mille fiches concernant les affaires de banditisme et les personnalités politiques de la région ont été dérobées dans les locaux de l'Agence France-Presse à Marseille, situés sur la Canebière. C'est en voulant consulter leurs archives relatives à Paul Mondoloni que les journalistes *se sont rendu compte de ce vol,* probablement commis pendant la nuit du dimanche 28 au lundi 29 juillet, entre une heure et quatre heures du matin.

Les voleurs se sont introduits sans effraction dans les locaux situés au premier étage. Il semble donc qu'ils étaient en possession de clefs, d'autant plus que le meuble fermé qui contenait les dossiers n'a pas été forcé. Aucun des dossiers économiques, pourtant rangés dans le même meuble-classeur, n'a disparu.

M. Michel *Herman, directeur* du bureau de l'AFP de Marseille, a déposé plainte et une information a été ouverte par le parquet.

Il ne fait pas de doute que les voleurs connaissaient parfaitement ls lieux. Ils n'ont ouvert que le placard convoité et ont délaissé le matériel technique pourtant fort coûteux que possède l'agence.

Ces fiches et dossiers servent à établir les « synthèses » lorsque éclate une affaire de grand banditisme ou lorsque se prépare une échéance électorale ou un conflit politique. Ils contenaient notamment des informations confidentielles non publiées ainsi que des adresses personnelles et des numéros de téléphone ; ils comportaient aussi des chronologies remontant quelquefois jusqu'à la dernière guerre : la disparition de ces dossiers cause donc une perte extrêmement préjudiciable aux journalistes de l'agence marseillaise.

J. C.

LA MORT D'UN TRUAND MARSEILLAIS

Qui a tué « Monsieur Paul » ?

Marseille. — A Marseille, l'histoire du « milieu » ne fait pas que se *répéter* : elle bégaie. Paul Mondoloni, soixante-huit ans, est mort criblé de balles dans la touffeur d'un soir de juillet, à 50 mètres de l'endroit où, le 6 octobre 1983, Gilbert Hoareau, trente-neuf ans, dit le « Libanais », qui sortait de chez « Monsieur Paul » où il était venu « parler affaires », était éliminé de la même façon.

Depuis quelques mois le pavé marseillais retentit à nouveau des fusillades de règlements de compte. Mais cette fois-ci il s'agit d'une « *notabilité* » et, *comme chaque fois en pareille* circonstance, les titres ont fleuri : « Marseille a perdu son Parrain ».

On l'avait *déjà* écrit à chaque élimination d'un des membres du clan Guérini. Ce fut encore vrai au lendemain de la mort de Gaëtan Zampa, le 19 août 1984. A croire qu'une armée de « parrains » veille sur la face cachée de la ville. Il reste que, à ce niveau, un règlement de comptes annonce, à l'évidence, un changement de règne. Qui sera le prochain « Parrain » de Marseille ? Le corps du vieux truand n'était pas encore refroidi que certains murmuraient : « *Francis-le-Belge* » : Francis Vanverbergue était en effet l'ennemi déclaré de Zampa. Or Zampa n'était pas en mauvais termes avec Mondoloni, via Hoareau. *En fait, les « observateurs »* n'y croient *pas* : « Monsieur Paul » était un « trop gros morceau » pour le Belge. « *Personne n'était vraiment en mauvais termes avec « Monsieur Paul »,* expliquent les criminologues de comptoirs dont Marseille abonde. « *Monsieur Paul* », ajoutent-ils, *était un juge de paix qui n'était mêlé à aucune des affaires ayant secoué le « milieu » ces dernières années. On venait simplement le consulter.*

De notre correspondant

D'ailleurs, on lui a certainement fait porter plus de chapeaux que sa tête ne pouvait en accueillir ».

Il est vrai que la réputation de Paul Mondoloni était sans rapport avec son « pedigree ». Certes, il avait été condamné à dix ans de travaux forcés en 1941 pour avoir trafiqué des tickets de ravitaillement. Mais c'était, en quelque sorte, pendant ses « classes » en banditisme. Il faisait malicieusement remarquer : « *C'est un tribunal de Vichy qui m'a condamné.* » Par la suite, il montra des dispositions pour l'esquive, dignes d'un grand matador. L'affaire des bijoux de la Bégum, dérobés sur leur propriétaire par un commando en traction avant ? Son *nom avait été donné par deux* des bandits, mais on n'a jamais pu prouver avec certitude sa participation à l'attaque de la voiture de l'Aga Kahn et de son *épouse. Les juges qui n'ont* certainement pas voulu prendre le risque de laisser courir un coupable lui ont donné deux ans de prison. Pour 213 millions de *francs de l'époque, c'est peu* cher payé !

Une seule condamnation

La seule vraie condamnation qu'on lui connaisse est une condamnation par défaut, en *1957, à cinq ans de prison alors* que Paul Mondoloni « militait » dans la bande de Tony d'Agostini pour un important trafic de drogue. Depuis, on n'a jamais *revu son nom apparaître dans* les affaires de grand banditisme. Certes, des accusations ont été formulées, mais elles émanaient surtout des Etats-Unis quand les policiers du Narcotic Bureau désignèrent Paul Mondoloni comme le principal adjoint de Marcel Francisi, PDG du Cercle Haussmann, assassiné à Paris en 1981 et généralement considéré comme l'un des patrons de la French Connection. En janvier *1967, Mondoloni, était arrêté* à Orly pour trafic d'héroïne.

Lors de l'assassinat du juge Michel, des policiers étaient venus l'interroger mais il s'agissait pratiquement d'une visite de routine qui n'eut pas de suite.

Qu'a donc fait ce grand discret entre 1970 et 1985 pour *continuer, envers et contre tout,* de mériter le titre de juge suprême du milieu ? Il serait téméraire de prétendre connaître exactement quelles activités cachait cette vie de « père tranquille » que l'on pouvait voir tous les après-midi dans la salle de la brasserie Les Danaïdes, au sommet de la Canebière, — elle *lui appartenait,* — *toujours tiré à* quatre épingles et d'une exquise courtoisie. On lui prêtait une fortune considérable ; on le savait aussi, à une époque, membre du SAC.

Il se sentait menacé puisque, pour aller de la brasserie à son domicile, à quelques centaines de mètres de là, il était accompagné au moins d'un « porte-flingue » : celui-ci a échangé de nombreuses balles avec les tueurs embusqués dans une R 9 de couleur claire qui attendaient « Monsieur Paul » au moment où il venait d'acheter son journal.

Le « père tranquille » a eu une fin de caïd en pleine activité. *Mais, à Marseille,* on se refuse à croire que le coup vient de la grande famille où les « filleuls » tuent si volontiers leurs « parrains ». « Pas un truand qui se respecte n'aurait osé s'attaquer à lui. Il était trop respecté ici », affirme-t-on sérieusement. Le coup venait donc d'ailleurs. D'ailleurs où l'on ne respecte pas les vieilles gloires.

JEAN CONTRUCCI.

SCIENCES

Certaines expériences scientifiques de Challenger semblent compromises

Les ennuis continuent pour la navette spatiale américaine Challenger. Après un départ mouvementé, *lundi 29 juillet, c'est maintenant* un appareillage-clef qui ne fonctionne pas correctement à bord. La situation n'est pas jugée désespérée, mais, si elle l'était, une grande part de la mission scientifique serait compromise. Ce serait un sévère échec pour l'Europe spatiale, puisque cet IPS (Instruments pointing system) a été construit par la société ouest-allemande Dornier pour le compte de l'Agence spatiale européenne (ESA).

L'IPS doit permettre à des télescopes de rester alignés sur l'astre *qu'ils observent,* avec *une précision* de l'ordre de la seconde d'arc, très supérieure à ce que permet le système de contrôle des mouvements de la navette. Les astronautes ont tenté à cinq reprises de l'utiliser pour observer des taches de la surface *solaire. Ils n'ont pu obtenir* la précision de pointage désirée.

Selon M. Michel Bignier, directeur des systèmes de transport spatial à l'ESA, il semble que la défaillance doive être imputée au programme informatique qui contrôle l'IPS — programme réalisé aux Etats-Unis — et non à l'instrument lui-même. Ce qui laisse espérer une correction avant la fin de la mission. Quatre expériences de physique solaire sont montées sur l'IPS et dépendent de son fonctionnement. D'autre part, une future mission spatiale, qui doit permettre en mars prochain l'observation de la comète de Halley, doit aussi impérativement utiliser l'IPS.

Lors du lancement de Challenger, un second moteur a donné des signes de surchauffe après l'arrêt, pour cette même raison, du premier. Mais, dans les deux cas, il semble que ce soit un capteur qui ait envoyé des informations erronées et que la température ait, en réalité, été normale. Ce qui rassure la NASA, qui pense pouvoir maintenir le programme des prochaines missions. La seule conséquence directe de ces incidents est que Challenger décrit actuellement une orbite circulaire à 311 kilomètres d'altitude, et non 393 comme initialement prévu. Ce changement d'altitude affectera légèrement les résultats de deux des expériences embarquées.

MÉDECINE

DÉCOUVERTE AUX ETATS-UNIS

Une protéine faciliterait la tolérance immunitaire pendant la grossesse

Deux chercheurs américains, Andrew W. Muchmore et Jean M. Decker (National Cancer Institute, Bethesda), ont réussi à isoler et à purifier, dans l'urine de femmes enceintes, une protéine, l'uromodu*line, qui serait en partie responsable* des phénomènes de tolérance immunitaire qui surviennent pendant la grossesse (1).

Depuis de nombreuses années, les scientifiques s'interrogent sur cette extraordinaire « anomalie » de la physiologie : comment la mère tolère-t-elle le fœtus — qui, après *tout, est pour* elle un organe étranger, un greffon en quelque sorte — sans sécréter contre lui des anticorps, sans le rejeter immunologiquement parlant ?

On sait que, dans la mise en place d'un tel phénomène, le placenta joue un rôle important en favorisant la synthèse de protéines de défense locale. En schématisant, tout se passe comme si le fœtus, par l'intermédiaire du placenta, signalait à la mère qu'elle devait réagir dans le sens d'une tolérance de ce greffon *d'un genre un peu particulier.* En réponse, la mère synthétiserait un certain nombre de substances capables d'inhiber — localement — le système immunitaire.

L'uromoduline serait une de ces substances. Plus précisément, il s'agit d'une glycoprotéine douée, *in vitro,* d'une remarquable activité immunomodulatrice. En effet, elle est capable d'inhiber la prolifération des lymphocytes T — des cellules sanguines qui jouent un rôle fondamental dans les processus de défense *immunitaire — lorsque ceux-ci sont* mis en présence d'un corps étranger (antigène). L'uromoduline semble également capable de contrecarrer la cytotoxicité des macrophages (autres cellules participant à la défense immunitaire). En revanche, elle n'affecterait pas la fonction des lymphocytes B.

Selon le docteur Gérard Chaouat (unité 255 de l'INSERM), qui a lui-même testé l'uromoduline, cette protéine pourrait bien être, si son efficacité se confirmait *in vivo,* une des substances responsables de l'immunosuppression locale se produisant pendant la grossesse. Cela dit, ajoute-t-il, une vingtaine d'autres protéines susceptibles de jouer un rôle semblable ont déjà été isolées. Cette réserve n'est pas partagée par A. Muchmore et J. Decker, qui qualifient leur uromoduline de « *glycoprotéine immunosuppressive unique* ».

FRANCK NOUCHI.

(1) Cette étude paraît dans le dernier numéro de l'hebdomadaire américain *Science* (daté du 2 août).

● *Rock Hudson aux Etats-Unis.* — L'acteur américain Rock Hudson, âgé de cinquante-neuf ans, a quitté Paris pour Los Angeles lundi 29 juillet. Soigné pour un SIDA, Rock Hudson avait été admis le 21 juillet à l'Hôpital américain de Neuilly. Il avait déjà été hospitalisé pour la même affection en septembre dernier à l'hôpital militaire de Percy. Son état n'a, semble-t-il, pas permis l'utilisation du HPA-23, médicament expérimenté en France dans le traitement du SIDA. L'acteur américain a été rapatrié par avion spécialement affrété — un Boeing-747 d'Air France — en présence de deux médecins réanimateurs et d'une infirmière. Le coût du transport (2,5 millions de francs) a été pris en charge par les proches du malade.

● *Insémination* post mortem *britannique.* — Une Britannique âgée de vingt-trois ans, a demandé à être artificiellement inséminée avec du sperme congelé de son mari décédé le mois dernier d'un cancer. L'hôpital St. Mary de Liverpool examine cette requête et donnera sa réponse en septembre prochain. La commission gouvernementale Warncok, dans un rapport publié l'an dernier, conseillait aux hôpitaux britanniques de « *décourager* » les demandes d'insémination *post mortem.* A ce jour, le seul précédent connu est celui d'une Française, Mme Corinne Parpalaix, qui avait été autorisée par le tribunal de Créteil à être inséminée avec le sperme de son mari décédé. L'insémination, pratiquée en 1984, a été un échec.

RELIGION

DANS UN DOCUMENT PRÉPARATOIRE AU SYNODE EXTRAORDINAIRE

Les évêques anglais critiquent le « centralisme romain »

Dans un document d'une grande franchise, l'épiscopat catholique d'Angleterre et du Pays de Galles critique la façon — jugée trop centralisée — dont le Saint-Siège gouverne les affaires de l'Église universelle. Il répond ainsi à l'invitation, adressée par le Vatican à tous les épiscopats du monde, de soumettre leur analyse de la situation de l'Église vingt ans après le concile Vatican-II, en vue du synode extraordinaire convoqué à Rome en novembre par Jean-Paul II pour dresser un bilan. Les évêques anglais expriment, d'emblée, leur désaccord avec le point de vue développé par plusieurs membres de la curie, et no*tamment par* le cardinal Joseph Ratzinger, préfet de la congrégation pour la doctrine de la foi, quant à la crise qui résulterait d'une fausse application du concile.

Au contraire, les évêques anglais et gallois estiment que, si le processus de renouveau est encore inachevé, cela s'explique par le fait que l'« *autorité est encore beaucoup trop centralisée à Rome* », et ils déclarent que l'Église en Angleterre et au Pays de Galles a surtout besoin d'entendre « *une parole d'encouragement pour tous ceux qui ont travaillé si dur pour renouveler la vie de l'Église depuis le concile* ». Les évêques affirment que les chances de réaliser l'unité chrétienne sont compromises si « *la question de l'œcuménisme ne se répand dans l'Église tout entière* ». Or, constatent-ils, pour attirer ceux qui sont dehors, l'Église « *doit faire preuve d'une plus grande ouverture au monde* » : ouverture qui est justement l'une des principales critiques formulées par le cardinal Ratzinger dans son livre *Entretien sur la foi* (*le Monde* du 19 juin).

Ce document, qui résulte d'une large consultation des catholiques anglais, était rédigé au début du mois par les évêques et il sera défendu au synode par le cardinal Basil Hume, archevêque de Westminster, président de la conférence épiscopale d'Angleterre et du Pays de Galles et président du Conseil des conférences épiscopales européennes. Qualifié par Mgr Vincent Nichols, secrétaire de la conférence épiscopale, de « *vote de confiance par les évêques sur la manière dont l'Église dans leur pays a répondu au défi de Vatican II* », le document contient des critiques spécifiques des autorités vaticanes :

- Le délai laissé pour préparer le synode extraordinaire était trop court ;
- Trop de décisions sur le plan local — comme l'introduction de la communion sous les deux espèces — doivent être référées à Rome, alors qu'elles pourraient êtres prises à l'échelon national ;
- Les congrégations romaines font de moins en moins appel, dans leurs méthodes de gouvernement, aux évêques locaux ;
- Les épiscopats nationaux ne sont pas consultés suffisamment par Rome pour ce qui est de la nomination des nouveaux évêques ;
- La question de la réduction des prêtres à l'état laïc est excessivement centralisée ;
- Les règles et les normes édictées par Rome sont appliquées trop rigidement, etc.

En somme, « *la consultation entre le Vatican et les conférences épiscopales laisse à désirer* ». Et les évêques résument ainsi leur souhaits pour l'avenir : « *Une meilleure compréhension de la nature de l'Église requiert qu'à chaque niveau on permette l'exercice de la coresponsabilité entre laïcs et clergé et de la collégialité entre évêques.* »

Le document se termine par un appel au synode pour que celui-ci « *joue un rôle central pour permettre une expression plus effective de la collégialité, en laissant aux conférences épiscopales nationales une plus grande liberté de décision* ». « *Actuellement,* concluent les évêques anglais, *lorsque les conférences d'évêques protègent une diversité légitime, elles se trouvent en butte aux critiques et à la mécompréhension.* »

ALAIN WOODROW.

ENVIRONNEMENT

POUR DES LIEUX DE BAIGNADE MOINS POLLUÉS

Opération « Pavillon bleu » en Vendée

De notre envoyé spécial

La Faute-sur-Mer. — Les vacanciers connaissent le langage des fanions que l'on hisse sur les plages françaises. Vert : bon pour le bain ; orange : attention ; rouge : trempette interdite. Ils verront désormais flotter sur certaines plages un grand pavillon bleu frappé d'un cercle blanc : baignade super-propre. Mme Huguette Bouchardeau, ministre de l'environnement, robe blanche et cheveux au vent, a hissé le premier d'entre eux, mardi 30 juillet, sur le sable de La Faute-sur-Mer en Vendée. Fanfare, préfet, élus locaux, discours, les baigneurs éberlués ont appris que ce drapeau récompensait les efforts de la municipalité pour leur assurer des vacances parfaitement hygiéniques.

La Faute-sur-Mer et L'Aiguillon, deux communes voisines, trois mille habitants en hiver, trente mille à la belle saison, possèdent une fenêtre sur le large. Huit kilomètres de plages. Elles ont aussi d'immenses parcs à moules que soignent une centaine de mytiliculteurs. Deux excellentes raisons pour éviter de rejeter en mer leurs eaux polluées. Depuis dix ans, les deux maires associés — l'un de gauche, l'autre de droite — ont mis en route un vaste programme antipollution. Lagune d'épuration de 16 hectares, des kilomètres d'égouts collecteurs, les travaux ont déjà coûté plus de 10 millions de francs. Résultat, les eaux sales des résidents et des estivants sont, aujourd'hui, traitées à plus de 50 %. Ce taux, apparemment modeste, constitue presque un exploit lorsqu'on sait qu'en moyenne les communes françaises n'épurent pas plus de 35 % de leurs eaux d'égouts. Et cela, après quinze ans d'efforts et des dizaines de milliards de dépenses. La lutte contre la pollution est une longue, obscure et coûteuse patience.

Croisade européenne

La saison dernière, lorsque les inspecteurs de salubrité de la Vendée sont passés à La Faute-sur-Mer pour faire, comme chaque année, l'analyse des eaux, ils ont constaté que, sur les cinq plages de la station, la mer était bactériologiquement de bonne qualité. Mais comment le faire savoir aux estivants ?

Depuis deux ans, rompant avec une discrétion qui cachait une situation médiocre, le ministère de l'environnement publie, enfin, une carte de France des plages indiquant pour chacune la qualité des eaux de baignade. Ce n'était pas assez. Mme Bouchardeau, reprenant une idée lancée il y a dix ans par Michel Poniatowski, alors ministre de la santé, a décidé de signaler les municipalités littorales les plus méritantes en leur permettant d'arborer un pavillon bleu. Voilà qui devrait attirer les touristes.

Dès cet été, une douzaine de maires vont recevoir ce label de qualité. C'est encore peu pour cinq cent soixante-deux communes françaises de bord de mer, mais, l'émulation aidant, on espère voir flotter le fameux drapeau sur des dizaines de plages dans les prochaines années.

Une quinzaine de voiliers dont les propriétaires se sont engagés par écrit à ne plus balancer leurs déchets par-dessus bord pourront, eux aussi, hisser en tête de mât un pavillon azur. Il devrait y en avoir des milliers à l'avenir. D'autant plus que Mme Bouchardeau veut convaincre les pays européens de se joindre à cette croisade des plages plus propres. Les Danois ont dit oui, les Néerlandais et les Belges sont fort intéressés.

Après les injonctions, les incitations financières, les normes, les règlements, voici venu le temps des récompenses. Mais quand décernera-t-on un pavillon noir aux dizaines de communes littorales dont les égouts se déversent encore sur les plages au mépris de toute hygiène ? Ce serait une plaisante manière, mais assurément efficace, d'associer le bâton à la carotte.

MARC AMBROISE-RENDU.

● *Cent millions de francs pour sauver l'Allier.* — Assainir Clermont-Ferrand, tel est l'objectif du contrat, dit « d'agglomération », qui a été signé entre le ministère de l'environnement, la mairie de la ville, plusieurs syndicats intercommunaux des environs et l'agence de bassin Loire-Bretagne. En cinq ans de travaux (1985-1989) qui coûteront environ 100 millions de francs, Clermont-Ferrand devra rénover et étendre son réseau d'égouts, nettoyer les deux cours d'eau — l'Artière et le Bédat — qui traversent la ville, améliorer le fonctionnement de la station d'épuration et éliminer divers rejets non traités. Ce programme devrait améliorer notablement la qualité des eaux de l'Allier.

POUR LUTTER CONTRE LA DÉSERTIFICATION

Des pièges à soleil au Sénégal

De notre envoyé spécial

Sedhiou (Sénégal). — Les sept caisses sont bien en évidence, au pied de la tribune. Couvercle-miroir relevé, elles besognent, silencieusement, tandis que ministres et ingénieurs scandent leur discours. Deux heures plus tard, la cérémonie terminée, la vitre qui fermait chaque caisse est ôtée. Le riz et le poisson qu'elles renfermaient circulent, brûlants, de main en main. Les « pièges à soleil » ont bien fonctionné. Les fours solaires portatifs ont cuit les aliments.

La scène se passe devant la préfecture de Sedhiou, en Casamance, dans le sud du Sénégal. A l'occasion des quatrièmes Journées de protection de la nature destinées, comme le proclame une affichette, à *« récompenser le braves combattants du feu des régions du Sud »*, une démonstration de fours domestiques qui captent le « feu du soleil » a été organisée devant la population. Les fours ont été apportés par l'écologiste suisse Franz Weber, à l'invitation tout à fait officielle du gouvernement sénégalais et du directeur des parcs nationaux, M. André-Roger Dupuy.

Mortelle randonnée

Les fours solaires contre la désertification ? Le feu, qui mange la forêt quand les arbres brûlent, pourrait-il au contraire la préserver, si les hommes consentaient à dérober l'énergie du soleil ?

Les paysans sénégalais sont encore trop souvent les propres artisans de leur appauvrissement. La pluie manque. Depuis quatorze ans, le déficit hydrique s'accroît dans tout le Sahel. Autour de Kolda, dans le sud du Sénégal, où il était tombé plus de 200 mm de pluie l'an dernier, du 23 mai au 15 juin, la terre a reçu moins de 10 mm d'eau cette année, à la même période. Alors, le désert avance. A visage masqué, en se cachant, par taches, comme la lèpre, *« comme des amibes »*, souligne M. Dupuy. Mais il avance.

Et les hommes se font les complices de sa mortelle randonnée. Pour chauffer leurs aliments, ils coupent les arbres. L'utilisation du bois et du charbon, comme sources principales d'énergie, coûte chaque année au Sénégal, l'équivalent d'une forêt de 75 000 hectares (*le Monde* daté 2-3 septembre 1984). Moins d'arbres, moins de pluie. Moins de pluie, moins d'arbres. Le cercle fatidique s'entretient lui-même.

Autorités politiques et techniciens des eaux et forêts s'emploient à le briser. Dans la foule rassemblée devant la préfecture de Sedhiou, un vieux paysan, ancien combattant médaillé comme un dignitaire de l'armée rouge, murmure : *« La pluie, c'est Dieu seulement qui peut la donner. »* Le ministre de la protection de la nature déclare : *« Il faut aider Dieu en luttant contre le défrichement abusif »*...

Ils luttent. Devant quatre ministres, le gouverneur de la région, préfets et sous-préfets, chargé d'affaire et femme de l'ambassadeur du Canada, autorités religieuses et chefs coutumiers, les « soldats de la nature » défilent, les pancartes colportant des slogans sans ambiguïté : *« La forêt est notre mère à tous ». « Celui qui sème le feu, récolte le désert. » « Un arbre fournit des milliers d'allumettes, une allumette détruit des milliers d'hectares. »* Le chant rythme les pas : *« Vive Sénégal, nous allons éteindre le feu. Vive Canada, nous allons planter des arbres ! »* (Le Canada finance en partie le PPPFS, Projet de protection et de promotion des forêts du Sud, mis en place en 1976.) Les « combattants » disposent surtout de petits outils. Les camions et les trois gros engins « Tree farmer » équipés de citernes ne roulent pas autant qu'il le faudrait, faute d'essence.

Ailleurs, la lutte contre le désert a pris une autre allure. Près de Kébémer, entre Saint-Louis et Dakar, le désert paraît vouloir se précipiter dans l'océan. C'est la région des Niayes. A mesure que l'on approche de la bande côtière, la teinte orange du sable est plus intense. Les baobabs se font plus rares, leur tronc se laisse blesser de plaies ouvertes et sèches. Les niayes, cuvettes autrefois fertiles, s'enferment dans une ceinture de buissons gris. Mais, à la pépinière de Sali, près de Lompoul, une cinquantaine d'hommes et de femmes mettent en pots des graines d'eucalyptus. Un million de plants sont ainsi produits par an. L'eau pour les arroser est puisée dans la nappe phréatique qui baisse de 50 centimètres par an.

Fixer les dunes

Depuis 1975, un plan de fixation des dunes a ralenti, stoppé parfois, la désertification. Les vents venus de la mer poussaient les dunes vers l'intérieur. Une marche de 10 mètres par an. 297 kilomètres de plantation d'eucalyptus jouent désormais les brise-vent. 2000 hectares de dunes ont pu être immobilisés. Et, dans cette cuvette où pataugeaient des crocodiles il y a vingt ans et que la vie avait ensuite quittée, des tomates, des bananiers, des touffes vertes de piment ont réapparu. M. Mamadou Mansour N'Diaye, responsable de ce projet, l'un des vingt-trois à l'œuvre au Sénégal et qui donne du travail à cent vingt-sept personnes, constate : *« Ce ne sont pas les solutions techniques qui manquent, mais uniquement les moyens financiers. »*

Les septs fours solaires apportés de Suisse paraissent quelque peu dérisoires dans cette bataille pour l'environnement. Ce genre de bataille peut-il, pourtant, se gagner autrement que par l'addition de milliers et de milliers d'actions, même modestes d'apparence ? A Sedhiou, le ministre de la protection de la nature, M. Cheik A. Kadré Sissoko, a rappelé que le Sénégal consomme sept millions de stères de bois par an. Aussi, n'a-t-il guère hésité à accepter la proposition du directeur des parcs nationaux et de M. Franz Weber, d'expérimenter les fours construits par un artisan bâlois, et utilisés déjà à un millier d'exemplaires au Pakistan.

En Casamance, comme à l'institut des technologies alimentaires (ITA) de Dakar, où la démonstration a été renouvelée avec quatorze fours, les objections n'ont pas manqué, pertinentes sous la politesse du sourire. Exemple : la cuisine africaine pour le repas du midi en famille se destine à huit personnes en moyenne. Tels qu'ils sont, les fours paraissent trop petits pour cuire les 2 kilos de riz nécessaires.

Quant au prix de vente, selon M. Alassane Niame, du ministère de la recherche scientifique, il ne devrait pas dépasser celui d'un fourneau au charbon de bois : 2 000 francs CFA (l'équivalent de 40 francs français environ).

Le ministre de la protection de la nature a donné sa conclusion à la démonstration : *« Les fours ne sont pas exactement adaptés ; il faudra les améliorer. Mais l'on ne peut se borner à changer les outils. Devant le péril, nos manières de faire aussi devront se transformer. »*

Le péril ? Il est là : le désert bat les premiers bidonvilles aux franges de Dakar. Ces bidonvilles qu'il contribue à peupler, en chassant les paysans des campagnes stérilisées par manque d'eau, par manque d'arbres et de vie. Dans le même temps la natalité du pays galope, augmentant la population de 2,7 % par an. La famine, à l'évidence, menace.

CHARLES VIAL.

JEUNESSE

Un toit pour les enfants du monde

Sa foi soulèverait des montagnes. Son idée, pour le moment, n'a pas soulevé l'enthousiasme... M. Gilbert Vigne, employé à la Caisse du Crédit agricole du marché-gare, n'est pas pour autant résigné : son projet, qui vise à donner « un toit aux enfants du monde », a jusqu'au 30 septembre pour connaître une esquisse de réalisation.

Père d'une jeune fille, M. Vigne, sensibilisé par la détresse infantile, a donné à Céline un frère, Nicolas, un petit Coréen adopté à l'âge de trois ans ; il en a neuf aujourd'hui.

Ce Cévenol désintéressé a d'abord recherché un toit pour matérialiser ce qui n'est encore qu'à l'état de vœu pieux. Son mas, il l'a trouvé au domaine des Arbouses, entre Alès et la Grand'Combe. Depuis deux ans, il est à vendre. Depuis deux ans, son propriétaire (un entrepreneur parisien, M. de Saintemarie) attend que M. Vigne ait rassemblé le million de francs qui le fera changer de mains !

« Mon projet comporte trois stades, explique l'employé de banque avignonnais : *l'achat de la bâtisse (entourée de 25 hectares de terrain), l'aménagement intérieur et la mise en conformité, enfin l'accueil d'enfants privés de vacances. »*

Il fallait trouver 5 millions. M. Vigne, au soir du 16 juillet, avait recueilli 50 000 F, addition de petits versements émanant de parents adoptants et de l'association des Amis des enfants du monde. M. Vigne attend davantage du colossal porte-à-porte qu'il a entrepris avec l'aide initiale de M. Porquier, directeur de la caisse régionale du Crédit agricole, relayée par l'accueil bienveillant de la majorité des bureaux de France (1).

Le principe est simple : sur ses fonds propres (plus une aide du comité d'entreprise), il a fait imprimer 450 000 vignettes autocollantes symbolisant un toit (2). L'unité se vend 10 F. Neuf mille carnets de cinquante vignettes sont partis mais mille sept cents sont déjà revendus sans avoir été ouverts ! Quelques regrets hâtivement griffonnés expliquent, à défaut de la justifier, leur retour.

Combien en recevra-t-il encore d'ici au 30 septembre ? Chaque jour qui passe, l'absence de nouvelle est une bonne nouvelle. Il en reste plus de sept mille dans la nature. Presque suffisant avec leur conversion en francs lourds pour amortir l'achat, la restauration et l'aménagement des lieux. *« J'espère sans trop m'illusionner. Toutes les formes de communication sont restées sourdes. La télé n'a jamais répondu. »*

Sur les hauteurs cévenoles un mas imposant attend. Verdict, le 30 septembre quand les bureaux de France du Crédit (et des assurances) agricole feront leurs comptes. On saura alors si le cœur a le sien.

PAUL SIGNOUD.

(1) Association *le Toit des enfants du monde.* Compte bancaire 2 100 014, Crédit agricole d'Avignon. Responsable : M. Gilbert Vigne, 9, avenue Mazarin, 84000 Avignon.

(2) Les vignettes sont numérotées. Le comité d'entreprise du Crédit agricole du Vaucluse effectuera, en fin de campagne, un tirage au sort. Le gagnant bénéficiera d'une semaine de vacances à Chamrousse durant l'hiver.

SPORTS

FOOTBALL

Le secret de Gérard Houllier à PSG

A l'issue de la quatrième journée du championnat de France de première division, le Paris-Saint-Germain occupe seul la tête du classement, grâce à sa victoire 1 à 0 sur Bordeaux dans un Parc des princes comble, Toulon, vainqueur de Metz par 2 à 1, est second, à un point. Les Girondins de Bordeaux sont rejoints à la troisième place par Nantes et Lens.

Assis pour la première fois sur le banc de touche du Parc des princes, Gérard Houllier assiste sans amertume à la défaite de son équipe. Nous sommes le 17 mars 1982. Nœux-les-Mines vient d'être éliminé en seizièmes de finale de la Coupe de France par le Paris-Saint-Germain, après avoir battu, au tour précédent, le prestigieux Football-Club de Nantes. L'exploit avait éclaboussé d'une gloire éphémère le petit club du Pas-de-Calais. Il a changé plus durablement la vie de son entraîneur.

En quittant le tableau noir de l'école normale d'Arras pour celui du Racing-Club de Lens, avant de se retrouver à Paris-Saint-Germain, le petit prof d'anglais n'a pas perdu le nord. *« Je suis toujours le même »*, estime-t-il en retrouvant, trois ans et demi après, « son » banc de touche du Parc. *« Mais avec plus d'expérience, je vois mieux et plus vite les choses. J'anticipe. »*

Méthodique

Par anticipation, celui que le public redécouvre, à la faveur de la résurrection de l'équipe parisienne, déclarait avant ce Bordeaux-PSG : *« Nous avons tout à gagner. »* Par prudence, il nuançait : *« Notre équipe est une mosaïque cimentée de frais. »* C'est le bon vieux béton armé bordelais qui s'est fissuré. Après un quart d'heure d'assauts furieux, Pilorget le miraculé, servi par l'international néerlandais Vermeulen le remplaçant, marquait de la tête, le but qui allait donner la victoire au PSG. La quatrième « glorieuse » de la révolution Houllier. Entraîneur de Lens l'an dernier, il avait déjà été le premier à faire plier les champions de France. Ce diable d'homme a sûrement un secret.

Gérard Houllier, c'est d'abord un copain : celui qui a redonné des joies et des jambes de cadet à Dominique Rocheteau et à Safet Susic. C'est aussi un pédagogue : il a inculqué des principes de jeu à une équipe hétéroclite qui les a récités contre Bordeaux — surtout dans l'adversité de la seconde mi-temps — avec une application de rentrée des classes. Gérard Houllier, c'est, enfin et surtout, un « patron » capable de rigueur. Il en faut sur le terrain *« où des formes d'organisation sont indispensables chaque fois qu'on perd ou qu'on gagne un ballon »*. Elle est nécessaire aussi dans l'entourage des joueurs. L'ancien *« homme à tout faire »* de l'US Nœux — la légende veut qu'il s'occupait même de l'achat des lacets — est débarrassé à Paris de l'intendance, mais il garde un œil sur tout. Méticuleux Houllier ? *« Je suis méthodique,* précise-t-il. *Je prends beaucoup de notes. Sur les matches que je vois, sur ce que je lis, sur le comportement du groupe, sur tout. »*

Adepte de longue date du magnétoscope, il va étudier ce Bordeaux-PSG en deux actes — Paris conquérant en première mi-temps, Paris résistant en seconde — et, sans doute, remplir des fiches, les classer, les compulser à l'occasion pour *« forger un style et une personnalité »* à sa nouvelle équipe. Une mentalité d'archiviste suffirait-elle pour devenir l'un des meilleurs entraîneurs du football français ? Non. Gérard Houllier a un secret. Il doit être dans la mallette ou le sac dont l'entraîneur parisien ne se sépare que rarement, pas même sur son banc de touche du Parc.

JEAN-JACQUES BOZONNET.

RÉSULTATS
(quatrième journée)

*Paris-SG b. Bordeaux	1-0
*Toulon b. Metz	2-1
*Lens b. Toulouse	2-0
*Nice et Auxerre	1-1
Monaco b. *Rennes	1-0
*Strasbourg b. Lille	2-1
*Nantes b. Bastia	2-0
*Sochaux et Le Havre	1-1
*Nancy b. Laval	1-0
*Brest b. Marseille	2-1

Classement. — 1. Paris-SG, 8 pts; 2. Toulon, 7; 3. Lens, Nantes, Bordeaux, 6; 6. Auxerre, Sochaux, Rennes, Lille, Nancy, Monaco, 5; 13. Le Havre, Metz, Strasbourg, Laval, 4; 17. Brest, Nice 3; 19. Marseille, 2; 20. Bastia, 0.

Deux alpinistes français sont morts d'épuisement dans l'Himalaya

De notre correspondant

Grenoble. — Deux alpinistes français, Daniel Lacroix, vingt-six ans, et Jean-Pierre Bouygues, trente-sept ans, sont morts d'épuisement en juillet, lors de la redescente de deux sommets de plus de 8 000 mètres dans l'Himalaya.

Daniel Lacroix participait à un assaut extrêmement rapide du K 2 (8 611 mètres), seconde cime du monde, en compagnie d'Eric Escoffier. Daniel Lacroix faisait partie de cette génération de jeunes alpinistes qui, avec notamment l'aspirant guide Christian Profit, récent vainqueur en une journée des trois prestigieuses voies nord des Alpes : Cervin, Eiger, et Grandes Jorasses (*le Monde* des 27 et 28 juillet), réalisent de véritables courses contre la montre dans les Alpes.

Le second accident a eu pour cadre le Gasherbrum 2 (8 035 mètres). Jean-Pierre Bouygues faisait partie d'un groupe d'une quinzaine de grimpeurs, encadrés par deux guides, Claude Jaccoux et Michel Vincent. Conduire autant de clients sur *« un plus de 8 000 mètres »* (dix personnes avaient atteint le sommet), constituait une *« première commerciale »* française. Considéré comme l'un des 8 000 mètres les moins difficiles du massif, le Gasherbrum 2 est très fréquenté. Deux Français viennent d'y réaliser des « premières » originales. Guide de haute-montagne à Chamonix, Jean-Marc Boivin en a réussi la descente en aile delta, le 14 juillet, après une escalade solitaire de seize heures. Quatre jours plus tôt, Pierre Geveaux, électricien à Annemasse (Haute-Savoie), avait réalisé le même exploit en parachute ascensionnel.

C. F.

La Corée du Nord propose de partager avec Séoul les Jeux olympiques de 1988

La Corée du Nord a proposé, le mardi 30 juillet, d'organiser chez elle la moitié des compétitions des Jeux olympiques de 1988, prévus à Séoul (Corée du Sud), et de constituer une équipe commune avec la Corée du Sud. *« Si notre proposition est retenue, tous les pays, même ceux qui se sont opposés au choix de Séoul et qui envisageaient un boycottage, participeront aux Jeux de la vingt-quatrième olympiade, et le mouvement olympique échappera à la crise »*, a déclaré le vice-premier ministre nord-coréen, M. Chong Jun-gi. *« Ces Jeux seront alors les Jeux de Pyongyang et Séoul, Corée »*, a-t-il ajouté.

« Si les Jeux n'ont lieu qu'à Séoul, cela encouragera la volonté des « séparatistes » de garder une Corée divisée, jettera un voile sur le combat des peuples coréens pour retrouver une grande unité nationale et aggravera les tensions et les antagonismes », a conclu M. Chong Jun-gi.

A Lausanne, Michèle Verdier, porte-parole du Comité international olympique (CIO), a déclaré que cette proposition exigerait une modification de la charte olympique. Celle-ci précise, en effet, que toutes les compétitions doivent avoir lieu sur le territoire du pays dont le comité olympique s'est vu confier l'organisation des Jeux, c'est-à-dire la Corée du Sud. Tout projet de modification de la charte doit être approuvé par les deux tiers des quatre-vingt-onze membres du CIO.

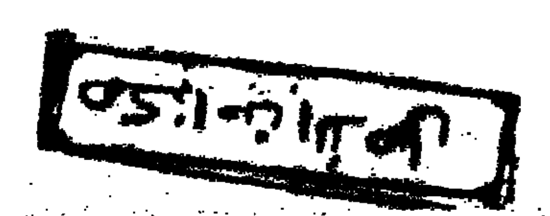
En visite à Moscou, fin juillet, M. Samaranch, le président du CIO, qui a rencontré le ministre des sports nord-coréen, aurait repoussé ce projet en réaffirmant son attachement au *« respect de la charte olympique »*. Une réunion entre les responsables sportifs des deux Corées devrait avoir lieu avant la fin de l'année à Lausanne. — *(AP, AFP.)*

LOTO SPORTIF : REPRISE LE 27 SEPTEMBRE

Selon la Fédération française de football (FFF) et la Ligue nationale du football (LNF), le Loto sportif, interrompu après cinq tirages, redémarrera à l'occasion de la treizième journée de championnat de France de football de division 1, disputée le 27 septembre, et de la douzième journée de division 2 prévue le lendemain. Après l'échec de la première formule, le nouveau jeu sera simplifié. Il portera le plus souvent sur seize des matches du Championnat de football, dont il faudra seulement indiquer les vainqueurs ou les résultats nuls.







Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

Dubuffet

LA PEINTURE A SON RECOMMENCEMENT

*Dubuffet est mort en juin. La Fondation Maeght rend hommage à l'artiste le plus difficile à classer de la peinture française. Une rétrospective qui donne tout son relief au chantre de l'*Hourloupe.



« L'Expansion », 1970.

DES *Métros* de 1943 (ou *la Connaissance de Paris par son sous-sol, avec renouvellement des personnages à chaque station* : déjà tout un programme) aux *Non-lieux* de 1984, la rétrospective Dubuffet, fondation Maeght, réunit cent cinquante œuvres : peintures, gouaches, dessins, le *Mur bleu* de 1967 et son reflet dans l'eau d'un bassin, *pour vous brouiller un* peu plus la vue, et trois sculptures plus blanches que nature, en époxy, « hourloupé », pour vous accueillir magistralement dès la pelouse.

L'exposition, devenue posthume — Dubuffet, on le sait, est mort en juin, — est une sorte de florilège, où l'on a grand plaisir à découvrir ou redécouvrir des œuvres anciennes, souvent venues des Etats-Unis ; et où l'on peut suivre les grandes lignes de cette singulière aventure qu'est la peinture de Dubuffet. Une aventure capricieuse, pleine d'humeurs, riche en rebondissements et images de toutes sortes, dont on n'est pas près d'avoir fait le tour, bien que beaucoup ait déjà été dit sur elles. Et sur différents tons, savant ou non, agacé ou non, fasciné ou non. Dubuffet rêvait d'une peinture dans laquelle *« on pourrait lire à l'infini comme dans un vaste grimoire »*. Il semble bien qu'il y *ait réussi.* Côté lecture et côté peinture.

Ça commence au commencement, en dehors de la distinction (dans le métro), par l'image de la femme, de l'accouchement et, pour faire bon poids, de la vache, à la manière des dessins d'enfants, à la recherche d'une écriture spontanée, innocente, agissante, sans savoir convenu, sauvage. Le théoricien de l'art brut est à deux pas.

Et cela commence très vite à plonger dans le noir, avec une *Nature morte au jambon*, tout à fait fumé, quelques musiciens de jazz, en graffiti, sur fond de cave de Saint-Germain-des-Prés. Et cela s'y plaît, s'y complaît, dans le noir, s'y enfonce, s'y installe. Avec montée de pâte et emploi de matériaux en tout genre (mastic, ficelle, poussières, goudron, boue, graviers...), relevant de la rue.

Dubuffet n'est pas le seul à l'époque à s'intéresser aux choses de la matière, mais il est sûrement le seul à en avoir tiré ce qu'il en a tiré (cela vaudra pour la suite). Il récupère, enfouit, triture, écrase, se livre à divers exercices d'incorporation pour donner quelque information à ses *Hautes pâtes.* Il en sortira notamment cette époustouflante série de portraits d'amis *Plus beaux qu'ils croient* : Lili, sa femme, Paulhan, Tapié (le critique de l'art informel), Ponge, Michaux... des grosses têtes, dont la ressemblance avec les modèles, pourtant longuement battue et combattue, saute aux yeux. Cela relève de la grande cuisine, de ces tours de main qui font le bon pain.

De tables, on pourrait parler. Il y en a plein la peinture de Dubuffet : des tables en tout genre — tables de cuisine, de travail, de sacrifices humains — la peinture a ses exigences. Des tables au contour et au contenu incertains. Suivre la table, c'est faire un grand bout de chemin sur les lieux, les traces, dans les pas de Dubuffet, ses jeux de métamorphoses et métaphores, depuis le bout de terrain circonscrit, connu et familier — la vache et le corps de la femme, qui sont des tables à quatre ou deux pieds, ou des morceaux de sol surélevés et mis à plat ; jusqu'aux contrées *incertaines, illimitées jusqu'à l'instable.* Là où Dubuffet finit toujours par se loger — ce qui n'est pas confortable du tout, — doutant de tout, *de tout ce qui ne saurait* être mis en doute, puisque c'est trop familier pour qu'on s'y attache. Compliqué Dubuffet, sous ses dehors *faciles. Ça prend* pied dans le concret, le physique, et ça dérape, ça part dans le pataphysique et le philosophique.

Pour le physique, il y a bien sûr les *Corps de dames*, de ces Vénus préhistoriques nées de la soudure du nu et du fauteuil (1950), des lieux de rituels sauvages ; il y en a une bien cuite, bien grillée, et une bien crue et rose dans l'exposition. Pour le pataphysique, l'absurde *comique — il* y a les barbes, les têtes en barbe, en menhirs (et le poème juteux *la Fleur de barbe) :* un épisode complètement fou, *délirant, qui finit en Table de barbe*, table à raser à l'allure d'une palette nettoyée à grande eau, au torchon. Table rase. On *défait tout et on recommence.* Sur un autre pied, sur d'autres bases. Quant au philosophique, il est partout.

Mais il faut revenir en arrière, car il s'est passé des choses entre les tables. Après la grande plongée en terre, terre-mère et nourricière, après le voyage en sous-sol, en reconnaissance des choses de la nature, voyage fort égarant, jonché d'ossements, mais drôlement fécond *(le Voyageur sans boussole*, le *Géomancien* (1952), Dubuffet a refait surface, pour plonger cette fois dans les éblouissements solaires.

Le soleil, c'est d'ailleurs celui de Vence, où le peintre s'est installé pour être à côté de Lili, soignée au sanatorium. Après avoir chassé les papillons, une idée qui *lui est venue de Bettancourt (il l'a* dit), et les avoir dûment mis en sol, il se lance dans les grands collages qui l'aident à se débarrasser du poids des matériaux. Matisse n'est pas loin (il ne l'a pas dit). Finies les « *jubilations mystiques du monde physique* », c'est le *grand décollage*, la *conquête de* l'immatériel.

Dubuffet devient alchimiste, change mauvaises herbes et petits cailloux en merveilleux sols, de ces pavements cosmatesques qu'on trouve dans les églises italiennes d'avant la Renaissance, donc d'un monde qui n'est pas encore réglé, arraisonné.

C'est dans ce contexte qu'il faut situer la *Porte au chiendent* de 1957, tableau-clef, tableau-charnière, on peut le dire, un des plus fascinants de tous. Comme du Klimt, mais oui. Où la porte en vieux bois imité — comme dans les collages cubistes, mais justement pour aller en sens contraire, celui de l'instable — et son mur de crépi moisi en reposent sur rien de solide, quelque chose qui fait penser aux fonds d'or des mosaïques *byzantines,* ou à du champagne. Et le grand projet de « célébration du sol » de s'achever dans la grande fusion du ciel et de la *terre, en gouttelettes étalées*, sur noir et papier d'argent froissé, dans l'indéterminé des trames et des textures *(la Physique du sol, Joie de terre, Terre-mère)*, dans l'apesanteur.

Puis cela tâtonne. Retour à l'anecdote, à Paris, aux figures en mauvais état, qui relèvent d'apparitions, entre ectoplasmes et fantômes. Mais tout sert. Et certaines *de ces formes grincheuses,* coléreuses, d'être vite circonscrites, hachurées. Les premières pièces de *l'Hourloupe* sont jetées. *Puis soudées les unes aux autres,* jusqu'à englober et recouvrir tout et toute chose, personnages, arbres et paysages, pour la plus grande confusion du regard.

L'Hourloupe — écriture schématique, bien nourrie d'irrégularités humaines, sa progression *cancérigène, ses développements* impérieux dans l'espace à trois dimensions et le monumental — aura duré douze ans, jusqu'en *1974. Dubuffet l'aura épuisée, au* théâtre même (avec le spectacle *Coucou Bazar*). Si on le croyait fini, il avait plus de soixante-dix ans, on s'était bien trompé.

De nouvelles images allaient surgir, sous d'autres espèces. C'est le troisième volet du grand œuvre. En un, il y avait l'étendue et la matière d'abord ; en deux — *l'Hourloupe*, — il y avait l'écriture, le dessin d'abord ; cette fois, il y aura la couleur d'abord (on peut lire l'œuvre ainsi, comme une métaphore de la peinture). La couleur, aux couleurs d'une pensée vagabonde « qui voit beaucoup de choses en même temps ». C'est le patchwork des souvenirs, des *impressions*, de la *perception* du présent, un télescopage de figures et de non-figures en pièces rapportées (collages des *Théâtres de mémoire*), et, une fois de plus, tout cela va se fondre dans le flou, l'indéterminé, et la question de savoir ce qui est le plus réel : de la vie du dehors ou de dedans. Et ce sont les *Mires*, de 1983, mirages, grands déserts solaires, sans point de repères, sans rien de fixe où s'accrocher, jeu de taches et de graphies spontanées ; et les *Non-lieux*, de 1984 (1), dans la nuit, sur fond noir traversé d'amples tracés, qui ne sont rien qu'élans énergétiques.

Dubuffet finit en somme dans une peinture gestuelle pure, là où *d'autres ont commencé. Mais elle* est nourrie de toute la somme des expériences vécues dans le tableau. C'est de cela que les dernières *œuvres tirent leur force*, leur présence, d'années de discipline de l'indiscipliné, de réflexions, d'écrits et d'écritures, de savoirs désappris. A rebours.

GENEVIÈVE BREERETTE.

★ Fondation Maeght, Saint-Paul-de-Vence. Jusqu'au 15 octobre.

(1) Les *Non-lieux* sont actuellement présentés au Centre Georges-Pompidou.



Marey.

Cinémathèque

LE SECOND DÉPART

Cinquante ans après sa création, Constantin Costa-Gavras, l'actuel président, annonce que la Cinémathèque française possède enfin les infrastructures indispensables à son fonctionnement. Elle émigrera dans un lieu idéal où seraient rassemblées toutes ses activités, le palais de Tokyo.

TOUT s'est vraiment remis en marche depuis ce fameux rapport de la Cour des comptes (*le Monde* daté 30 juin-1er juillet) qui, de l'aveu même de Costa-Gavras, président de la Cinémathèque, a considérablement aidé à rectifier les erreurs de tir. Le contenu du rapport était connu bien avant sa publication. Les fameuses cinq mille chaises achetées pour la projection de *Napoléon* et jamais utilisées ont été vendues. Une nouvelle grille des salaires a été établie en accord avec les syndicats, explique M. Bernard Latarjet, le délégué général : *« Nous avons introduit une gestion rigoureuse, établi un budget détaillé par fonction. Fin 1985, pour la première fois dans l'histoire de la Cinémathèque française, les comptes seront équilibrés. »*

MM. Costa-Gavras et Latarjet nous accueillent dans les nouveaux locaux, provisoires, de la rue du Colisée, qui permettront sur trois ans une économie de 600 millions de francs. Un étage a été loué dans un immeuble moderne, fonctionnel, bien différent de l'hôtel particulier de l'avenue d'Iéna qui hébergeait précédemment la Cinémathèque. Tout le monde semble mis sur un pied d'égalité, une multitude de bureaux permettent à chacun de trouver sa place, l'activité est déjà bien plus centralisée.

« Mais le cinéma ne doit jamais se normaliser, précise d'emblée Costa-Gavras. *Jusqu'en août 1981, le budget était dérisoire, 6 millions de francs. Tout change avec l'arrivée de Jack Lang au ministère de la culture, la subvention passe à 12 millions en 1982, à 20 millions en 1983, à 25 millions en 1984. La Cinémathèque n'était pas préparée à ça, d'où un certain nombre de maladresses commises les deux ou trois premières années. Il n'y avait pas de véritable équipe de gestion. A mon retour d'Israël, fin 1983, après le tournage de* Hanna K, *j'ai changé complètement l'équipe de direction, quatre personnes sont parties. J'ai assumé seul la direction pendant plus de quatre mois, jusqu'au 1er mai 1984, à l'arrivée de Bernard Latarjet. »*

Un rapport couvrant les périodes 1982-1983-1984-1985 a été publié à l'occasion de l'assemblée générale du 22 mai. Il contient toutes les activités de la Cinémathèque, qu'il répartit en six chapitres. Nous y apprenons, secret jusqu'alors préservé, que *« la collection de la Cinémathèque française comprend 130 000 boîtes correspondant à (environ) 17 000 titres. Les films sur nitrate représentent 50 000 boîtes »*. L'ensemble du matériel nitrate, *le plus exposé*, aisément inflammable à mesure qu'il se détériore, est entreposé à Bois-d'Arcy, ainsi que le matériel de tirage dit Safety (sécurité). Le fort de Saint-Cyr abrite les copies d'exploitation, il va être agrandi. Le sauvetage des films comprend la restauration de films muets et sonores, voire, cas limite, la post-production, comme ce fut le cas avec *l'Hirondelle et la Mésange*, d'André Antoine, monté soixante ans après la fin du tournage par Henri Colpi.

La grande nouveauté est l'introduction de l'informatisation comme moyen de travail pour l'établissement du catalogue, les finances et la programmation. On est en train d'engranger, pour l'histoire du cinéma proprement dite, de trente à cinquante éléments par film, cinq mille titres ont été déjà classés et mis sur fiches. Après ce bilan, unique dans l'histoire de la maison, se pose un problème non moins capital. Pour Costa-Gavras, il fallait trouver un lieu où réunir les différentes activités de la Cinémathèque, on le cherchait depuis 1982. On avait parlé du Grand Palais, retenu pour d'autres fins, du Grand Louvre, trop cher. La libération du palais de Tokyo, déjà commencée, si elle est entérinée par les autorités de tutelle, et d'abord Matignon et les finances, serait la solution idéale (*le Monde* du 5 juillet).

Il réunirait tous les bureaux, la photothèque, trois salles de projection : une où on projetterait chaque année trois ou quatre cents films *du répertoire*; une pour les seuls classiques du cinéma mondial, montrés en permanence, et une troisième réservée aux apports récents, à tous ces films « morts » qui n'ont connu qu'une brève sortie ou pas de sortie du tout après leur passage dans un festival. La bibliothèque de l'IDHEC, le Fonds Sadoul, l'iconothèque (affiches, objets divers) y seraient également intégrés. Un grand musée du cinéma, *« qui ne pourrait s'appeler que Musée Henri-Langlois*, ajoute Costa-Gavras, *serait ouvert. Les études de programmation sont déjà terminées, avec l'exacte répartition des locaux et salles. Le palais de Tokyo est l'endroit idéal pour la Cinémathèque, il correspond tout à fait à nos besoins. La surface ainsi libérée couvre 30 000 mètres carrés, sous-sol inclus. Si les travaux commençaient dans un mois, avec un budget étalé sur trois ans, nous pourrions d'ici deux ans accueillir spectateurs et visiteurs. »*

Tokyo serait partagé entre la Cinémathèque française, qui occuperait 18 000 mètres carrés, le Centre national de la photographie (un peu plus de 1 000 mètres carrés) et l'IDHEC (cours, projections, bibliothèque). On a déjà entrepris l'évacuation des diverses collections de peinture entreposées un peu partout dans l'immeuble. *« Le palais de Tokyo*, conclut Costa-Gavras, *est en mauvais état, il faudra beaucoup d'argent pour l'aménager. Mais, pour la première fois dans un pays d'Occident, la mémoire du cinéma sera réunie en un seul lieu. Nous devons réconcilier la folie des collectionneurs et le sérieux des conservateurs. Avec, si possible, plus de folie que de sérieux. »*

LOUIS MARCORELLES.

Le Grand Palais, à partir d'octobre, accueille le dix-huitième siècle anglais : Joshua Reynolds. Mais avant d'aller au musée, retrouvons au château le peintre et ses tableaux.

A la recherche de Reynolds dans l

LE RIVAL DE GAINSBOROUGH

LA France et l'Angleterre échangent leurs voyageurs. Un échange inégal : les Anglais sont, par nature, plus intrépides et sont capables d'aller là même où les Allemands abandonnent, pour découvrir un patrimoine qui leur restera souvent inaccessible. Les Français outre-Manche ne courent pas le même risque. Ils n'ont que l'embarras du choix, dans un pays tout exprès organisé pour accueillir les chercheurs de châteaux et les amateurs de jardins.

La peinture anglaise est d'un accès plus difficile, au propre comme au figuré. Mis à part Van Dyck, d'ailleurs hollandais, et Gainsborough, auquel le Grand Palais a prêté ses murs voilà quatre ans, les artistes les plus chers au cœur des Britanniques sont peu présents dans les faveurs ou sur les cimaises françaises. En Angleterre même, il n'est pas facile d'avoir une vue d'ensemble, car les tableaux sont en général restés attachés à leurs domiciles d'origine. Ils n'ont pas eu, comme ici, cette grâce des confiscations, pillages et restitutions, qui a tant servi les musées.

La peinture anglaise va nous revenir en automne, au Grand Palais encore, sous les pinceaux de Sir Joshua Reynolds. Le grand rival de Gainsborough, précisément, et son admirateur. Son Salieri, au fond, même si Reynolds se révélera plus libre et moins académique que prévu dans cette exposition.

Reynolds, il aura fallu aller le chercher dans les musées bien sûr, mais surtout dans les châteaux. Les châteaux ? Le British Council, la Royal Academy of Arts et la British Tourist Authority invitaient récemment quelques journalistes à un voyage en Angleterre sur les traces du peintre. Excellent, sans doute, pour le voir *in situ*, dans des théories plus ou moins respectables de portraits de famille, dont nombre de toiles qui ne viendront pas à Paris. Excellent aussi pour mesurer un peu mieux qu'en touriste la manière dont les Anglais font vivre le plus prestigieux de leur patrimoine privé.



Kenwood.

KENWOOD HOUSE. – Sur les hauteurs, au nord de Londres. Le bâtiment a perdu, à l'extérieur, l'essentiel de ses stucs. Il n'en reste pas moins l'œuvre de Robert Adams, architecte écossais dont le néoclassicisme déchaîné frappa de plein fouet le dix-huitième siècle anglais. Et puis, il n'a pas perdu son parc, plus de 30 hectares qui s'ajoutent aux 40 autres du domaine, et qu'entreprit de protéger dès le début du siècle un conseil pour la préservation de Kenwood. Au contraire de ce qui se passait en France, où la pierre semblait seule importer, les Anglais n'ont jamais dissocié le patrimoine bâti de son site, de ses parcs et jardins, vénérés autant, sinon plus, que l'architecture.

Sauvé du lotissement, Kenwood House ne l'a pas été de la « nationalisation », puisque son dernier propriétaire, Edward C. Guinness, plus tard lord Iveagh, le légua à la nation. On lui chercha des gestionnaires privés, puis le London County Council dut se décider à l'administrer. D'où un petit arrière-goût de musée. La bibliothèque, chef-d'œuvre de l'art néoclassique, et sidérant révélateur du goût anglais pour la porcelaine, n'a plus guère de vie ni de fantômes à vendre.

Les fantômes et la vie, ce sont donc les portraits : *Rembrandt* (par lui-même, comme toujours), Vermeer *(la Joueuse de guitare)*, et le triumvirat Gainsborough, Reynolds et Romney. Romney, le troisième larron du portrait anglais, dont on regrettera qu'il n'ait pas été associé à Reynolds pour l'exposition de Paris : qualités et défauts de l'un et de l'autre se seraient épaulés.

Sir Joshua Reynolds est présent à Kenwood à travers douze tableaux et demi (car le treizième est partiellement dû à un aide) : *Kitty Fisher en Cléopâtre faisant dissoudre la perle* est une des œuvres au titre et à l'inspiration aimables qui viendront à Paris. Il y aura aussi *Lady Chambers*, le portrait d'un présumé *Inconnu*, mais pas, hélas! *Vénus grondant Cupidon pour avoir appris le calcul*. Une sorte de symbole de la balistique.

GREENWICH. – La traversée de Londres est toujours aussi difficile. La chose, d'est en ouest,



Greenwich.

est simplifiée par la Tamise, qui vous conduit à Greenwich, un des parcours les plus bateaux du monde pour se rendre au centre géographique de l'univers. On glane une fois de plus au passage la certitude que l'architecture portuaire, si éclatée, schizophrénique, lorsqu'elle est perçue à travers les photos, les films, ou même des « traversées », mériterait d'être stabilisée et montrée dans une large exposition.

Greenwich, c'est le méridien, c'est aussi l'étonnante école navale dessinée par Christopher Wren en 1695 (pour servir à l'origine d'hôpital). Une construction pleine de vie : quelques motifs inhabituels ont fait qualifier de baroque cette expression tardive du classicisme, profondément liée aux nécessités du paysage, ou à ses possibilités : Wren fit ainsi modifier le cours du fleuve pour que les vues soient conformes à ses vœux. Une visite convenable rend hommage au réfectoire et aux peintures de Sir James Thornhill, vaticanesques déjà par la taille, ainsi qu'à la chapelle, reconstruite en 1779 et passée au plus tendre des couleurs de la porcelaine Wedgwood.

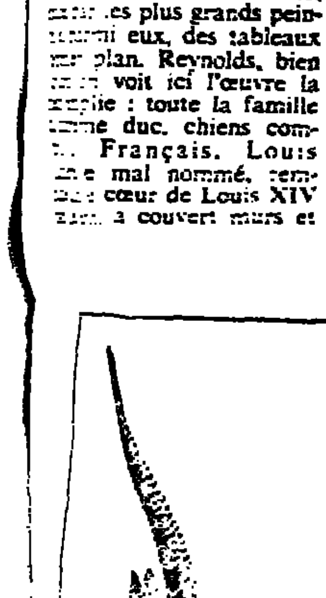
Mais Greenwich, c'est aussi le musée naval, dont la muséographie labyrinthique et peu discrète laisse à trois reprises apercevoir un Reynolds. C'est normalement le *Commodore Keppel* qui devrait nous suivre en France.

OXFORD, RANDOLPH HOTEL. – Tout ce qui fait du bruit et peut servir à boire ferme tôt le soir. Les étudiants, protégés des tentations de la vie civile, font ce qu'ils veulent chez eux, échangent des invitations entre collèges, et rentrent en longues files de bicyclettes à 11 heures au plus tard. On se croirait en Chine.

Le conservateur de l'Ashmolean Museum, musée le plus ancien d'Angleterre (1683) et sans doute le plus respectable du monde, sera venu vous chercher à l'hôtel, exactement en face, de l'autre côté de la rue. Il est assez britannique, d'une extrême politesse, et il parle avec cette qualité suprême de l'accent oxfordien qui est de bafouiller, bégayer avec un sourire d'autant plus complice que l'interlocuteur comprend moins et prend l'air hébété. Il y a quelques Reynolds, perdus souvent au milieu de bien plus grands chefs-d'œuvre. Il faut, en plus, tricher sur l'attention.

BLEINHEIM PALACE. – L'architecture la plus théâtrale et la plus guerrière, la plus terrifiante de prétention mais la meilleure pour le rapport moyens/effets. Un paysage plus vert que nature, au point que les cartes postales doivent en diminuer l'intensité pour rester crédibles. Le château a quatre façades différentes et quatre vues. Il a été construit par John Vanbrugh pour le duc de Marlborough et payé par la reine Anne, qui récompensait ainsi le duc de victoires désagréables de ce côté-ci de la Manche. Indescriptible, comme l'est Versailles.

Un descendant ducal nous met entre les mains d'une guide davantage intéressée par la vie de Sir Winston Churchill que par les mérites respectifs de Reynolds et de Gainsborough. Mais il est vrai que c'est un château familial, on





Visite à André Masson



Portrait imaginaire de Goethe (1939).

PARIS-NIMES

ANDRÉ MASSON a quatre-vingt-dix ans, mais il ne les fait pas. S'il s'est arrêté de peindre, il y a trois ans, il a continué à dessiner, à graver, jusqu'à ces derniers mois. Mais, surtout, il lit. Il vit à Paris, avec Rose, sa femme, dans son appartement du Marais, qu'il ne quitte plus beaucoup. Il est quand même allé voir l'exposition Renoir, un peintre pour lequel il reconnaît avoir toujours eu un faible : c'est un peintre *« d'accès aimable »*, alors que, lui, il peint *« des choses qui ne le sont pas »*.

Cela, on peut le mesurer dans la rétrospective du musée des beaux-arts de Nîmes (1), qui met l'accent sur le Masson houleux, divisé, des grands mythes, de la peinture et des dessins des *Massacres*, du minotaure, du labyrinthe, d'*Acéphale* et de l'« Eros noir », dans l'entre-deux-guerres.

Surréaliste plus proche de ses amis de la rue Blomet, Georges Bataille et Michel Leiris – le seul de ses contemporains qui ne soit pas mort, – que d'André Breton, André Masson est un artiste anticonformiste, voire anarchiste, qui s'est engagé dans les débats intellectuels et « politiques » d'avant et d'après guerre. C'est un homme de grande culture, éclectique, lecteur attentif de Nietzsche, mais aussi de la philosophie zen.

En vieillissant, il dit être devenu plus *« raisonnable »*, plus cartésien, s'être aperçu qu'il était un peu *« entier »*. Sa peinture de gestes, quoique plus calligraphiée après 1945, n'en est pas moins toujours restée le signe de grandes tempêtes intérieures.

G. B.

(1) *André Masson*. Musée des beaux-arts de Nîmes. Tous les jours de 9 à 19 heures. Le dimanche de 14 à 19 heures. Jusqu'au 15 octobre.

LE SURRÉALISTE VAGABOND

(Suite de la première page.)

– En ce moment, vous lisez le Nietzsche de Heidegger. Heidegger, vous l'avez rencontré ?

– Il est venu me voir à Aix. Il parlait très bien le français, plus purement que les Français. Nous avons parlé de Sartre, de *l'Etre et le Néant*. Il m'a dit : *« Vous savez, l'être et le néant, il en a trop mis. Il y a plus d'être que de néant. »* Et là-dessus, il m'a fait l'éloge de Merleau-Ponty. *« Le néant, il en a trop mis... »*, c'est une belle formule. Nous avons aussi parlé de la correspondance de Cézanne et de celle de Van Gogh. Il trouvait que dans la correspondance de Cézanne il y avait peu de chose, mais que c'était beaucoup, comme dans cette dernière lettre à son fils où il écrit : *« C'est effrayant la vie. »* Il trouvait aussi qu'il y avait plus que Van Gogh dans la correspondance de Van Gogh. Enfin nous avons eu une conversation très intéressante. Il regrettait de s'être intéressé trop tard à la peinture. Mais votre très beau texte sur les souliers de Van Gogh ? lui ai-je rappelé. Pour lui, c'était *« peu de chose »*.

– Quelles sont les peintures qui vous ont le plus marqué ?

– Sans doute *le Déluge*, d'Uccello, à Florence, quand j'ai eu une bourse de voyage pour l'Italie. Mais j'avais repéré aussi un très beau Rembrandt à la galerie des portraits, et *le Printemps*, de Botticelli, naturellement. J'avais déjà un jugement très disparate, en peinture comme en littérature. C'est presque une méthode chez moi. J'aime la diversité. Mais c'est évident que, dans le passé, la fresque d'Uccello est une des œuvres qui m'ont le plus impressionné.

– Elle vous a influencé ?

– Je n'en étais pas digne. La peinture à la fresque, que j'ai étudiée aux Beaux-Arts, m'a toujours marqué par sa matité, sa matité très légèrement brillante. J'ai fait du mortier... Le problème de la matité m'a toujours poursuivi. Matisse avait remarqué cette matité de ma peinture, et quand il disait « matité », il ne disait pas seulement la matière. Matité, c'est une sorte de qualité qu'il y a chez Piero Della Francesca, et pas chez Monticelli. J'emploie le mot « matité » d'une manière un peu abusive.

– Vos peintures au sable viennent-elles de là ?

– Je ne sais pas trop comment c'est venu, la peinture au sable. Est-ce parce qu'à un moment donné j'étais privé de couleurs ? C'était en regardant le sable, à Juan-les-Pins. On commençait à construire le casino. Le sable m'est apparu comme une matière merveilleuse. J'ai vu qu'il avait une diversité de matières et de couleurs extraordinaire. C'est beau, la couleur du sable. Ce n'est pas inerte et monotone. Alors j'interrogeais le sable. J'en avais de toutes les régions, j'avais une gamme de sables et un crible pour en avoir de différentes qualités. Quand j'ai envoyé mes premiers tableaux de sable à Kahnweiler, je lui ai dit que je n'étais pas très sûr que cela se vendrait. Il m'a répondu : tout se vend ! Ce qui est vrai, d'ailleurs. Mais mon emballeur, lui, m'a demandé ce que cela représentait. Rien ? alors, il n'y a pas de beaux coins par ici ?

– Quelle a été, selon vous, votre période d'activité la plus intense ?

– Je crois que c'est pendant mon séjour aux Etats-Unis. C'est une question d'âge. J'avais passé quarante ans, l'âge auquel un artiste se forme pleinement. Et puis la lumière était magnifique. La lumière du Connecticut où j'habitais, elle a l'air de pénétrer les objets. On a l'impression que le regard va à l'intérieur des choses. Je crois que cela a eu une grande influence sur ma peinture.

» Un autre moment fort, ce fut aux débuts du surréalisme, avec des tableaux comme *les Constellations* ou *les Quatre Eléments*, celui acheté par André Breton, avant la naissance du groupe.

– Pendant votre séjour aux Etats-Unis, vous avez rencontré les artistes américains ?

– Je n'en ai pas connu beaucoup. J'allais rarement à New-York. Je voyageais très peu. J'ai connu Arshile Gorky. C'est le seul de l'école de New-York avec lequel j'ai eu des rapports amicaux. Nous étions voisins. Il habitait à 30 kilomètres – là-bas, c'est être voisins. Nous parlions ensemble de Manet. Il comprenait très bien la peinture de Manet.

– On a souvent rapproché la peinture de Pollock de la vôtre. Vous ne l'avez jamais rencontré ?

– Non. Je n'ai eu aucun rapport avec Pollock. De Kooning m'a dit plus tard que ce n'est pas seulement sur Pollock que j'ai eu de l'influence, mais sur toute la peinture de l'école de New-York. Sur tous.

– Votre rétrospective de Nîmes met en relief les mythes, la mythologie dans votre peinture, alors qu'avant on relevait plutôt l'écriture automatique...

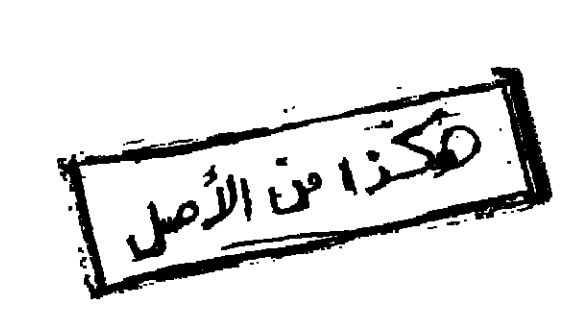
– Je me suis toujours intéressé à la mythologie. J'ai été mythologue, c'est certain. Je m'y suis toujours intéressé, mais, dans ma mythologie, il y avait des choses comme les Halles de Paris et la mythologie grecque. Qui s'en passe de la mythologie grecque ? Matisse, Braque, Picasso s'en sont inspiré. Ça m'a l'air d'être une chose permanente, on dirait... Et la psychanalyse qui s'appuie entièrement sur la mythologie grecque ou latine...

– Breton a dit que la clef de voûte de votre peinture, c'est l'érotisme. Etes-vous d'accord avec cette lecture ?

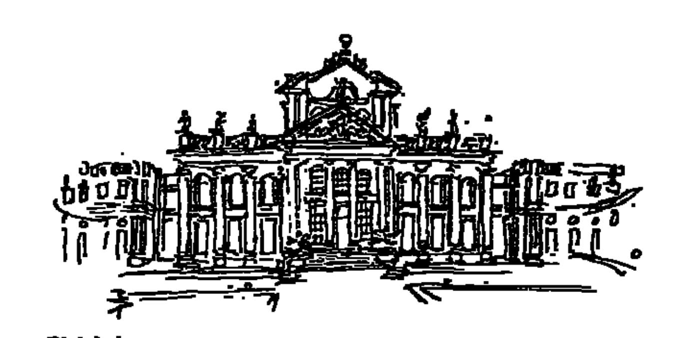
– J'ai toujours eu des ennuis avec l'érotisme et la censure. L'érotisme, il s'agit d'une chose primordiale. Sans Eros, il n'y a pas de vie possible. Ce qui est insupportable, c'est l'érotisme vulgaire. Ça, c'est une horreur.

» Mais j'ai fait une œuvre très disparate. Parce que c'est dans mon caractère. Quand j'ai touché à peu près à un point que je désirais, je veux faire autre chose, et autant que possible le contraire. Ce à quoi je ne suis jamais parvenu, d'ailleurs. »

Propos recueillis par GENEVIÈVE BREERETTE.



dans les châteaux anglais



Bleinheim

s'intéresse au dernier rejeton, même s'il n'a pas toujours été vu d'un aussi bon œil. Les boucles de Winston étaient d'un roux terrible.

Leurs appartements privés, les descendants Marlborough les ont repliés dans une aile qui fait en soi, malgré tout, la taille d'un honorable palais. Quand les visiteurs sont partis et qu'ils veulent faire une fête, alors ils envahissent leurs anciens domaines. Des canapés énormes, copiés sur les dernières acquisitions de la famille royale (avec, comme on en retrouvera dans les autres demeures, de gigantesques motifs floraux, bien vifs), sont rangés contre les murs, au milieu du mobilier d'époque. Un mobilier qui ne risque pas la dispersion : les *touristes viennent ici par centaines de milliers*, anglais en majorité, pour voir comment vivaient les ducs. Tous les portraits de famille sont aux murs, exécutés par les plus grands peintres, et, *parmi eux, des tableaux* de premier plan. Reynolds, bien sûr, dont on voit ici l'œuvre la mieux remplie : toute la famille du quatrième duc, chiens compris. Un Français, Louis Laguerre, le mal nommé, remplacé dans le cœur de Louis XIV par Le Brun, a couvert murs et plafonds des salles d'apparat de fresques formidables. La bibliothèque, longue comme une cathédrale, et qui contient d'ailleurs un orgue, s'est donné les couleurs suaves du plus grand salon de thé du monde.

CHATSWORTH. – Au cœur d'un parc national, près de Sheffield, résidence du duc et de la *duchesse de Devonshire.* Au cœur d'un parc national, au milieu d'un gigantesque parc de moutons, cerné par les jardins botaniques et les arboretum. Splendide et puissant, Chatsworth a pourtant la pierre triste. Il inspire une vague crainte de roman noir, il a une odeur d'hiver glacial en plein été. Pas moins de luxe ni de trésors qu'à Bleinheim, choisis avec peut-être plus de passion personnelle, moins de souci de prestige. Mais le château est plus « pauvre ». Géré par des « trustees » comme le précédent, il reste à la disposition de ses propriétaires d'origine, qui en ont comme un usufruit à perpétuité, sous réserve qu'il soit « rentabilisé » au mieux par les visites du public. Pourtant, il a fallu vendre récemment deux toiles de maîtres italiens pour *faire face aux dépenses.*

Châtsworth apparaît comme l'assemblage successif des intérêts d'amateurs éclairés. Une bibliothèque faramineuse des collections de peintures et d'objets en nombre inquiétant, où l'on reconnaît aussi bien Rembrandt que Franz Hals, le Tintoret ou Simon Vouet, sans compter nos fameux anglais. Une salle saisissante est la galerie des sculptures où Canova laisse loin derrière lui les antiques dans le jeu de l'ambiguïté virile.

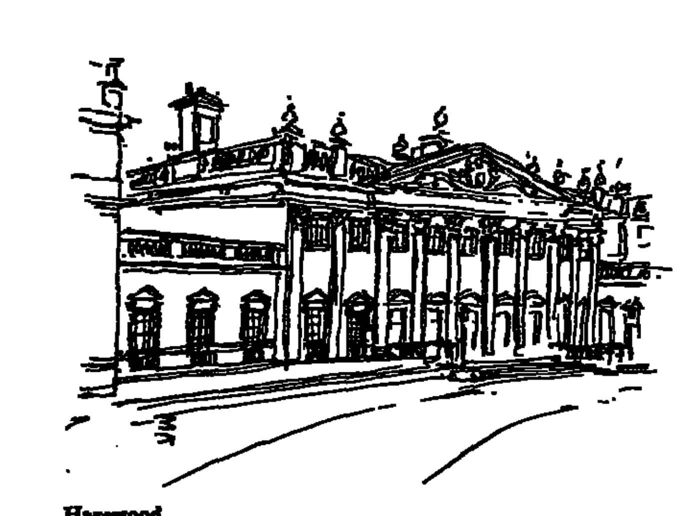
De Chatsworth viendront trois Reynolds. Mais on apprend, à cette occasion, que Reynolds se trouvera à la même époque partagé *entre la France et l'Amérique.* L'Amérique, où une exposition sur les trésors des châteaux anglais aura lieu en même temps que celle du Grand Palais. Dans une des cours du palais, un camion de déménagement laisse planer un doute sur sa fonction : le tournage d'un film (c'est aussi un moyen de faire vivre les châteaux), le départ vers les Etats-Unis, une nouvelle vente...

CASTLE HOWARD. – Du côté d'York, perdu dans une mer d'herbes et de moutonnements, de vagues d'arbres dans l'échancrure desquels on taille des perspectives sans fin. Tous les paysages des parcs anglais sont imaginés pour faire oublier leurs dimensions et les repères ordinaires de la vie : les villes, les villages, etc. Castle *Howard a été construit par* Vanbrugh, comme Bleinheim. Mais avec une moindre mégalomanie, le charme de l'architecture trouve son écho dans les « fabriques » du parc, petites merveilles de *l'équerre et du compas,* exercices d'école parfaits plantés sur le gazon aux points cruciaux du paysage.

La taille de Castle Howard, toujours entre les mains des comtes de Carlisle, paraît lui donner certaines facilités d'entretien. Pour arrondir les angles, on vient d'y tourner l'intégralité d'un feuilleton télévisé. Les « stocks » de peinture, de toute manière, sont considérables. Deux tableaux célébrissimes de Holbein : le portrait d'Henri VIII et celui du duc de Norfolk. Le Tintoret, Véronèse, Poussin, *Hérodias et Salomé* de Rubens, qui appartint à Joshua Reynolds. Reynolds est omniprésent. *Omaï le gentil sauvage* arrivera seul en France, sans le merveilleux portrait du cinquième et célèbre comte Carlisle.



Chatsworth



Harewood

RETOUR EN FRANCE

Castle Howard, Harewood House (qui vit autant grâce à son zoo, son restaurant, sa crèche, que par son architecture, due elle aussi à Adam's, sa décoration de bonbonnière et ses peintures) ou le beaucoup plus modeste Elton Hall (entrouvert au public), autant de façons de survivre dans un contexte de crise, où même les grandes fortunes sont paradoxalement débordées par leurs trésors... Le *droit britannique empêche* la division du patrimoine entre les enfants. Une injustice dont la contrepartie est finalement la possibilité pour davantage d'Anglais d'y avoir accès, au moins spirituellement.

La France se trouve aujourd'hui dans la situation exactement inverse ; un patrimoine qui se disperse par subdivision ; des châteaux de plus en plus difficiles à « exploiter » puisque les œuvres, le mobilier d'origine, et même souvent les parcs ou jardins en ont été partiellement ou totalement amputés. Aussi la face la plus visible du patrimoine français – excepté les musées – tourne-t-elle au gré des ventes, finalement cachée au public.

En ce sens, il n'est pas étonnant que ce soit un ministre socialiste qui ait obtenu la première timide mesure de « conservation » : les mobiliers cédés en dation à l'Etat pour le paiement des droits de succession pourront être conservés par leurs anciens propriétaires si un certain accès en *est laissé au public. Un petit pas* vers le système anglais. Mais ce n'est pas, ce n'est plus demain, qu'un voyage sur les traces de Watteau dans les demeures françaises se révélera possible.

FRÉDÉRIC EDELMANN.

Eveil d'un musée

ARTS AFRICAINS ET OCÉANIENS

Le Musée des arts africains et océaniens et son aquarium sont restés longtemps dans un demi-sommeil. L'actualité néo-calédonienne, l'exposition de dix-neuf peintres marocains, cet été, attirent l'attention sur ce monument de la porte Dorée dont l'architecture et les collections valent mieux qu'un détour.

Cimier de coiffe de Tyi Wara, bambara (Mali).

ELEVÉ en bordure du bois de *Vincennes pour l'Exposition* coloniale de 1931, le Musée des colonies ne s'appellera ainsi que pendant les cinq années qui suivent son inauguration (1). Rebaptisé Musée de la France *d'outre-mer*, rattaché au ministère du même nom, il ne devient le Musée des arts africains et océaniens qu'en 1960, à l'initiative d'André Malraux, qui le place alors sous la tutelle de son nou*veau ministère de la culture* (il limite à cette occasion le champ des collections à l'Afrique et à l'Océanie). Mesures salutaires, car son collègue chargé de la France d'outre-mer ne faisait que *peu de cas de l'entretien du bâtiment.*

Pourtant, l'étiquette continue de coller à ce monument aux allures de temple païen. L'actualité a tendance à en faire un sym*bole du colonialisme français.* Ainsi en juin 1983, l'explosion d'une bombe endommage le bas-relief sculpté en hommage au commandant Marchand : des explorateurs blancs encadrant des porteurs noirs en marche vers Fachoda. La statue du commandant, isolée du groupe, a fait seule les frais de l'attentat revendiqué par l'Alliance Caraïbes révo*lutionnaire. L'autre partie a été* remise en état par la Ville de Paris, chargée de l'entretien du monument.

Plus récemment, le musée a encore été le terrain d'une joute politique, quand il s'est agi d'inaugurer l'exposition consacrée à l'art néo-calédonien, initialement programmée à Nouméa, mais que les événements avaient ramenée en métropole. Deux cérémonies d'ouverture se sont succédé, la première présidée par MM. Jack Lang et Jean-Marie Tjibaou (organisateur de la manifestation à Nouméa), la seconde par *M. Dick Ukeiwé, entouré* d'un groupe d'élus RPR.

Une publicité dont se passerait bien M. Henri Marchal, le conservateur, qui s'efforce d'imposer une nouvelle image de son musée. Tout d'abord en constituant en 1984 l'Association pour le développement des échanges interculturels au Musée des arts africains et océaniens (ADEIAO), sous le patronage du ministère de la culture. Une association qui a pour but d'ouvrir les collections au grand public : 300 000 visiteurs par an, dont les deux-tiers viennent des écoles. A l'intention de ces derniers, l'ADEIAO a créé deux ateliers : un de masques, où sont étudiées les pratiques africaines et océaniennes, et un de « signes », lié aux arts du Maghreb. Mais l'ouverture, c'est d'abord les expositions : après l'art néocalédonien, le musée accueille actuellement dix-neuf peintres marocains réunis par le Centre national d'art contemporain de Grenoble. Des artistes qui restent parfois *très marqués par* l'art traditionnel de leur pays – comme Mohamed ben Allal et ses peintures naïves – ou qui le détournent et le renouvellent – comme Farid Belkahia et ses peaux tendues sur des supports de bois. D'autres enfin sont attirés par les écoles abstraites européennes (Mohamed Melehi ou Jilali Gharbaoui). Ces expositions venues de l'extérieur attirent beaucoup de monde : la vente des billets a doublé au mois de juin pendant l'exposition néo-calédonienne.



Masque de Do, sénoufo (Côte-d'Ivoire).

Une telle politique d'accueil ne signifie pas qu'on néglige pour autant le fonds d'œuvres déjà existant : écorces peintes d'Australie, statuaire africaine et océanienne, bijoux du Maghreb... Beaucoup de pièces exceptionnelles disposées sur trois étages autour de la grande salle centrale. Sans oublier l'aquarium tropical, au sous-sol, qui attire une large part des visiteurs. Son nouveau responsable a renforcé l'aspect spectaculaire déjà assuré par les tortues et les crocodiles, avec notamment le gymnote, ce poisson électrique dont l'énergie est captée et fait fonctionner une pendule pour la plus grande joie des enfants qui retiennent leurs parents devant le cadran.

Si l'aquarium est populaire, son entretien coûte cher : 300 000 francs par an, prélevés sur un budget de fonctionnement courant d'environ 1 million de francs. Il faut aussi songer à enrichir les collections, dont un sixième est présenté au public. Certaines pièces en réserve mériteraient d'être exposées, d'autres sont prêtées régulièrement à des *musées étrangers (en ce moment* à Zurich et à Cologne). D'autres enfin ne sont utilisables qu'à des fins documentaires par des spécialistes. De 1960 à 1975, le *fonds a doublé. Actuellement,* deux ou trois acquisitions de valeur franchissent chaque année les portes du musée. La dernière en date : deux poteaux sculptés provenant d'un hangar à pirogues des îles Salomon. Mais les prix montent sur le marché, et la lutte est de plus en plus serrée avec les marchands ou les collectionneurs européens, américains, et même australiens qui semblent vouloir récupérer leur patrimoine éparpillé.

Pour permettre d'exposer plus de pièces, la salle centrale doit être rénovée l'année prochaine. Elle pourra aussi abriter des rencontres internationales. D'autant plus que le musée prend le pas sur le musée de l'Homme en ce qui concerne l'étude de l'Afrique et de l'Océanie. André Malraux les avait distingués : au premier il avait attribué une vocation esthétique, au second, plus ancien, une vocation ethnologique. Une distinction qui s'est vite révélée artificielle. Le Musée de l'homme, qui dépend du ministère de l'éducation nationale, n'a pas les moyens d'enrichir un fonds considérable amassé depuis sa création : c'est donc le musée d'Henri Marchal qui doit assurer le renouvellement des pièces. Les deux établissements collaborent d'ailleurs fréquemment à l'occasion d'expositions temporaires.

M. Marchal reconnaît que son musée est *« de mieux en mieux entretenu »,* même si les travaux de réfection se font au coup par coup. Se pose encore le problème du gardiennage. Sur les quelque soixante employés, plus de la moitié sont affectés à des postes de surveillance. C'est trop peu pour permettre l'ouverture quotidienne de toutes les salles. *« Il est de plus en plus rare que des salles soient fermées le week-end »,* affirme M. Marchal. Mais cela arrive, au grand dam de certaines personnes venues spécialement aux confins du douzième arrondissement pour visiter une partie précise. L'autre problème préoccupant du musée : le vandalisme.



Figure de reliquaire-ossuaire, kota (Gabon).

Une superbe corne de gazelle qui faisait office de poignée à la porte du salon Paul-Reynaud a disparu. Et des graffitis apparaissent aux quatre coins du bâtiment, le plus souvent au gré des visites de groupe : difficile de surprendre les coupables. Selon M. Marchal, un plus grand nombre de gardiens n'aurait pas un effet dissuasif sur les vandales : *« C'est un problème bien de chez nous,* explique-t-il. *Voyez à Versailles : les gens dérobent les glands des rideaux ! Les Français aiment toucher ; je crois que c'est un mal incurable. »*

S. DURAND-SOUFFLAND.

(1) Le Musée des colonies a été dessiné par l'architecte Albert Laprade, qui avait également tracé les plans des pavillons de Tunisie et du Maroc, détruits après les festivités. Le fronton sculpté de 1 300 m² est dû à Alfred Janniot. Amateur d'architectures orientales, Laprade construira plus tard le pavillon de l'Irak pour l'Exposition de 1937.

★ 293, avenue Daumesnil, 75012 Paris. « Peintres marocains » : jusqu'au 26 août.

Sélection

CINÉMA

Comencini et Lollobrigida

Reprise de deux films italiens qui marquent la transition du néo-réalisme à la comédie italienne, *Pain, amour et fantaisie* et *Pain, amour et jalousie*, le numéro deux étant déjà moins drôle que le premier. Le metteur en scène qui semble d'abord préoccupé de donner le maximum de liberté à sa vedette, Gina Lollobrigida, raconte moins une histoire qu'il laisse exploser le tempérament de celle qui fut, avant l'arrivée de Sophia Loren, la star numéro un du cinéma italien et que *Fanfan la tulipe*, tourné aux côtés de Gérard Philipe, rendit mondialement célèbre. — L. M.

ET AUSSI : *Qu'est-il arrivé à Baby Jane ?*, de Robert Aldrich (le face-à-face Joan Crawford-Bette Davis) ; *David, Thomas et les autres*, de Laszlo Szabo (les enfants nous regardent) ; *Pink Floyd, the Wall*, d'Alan Parker (supershow rock) ; *2001 Odyssée de l'espace*, de Stanley Kubrick (science-fiction adulte) ; *Dersou Ouzala*, d'Akira Kurosawa (l'Orient soviétique vu du Japon).

THÉÂTRE

« Mort d'un supporter » au La Bruyère

José Ribeiro, maçon, victime de sa passion : son cœur battait trop fort. Devant son mur, au quatrième étage d'un immeuble en construction, à Sao-Paulo, l'œil et le ventre rond, José attend le coup de sifflet : la demi-finale de la Coupe du monde va commencer, tout peut advenir. D'euphorie en désespoir, sa nervosité augmente de minute en minute. Tous les supporters du foot se reconnaîtront dans l'interprétation de Jean-Paul Muel. — C. Ba.

MUSIQUE

Gluck redécouvert

De Gluck, on ne connaît que les cinq derniers opéras, et encore, parfois seulement de nom ; on ignore qu'il en a écrit une trentaine en italien, auxquels s'ajoutent encore huit opéras-comiques français destinés au Théâtre impérial de Vienne. Le dernier de ceux-ci, *la Rencontre imprévue ou les Pèlerins de La Mecque* (1764), est contemporain de la version d'Orphée. Rien qu'au titre, on devine qu'il s'agit d'une turquerie, et l'on a dit que l'ouverture préfigurait celle de *l'Enlèvement au sérail* ; à en juger par les quelques airs que l'on en chante parfois, cette partition valait la peine d'être redécouverte. Le mérite en revient au Festival de Carpentras et à l'Opéra de chambre qui ont réuni une solide équipe de jeunes chanteurs et confié la mise en scène de Jean-Louis Thamin (les 1er, 3 et 5 août, Cour de la Charité. Rens. : (90) 63-15-45). — G. C.

ET AUSSI : *l'Amant-statue* et *Maison à vendre*, de Dalayrac (deux charmants opéras-comiques (les 6 et 8 août, au château de Montal, près de Saint-Céré). Rens. : (65) 38-29-08.

JAZZ

Le Petit Opportun

C'est au cœur du Paris branché. On y descend par un escalier étroit. Les pierres sont d'époque. L'ambiance parfaitement mythique. Et de plus, le Petit Opportun (15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, 1er) propose semaine après semaine un programme qui ne doit rien aux routines du jazz ou à ses images conventionnelles. Les plus grands s'y succèdent. L'endroit n'est pas vaste. La musique y vient souvent. Monty Alexander s'y produit avec Patrice Caratini du 31 juillet au 6 août. Johnny Griffin, un habitué des lieux, Randy Weston, Claude Tissendier et Téd Curson prendront le relais : semaine après semaine. (Tous les soirs de 23 heures à 3 heures du matin.) — F. M.

DANSE

Nuits de l'Esterel

Dans ce festival des bords de mer, destiné à attirer un public de touristes peu au fait de la danse, Pierre-Jean de San Bartolomé a joué les têtes d'affiche (Béjart, Roland Petit, Dupond et ses stars...) mais il s'est offert un petit plaisir et a pris le risque de programmer François Raffinot. Dans les beaux jardins du château de La Napoule, les spectateurs aventureux découvriront un spectacle qui mêle la préciosité des gestes baroques, la somptuosité d'un rituel de cour et l'imaginaire de trois chorégraphes bien actuels, Dominique Bagouet, Andy Degroat, Robert Kovich. La musique de Marin Marais est garantie d'époque (le 3 août à 21 h 15). — M. M.

EXPOSITIONS

« Attention travaux »

« Attention travaux », tel est le titre d'une exposition que l'Institut français d'architecture consacre aux architectures de bande dessinée. A travers mille cinq cents vignettes de plus de cent auteurs différents, l'exposition évoque les constructions des années 50, du début du siècle, de mondes futuristes ou disparus, tels que l'imagination des artistes de la bande dessinée a su les recréer (6, rue de Tournon, jusqu'au 12 octobre). — F. E.

EXPOSITIONS

Centre Pompidou

Sauf mardi, de 12 h à 22 h : sam. et dim., de 10 h à 22 h. Entrée libre le dimanche (277-12-33).

RÉOUVERTURE PARTIELLE DES COLLECTIONS PERMANENTES. Musée national d'art moderne.

HOMMAGE A JEAN DUBUFFET : NON-LIEUX. Jusqu'au 30 septembre.

JEAN-PIERRE BERTRAND – DAVID TREMLETT. Dessins. **PALERMO.** Rétrospective. – **UNE AUTRE COLLECTION POUR LE MUSÉE. – ATELIER POLAROID.** Jusqu'au 19 août. Galeries contemporaines.

LUMIÈRES. Je pense à vous. Jusqu'au 5 août. **LA MODE EN DIRECT.** Jusqu'au 30 septembre. CCI.

LIVRES D'ARTISTES. Jusqu'au 7 octobre. – **PARIS AUTREMENT.** Jusqu'au 2 septembre. BPI.

L'ARCHITECTURE EST UN JEU MAGNIFIQUE. Jusqu'au 26 août. Grand foyer.

LEGO EN LIBERTÉ. Jusqu'au 24 août. Atelier des enfants.

Musées

RENOIR. Grand Palais, avenue du Général-Eisenhower (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h à 20 h ; le mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 22 F, le samedi : 16 F. Jusqu'au 2 septembre.

LE PASSÉ COMPOSÉ. Les 6 × 13 de J.-H. Lartigue. Grand Palais, avenue Winston-Churchill (296-10-34). T.l.j. de 12 h à 19 h. Jusqu'au 18 septembre.

GUSTAVE DORÉ et la peinture religieuse et monumentale. Petit Palais, avenue Winston-Churchill (742-03-47). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 29 septembre.

LES PORTRAITS D'INGRES. Peintures des musées nationaux. – **LE DESSIN A GÊNES du XVIe au XVIIIe siècle. PASTELS FRANÇAIS DU XVIIIe SIÈCLE.** Musée du Louvre, pavillon de Flore, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 13 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 30 septembre.

RÉTROSPECTIVE ROBERT ET SONIA DELAUNAY. Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi de 10 h à 17 h 40. Mercredi jusqu'à 20 h 30. Entrée 15 F. Jusqu'au 8 septembre.

GIOVANNI ANSELMO – ANGE LECCIA. Séance – **LAWRENCE WEINER.** Sculpture. ARC, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 22 septembre.

PARANT & Co. Cent mille et une boules. Musée des enfants au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 12, avenue de New-York (voir ci-dessus). Jusqu'au 29 octobre.

JEAN-FRANÇOIS DE TROY. L'histoire d'Esther. **EDMOND ABOUT,** écrivain et critique d'art, 1828-1885. **AFFICHES RÉCENTES DE MUSÉES. – WILLY RONIS PAR WILLY RONIS. – METROPOLIS.** Photographies d'un tournage. – **BIENNALE DE LA JEUNE PHOTOGRAPHIE EN FRANCE :** Moins trente, 1985 ; Prix Niepce. Musée d'art et d'essai, palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 12 F ; dim. : 6 F.

RONSARD. Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (261-82-83). T.l.j. de 12 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 15 septembre. Poète de la nature. Serres d'Auteuil, 3, avenue de la Porte-d'Auteuil (bois de Boulogne) (651-71-20). T.l.j. de 10 h à 17 h 30. Entrée : 4,25 F. Jusqu'au 8 septembre.

RODIN. Cinq photographes contemporains (Drahos, Halle, Barret, Tintand, Trülzsch). Jusqu'au 30 septembre. – **ALAIN KIRILI.** Jusqu'au 15 septembre. Musée Rodin, 77, rue de Varenne (705-01-34). Sauf mardi, de 10 h à 17 h 45. Entrée : 12 F ; dim., 6 F.

BROR HJORTH. Musée Bourdelle, 16, rue Antoine-Bourdelle (548-67-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 15 septembre.

DIX-NEUF PEINTRES DU MAROC. Musée national des arts africains et océaniens, 293, avenue Daumesnil (343-14-54). Sauf mardi, de 9 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 15. Entrée : 12 F. Jusqu'au 26 août.

HISTOIRES D'AFFICHES. Musée de la publicité, 18, rue de Paradis (246-13-09). Sauf mardi, de 12 h à 18 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 4 novembre.

L'AFFICHE SPORTIVE AVANT 1914, une sélection du Musée du sport. Musée-galerie de la Seita, 12, rue Surcouf (555-91-50). Sauf dim., de 11 h à 18 h. Jusqu'au 14 septembre.

ACHILLE DEVERIA, témoin du romantisme parisien. Musée Renan-Scheffer, 16, rue Chaptal (874-95-38). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'à fin septembre.

RANCILLAC. Images éclatées. **YVARAL.** Mona Lisa synthétisée. Pavillon des Arts, 101, rue Rambuteau (233-82-50). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30. Jusqu'au 18 août.

LES GRANDS BOULEVARDS. Jusqu'au 20 octobre – **DU FAUBOURG SAINT-ANTOINE AU FAUBOURG DU TEMPLE.** Promenade historique dans le 11e arrondissement. Jusqu'au 29 septembre. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (272-21-13). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40.

ARCHÉOLOGIE ET PROJET URBAIN. Musée de Cluny, 6, place Paul-Painlevé (325-62-00). Sauf mardi, de 9 h 45 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 15. Entrée : 9 F ; dim. : 4,50 F. Jusqu'au 2 septembre.

VERSAILLES AUX ARCHIVES NATIONALES. Musée de l'histoire de France, 60, rue des Francs-Bourgeois (277-11-30). Sauf mardi, de 14 h à 17 h. Jusqu'en février 1986.

LES SIÈCLES ROMANS EN BASSE-NORMANDIE. Musée des monuments français, palais de Chaillot, place du Trocadéro (727-35-74). Sauf mardi, de 9 h 45 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 15. Entrée : 12 F ; dim. : 6 F. Jusqu'au 2 septembre.

ART ET CIVILISATIONS DES CHASSEURS DE LA PRÉHISTOIRE. Musée de l'homme, palais de Chaillot (553-70-60). Sauf mardi, de 10 h à 17 h. Jusqu'au 6 janvier.

ROBERT LE DIABLE. Opéra, entrée par la façade (266-50-22). Tlj, de 11 h à 17 h. Entrée : 18 F. Jusqu'au 21 septembre.

L'ÉVENTAIL, miroir de la Belle Epoque. Jusqu'au 27 octobre. – **EVENTAILS CONTEMPORAINS.** Jusqu'au 30 octobre. Musée de la mode et du costume, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (720-85-23). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30. Entrée : 12 F.

ALMANACHS, CALENDRIERS ET CARTES POSTALES. Musée de la Poste, 34, boulevard de Vaugirard (320-15-30). Sauf dim., de 10 h à 17 h. Jusqu'au 7 septembre.

FONDS RÉGIONAL D'ART CONTEMPORAIN D'ILE-DE-FRANCE. Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard (234-95-00). T.l.j. de 10 h à 18 h. Jusqu'au 4 août.

Centres culturels

HARTUNG. Hôtel de ville, salle Saint-Jean (276-40-66). Sauf mardi de 11 h à 19 h. Jusqu'au 10 août.

CHARLES VANDENHOVE. Une architecture de la densité. Institut français d'architecture, 6, rue de Tournon. Sauf dim. et lundi, de 12 h 30 à 19 h. Jusqu'au 5 octobre.

TINTIN. « Ils ont marché sur la Lune » de la fiction à la réalité. Centre culturel de Wallonie-Bruxelles, 127-129 rue Saint-Martin (271-26-16). Jusqu'au 6 octobre.

En région parisienne

CHANTILLY. Bourdelle dans la maison de Sylvie. Parc du château (458-28-69). Sauf mardi, de 10 h à 18 h. Jusqu'au 17 septembre.

JOUY-EN-JOSAS. Histoire du pot, de Jean-Pierre Raynaud – Natures de rêves : Delprat, Delebecque, Le Groumellec, Levêque, Noël, Samson. Fondation Cartier, 3, rue de la Manufacture (956-46-46). Jusqu'au 1er septembre.

PONTOISE. Les sept sacrements d'A. Godyn (XVIIe-XVIIIe siècle). Musée Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier (038-02-40). Sauf mardi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 8 septembre. Peintures néo-impressionnistes. Musée Pissarro, 17, rue du Château (031-06-75). Sauf lundi et mardi, de 14 h à 18 h. Jusqu'au 22 septembre.

En province

Le Monde du 20 juin a publié deux pages consacrées aux expositions d'été en province.

ABBEVILLE. Richesses de la céramique dans les musées de Picardie. Musée Boucher de Perthes, rue du Beffroi (24-08-49). Jusqu'au 1er septembre.

AIRAINES. Tim, 40 ans de politiques. Prieuré. Jusqu'au 8 septembre.

AIX-EN-PROVENCE. Pages cézanniennes 1985 : Jean Bazaine. Musée Cézanne de l'atelier des Lauves, 9, avenue Paul-Cézanne (21-06-53). Jusqu'à la fin septembre. – Antonio Segui : Peintures, dessins et reliefs. Présence contemporaine, 60, boulevard Carnot (92-12-41). Jusqu'au 28 août.

ANNECY. Mecanicart. Sculptures animées contemporaines. Musée-château (45-29-66). Jusqu'au 31 août.

ARLES. Chillida, sculptures. Abbaye de Montmajour (90) 54-64-17. Jusqu'au 14 octobre.

ALBI. Siméon et les flamants roses. Jeune sculpture européenne. Centre culturel, place des Cordeliers (54-11-11). Jusqu'au 31 août.

ARRAS. Jacques Lagrange, œuvre tissé. Musée des beaux-arts, 22, rue Paul-Doumer (71-26-43). Jusqu'au 30 septembre.

AUBUSSON. La tapisserie témoin de l'histoire, XVe-XVIIIe siècle. Musée départemental de la tapisserie, avenue des Lissiers (66-33-06). Jusqu'au 6 octobre.

AVALLON. Jeanclos, terres cuites. Salle Saint-Pierre (46-68-89). Jusqu'au 15 septembre.

AVIGNON. Les anges musiciens : instruments de musique du Moyen Age et de la Renaissance. Musée du Petit Palais, place du palais des Papes (86-44-58). Jusqu'au 30 novembre.

BAYONNE. Watteau et le dessin au XVIIIe siècle. Musée Bonnat, 5, rue Jacques-Laffitte (59-08-52). Jusqu'au 15 septembre.

BEAULIEU (Tarn-et-Garonne). Frédéric Benrath. Trente années de peinture. Abbaye (30-76-84). Jusqu'au 8 septembre.

BEAUVAIS. Charles Lacoste, 1870-1959. Musée départemental de l'Oise, ancien palais épiscopal (484-37-37). Jusqu'au 30 septembre. – Edward Baran. Galerie nationale de la tapisserie, 1, rue Saint-Pierre (4) 448-29-93. Jusqu'au 29 septembre.

BELLAC. Cesco, peintures, 1978-85. 9, rue Thiers (55) 68-12-79. Jusqu'au 31 août.

BESANÇON. James Tissot. Musée des beaux-arts, 1, place de la Révolution (81-44-47). Jusqu'au 30 septembre.

BIOT. Images du travail : peintures et dessins des collections françaises. Musée national Fernand Léger (33-42-14). Jusqu'au 30 septembre.

BLÉRANCOURT. La peinture américaine dans les collections du Musée national d'art moderne (1914-1938). Musée national de la coopération franco-américaine, château (39-60-16). Jusqu'au 16 septembre.

BORDEAUX. Hommage à Odilon Redon, 1840-1916. Galerie des beaux-arts, place du Colonel-Raynal (90-91-60). Jusqu'au 1er septembre – Miquel Barcelo. Peintures 1983-1985 – Jannis Kounellis. Œuvres nouvelles. Musée d'art contemporain, entrepôt Lainé, rue Foy (44-16-35). Jusqu'au 8 septembre.

BOURG-EN-BRESSE. Olivier Debré, œuvres récentes. Musée de Brou, 63, boulevard de Brou (22-22-31). Jusqu'au 11 septembre.

CAEN. L'art sacré d'Albert Gleizes. Musée des beaux-arts, château (85-28-63). Jusqu'au 31 août.

CALAIS. Come Mosta-Heirt. Etraves – Victor Pasmore, 1950-1967. Musée des beaux-arts et de la dentelle, 25, rue de Richelieu (97-99-00). Jusqu'au 22 octobre.

CAMPAGNE DU BUGUE (Dordogne). Musée imaginaire de l'archéologie. Château (06-44-74). Jusqu'au 28 septembre.

CARCASSONNE. Gérard Titus-Carmel. Casques, ombres et nuits. Tours narbonnaises, salle des Chevaliers. Jusqu'au 31 août.

CASES-DE-PÈNE. Robert Combas. Fondation du château de Jau (64-42-97). Jusqu'au 15 septembre.

CHARTRES. Fernand Leduc, de 1943 à 1985. Musée des beaux-arts, 29, cloître Notre-Dame (36-41-39). Jusqu'au 15 septembre.

CHATEAUROUX. Biennale de céramique contemporaine. Couvent des Cordeliers (27-26-31). Jusqu'au 31 août.

CLUNY. Jean Bazaine. Peintures et tapisseries. Ecuries de Saint-Hughes. Jusqu'au 8 septembre.

DIEPPE. Acquisitions : peintures, dessins, estampes. Musée-château (84-19-76). Jusqu'au 30 septembre.

DIJON. Sarthou. Musée des beaux-arts, place de la Sainte-Chapelle (30-31-11). Jusqu'au 30 septembre.

DUNKERQUE. Trésors des musées du nord de la France : de Carrache à Guardi. Musée des beaux-arts, place du Général-de-Gaulle (66-21-57). Jusqu'au 9 septembre. Ladislas Kijno. Musée d'art contemporain, avenue des Bains (65-21-65). Jusqu'au 30 septembre.

ÉPINAL. Bernar Venet. Musée départemental des Vosges, 1, place Lagarde (82-20-33). Jusqu'au 31 août.

ÉVREUX. Judit Reigl. Peintures 1960-1985. Musée, 6, rue Charles-Corbeau (39-34-35). Jusqu'au 30 septembre.

FIGEAC. Estimes : Viallat, Kermarrec, Haustman, Azemard, etc. Hôtel de Balène (38-66-55), et au château de Castelnau-Bretenoux. Juillet-août.

FLAINE. Peintures écrites de Mehdi Qotbi. Centre d'art (90-85-84). Jusqu'au 31 août.

GORDES. Saura, Peintures 1985. Abbaye de Sénanque (90) 72-02-05. Jusqu'au 14 octobre.

HONFLEUR. Louis-Alexandre Dubourg, peintre honfleurais (1821-1891). Rétrospective. Musée E. Boudin, place Erik-Satie (89-16-47). Jusqu'au 30 septembre. – Salon des artistes honfleurais : la Seine et les peintres, de Paris à Honfleur. Grenier à sel. Jusqu'au 1er septembre.

L'ISLE-SUR-LA-SORGUE. Henri-Manguin, 1874-1949. Hôtel Donadeï de Campredon, rue du Docteur-Tallet (38-17-41). Jusqu'au 30 septembre.

ISSOIRE. Jean Hélion. Œuvres récentes. Centre culturel municipal (89-08-74). Jusqu'au 31 août.

JOIGNY. Ecriture-peinture. Atelier Cantoisel, rue Montant-au-Palais (62-08-65). Jusqu'au 15 septembre.

LA ROCHELLE. Encres de voyages de Pierre Alechinsky. Maison de la culture, 4, rue Jean-du-Pérot (41-37-79). Jusqu'au 31 août. – Histoire d'une cathédrale. Cathédrale Saint-Louis, place de Verdun. Jusqu'au 30 septembre.

LA ROCHE-SUR-YON. Didier Bay : le paysage dans la vie quotidienne – André Nouyrit : Totems et peintures. Musée d'art et d'archéologie, rue G.-Clemenceau (31-61-85). Jusqu'au 31 août.

LAVILLEDIEU (Ardèche). Burland l'insoumis, dessins et objets fous. Petit musée du Bizarre (37-83-28). Eté.

LE MANS. Le deuxième voyage. Peintures, architectures, écritures de Robert Tatin. Abbaye de l'Epau (84-22-29). Jusqu'à fin septembre.

LES SABLES-D'OLONNE. Alain Fleischer : Vanités. Musée de l'abbaye Sainte-Croix, rue de Verdun (32-01-16). Jusqu'au 30 septembre.

LYON. Pierre Combet-Descombes (1885-1966). Rétrospective. Musée des beaux-arts, 20, place des Terreaux (828-07-66). Jusqu'au 15 septembre. – « Collections », œuvres du FRAC Rhône-Alpes attribuées au musée Saint-Pierre. ELAC, Centre d'échanges de Perrache (842-27-39). Jusqu'au 25 août. – Georges Adilon : travaux récents. – Daniel Buren : la cabane éclatée n° 8. – Christian Lhopital. – Hans Van Den Ban. Musée Saint-Pierre, 16, rue du Président-Edouard-Herriot (830-50-66). Jusqu'au 16 septembre.

MAILLOT-SENS. Autour de Hans-Seiler. Galerie Le Temps de voir, 13, rue du Temple (65-12-14). Du 3 août au 28 octobre.

MARSEILLE : ils collectionnent, premier regard sur les collections privées d'art contemporain. Musée Cantini, 19, rue Grignan (91) 54-77-75. Jusqu'au 23 septembre. – New-York 85. ARCA, 61, cours Julien (42-18-01). Jusqu'au 31 août.

MEYMAC. Les années 50 : l'art abstrait. Idées de nature : Bonnot, Claes Louttre B. Abbaye Saint-André (55) 95-23-30. Jusqu'au 7 septembre.

MONTAUBAN. Aspects de l'art en France de 1950 à 1980. Musée Ingres, 19, rue de l'Hôtel-de-Ville (63) 63-18-04. Jusqu'au 6 octobre.

MORLAIX. Maurice Denis et la Bretagne. Musée des Jacobins, rue des Vignes (98) 88-38-96. Jusqu'au 29 septembre.

NANTES. Histoire de sculpture : Anselmo, Boltanski, Buren, Cragg, etc. Muséum d'histoire naturelle, 12, rue Voltaire ; Maison de la culture, passage Pommeraye ; Ecole des beaux-arts, rue Fénelon ; Musée des beaux-arts, 10, rue Georges-Clemenceau (74-53-24). Jusqu'au 31 août.

NICE. Félicien Rops. Musée des beaux-arts Jules-Chéret, 33, avenue des Baumettes (44-50-72). Jusqu'au 15 octobre. L'Italie d'aujourd'hui : regard sur la peinture de 1970 à 1985. Villa Arson, 20, avenue Stephen-Liégeard (51-30-00). Jusqu'au 15 octobre ; C. et F.-X. Lalanne, rétrospective sculptures et dessins. Galerie des Ponchettes, 77, quai des Etats-Unis (62-31-24). Jusqu'au 15 septembre ; Tout Ben. Galerie d'art contemporain, 59, quai des Etats-Unis (93) 62-37-11. Jusqu'au 22 septembre ; Fort du Mont-Alban. Cartes et châteaux. Route forestière du mont Boron. Jusqu'au 30 septembre.

NIMES. André Masson, rétrospective. Musée des beaux-arts, rue Cité-Foulc (66) 67-38-21. Jusqu'au 15 octobre.

NOIRLAC (Cher). Musique et tapisserie. Abbaye (35-92-78). Du 3 août au 15 septembre.

POITIERS. Pierre Loti, photographe. Jusqu'au 30 septembre. Les sculptures d'Anita Molinero. Jusqu'au 15 septembre. Musée de l'abbaye Sainte-Croix, 3 bis, rue Jean-Jaurès (49) 41-07-53.

POULLAOUEN (Finistère). Patrick Raynaud : Corvée de vaisselle. Salle polyvalente (93-50-76). Jusqu'au 15 août.

LE PUY-EN-VELAY. Quatre siècles d'horlogerie française à poids. Jusqu'au 15 août. – Richesses naturelles de la Haute-Loire : les tourbières. Jusqu'au 30 septembre. Musée Crozatier. Jardin Henry-Vinay (09-38-90).

QUIMPER. Pierre Tal Coat. Rétrospective. Musée des beaux-arts, 40, rue de la Mairie (98) 95-45-20. Jusqu'au 30 septembre.

RENNES. Jean-Germain Drouais, 1763-1788. Musée des beaux-arts, 20, quai Emile-Zola (79-44-16). Jusqu'au 9 septembre.

RIOM. Etienne Clémentel et les arts. Musée F. Mandet, 14, rue de l'Hôtel-de-Ville (38-18-53). Jusqu'au 20 octobre.

ROANNE. Sculptures du FRAC Rhône-Alpes. Musée Joseph-Déchelette, 22, rue Anatole-France (71-47-41). Jusqu'au 13 septembre.

ROCHECHOUART. Préfiguration d'une collection. Musée départemental d'art contemporain. Château (55) 77-42-81. Jusqu'au 15 septembre.

SAINT-BENOIT-DU-SAULT (Indre). Images du mouton. Centre polyvalent (47-51-44). Jusqu'au 31 août.

SAINT-ÉTIENNE. Bram Van Velde, un choix de peintures depuis les années 30. Musée d'art et d'industrie, place L.-Comte (77) 33-04-85. Jusqu'au 30 septembre.

SAINT-PAUL-DE-VENCE. Jean Dubuffet, rétrospective. Fondation Maeght (32-81-63). Jusqu'au 6 octobre.

SAINT-SAUVES D'AUVERGNE. Gus Bofa, et les illustrateurs de l'entre-deux-guerres. Centre de loisirs de la SEITA (81-00-31). Jusqu'au 31 août.

SAINT-SAVIN-SUR-GARTEMPE. Antonio Garcia Mulet, œuvres 1970-1985. Ancienne Abbaye (48-00-46). Jusqu'au 31 août.

SAINT-TROPEZ. Les années fauves de Van Dongen. Musée de l'Annonciade, quai Saint-Raphaël (97-04-01). Jusqu'à fin septembre.

STRASBOURG. Le monde des petits soldats de Strasbourg. Musée historique, Pont du Corbeau (88) 32-59-00. Jusqu'au 13 octobre ; fouilles récentes : un village néolithique vers 3000 av. J.-C. Musée archéologique, 2, place du Château (88) 35-47-27. Jusqu'au 14 octobre ; La naissance du musée alsacien et « la Revue alsacienne illustrée ». Musée alsacien, 23, quai Saint-Nicolas (88) 35-55-36. Jusqu'au 29 septembre.

TANLAY (Yonne). Henri Matisse, dessins – Cartier-Bresson : photos de Matisse – Cinq dessinateurs : Beringer, Gaste, Edouard, Ortner, Segeral. Château (52-26-27). Jusqu'au 30 septembre.

TARASCON. Wolf : dix ans de peinture. Château du roi René. Jusqu'à fin septembre. – Gutherz. Peintures et aquarelles. Cloître des Cordeliers. Juqu'au 1er septembre.

TOULON. Jacqueline Gainon. Jusqu'au 2 septembre ; Hommage à Van Rogger (1914-1983). Jusqu'au 15 octobre ; Arman aujourd'hui. Jusqu'au 15 octobre. Musée, 113, boulevard Leclerc (94) 93-15-54.

TOURS. Arp, Calder, Hartung. Musée des beaux-arts, place François-Sicard. Jusqu'au 1er septembre.

TROUVILLE-SUR-MER. Abram Topor. Rétrospective. Musée, villa Montebello, 64, rue Général-Leclerc (88-16-26). Jusqu'au 22 août.

USSEL. Les frères Cibille, peintures limousines du XVIIe siècle. Musée du pays d'Ussel, chapelle des Pénitents (72-27-27). Jusqu'au 10 septembre.

VALENCE. Pierre Buraglio. Musée, 4, place des Ormeaux (43-93-00). Jusqu'au 1er septembre.

VÉZELAY. L'art abstrait des années 50 dans le legs Zervos. Salle gothique de la mairie (33-23-69). Jusqu'au 30 septembre.

VILLENEUVE-D'ASCQ. Horia Damian : le Mastaba. – Jean-Luc Brisson et Jean-Yves Leblanc : Palmes à l'eau. – Eva Lallement. Jusqu'au 29 septembre. – Atila, Christoforou, Lindstrom. Jusqu'au 6 octobre. Musée d'art moderne, allée du Musée (05-42-46).

VILLENEUVE-SUR-LOT. Piranèse et les piranésiens d'aujourd'hui. Musée Rapin, 1, boulevard Voltaire (53) 70-01-12. Jusqu'au 11 septembre.

VILLEURBANNE. Collection du Van Abbe Museum d'Eindhoven. Le Nouveau Musée, 11, rue Docteur-Dolard (884-55-10). Jusqu'au 15 septembre.

FESTIVALS

XXe Festival estival de Paris

(354-84-96)

BATEAUX-MOUCHES, le 3 à 15 h 30 : Otteto Classico Italiano (Cartellieri, Mozart, Rossini).

MAIRIE DU Ve, le 2 à 18 h 30 : F. Pierre, I. Honeyman, Cl. Villevieille (Berio, Clementi, Constant...).

ÉGLISE SAINT-MERRI, le 1er à 20 h 30 : Trio Musica Viva et *Antiqua (Haendel)*.

ÉGLISE SAINT-SÉVERIN, le 4 à 18 h : Cantate 94 de J.-S. Bach le 5 à 20 h 30 : la Grande Ecurie et la Chambre du roy, dir. : P. Sechet (Bach).

STATION AUBER/RER, le 2 à 16 h 30 : Otteto Classico Italiano (Rossini, Salieri, Mozart).

SORBONNE. Amphi Richelieu, le 6 à 18 h 30 : Ch. Ivaldi, N. Lee (Debussy, Stravinsky...).

SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS, le 31 à 20 h 30 : *J. Guillou* (Bach).

XVIIe Festival de l'Orangerie de Sceaux

(660-07-79)

ORANGERIE, le 3 à 17 h 30 : J.-L. Steuerman (Bach) : le 4 à 17 h 30 : Ensemble instrumental J.-W. Audoli (Vivaldi, Haendel, Bach...).

En région parisienne

FETES ET FORTS, BANLIEUE 89.

AUBERVILLIERS, *Fort*, le 3 à 21 h 30 : A. Dreyfus ; le 4 à 21 h 30 : P. Personne, Cl. Nougaro, M. Vander, P. Michelot, B. Lubat.

CHAMPIGNY, Fort, le 3 à 21 h 30 : Ch. Gérard, O. Cogoule, D. Bagouet, danse.

ISSY, Fort, le 1er à 22 h : Lola Montes.

SURESNES, *Fort, le 3 à 21 h : De la chanson dans l'air.*

En province

ALSACE

BELFORT, Rencontre internationale de musique ancienne, Château, le 31 à 20 h 30 : B. Van Esperen, M. Miessen ; Eglise Saint-Odile, le 1er à 20 h 30 : S. Vartolo ; Chapelle Saint-Barbe, le 2 à 20 h 30 : W. Praxmarer, P. Ros ; Temple Saint-Jean, le 3 à 20 h 30 : J.C. Ablitzer, *J.P. Chagrot.*

MASEVAUX, 9e Festival d'Orgue (89) 45-50-58, Eglise Saint-Martin, le 4 à 17 h 30 : J.-F. Vaucher (Bach).

AQUITAINE

Musique en Périgord vert :

BRANTOME, Eglise, le 2 à 21 h : Y. Darros ; Grotte, le 5 à 21 h : Folklore polonais.

PIEGUT-PLUVIERS, Gymnase, le 31 à 21 h : Harmonie junior de la colonie des sociétés musicales du Limousin.

Musiques en Aquitaine :

Semaine musicale de CLAIRAC (53) 66-16-99 ; Eglise de Prayssas, le 31 à 21 h : M. Kaneda (Mozart) ; Eglise de Clairac, le 2 à 21 h : Chœurs et instrumentistes de la Semaine musicale ; le 4 à 21 h : Les baladins en Agenais.

Prieuré-de-Moirax, le 6 à 21 h, Eglise de Clairac, le 7 à 21 h : Concert de fin de stage.

Semaines musicales du Pyla (56) 22-73-45, Chapelle du Saint-Esprit, le 4 à 21 h : A. Postec (Mozart, Brahms, Schumann...).

Saison musicale de Soulac (56) 09-71-25, Basilique Notre-Dame, le 6 à 21 h 30 : L. Hacquart, E. de Hulster.

Festival du Périgord noir (53) 51-82-87, Eglise de Saint-Léon-sur-Vézère, le 3 à 21 h : Trio Couperin (Marais, Haëndel, Leclair...).

PERIGUEUX. Festival international du mime, Palais des Fêtes, le 1er à 21 h 30 : La Clown Kompanie ; le 3 à 21 h 30 : J.-M. Lara, le 6 à 21 h 30 : Mimothéâtre.

SARLAT, 34e Festival de théâtre (53) 29-68-89, *Place de la Liberté, les 2, 3 à 21 h* : le Cid ; les 6, 7 à 21 h : l'Impromptu de Sarlat, les Fourberies de Scapin.

BOURGOGNE

DIJON, L'Estivade (80) 67-17-71/67-51-51, Hôtel de Vogüé, 21 h 30 : ensemble baroque de Franche-Comté (dern. le 2) ; les 31, 1er, 2 et 3 : Entre chien et loup.

BRETAGNE

LORIENT *(97) 21-51-51*, Centre dramatique régional, les 31, 1er, 2, 3 à 22 h : « Don Quichotte ».

SUSCINIO (97) 41-82-37, Château, le 4 à *22 h 30 : la Fille des eaux* ; le 5 à 21 h : L. Lovano, D. Megevand, A. Halim (Mozart, Pleyel, Megevand) ; le 7 à 21 h : J. Vandeville, G. Rabol (Bach, Haëndel, Schumann...).

QUIMPER : Semaines musicales, Auditorium, le 3 à 21 h : Pro Cantione Antiqua. Cathédrale Saint-Corentin, le 5 à 21 h : *Yorkshire Bach Choir, Orchestre musica transalpina of Holland (Bach).*

Eglise de Plomelin, le 6 à 21 h : J.A. Pickens, M. Dibbern (Purcell, Schubert, Strauss).

Eglise de Locmaria, le 7 à 21 h : Pro Cantione Antiqua de Londres, orchestre musica transalpina of Holland (Purcell).

CENTRE

BOUCARD, XIXe Festival (48) 58-70-06, Grange, le 3 à 21 h : V. Clastier, J. Favreau.

BOURGES *(48) 24-75-33, Salle du duc J. de Berry*, le 3 à 21 h 15 : Ensemble Carl Stamitz (Brahms, Weber, Prokofiev).

Salle *Calvin, le 6 à 21 h 15* : spectacle Courteline.

TOURS, XIe Semaines musicales (47) 05-58-08, Salle des Fêtes, le 31 à 21 h : orchestre Northern Symfonia of England, dir. V. Spivakov.

LANGUEDOC-ROUSSILLON

MARSILLARGUES, Festival (67) (62-16-89), Cour du Château, le 1er à 22 h : Ovehi Tahiti.

MONTPELLIER (67) (66-00-92), Salle Molière, le 31 à 18 h 30 : S. Kudo, F. Aguessy (Poulenc, Telemann, Schubert...) ; le 1er à 18 h 30 : F. Aguessy (Beethoven, Liszt, Wagner...) ; le 2 à 18 h 30 : J.-L. Aguenauer (Brahms, Schumann, Saguer...) ; le 4 à 11 h : B. Marcinkowska, J.-L. Haguenauer (Brahms, Chostakovitch) ; Château de Poudres, le 31 à 21 h 30 : Orchestre de Chambre de Norvège, dir. : T. Tonnesesen *(Bach) ; le 1er à 21 h 15 : Grand Orchestre* Vent du Sud ; le 2 à 21 h 15 : Orchestre de Chambre de Norvège, dir. : T. Tonnesesen (Haendel, Bach, Boccherini...) ; le 3 à 21 h 30 : I. Solisti Veneti, dir. : Cl. Scimone (Albinoni, Rossini, Vivaldi ; Grande Motte, Patio de l'Eglise, le 31 à 21 h 30 : G. Wannes ; Cour Jacques-Cœur, le 1er à 21 h 15 : Orchestre national de France, dir. : T. Fulton (Duparc, Berlioz, Schmitt) ; le 2 à 21 h 15 : M. Dibango ; le 4 à 21 h 15 : Orchestre Philharmonique de Montpellier, dir. : C. Diederich (Sheller, Tchaikovski) ; Grammont, Salle B. Lapointe, le 2 à 21 h 30 : La Baraque rouge + le 3 à 21 h 30 ; Opéra, le 3 à 21 h 15 : A. Brendel (Haydn, Mozart, Liszt) ; Saint-Guilhem, le 3 à 21 h 15 : Chœur national bulgare de Sofia ; Château de Villevieille, le 4 à 21 h 15 : Quatuor Talich, C. Huve (Janacek, Dvorak, Smetana) ; le 5 à 21 h 15 : B. L. Gelber (Beethoven, Schumann) ; le 6 à 21 h 15 : F. R. Duchable, G. Causse (Berlin, Schumann, Brahms) ; le 7 à 21 h 15 : Northern Symphony Orchestra (Mozart, Beethoven, Tchaikovski).

LUBERON (90) (75-63-28), Eglise de Goult, le 4 à 21 h : Trio Henry (Smetana, Dvorak, Saint-Saëns ; le 5 à 21 h : Y. Henry (Liszt, Fauré, Emmanuel...) ; *le 7 à 21 h : Trio Henry, L. Verney* (Schubert, Brahms).

LE VIGAN (67) (81-12-38), Eglise Saint-Pierre, le 3 à 21 h 30 : V. Cortez (Vivaldi, Rossini, Mozart) ; le 7 à 21 h 30 : R. Scott.

SÈTE, Festival de la Mer (67) (74-32-52), Décennale St-Louis, le 5 à *21 h 30 : F. Jullien-Gouzes, A. Ponce* (de Falla).

MIDI-PYRÉNÉES

SAINT-CERE, Festival (65) (38-29-08), Cahors, Cloître, le 1er à 21 h : H. du Plessis (Mozart, Fauré, Chopin...) ; Château de Montal, le 6 à 21 h : *Maison à vendre, l'Amant-Statue* ; Saint-Céré, Eglise Ste-Spérie, le 5 à 21 h : Orchestre des Jeunes (Stravinski, Ravel, Moussorgsky).

NORMANDIE

Heures Musicales du Mont St-Michel (33) (90-62-24), Eglise de Genets, le 4 à 31 h : R. Pasquier, A. Queffelec (Beethoven, Debussy, Franck).

PROVENCE COTE-D'AZUR

AIX-EN-PROVENCE *Festival* (42) (23-37-81), Archevêché, le 31 à 21 h 15 : les Noces de Figaro.

AVIGNON, XXXIXe Festival (90) (86-*24-43), Cour d'honneur du Palais des papes*, le 31 à 22 h : « Lucrèce Borgia » ; Carrière Callet, le 31 à 19 h : « Nuit du Mahabharata » ; Théâtre municipal, le 31 à 21 h 30 : « la Nuit de Madame Lucienne » ; *Métropole de Doms*, le 31 à 18 h : Cycle d'orgue.

GORDES, IIe Festival, Terrasses, le 5 à 22 h ; H. Vecchi : le 6 à 22 h : Bekummernis ; le 7 à 22 h : Pour Thomas.

LES NUITS DE LERINS (93) 99-04-04, les 2, 3, 4, 5 à 21 h : Il était une fois le Cotton Club ; le 7 à 21 h : la Baraque rouge.

LES NUITS DE L'ESTEREL (93) 49-28-28, Château de la Napoule le 3 à 21 h 15 : Cie Ris et Danceries.

MENTON, *36e Festival de musique*, Parvis Saint-Michel, le 31 à 21 h 30 : Orchestre F. Liszt de Budapest (Bach, Haydn, Mendelssohn).

NICE *(93) 87-03-50, Monastère de* Cimiez, le 2 à 21 h : J.-M. Londeix, A. Lagoya (Rossé, Villa-Lobos, Carcassi...).

NIMES *Août Musical (66) 67-25-38*, Temple de Diane, le 31 à 21 h 30 : Quintette Ysaye (Schubert, Stravinsky, Brahms).

Hôtel de Bernis, le 1er à 21 h 30 : O. Charlier (Telemann, Bach, Ysaie).

Temple de Diane, le 5 à 21 h30 : Trio Millet (Mendelssohn, Ravel, Beethoven).

Rue de Bernis, le 6 à 21 h 30 : Quatuor Viotti, S. Atherton (Schubert, Ravel).

Temple de Diane, le 7 à 21 h 30 : Trio Millet (Mozart, Chostakovitch, Brahms).

ORANGE, *Chorégies* (90) 51-83-83, Cour Saint-Louis, le 3 à 18 h : K. Ricciarelli, L. Valentini-Terrani (Donizetti, Rossini, Bellini).

Th. Antique, le 3 à 21 h 30 : version chorégraphique du Requiem de Verdi.

LA ROQUE D'ANTHERON (42) 28-52-52, le 3 à 21 h : T. Nikolaeva, V. Spivakov, Y. Bashmet (Bach, Mozart) ; le 4 à 21 h : S. Richter, Y. Bashmet (Hindemith, Britten, Chostakovitch) ; le 5 à *21 h : J. Villa, A. Dussolier* (Liszt).

SOPHIA-ANTIPOLIS (93) 65-30-00, Th. de la Garrigue, le 31 à 21 h : A. del Castillo y M. Vargas ; le 3 à 21 h : R. Yalkar, *Orchestre régional Cannes-Provence-Côte-d'Azur*, dir. : Ph. Bender.

Eglise de Valbonne, le 2 à 21 h : D. Gelenbe (Bach, Brahms, Schumann) ; le 6 à 21 h : Orchestre de chambre de la Jeune Philharmonie de Cologne, dir. : E. Kluge.

VAISON-LA-ROMAINE, 33e Festival (90) 36-24-79, le 31 à 21 h : Quatre-Vingt-Treize ; le 3 à 21 h : Nos premiers adieux.

RHONE-ALPES

ÉTÉ MUSICAL DE LOIRE-FOREZ *(77) 33-42-45, Abbaye de Charlieu, le 3* à 21h : Ensemble Fitzwilliam.

SAINT-DONNAT, XXIVe Festival (75) 45-10-29, le 1er à 21 h : I Solisti Veneti, dir. : *Cl. Scimone (Haendel, Bach,* Vivaldi...) ; le 2 à 21 h : I Solisti Veneti (Vivaldi, Albinoni) ; le 3 à 21 h : G. Leonhardt (Bach, Kuhnau) ; le 4 à 21 h : G. Leonhardt, Kuijken (Telemann, Couperin, Bach) ; le 6 à 21 h : Wiener Blockflotenensemble (Philidor, Telemann, Bach).

VIENNE Festival d'été (74) 85-00-05, Cathédrale, le 26 à 21 h 15 : *Ensemble* vocal Oratorio Agen-Aquitaine, Orchestre Sinfonietta de Varsovie, dir. : R. Silva (Haendel).

FRANCHE-COMTÉ

FLAGY, Festival (85) 59-47-09, le 31 à 21 h : M. Hermon ; le 1er à 21 h : le Dernier Siècle ; les 2, 3, 4 à 21 h : Ritsos ; le 6 à 21 h : M. Hermon, E. Stephenson (Beethoven, Schumann) ; le 7 à 21 h : Trio des lyres (Faber, Boccherini, Beethoven...)

PICARDIE

SAINT-GERMER DE FLY, Abbaye bénédictine, le 3 à 20 h 45 : S. Grappelli ; *le 5 à 20 h 45 : Ensemble de cuivres Da* Camera.

THEATRE

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

BOUFFES-PARISIENS (296-60-24) (D., L.), 21 h ; sam. 18 h 30 et 21 h 30 : Tailleur pour dames.

CLOITRE DES BILLETTES (523-49-78), 19 h 30 : Le blé se couche.

COMEDIE CAUMARTIN (742-43-41) (Mer., D. soir), 21 h, dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.

CONCIERGERIE (353-29-83), 20 h 30 : Spartacus (dern. le 31).

DAUNOU (261-69-14) (Mer., D. soir) 21 h, sam. 17 h, dim. 15 h 30 : le Canard à l'orange.

DIX HEURES (606-07-48) (D.), 22 h : Scènes de ménage.

ESPACE KIRON (373-50-25) (D., L., Mar.) 20 h 30 : Puttin'on my Boots, I'm Goin'to my Roots (Fand Chopel) (der. le 3).

ESPACE MARAIS (366-90-14) (D. soir, L.), 18 h 30 : Tromb-al-Ca-Zar.

GALERIE 55 (326-63-51) (D., L.), 19 h : Sexual Perversity in Chicago ; 21 h : Madame's Late Mother.

GRANDE HALLE DE LA VILLETTE (249-77-22) (L.), 14 h : Clovis et les Vibrures.

LUCERNAIRE (544-57-34) (D.), 20 h : *I. C'est rigolo ; II. 18 h : Parlons français nº 2* ; 20 h : Chôme qui peut ; 21 h 45 : Commedia dell'arte ; Petite salle, 21 h 30 : Rue des nuits blanches ; à partir du 5 : Max Mahler et S. Courtecuisse.

MATHURINS (265-90-00) (D), 21 h : les Mystères du confessionnal (à partir du 1er).

ŒUVRE (874-42-52), 21 h : Comment devenir une mère juive en dix leçons (dern. le 3).

PALAIS-ROYAL (297-59-81) (D. soir, L.), 20 h 45, sam. 18 h 45 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : le Dindon.

PORTE ST-MARTIN (607-37-53) (D., L.), 20 h 30, sam., 18 h 30 et 21 h 15 : Deux hommes dans une valise.

POTINIÈRE (261-44-16) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : En camarades.

SAINT-GEORGES *(878-63-47) (D. soir, L., Mar.)*, 20 h 45, dim. 15 h, sam. 19 h et 21 h 30 : On m'appelle Emilie (à partir du 2).

TAI THÉATRE *(278-10-79) (D., L.)*, 21 h : Yes peut-être (dern. le 31).

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h, sam. 22 h et 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE TROIS SUR QUATRE (327-09-16) (D., L.), 20 h : la Nuit et le Moment (dern. le 31).

THÉATRE 33 (877-38-03), mer., jeu., dim., mar. 20 h 30 ; vend. et sam. 16 h 30 : Courteline pas mort (dern. le 4).

TOURTOUR (887-82-48) (D., L.), 18 h 30 : Merveilleux épouvantail (dern. le 3) ; 20 h 30 : Agatha ; 22 h 30 : Tango pile et face (dern. le 3).

VARIÉTÉS (233-09-92) (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 15 h 30 : N'écoutez pas mesdames.

Les cafés-théâtres

ATHLÉTIC (624-03-83) (D., L., mar.), 20 h 30 : la Libératrice ; 21 h 15 : le Fétichiste.

AU BEC FIN *(296-29-35) (D), 20 h 30 :* Chants d'elles ; 22 h : Crazy Cocktail ; 23 h 15 : Banc d'essai des jeunes. (Fermeture annuelle le 3.).

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84) (D.), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones loulou ; 22 h 30 + sam., 24 h : les Sacrés Monstres. – II. 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : Fin de siècle.

BOURVIL (373-47-84) (D., L.), 21 h 15 : Y'en a marr... ez vous ?

CAFÉ D'EDGAR *(320-85-11) (D.), I.* 20 h 15 + sam., 23 h 45 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. II. 20 h 15 : Ça balance pas mal ; 21 h 30 : Le chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

CAFÉ DE LA GARE (549-27-78) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 17 h : Riez, *riez*, profitez-en... ; (D. soir, L.), 22 h, dim. 17 h : Les méthodes de Camille Bourreau.

PETIT CASINO (278-36-50) (D.), 21 h : Non je n'ai pas disparu ; 22 h 15 : Ça va gicler chez les bourgeois.

POINT-VIRGULE (278-67-03) (D.). 20 h 30 : Moi je craque, mes parents raquent.

SPLENDID ST-MARTIN (208-21-93) (D., L.), 21 h : Nuit d'ivresse.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-*44-45), 21 h, dim. 15 h 30 : la* Gauche mal à droite.

MUSIQUE

Les concerts

(voir également la rubrique « Festival »)

MERCREDI 31 JUILLET

Sainte-Chapelle, 18 h 45 et 21 h : Ars Antiqua de Paris.

Théâtre 3 sur 4, 18 h 30 : H. Takahashi (Couperin, Rameau, Bach).

La Table Verte, 22 h : Ch. Chanel (Dowland, Bach, Villa-Lobos).

JEUDI 1er AOUT

La Table Verte, 22 h : voir le 31.

Lucernaire, 20 h : H. Jeanney (Schubert, Beethoven, Chopin).

VENDREDI 2 AOUT

La Table Verte, 22 h : voir le 31.

Sainte-Chapelle, 18 h 45 et 21 h : voir le 31.

Eglise Saint-Médard, 21 h : G. Fumet, R. Siegel (Vivaldi).

SAMEDI 3 AOUT

La Table Verte, 22 h : voir le 31.

Lucernaire, 20 h : Voir le 1er.

LUNDI 5 AOUT

Lucernaire, 21 h 30 : A. Ligier.

Sainte-Chapelle, *18 h 45 et 21 h : voir le* 31.

MARDI 6 AOUT

Lucernaire, *21 h 30* : voir le 5.

Jazz, pop, rock, folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : le 31 : Michel Attenoux Jazz Group ; à partir du 1er : G. Mighty Flea Connors.

FONDATION ARTAUD (582-66-77) : les 31, 1er, 2, à 23 h ; le 3, à 22 h : Steeve Grossman ; le 3, à 23 h : Youth Man Unity.

MEMPHIS MELODY (329-60-73), 22 h : mer., Manu de Carvalo ; 0 h 30 : Loalwa ; jeu. : Samy et Sion ; à 0 h 30 : Michael Silva ; ven. : (+ 20 h 30) : Have Perce ; à 0 h 30 : Loalwa ; sam. : Have Perce ; *à 0 h 30 : Worthy Davis ; à 4 h :* Tao Blues ; dim. : 23 h : Cl. Ashford, C. Greenshaw, W. Davis ; lun. : Tao et Vincent ; à 0 h 30 : Raquel ; mar. : Amed Gulbay ; à 0 h 30 : Jean Bonnard.

MONTANA (548-93-08) (D.), 22 h : R. Urtreger.

MUSIC'HALLES (261-96-20), 22 h : le 31 : F. Leriche, N'guyen Le, P. Gritz.

NEW MORNING (523-51-41), 21 h 30 : McCoy Tyner Trio. (Dern. le 5.)

PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : M. Solal, P. Caratini, T. Rabeson.

PHIL'ONE (776-44-26), 22 h, les 2 et 3 : G. I. Brass International.

SLOW CLUB (233-84-30), 21 h 30 : *J. Lacroix Jazz Orchestra (dern. le 3)* ; Le 6 : Jazz Group de Bretagne.

SUNSET (261-46-60), 23 h : D. Lockwood Quartet (dern. le 3).

TROIS MAILLETZ (354-00-79), 23 heures : Voices of America, Paul Cooper.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41) (D.), 22 h 30 : A. Penon, R. Pelinski, E. Klainer.

Le music-hall

CAVEAU DES OUBLIETTES (354-94-97), 21 h : *Chansons françaises.*

ÉLYSÉES-MONTMARTRE (252-25-15), ven. et sam. 21 h, dim. 15 h : Boulevard du music-hall.

ESPLANADE DE LA DÉFENSE, ven. et sam. à 22 h : Broadway Hollywood (spectacle gratuit).

GYMNASE (246-79-79) (D., L., Mar.). *21 h : Thierry le Luron.*

TOURTOUR (887-82-48), 22 h 30 : Tango pile et face (dern. le 3).

La danse

ESPACE RONSARD (264-31-31), le 31 à 20 h 45 : Cie Arcor.

MAIRIE DU IVe (278-60-86), ven., sam. et dim. à 21 h : Ballets historiques du Marais.

CINEMA

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 31 JUILLET

Carte blanche à P. Vecchiali ; 16 h, l'Assaut, de P.-J. Ducis ; 19 h, la Brigade sauvage, de J. Dreville ; 21 h : Cinéma japonais contemporain (3e partie) : Meurtrier de la jeunesse, de K. Hasegawa.

JEUDI 1er AOUT

Carte blanche à P. Vecchiali ; 16 h, l'Or du Cristobal, de J. Stelli ; 19 h, SOS Sahara, de J. de Baroncelli ; 21 h : Cinéma japonais contemporain (3e partie) : Japonais gentils, de Y. Higashi.

VENDREDI 2 AOUT

Carte blanche à P. Vecchiali ; 16 h, l'Auberge du Petit Dragon, de J. de Limur ; 19 h, le Bébé de l'escadron, de R. Sti ; 21 h : Cinéma japonais contemporain (3e partie) : Ville de septembre, de Y. Higashi.

SAMEDI 3 AOUT

Carte blanche à P. Vecchiali : 15 h, Bécassine, de P. Caron ; 19 h, la Brigade en jupons, de J. de Limur ; 17 h, Le temps d'une chasse, de F. Mankiewicz ; 21 h : Cinéma japonais contemporain (3e partie): Matatabi, de K. Ichikawa.

DIMANCHE 4 AOUT

Carte blanche à P. Vecchiali ; 15 h, le Paradis des voleurs, de L.-C. Marsoudet ; 19 h, La crise est finie, de R. Siodmak ; 17 h, Station terminus, de V. de Sica ; 21 h : Cinéma japonais contemporain (3e partie) : Meurtre en série, de K. Kinoshita.

LUNDI 5 AOUT

20 h 30 : Diesel, de R. Kramer, en avant-première et en présence du réalisateur.

MARDI 6 AOUT

Carte blanche à P. Vecchiali ; 16 h, Un mauvais garçon, de J. Boyer ; 19 h, Choc en retour, de G. Monca et M. Keroul ; 21 h : Cinéma japonais contemporain (3e partie) : Kaseki, de M. Kobayashi.

BEAUBOURG (278-35-57)

MERCREDI 31 JUILLET

15 h, Sherlock Holmes and the secret weapon, de R. W. Neill ; 17 h, Science-fiction et fantastique : le Fils du docteur Jekyll, de S. Friedman ; 19 h, Aspects du cinéma chinois : Dans l'ascenseur, de Y. Lianqi.

JEUDI 1er AOUT

15 h, Sherlock Holmes in Washington, de R. W. Neill ; 17 h, Science-fiction et fantastique : The two faces of doctor Jekyll, de T. Fischer ; 19 h, Aspects du cinéma chinois : la Montagne de feu, de J. Jie et H. Y. Heng.

VENDREDI 2 AOUT

15 h, la Perle des Borgia, de R. W. Neill ; 17 h, Science-fiction et fantastique : Curse of the fly, de Don Sharp ; 19 h, Aspects du cinéma chinois : Nui Bei Sui, de Z. Huanz-Hang.

SAMEDI 3 AOUT

15 h, la Déchéance, de Franz Blum, de R. Hauff ; 17 h, Science-fiction et fantastique : le Monstre, de V. Guest : 19 h, Aspects du cinéma chinois : Un amour profond, de Chang Yan ; 21 h, Hitler, une carrière, de Ch. Herrendoerfer et J.-C. Fest.

DIMANCHE 4 AOUT

15 h, l'Affrontement, de P. Newman ; 17 h, Science-fiction et fantastique : les Daleks envahissent la Terre, de G. Fleming ; 19 h : Aspects du cinéma chinois : la Lumière de l'espoir, de Song Chong ; 21 h : Nighthawks, de R. Peck.

LUNDI 5 AOUT

15 h, la Maison de la peur, de R. W. Neill ; 17 h, Science-fiction et fantastique : Return of the fly, de E. L. Bernds ; 19 h, Les novateurs du cinéma.

MARDI 6 AOUT

Relâche.

Les exclusivités

AMADEUS (A., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Lucernaire, 6e (544-57-34) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

LES ANGES SE FENDENT LA GUEULE (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Impérial Pathé, 2e (742-72-52) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

L'ARBRE SOUS LA MER (Fr.) : Grand Pavois (H. sp.), 15e (554-46-85).

L'AVENTURE DES EWOKS (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

BABY (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (Brés., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

LE BÉBÉ SCHTROUMPF (Belge) : Templiers, 3e (772-94-56) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

BIRDY (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (320-30-19). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Parnassiens, 14e (320-30-19).

CARMEN (Saura) (v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).

CHOOSE ME (A., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (354-42-34) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14).

COCAINE (A., v.o.) (*) : Denfert, 14e (321-41-01).

CONTES CLANDESTINS (Fr.), République, 11e (805-51-33).

COTTON CLUB (A., v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).

DAVID, THOMAS ET LES AUTRES (Fr.) : UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

LA DÉCHIRURE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82) ; v.f. : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LE DERNIER DRAGON (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Images, 18e (522-47-94).

DESIDERIO (It., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

DÉTECTIVE (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-99-22).

L'EAU ET LES HOMMES (Fr.) : Géode, 19e (245-66-00).

EMMANUELLE IV. George-V, 8e (562-41-46).

LES ENFANTS (Fr.), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Rialto, 19e (607-87-61).

ESCALIER C (Fr.) : Forum 1er (297-53-74) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

LE FEU SOUS LA PEAU (Fr) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

LE FLIC DE BEVERLY HILLS (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).

LA FORET D'ÉMERAUDE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Wépler, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN, SEIGNEUR DES SINGES (A., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; v.f. : Opéra Night, 2e (296-62-56).

GROS DEGUEULASSE (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Paris Ciné, 10e (770-2171).

L'HISTOIRE SANS FIN (All., v.f.) : Boîte à films, 17e (622-44-21) ; Saint-Ambroise (H. sp.), 11e (700-89-16).

LES JOURS ET LES NUITS DE CHINA BLUE (A., v.o.) (**) Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8e (562-20-40).

JOY AND JOAN (Fr.) (**) : George-V, 8e (562-41-46).

KAOS, CONTES SICILIENS (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

LA MAISON ET LE MONDE (Ind., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

MARATHON KILLER (A., v.f.) : Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03).

MARCHE A L'OMBRE (Fr.) : Arcades, 2e (233-54-58).

MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; Calypso, 17e (380-30-11).

MASK (A., v.f.) : Impérial, 2e (742-72-52).

MISHIMA (A.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

NOM DE CODE : OIES SAUVAGES (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43 ; Gaîté Rochechouart, 9e (878-81-77).

NOSTALGHIA (It., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

LA NUIT PORTE JARRETELLES (Fr.) (*) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Denfert, 14e (321-41-01) ; République, 11e (805-51-33).

LES NUITS CHAUDES DE CLÉOPATRE (It., v.f.) (**), UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; Maxéville, 9e (770-72-86).

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.) : République Cinéma, 11e (805-51-33).

PARIS TEXAS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-51-36).

PÉRIL EN LA DEMEURE (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Rialto, 19e (607-87-61).

POLICE ACADEMY 2 : AU BOULOT (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

PORTÉS DISPARUS (A., v.f.) : Lumière, 9e (246-49-07) ; Paris Ciné, 10e (770-21-71).

POULET AU VINAIGRE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

RENDEZ-VOUS (Fr.) : UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

LE RETOUR DU CHINOIS (Brit., v.o.) : UGC Odéon, 6e (225-10-30). — V.f. : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Images, 18e (522-47-94).

LES RIPOUX (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

LA ROUTE DES INDES (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33).

SALE TEMPS POUR UN FLIC, (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (563-16-16). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Images, 18e (522-47-94).

SANG POUR SANG (A., v.o.) (*) : Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90). — V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

SHOAH (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic, 14e (544-43-14).

LES SPÉCIALISTES (Fr.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

SPÉCIAL POLICE (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (575-94-94) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; UGC Convention, 15e (574-93-40).

STARMAN (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Ambassade, 8e (359-19-08). — V.f : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

STEAMING (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

SUBWAY (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46).

TERMINATOR (A., v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58).

THAT'S DANCING (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

LE THÉ AU HAREM D'ARCHIMÈDE (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

UN ÉTÉ POURRI (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (335-21-21). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

VISAGES DE FEMMES (Ivoir., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Saint-André des Arts, 6e (326-48-18) ; Reflet Balzac, 8e (561-10-60) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14).

WITNESS (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Français, 9e (770-33-88) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

Les festivals

CHARLOT, Péniche des Arts, 15e (527-77-55), t.l.s., 21 h : Charlot papa ; Charlot à l'hôtel ; Charlot et ma Belle en promenade.

CINÉASTES DE NOTRE TEMPS, Olympic, 14e (544-43-14), mer. : J. Vigo — L. Bunuel ; jeu. : J. Renoir (2 parties) ; ven. : E. von Stroheim — J. von Sternberg ; sam. : J. Cassavetes — S. Fuller ; dim. : F. Lang — J.-L. Godard ; lun. : F. Truffaut ; mar. : M. Ophuls — C. Dreyer.

CINQ FILMS POUR LE PRIX D'UN (v.o.), Studio Bertrand, 7e (783-64-66), 14 h : la Nuit de l'Iguane ; 16 h : Ligabue ; 18 h : Jeux d'été ; 20 h : la Grande Illusion ; 22 h : Freaks.

LES COMÉDIES MUSICALES DE L'ÉTÉ 85 (v.o.), Mac-Mahon, 17e (380-24-81), mer. : l'Entreprenant M. Petrov ; jeu.-dim. : Hello Dolly ; ven.-mar. : la Blonde ou la Rousse ; sam. : Parade de printemps ; lun. : les Chaussons rouges ; Tous en scène ; mar. : L'amour vint en dansant.

COMÉDIES AMÉRICAINES (v.o.), Action-Ecoles, 5e (325-72-07), mer. : la Pêche au trésor ; jeu. : Indiscrétions ; ven. : Ninotchka ; sam. : Madame porte la culotte ; dim. : la Femme aux 2 visages ; lun. : Une nuit à Casablanca : mar. : l'Extravagant M. Ruggles.

M. DURAS, Denfert, 14e (321-41-01) : India Song, Aurelia Steiner.

L'ÉTÉ D'EASTWOOD (v.o.), Action rive-gauche, 5e (329-44-40), mer.-jeu. : Firefox, l'arme absolue ; ven.-sam. : Josey Wales hors la loi ; dim.-lun.-mar. : l'Evadé d'Alcatraz. — Salle 2, mer.-jeu. : la Corde raide ; ven.-sam. : Un frisson dans la nuit ; lun-mar. : Honky Tonk Man.

A. KUROSAWA (v.o.), St-Lambert, 15e (532-91-68), en alternance : Dersou Ouzala, Barberousse, Dodes Caden, + Denfert, 14e (321-41-01), en alternance : les Sept Samouraïs (version intégrale), Chiens enragés.

E. ROHMER, République-Cinéma, 11e (805-51-33), en alternance : le Genou de Claire ; la Carrière de Suzanne — la Boulangère de Monceau ; la Marquise d'O ; la Collectionneuse, + Denfert, 14e (321-41-01), le Beau Mariage, Pauline à la plage.

LA NOUVELLE VAGUE EN COURTS MÉTRAGES, Olympic, 14e (544-43-14).

PROMOTION DU CINÉMA (v.o.), Studio 28, 18e (606-36-07), mer. : Un dimanche à la campagne ; jeu. : les Sorcières ; ven. : le Bal ; sam. : la Maison et le Monde ; dim. : Nostalghia.

CYCLE A. TANNER, 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), mer. : Charles mort ou vif ; jeu. : Retour d'Afrique ; ven. : Jonas qui aura vingt ans en l'an 2000 ; sam. : Dans la ville blanche ; dim. : les Années lumière ; lun. : la Salamandre ; mar. : le Milieu du monde.

TEX AVERY (v.o.), Action-Christine, 6e (329-11-30) ; George-V, 8e (562-41-46).

GENE TIERNEY (v.o.), Action Christine, 6e (329-11-30), mer. : l'Egyptien ; jeu. : Le ciel peut attendre ; ven. : la Main gauche du Seigneur ; sam. : la Veuve noire : dim. : Péché mortel ; lun. : les Forbans de la nuit ; mar. : la Route au tabac.

Les grandes reprises

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

LES AUTRES S'APPELLENT ALI (All., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

AMERICAN COLLEGE (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; V.f. : Athéna, 12e (343-00-65) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-49) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

BARRY LYNDON (Angl., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Calypso, 17e (380-30-11).

LA BELLE ET LE CLOCHARD (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

BROADWAY DANNY ROSE (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARD (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21) ; Rialto, 19e (607-87-61).

LA CAGE AUX FOLLES (Fr.) : UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40).

LA CROISÉE DES DESTINS (A., v.o.) : Olympic St-Germain, 6e (222-87-23) ; Balzac, 8e (561-10-60).

DÉLIVRANCE (A., v.o.) (*) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

LA DIAGONALE DU FOU (Fr.-it., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Elysées-Lincoln, 8e (354-36-14).

LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o.) : Saint-Ambroise (h. sp.), 11e (700-89-16).

DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80) ; Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

2001 L'ODYSSÉE DE L'ESPACE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Publicis St-Germain, 6e (222-72-80) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

DUNE (A., v.o.) : Grand Pavois (h. sp.), 15e (554-46-85).

EASY RIDER (A., v.o.) (*) : Templiers. 3e (272-94-56).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

L'ÉTOFFE DES HÉROS (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).

EXCALIBUR (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).

EXTÉRIEUR NUIT (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

LA FEMME ET LE PANTIN (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

LA FEMME MODÈLE (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).

FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46).

GUERRE ET PAIX (A., v.o.) : Reflet Médicis, 5e (633-25-97).

HAIR (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

J'AI LE DROIT DE VIVRE (A., v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04).

JÉSUS DE NAZARETH (It.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LAWRENCE D'ARABIE (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) ; Ranelagh, 16e (288-64-44).

LES LARMES AMÈRES DE PETRA VON KANT (All., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

MACAO LE PARADIS DES MAUVAIS GARÇONS (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All.) : Rialto, 19e (607-87-61).

MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Studio Galande (h. sp.), 5e (354-72-71) ; Saint-Ambroise (h. sp.), 11e (700-89-16).

METROPOLIS (All.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

MOGAMBO (A.) : Champo, 5e (354-51-60).

MOONRAKER (A., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70).

OPÉRATION JUPONS (A., v.o.) : Logos, 5e (354-42-34) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (**) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

ORFEU NEGRO (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

PAIN, AMOUR ET FANTAISIE (It., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) ; Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

PHASE IV (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) : 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

PIERROT LE FOU (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; St-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Publicis St-Germain, 6e (720-76-23) ; V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

POUR UNE POIGNÉE DE DOLLARS (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LE PROCÈS (A., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

PROVIDENCE (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56).

QUARANTE-HUIT HEURES (A., v.o.) : Paramount City, 8e (562-45-76)) ; v.f. : Gaîté Boulevard, 2e (233-67-06).

QU'EST-IL ARRIVÉ A BABY JANE ? (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

ROBIN DES BOIS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-56-85).

SCANNERS (A., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

SOLEIL VERT (A., v.f.) (*) : Arcades, 2e (233-54-58).

LA STRADA (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

TAXI DRIVER (A., v.o.) (**) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

THE BLUES BROTHERS (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21) ; Rialto, 19e (607-87-61).

LA TAVERNE DE LA JAMAIQUE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

THÉORÈME (It., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

TO BE OR NOT TO BE (Lubitsch, v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

TOUS LES AUTRES S'APPELLENT ALI (All., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

UN FAUTEUIL POUR DEUX (A., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Montparnos, 14e (327-52-37).

LES VALSEUSES (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26).

Y A-T-IL UN PILOTE DANS L'AVION ? (A., v.f.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

Les séances spéciales

ANOTHER COUNTRY (Brit., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h et 24 h.

AU-DESSOUS DU VOLCAN (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), jeu., ven., sam., lun., 20 h.

BOY MEETS GIRL (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), ven. 18 h.

CASANOVA (de Fellini) (It., v.f.) : Templiers, 3e (272-94-56), sam., dim. 17 h 50.

LES CHARIOTS DE FEU (Brit., v.o.) : Boîte à Films, 17e (622-44-21), dim., lun. 17 h 30.

LES CHIENS DE PAILLE (**) (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), mer., sam., mar., 22 h, dim. 20 h.

CLÉOPATRE (A., v.f.) : République-Cinéma, 11e (805-51-33), sam., lun. 14 h.

CUL-DE-SAC (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), mar., 20 h.

LA DÉESSE (Ind., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), mar. 12 h 05.

LE DERNIER MÉTRO (Fr.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 18 h 10.

LA DERNIÈRE VAGUE (Aust., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h et 24 h.

ET DIEU CRÉA LA FEMME (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56), sam. 14 h 15, dim. 15 h 50.

ELEMENT OF CRIME (Dan., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), jeu. 19 h 45.

FEMMES NOIRES, FEMMES NUES (Iv., v.o.) : Olympic, 14e (544-43-14), 18 h, en semaine.

FURYO (Jap, v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), mer., jeu., vend., sam., mar., 17 h 30.

JOHNNY GOT HIS GUN (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), mar., 22 h.

LES JOUEURS D'ÉCHECS (Ind., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), mar., 11 h 45.

JULES ET JIM (Fr.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 13 h 30, 20 h, + sam. 24 h.

LAWRENCE D'ARABIE (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 14 h, 20 h 45.

LOLITA (A., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01), mer., ven., sam., dim., mar., 21 h 45.

MAMMA ROMA (It., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), mar. 18 h.

MEURTRE D'UN BOOKMAKER CHINOIS (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), sam. 19 h 20.

METROPOLIS (All., muet) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), dim., 11 h 45.

LE MYSTÈRE PICASSO (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), mar. 12 h 10.

PARIS VU PAR (Fr.) : Olympic, 14e (544-43-14), 18 h. en sem.

PIXOTE, LA LOI DU PLUS FAIBLE (*) (Brés., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), lun. 11 h 40.

POSSESSION (**) (Brit., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), mer., vend., 20 h, dim., 14 h 20 h, lun., 22 h + t.l.j. 17 h 45.

LA PRISE DU POUVOIR PAR LOUIS XIV (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), mar. 12 h.

ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 22 h 30, ven., sam., 0 h 20.

SALO, OU LES 120 JOURS DE SODOME (**) (It., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), ven., sam. 0 h 20.

LE SALON DE MUSIQUE (Ind., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), lun. 20 h.

SUGARLAND EXPRESS (A., v.o.), Studio Galande, 5e (354-72-71), 20 h 35.

THE ROSE (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 15 h 20, + Rialto, 19e (607-87-61), sam., 14 h.

LA SOIF DU MAL (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 18 h 50 sam., 0 h 10.

TRASH (**) (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), lun. 11 h 35.

LES FILMS NOUVEAUX

CINQ FEMMES A ABATTRE (**), film américain de Jonathan Demme (v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) : Paramount-Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

LE FACTEUR DE SAINT-TROPEZ, film français de Richard Balducci : Lumière, 9e (246-49-07) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Fauvette, 13e (331-56-86).

GYMKATA, film américain de Robert Close (v.o.) : Forum-Orient-Express, 1er (233-42-26) : George-V, 8e (562-41-46) ; (v.f.) : Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

LA GROSSE MAGOUILLE, film américain de Robert Zemeckis (v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain-Village, 5e (633-63-20) ; Gaumont-Colisée, 8e (359-29-46) ; (v.f.) : Lumière, 9e (246-49-07) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Miramar, 14e (320-89-52) ;

PORKY'S CONTRE ATTAQUE, film américain de James Komack, (v.o.) : Forum-Arc-en-Ciel, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; (v.f.) : Bastille, 11e (307-54-40) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount-Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

VENDREDI 13 — CHAPITRE 5 — UNE NOUVELLE TERREUR (**), film américain de Danny Steinmann, (v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; (v.f.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

ENQUÊTE

La culture arabe aujourd'hui

III. – *Exils*

Tahar Ben Jelloun commence par constater que la culture arabe est aujourd'hui bien mal en point (*le Monde* du 30 juillet). Dans un second article (*le Monde* du 31 juillet), il passe en revue les différentes formes d'expression auxquelles ont recours les créateurs : si la littérature est encore assez pauvre et ne brille guère que dans des domaines comme la nouvelle et la poésie, la musique et la peinture ont déjà produit, en revanche, des fruits assez remarquables. Mais la diffusion de la culture et la liberté de l'artiste sont des problèmes qui, dans le monde arabe, sont loin d'être résolus.

par TAHAR BEN JELLOUN

Malgré les bonnes intentions affichées de la Ligue arabe, il y a peu d'échanges culturels interarabes en dehors de quelques manifestations officielles sans grand intérêt et qui viennent couronner des alliances politiques. Ainsi un livre ou un film arabe rencontrera les plus grandes difficultés du monde à passer une douane arabe. La méfiance est de règle. La vigilance névrotique de la censure – la peur de l'écrit et de l'image, – les conflits ouverts ou latents entre deux Etats, la maladie bureaucratique et le mépris du politique pour la création, sont autant d'entraves quotidiennes qui barrent la route à l'échange et au développement culturel.

Pour qu'un livre – même anodin – *sorte d'Egypte, il faut qu*'il obtienne deux visas, l'un délivré par le bureau traditionnel de la censure, l'autre par l'université d'Al Azhar, autorité islamique qui veille sur la « *moralité* » de tout message. Ajouter à ces deux barrières les pesanteurs administratives. En supposant que ce livre a passé ces barrages, il n'entrera pas pour autant facilement dans un autre pays arabe. Tout dépendra alors de l'état des relations entre les deux régimes. Ce qu'on peut constater aujourd'hui c'est qu'un livre irakien n'entrera pas en Syrie ni en Libye et vice-versa ; qu'un livre édité à Beyrouth aura bien du mal à passer la frontière de beaucoup de pays arabes.

L'Etat algérien ayant le monopole de l'importation et de la diffusion du livre fera son choix selon ses critères idéologiques et politiques. La censure n'est pas officielle ; elle s'applique de manière sournoise. Seule la Librairie du Parti (FLN) jouit d'une liberté d'import et de vente des livres. Le Maroc et la Tunisie sont dans ce domaine plus libéraux. *Certes la censure existe, mais* les librairies et autres sociétés de distribution ont la liberté d'importer et de vendre la plupart des livres. C'est pour cette raison que le Maroc est le troisième consommateur du livre arabe après l'Egypte et le Liban.

Ces difficultés non seulement empoisonnent la vie culturelle arabe mais bouleversent le système de l'édition, n'assurent pas aux écrivains leurs droits d'auteur et encouragent le désordre, le compte d'auteur et la piraterie. L'édition arabe, quand elle dépend de l'Etat, comme en Syrie, en Irak ou en Algérie, perd toute crédibilité. Laissée au secteur privé, elle est souvent sauvage et sans cohérence (la Syrie et le Liban n'ont pas signé la convention de Berlin relative aux droits d'auteur).

Le romancier marocain Mohamed *Zefzaf*, dans le numéro du 8 février 1985 d'*Al Watan Al Arabi*, a accusé son éditeur libanais d'« *être un voleur* ». Il avoue : « *J'ai tout sacrifié durant vingt ans, et j'ai sur moi à peine de quoi manger !* » Cet auteur n'est pas le seul dans ce cas.

Il ne recevra ni état des ventes ni, *bien sûr, des droits* d'auteur correspondant réellement aux exemplaires vendus. Il aura beau dénoncer cet état de choses dans la presse, cela ne fera rien. L'Union des écrivains arabes, que préside le dramaturge syrien Ali Okla O'rssan et dont le siège est à Damas, préfère de part ses structures et son statut, qui est avant tout politique discuter des questions idéologiques que de proposer un plan d'assainissement de l'édition arabe.

La fuite des « cerveaux »

Pour écrire, peindre, créer, il faut la liberté. Tout le monde en parle. Les discours politiques arabes chantent la liberté. Les mots sont ainsi bradés. Quant à l'intellectuel, il doit souvent se soumettre ou démissionner par le silence ou l'exil. Ceux qui restent affrontent les difficultés et acceptent certaines compromissions. Mais ce qui est grave et ne semble pas inquiéter outre mesure les responsables arabes, c'est le nombre de plus en plus important des « cerveaux » qui émigrent vers les pays développés et démocratiques.

En 1960, le prix Nobel de médecine a été attribué à... un Arabe de *nationalité britannique : Peter* Medawar, d'origine libanaise. Ce qui fait dire à Slimane Zeghidour, écrivain et dessinateur algérien : « *Les branches les plus fructueuses de la culture arabe se déploient à l'extérieur du monde arabe.* » Déjà, au début du vingtième siècle, beaucoup d'intellectuels arabes ont dû émigrer en Europe et dans les Amériques. Il y avait à l'époque plus d'imprimeries et de publications arabes à New-York, Buenos-Aires, Rio et Sao-Paulo que dans n'importe quelle capitale arabe. L'auteur du *Prophète*, Khalil Gibran, dirigeait à New-York la Ligue de la plume, et Chafik Maâlouf était le chef de file de la Ligue andalouse au Brésil.

Aujourd'hui, quelques-uns des plus grands écrivains d'Amérique latine sont d'origine arabe comme le Brésilien Raduan Nassar et Jamil Almansour Haddad, Carlos Nejar, *Juan José Saer, Grigorio Manzur*, José Carlos Rodriguez Najar, Gabriel Zaïd, Jorge Enrique Adoum... De même le cinéaste chilien Miguel Littin, le musicien de jazz Egberto Gismonti, les cinéastes Arnaldo Jabor et Hugo Khoury... Le chanteur Paul Anka est d'origine syro-libanaise ainsi que l'avocat des consommateurs Ralph Nader. Le pianiste argentin Miguel-Angel Estrella est lui aussi d'origine arabe. Son nom de famille est Negm, qui signifie « étoile » *(estrella)*. On estime à trois millions les Latino-Américains d'origine arabe (1).

En France, en dehors des travailleurs immigrés maghrébins, il existe une petite diaspora arabe qui ne s'assimile ni ne s'intègre. Sans être des réfugiés politiques, certains des écrivains qui comptent vivent à Paris. C'est le cas d'Abderrahman Mounif, Mahmoud Darwich, Tayeb Salih (il travaille à l'UNESCO), Ahmed Higazy, sans parler de certains Maghrébins qui sont installés en France depuis plusieurs décennies comme Mohamed Arkoun,

J. E. Bencheikh, A. Moatassim, Mohamed Aziza, Ahmed Madini, Ali Mérad, Mohamed Harbi, etc. Des cinéastes : Omar Amiralay, Farouk Belloufa, Nacer Khemir, Taieb Louhichi...

La plupart des intellectuels arabes, quand ils quittent leur pays pour des raisons politiques ou des raisons personnelles, choisissent les Etats-Unis ou l'Europe. S'exiler dans un autre pays arabe exige parfois beaucoup d'acrobaties. Le réfugié politique ne jouit pas de garanties ou de sécurité. On l'utilisera contre son propre pays et on s'en débarrassera le jour des réconciliations.

L'émigration maghrébine en France est en train, surtout grâce à ses enfants, de forger les outils d'une culture nouvelle dont les racines sont plantées sur les deux rives. C'est peut-être dans le cinéma qu'on assiste, ces cinq dernières années, à l'éclosion de nouveaux créateurs. Trois films tranchent par leur qualité *sur nombre de productions* arabes : il s'agit du remarquable film algérien *les Sacrifiés*, d'Aukacha Touita, *le Thé à la menthe*, d'Abdelkrim Bahloul, et du *Thé au harem d'Archimed*, de Mehdi Charef. Tous tournés par et avec des jeunes issus de l'immigration, ces films sont en train de changer quelque chose dans le paysage immigré et même dans la culture arabe en général.

La littérature maghrébine d'expression française reste un phénomène à part ; même quand elle est *traduite en arabe, elle rencontre des* résistances dans les milieux arabophones. Ainsi, les anthologies de littérature arabe l'ignorent.

L'Islam, le repli

Malgré les ligues, associations, académies, unions interarabes promues officiellement ou officieusement, où se retrouvent des éléments brillants (intellectuels, savants, théologiens...), on remarque que la langue arabe classique, si vénérée, est délaissée. Il n'existe pas de dictionnaire arabe-arabe du niveau du Littré par exemple. Il y a certes *le Dictionnaire de la langue arabe classique*, du Libanais Al Aili, et qui date des années 40. C'est un érudit allemand, Manfred Ullmann, héritier des fiches du grand orientaliste Theodor Nöldeke (1836-1930), qui est en train avec son équipe de travailler à un grand dictionnaire arabe. Il en est à la lettre « Lam ».

Il n'existe pas d'encyclopédie arabe aussi sérieuse et complète que celle que des orientalistes et des *musulmans* ont consacrée à l'Islam. Pourtant, nous dit Maxime Rodinson, « *la traduction en arabe de* l'Encyclopédie de l'Islam *n'est pas toujours fidèle. Des modifications ou même des suppressions ont été effectuées dans certains articles pour ne pas choquer les tenants d'une vision immuable de l'Islam !* ». On attend pour l'automne prochain un ouvrage de recensement de l'ensemble des activités culturelles arabes de ces vingt dernières années. C'est un travail qui est entrepris sous l'égide de l'ALESCO (l'UNESCO arabe). Comme on attend le dictionnaire français-arabe que prépare depuis quelques années une équipe de linguistes arabes, très sérieuse, pour une maison d'édition à Beyrouth (2). Cette même équipe a le projet d'un dictionnaire arabe-arabe. Disons enfin qu'un travail considérable a été fait pour donner à l'arabe une terminologie scientifique précise. C'est ce qui permet l'enseignement de la médecine, entre autres, dans l'université de Damas.

La montée de l'intégrisme islamiste, l'absence de démocratie dans la plupart des Etats arabes, le monolinguisme, poussent certains pays arabes au repli sur eux-mêmes. Si au moins cette société profite de ce repli pour se regarder en face et se remettre en question ! « *Hélas*, dit Bencheikh, *elle regarde toujours à côté ; jamais elle-même !* » Et puis il y a l'Islam dans son éveil tumultueux. En tant que culture et civilisation, quand l'Islam est trop étroitement lié au politique, il devient le censeur de la création culturelle, ou bien on l'utilise comme référence pour interdire l'exercice de la pensée libre. Les grands poètes mystiques comme Al Ghazali ou Ibn Arabi sont retirés aujourd'hui de certaines librairies dans les pays arabes.

Plus que jamais on constate que le marasme de la culture arabe vient du fait que la politique s'immisce dans la culture, étouffe les potentialités créatrices et détourne les énergies de l'imaginaire vers la répétition, la paresse, l'autosatisfaction et l'uniformité. On sait que la société arabe, de par son complexe à l'égard du développement scientifique et technologique rejette de plus en plus l'« art pur », néglige ses musées et consomme, quand elle en a les *moyens*, des *quantités* d'images vidéo.

Le retour à la culture populaire orale ou artisanale, dans sa spontanéité, dans son authenticité, est de plus en plus souhaité par les jeunes qui font des pèlerinages aux sources, notamment en musique. C'est peut-être dans ces secteurs, si mal connus, que la culture arabe aujourd'hui a le plus de chances de retrouver sa dimension universelle.

FIN

(1) Ces informations sont puisées dans une étude faite par Slimane Zeghidour pour l'UNESCO et dont un condensé est paru dans le journal *la Croix* du 25 décembre 1983.

(2) Centre de recherche linguistique et pédagogique dirigé par M. Talal Husseini.

Quelques titres disponibles en français

POÉSIE

- *Mahmoud Darwich* : « Rien qu'une autre année », traduit par Abdellatif Laâbi, Minuit, 1983.
- *Adonis* : « Chants de Mihyar le Damascène », traduit par Anne Wade Minkowski, Sindbad, 1983.
- *Ahmed A.M. Higazi* : « Terre émeraude », traduit par J.E. Bencheikh, Le Sycomore, 1980.
- *Abdelwahab Bayati* : « Poèmes d'amour des sept portails du monde », traduits par J.-F. Dionnot, Sindbad, 1981.
- *Chaker Es Sayab* : « le Golfe et le Fleuve », traduit par André Miquel, Sindbad, 1980 ; « les Poèmes de Djaykoûr », traduit par Salah Stétié et Kadhem Jihâd, Le Calligraphe, 1983.

ROMAN

- *Gamal Ghitany* : « Zayni Barakat », traduit par J.-F. Fourcade, Le Seuil, 1985.
- *Fouad* Al-Takarli : « les Voix de l'aube », traduit par Martine Faideau et Rachida *Turki* : J.-C. Lattès, 1985.
- *Neguib Mahfouz* : « Passage des miracles », traduit par Antoine Cottin, Sindbad, 1973.
- *Tayeb Salih* : « Saison d'une migration vers le Nord », traduit par A. Meddeb, Sindbad, 1984.
- *Taha Hussein* : « le Livre des jours » (autobiographie), traduit par Jean Lecerf et Gaston Wiet, L'« imaginaire », Gallimard, 1983.
- *Tewfik El Hakim* : « Un substitut de campagne en Egypte » (journal), traduit par Gaston Wilt et Zaki M. Hassen, « Terre humaine », Plon, 1974.
- *Tahar Ouettar* : « Noces de mulet », traduit par Marcel Bois et B. Guichard, Temps actuels.
- *Anthologie de la littérature arabe contemporaine*, trois tomes, Le Seuil, 1967.
- *Slimane Zéghidour* : la Poésie arabe moderne entre l'Islam et l'Occident, Karthala, 1981.
- *Salah Stétié* : « les Porteurs de feu et autres essais », Gallimard, 1972.

LIBRAIRIES ARABES A PARIS

AVICENNE, 25, rue Jussieu, 75005 Paris ; AL-MANAR, 220, rue Saint-Jacques, 75005 Paris ; ABENCERAGE (livres anciens et modernes), 80, bd Barbès, 75018 Paris ; ASFAR (librairie, édition, galerie), 177, rue Jeanne-d'Arc, 75013 Paris.

COMMUNICATION

UN ENTRETIEN AVEC LE PRÉSIDENT DU GROUPE BRUXELLES-LAMBERT

« Nous sommes prêts à investir pour faire de la CLT un puissant groupe européen »

Dans la bataille pour le contrôle des éditions belges Dupuis, on trouve, aux côtés de Hachette, le groupe Bruxelles-Lambert. Derrière les luttes de pouvoir qui agitent la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT), il y a encore Bruxelles-Lambert, actionnaire majoritaire par l'intermédiaire d'Audiofina. Ce groupe belge, qui possède d'importantes participations dans les domaines financier et pétrolier tant aux Etats-Unis qu'en Europe, ne réalise que 6 % de son chiffre d'affaires dans le secteur de la communication. Mais devant les bouleversements rapides de l'audiovisuel européen, M. Albert Frère, président du comité exécutif, qui répond aux questions du *Monde*, semble aujourd'hui déterminé à intensifier ses investissements.

« *Il y a deux mois, la CLT a été secouée par un sérieux conflit de pouvoir au sujet de la succession de son président, M. Mathias Felten. Après une difficile négociation, M. Pierre Werner, soutenu par le gouvernement luxembourgeois, a obtenu la présidence. Votre candidat, M. Gaston Thorn, devient vice-président-directeur général. Est-ce un compromis durable ?*

– Nous sommes des hommes de dialogue. Nous sommes donc avant tout satisfaits d'avoir trouvé une solution qui évite les affrontements, même si nous n'avons pas obtenu ce que nous voulions. Nous avions effectivement imaginé une solution un peu différente. La personnalité de M. Werner, homme de grande expérience, n'a été mise en cause à aucun moment. Nous pensions simplement que l'âge ferait nécessairement de lui un président de transition, ce qui eût été dommageable pour l'entreprise. Dès lors que M. Thorn devient vice-président, avec vocation de succéder à M. Werner, nous acceptons cette solution. Les deux hommes devraient travailler en bonne entente, comme ils l'ont fait dans le passé, dans des gouvernements de coalition.

– Le président du gouvernement luxembourgeois, M. Jacques Santer, a récemment fait part de son inquiétude de voir un groupe étranger – le vôtre – imposer son futur président à la CLT...

– Le Grand-Duché serait-il devenu xénophobe ? Si oui, il faudrait qu'il le dise haut et fort. Ce serait assez piquant. Savez-vous que l'actionnariat de la CLT est tout sauf luxembourgeois ? Comme c'est le cas, d'ailleurs, pour la plupart des entreprises établies au Luxembourg. Sur cent quinze établissements bancaires installés au Luxembourg, neuf seulement ont des capitaux strictement luxembourgeois.

» J'aimerais ajouter que le chiffre d'affaires de la CLT, qui avoisine 10 milliards 800 millions de francs luxembourgeois, est presque entièrement réalisé en dehors du Grand-Duché : en France, en Belgique, en Allemagne, en Grande-Bretagne. Le Luxembourg n'y contribue que pour 1,4 % ! Par contre, si l'on examine les résultats, on s'aperçoit que, en 1984, 64 % des bénéfices ont été reversés au Luxembourg en impôts et redevances... Comme toutes les entreprises qualifiées d'« étrangères », la CLT contribue de manière déterminante à l'équilibre de l'économie grand-ducale.

– Plus récemment, n'avez-vous pas contesté les pouvoirs de Jacques Rigaud, administrateur délégué de la CLT ?

– Pas du tout. M. Rigaud a toute notre confiance au poste qu'il occupe. Nous avons été les premiers à le soutenir lorsque, l'an dernier, il a été question de désigner un autre administrateur délégué.

– Ne craignez-vous pas que la CLT soit affaiblie par ces divisions, ces affrontements ? D'un côté les Luxembourgeois, de l'autre le groupe Bruxelles-Lambert, d'un autre encore les actionnaires français, Havas notamment, qui s'est senti hors jeu pendant ces négociations.

– Nous entretenons avec Havas des relations déjà anciennes, puisque le groupe français est le régisseur de RTL dès sa création. Depuis 1975, nous sommes partenaires au sein d'Audiofina et l'entente a toujours été parfaite. Les représentants de sociétés savent placer l'intérêt de l'entreprise au-dessus d'éventuelles questions de préséance. N'oublions pas que la CLT est la première société européenne dans le domaine de l'audiovisuel. Personne n'a intérêt à casser cet outil. Et il y a du travail pour tout le monde.

– Quelle est votre stratégie de développement pour la CLT ?

– Nous émettons déjà en Allemagne, en Belgique, dans l'est de la France. Partout où RTL Télévision *peut être reçue*, son programme réalise des audiences très importantes. Les performances de la CLT traduisent à l'évidence un savoir-faire qui, quels que soient les moyens techniques qui en seront les vecteurs (câble, satellite, ondes hertziennes), lui ouvre des perspectives de développement européen.

» La très grande incertitude relative aux futurs systèmes susceptibles d'être utilisés nous conduit à une extrême prudence. Mais notre objectif est de réaliser une grande entreprise européenne de communication.

– On vous a reproché d'être resté pendant des années un actionnaire passif, de vous contenter d'encaisser des dividendes. Etes-vous prêts aujourd'hui à investir ?

– Tout à fait. Nous l'avons déjà affirmé publiquement. Nous sommes prêts, en accord avec nos partenaires d'Audiofina, à donner à la CLT les moyens utiles et nécessaires à son expansion. Sous forme d'augmentation de capital ou sous toute autre forme à déterminer le moment venu. Il faut toutefois lever au préalable des équivoques. Premièrement, en ce qui concerne le pouvoir. Dès lors que nous nous préparons à injecter des sommes d'argent importantes dans la CLT, nous estimons légitime et conforme au droit des sociétés que ce soit les actionnaires et eux seuls qui désignent les responsables de la gestion.

» Deuxièmement, en ce qui concerne les investissements nouveaux. Nous avons toujours dit que nous ne mettrions de l'argent que pour *financer des projets rentables*. Nous voulons de bons dossiers, traitant de bons projets, maîtrisés par un bon management...

– L'accord franco-luxembourgeois d'octobre 1984 concède à la CLT deux canaux sur le satellite TDF-1. Celle-ci est-elle toujours candidate ?

– Le paysage audiovisuel français a été totalement modifié par rapport à la date de la signature de l'accord franco-luxembourgeois de 1984. A ce moment, le programme satellite semblait entièrement confirmé et on s'engageait hardiment dans la phase opérationnelle de son exploitation, il fallait – disait-on à l'époque – rentabiliser l'effort considérable de recherche assumé par l'État. La CLT était partie prenante et obtenait d'ailleurs la concession de deux canaux disposant d'une exclusivité commerciale.

» Aujourd'hui, priorité est donnée à la télévision hertzienne. Comme l'a souligné avec force M. Jacques Rigaud, la CLT reste candidate pour le satellite, mais pas à n'importe quel prix. En d'autres termes, si les opérateurs de télévision hertzienne classique peuvent s'installer confortablement sur le marché publicitaire avant que le satellite n'ait des chances de lancement, vous comprendrez aisément que la CLT revoie sa stratégie.

– Vous êtes engagés aux côtés de Hachette dans une bataille juridique complexe pour le contrôle des éditions Dupuis. Un accord est-il possible avec la famille Dupuis, d'une part, et avec les Éditions Mondiales, d'autre part, qui sont aussi candidates au rachat du groupe belge ?

– Les éditions Dupuis ont pour nous un grand intérêt. Leurs récents développements, notamment dans le secteur du dessin animé et des droits dérivés, présentent une synergie évidente avec les activités de la CLT. Un accord entre les Éditions Mondiales, Hachette et nous-mêmes, pour une gestion commune ne soulève pas de problèmes insurmontables.

» Le seul obstacle, c'est l'attitude de la famille Dupuis, qui a fait preuve, dans cette affaire – le tribunal de Bruxelles l'a reconnu – d'une totale mauvaise foi. A l'heure actuelle, les négociations butent encore sur le *rachat d'une* des sociétés du groupe, Dupuis Marchandising, qu'un membre de la famille ne veut pas vendre. Elle est pourtant inséparable si l'on veut conserver la cohérence du groupe. »

De la difficulté d'être indépendant



De notre envoyé spécial JEAN-FRANÇOIS LACAN

Los Angeles. – « *Le drame de la production, c'est qu'elle dépend uniquement des choix de trois personnes : les responsables des programmes des trois chaînes nationales. Voilà pourquoi toute la télévision repose sur six idées originales que l'on répète sans cesse.* » Le discours a un contenu bien familier pour nos oreilles françaises, et, pourtant, nous sommes à Los Angeles dans les bureaux d'Embassy, un des plus gros producteurs indépendants. A cinquante ans, la vice-présidente, Virginia Carter, n'a rien d'une professionnelle désabusée. Simplement, elle aime trop son métier pour ne pas buter rageusement sur ses limites.

Ainsi, malgré le fantastique essor du câble, de la vidéo et des télévisions locales, le marché américain serait encore trop étroit ? « *Les trois « networks » (réseaux) sont les seuls à pouvoir financer à hauteur de 80 % la création d'une série*, répond Virginia Carter.

Les autres médias se contentent de la rediffuser trois ans après sa programmation sur une chaîne nationale. Le jour où la vidéo et le câble auront assez d'argent à consacrer aux programmes, on pourra peut-être diversifier la production. »

Pour Embassy, la course au réseau commence en juin. Pendant tout l'été, des équipes d'auteurs indépendants travaillent à une cinquantaine de projets sous la direction des scénaristes permanents de la société. A partir de novembre, les scénarios des séries seront revus, corrigés en fonction des exigences des diffuseurs. Enfin, la chaîne donne le feu vert pour la réalisation d'une maquette de deux heures qui sera présentée au verdict final des annonceurs publicitaires. L'an dernier, un seul projet d'Embassy a survécu à cette course d'obstacles.

« *Peu d'auteurs acceptent de travailler dans de telles conditions, de voir leurs idées complètement modifiées pour satisfaire le goût moyen du public*, explique Virginia Carter. *C'est ainsi que la télévision se ferme à tous les apports créateurs extérieurs qui pourraient la revivifier.* » Dans les années 70, Embassy a réussi à imposer un nouveau style de comédie sociale, traitant des problèmes quotidiens des familles américaines. La série la plus célèbre, « All in the family », a occupé les écrans neuf années de suite.

Mais, aujourd'hui, la mode est aux séries policières et les trois chaînes cherchent partout les successeurs de « Magnum » ou de « Starsky and Hutch ». « *Ils en commandent par douzaines*, soupire Victoria Carter, *sans chercher à faire autre chose qu'à reproduire les recettes éprouvées. Moi, je préférerais imaginer des programmes pour enfants ou travailler sur des sujets historiques en coproduction avec des télévisions européennes. Impossible : les réseaux n'en veulent pas. Il faudrait pouvoir prendre le risque nous-mêmes pour prouver que cela répond aux besoins du public. Mais c'est financièrement suicidaire quand on est indépendant.* »

Un mois après cet entretien, Coca-Cola, déjà propriétaire du grand studio Columbia, a racheté Embassy pour 485 millions de dollars.

Prochain article :

HOLLYWOOD ELECTRONIQUE

ANNONCES CLASSÉES

Direction

Important comité d'entreprise de la métallurgie (Nord)

recherche d'urgence

UN DIRECTEUR DES ACTIVITÉS SOCIALES

- Responsable hiérarchique gestion de système informatique.
- Connaissance CG-CAE et budgétaire.
- Relations commerciales.

Niveau cadre.
Age min. : 35 ans.
Sal. annuel : 150.000 F selon expérience et références.

Adresser lettre manuscrite et C.V. à CRESEN, 72, rue Brûle-Maison, 59000 LILLE.

emplois régionaux

Cabinet d'analyses et conseils recherche pour septembre 5 conseils économistes haut niveau. expérience P.M.E.-P.M.I. prouvée. Niveau expertise comptable et connaissance Coop-Sica souhaitée. Grandes connaissances examen économique bilantaire et de gestion audit. Age 30 ans minimum. Rémunér. minimum garantie 200.000/an. Pas de vente. Déplacem. fréquents France. C.V. + photo à HAVAS France, nº 5707, 23, rue du Maréchal-Leclerc, 50000 SAINT-LO. Réponse assurée fin août. Convocation début septembre.

URGENT

Fabricants de marbres recherche

V.R.P. ou agents commerciaux pour toute la France. Tél. : (61) 55-28-31.

OFFRES D'EMPLOIS

Importante Sté d'électricité faisant partie d'un grand groupe national RECHERCHE pour son département technico-commercial un :

INGÉNIEUR ÉLECTRICIEN

OU ÉQUIVALENT

La mission consiste à l'élaboration des projets et leur évolution afin d'en obtenir la commande.

Ce poste est à pourvoir à notre siège situé en proche banlieue Nord.

En outre, suivant la valeur du candidat, il existe une opportunité d'une mission longue durée à l'étranger.

Envoyer C.V. détaillé et prétentions, nº M 90889 BLEU, 17, rue Lebel, 94307 VINCENNES Cedex, qui transmettra.

Avis de recrutement
Le Département de l'Essonne

recrute

UN(E) BIBLIOTHÉCAIRE ADJOINT

pour la bibliothèque centrale de prêts de l'Essonne.

Conditions de participation : posséder la nationalité française, être titulaire du certificat d'aptitude aux fonctions de bibliothécaire (option lecture publique ou jeunesse).

Renseignements et inscription : Hôtel du Département Service du Personnel Bd de France, 91012 EVRY Cedex. Tél. : (6) 497-20-20, poste 16-05 ou 16-09.

Clôture des inscriptions : lundi 19 août 1985. Réunion du jury jeudi 29 août 1985, prise de fonctions le lundi 2 sept. 1985.

CONSEILLERS COMMERCIAUX (H.F.)

Si vous souhaitez intégrer une entreprise dynamique (progression C.A. 1er semestre + 45 %, C.A. 84 : 512.000.000 — 13.000 clients). Rejoignez-nous ! Tél. pour 78, 92, 93, 95, Paris au 500-24-03, poste 45 et pour 91, 94 au 660-52-52, poste 228.

Groupe Industriel Paris recherche

COMPTABLE

Expérimenté, connaissant comptabilité générale et paies, comptabilité analytique avec pour mission d'informatiser l'ensemble de la procédure comptable sur ordinateur BURROUGHS B 20, d'établir les comptes de bilan, de suivre la gestion de trésorerie. Poste à responsabilités sous l'autorité du Directeur Général. Adr. C.V. et prét. à A.M.P. sous réf. Nº 5070/JT, 40, rue Olivier-de-Serres, PARIS-15e, qui transmettra.

DEMANDES D'EMPLOIS

Infirmière diplômée d'Etat cherche poste fixe en entreprise, en médecine du travail ou centre de santé. Région indifférente. Tél. : 16 (66) 81-04-58.

J.F. 23 ans, 26 mois d'exp. prof. ds divers domaines BEPC + CAP ayant repris ses études par correspondance ds le but d'aboutir à la psychologie, recherche emploi à mi-temps ds le domaine social. Région St-Lazare à Mantes. Tél. 474-64-50 h. de repas.

J.H. sérieux 20 a. dégagé O.M., niv. CAP cuisinier + certif. militaire aide d'hôtellerie, rech. emploi stable en collect. 9 mois d'expérience ds prof. en intérim. Libre septembre. Tél. : 829-22-96.

JEUNE FEMME ayant organisé expositions (peintres, illustrateurs, photographes) et salons importants à Paris, cherche empl. similaire dans société spécialisée de l'organisation de manifestations. Écrire sous le nº 7.574 le Monde pub., service ANNONCES CLASSÉES 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

H. 37 ans diplômé de l'IEDES et de la chambre de commerce britannique. Maîtrise d'anglais 7 ans exp. professionnelle cherche poste dans organismes financiers, formations, traductions dans entreprise dynamique, immédiatement disponible. Téléphone : 531-32-50.

Dame 50 ans dynamique cultivée garderait pers. âgées 3 H/jour, à partir 15 sept. ou surveillerait études enfants, adolescents Paris ou banlieue Paris. Tél. 16 (61) 74-21-42.

Homme 56 ans archiviste de bureau études 21 ans expér. industrie, chômeur fin de droits astronome amateur cherche place sect. astronomisme astronautisme sur Paris CNES intercosmos NASA. Ecrire Daniel Gueulle 245, rue Fg St-Martin, 75010 PARIS.

villégiature

DRISCOLL HOUSE HOTEL 200 chambres à un lit. Demi-pension. £ 60 par semaine, adultes entre 21-60 ans. S'adresser à 172, New Kent, Road London SE 1. Téléphone : 01-703-4175.

automobiles

ventes

de 8 à 11 C.V.

V. 504, coupé t.b.é. + accessoires 29.000 F à débattre. Tél. : 552-28-29, demander Tony Piquer (mercredi, jeudi, samedi).

de 12 à 16 C.V.

BMW 323 I, 79, gris métallisé. 37.000 F à débattre. Tél. : 878-75-90.

occasions

CARAVANE KNAUS

1982, 920 kg, 5,25 m, salon en U, 5 couchages, chbre sépar., double vitrage, cab. de toilette chauff. air pulsé, frigo, pompe électrique coffre sur flèche, auvent. Prix : 29.000 F. Tél. soir : 008-16-01.

propositions diverses

Les possibilités d'emplois à l'étranger sont nombreuses et variées. Demandez une documentation sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM). B.P. 281.09, PARIS CEDEX 09.

enseignement

L'immobilier

appartements ventes

3e arrdt

HALLES imm. XVIIe, BEAU STUDIO 28 m², beau volume. 272-40-19.

4e arrdt

PARTHENA VEND

26, rue du Roi-de-Sicile SURFACES A AMÉNAGER 65 m², 3e ét. rue. 800.000 F 95 m², 2e étage sur jardins Prix : 1.200.000 F. Studios équipés 300.000 F. Téléphone : 522-17-76.

SAINT PAUL

BEAU VOLUME Hauteur ss plafonds 4 m. Surface 140 m² s/cour d'honneur et jardin. 2.200.000 F. Tél. : 522-17-76.

10e arrdt

Près HOPITAL ST-LOUIS ds imm. pierre de t., tapis escalier, 3 pces, tt cft, ref. nf SOLEIL 634-13-18.

11e arrdt

SUR BOULEVARD VOLTAIRE 3 Pces à rénover, poss. beau 2 Pces. Tél. 634-13-18.

16e arrdt

LA FONTAINE, imm. pierre de taille, dble liv. + chbre service. 1.100.000 F. Téléphone : 278-09-40.

17e arrdt

AVENUE NIEL

2 pièces, cuisine, bains, w.-c., parfait état. 634-13-18.

Province

SAINT-TROPEZ CHAPELLE STE-ANNE

2 PIÈCES, TERR. 700.000 F. STUDETTE ET 3 PIÈCES MICHEL BERNARD (94) 54-81-99.

DINARD près PLAGE

ds petit imm. pierre de pays 1er ét., entrée, cuis., dble liv., 4 chbres, bains, w.-c., salle d'eau, garage. A SAISIR. Téléphone : 634-13-18.

locations non meublées demandes

Paris

Pour ingénieurs, employés, cadres supérieurs déplacés IMPORTANTE COMPAGNIE FRANÇAISE PÉTROLE rech. APPTS 2 à 6 P. Studios Villas Paris, banlieue. Prix indifférent. Libre de suite ou septembre, octobre. 503-30-33.

Cherche LOCATION
2 PIECES - CUISINE
Env. 2 000 F cc., prox. bois de Vincennes : Saint-Mandé, Saint-Maurice, Charenton, Vincennes, Paris (12e). Tél. : 948-95-33 après 19 h.

Région parisienne

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. T. (1) 889-89-66, 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

SERVICE AMBASSADE pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 P. LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades. 285-11-08.

bureaux

Locations

Votre adresse commerciale ou **SIÈGE SOCIAL** loc. bureaux, secrét., télex **CONSTITUTION STÉS** Px compétitifs. Délais rapides. **ASPAC 293-60-50 +**

DOMICILIATION 8e, 2e

Secrétariat, tél., télex. Location burx. Ttes démarches pour constitution de sociétés. **ACTE - 359-77-55**

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL - RC - RM
Constitution de Sociétés. Démarches et tous services. Permanences téléphoniques.
355-17-50

CHAMPS-ÉLYSÉES

Loue directement 1 bur. ou + dans imm. stand. 563-17-27.

GARE DE LYON

Location courte durée, bureaux entièrement meublés dans imm. indép., direct ppaire. Téléphone : 329-58-65.

hôtels particuliers

MARAIS, Hôtel particulier XVIIe, loi Malraux, appts toutes surfaces. 272-33-25.

maisons individuelles

A vendre F5 avec garage, jardin. Prix : 500 000 F. Écrire à Me Congnard, notaire, 34480 MAGALAS.

pavillons

VILLE D'AVRAY TRÈS RARE

en surplomb des étangs de COROT, belle ppté sur 1.100 m² paysagé, réceptions, 5 chbres, gar. dépend. SAINT-PIERRE : 563-11-88.

villas

A vendre à SÈTE, une villa 7 P., + 2 cuis. + 1 s. de bns, + 1 cabinet de toilettes. Cave, chauf. central. Sur 1.300 m² de terrain. Nombreux arbres Prix : 850.000 F. Tél. (80) 43-53-37, à partir de samedi 20 heures.

A SALON
CACHET EXCEPTIONNEL
Vends mas 400 m², 6 chambres, avec très jolies poutres, salle voûtée, piscine, parc 2.000 m². Convient évent. 2 familles. Valeur 1.400.000 vendu 980.000 F. Téléphone : 16 (91) 37-05-21.

A SALON
Dans vieux mas très beaux ombrages. Vends en mitoyenneté 140 m² habitables avec jardin. Prix 580.000 F. Possibilité traiter avec 100.000 F comptant. Tél. : 16 (91) 37-05-21.

propriétés

Maison stand. 5 ans, cuisine équipée, 2 séjours été-hiver, 4 chbres, 2 s. de bain, salle de jeu, billard, s. de gym, piscine chauffée, 700 m² arborés. Px : 1.400.000 F, ts commerces, bus, métro, 5 mn de Paris. Tél. : 832-22-27.

A VENDRE murs nus, très belle propriété avec piscine chauffée, dans bois 3 hectares, bord rivière, accès discret et facile 5 km Guingamp, Côte-du-Nord. ttes possib. pour création discothèque, club privé, hôtel, restaurant, possible licence 4. Sans concurrence locale. Tél. : dom. (96) 21-16-96. Tél. : bur. (96) 43-76-83.

Bretagne Sud, ancienne ferme rénovée, 300 m² habitables, confort, 4 cheminées granit, poutres chêne, bras de mer 100 m, port de Brigneau 500 m, plages sable 6 km. Dans site protégé, réserve oiseaux. Sur 9.000 m² arborés. Prix : 1 million de F. A débatt. Me Robino, notaire Moelan-sur-Mer. 16 (98) 39-61-69.

A 3 KM D'AIX
De splend. propriété 2 ha. bassins, arbres centen., pelouses, très grande terrasse, château parfait état. RDC à aménager 1.000.000 1er étage 1.500.000 (250 m²). Tél. (91) 37-05-21 à partir du lundi.

URGENT 20 km St-Tropez, conf. village, ppté 9 P.P., 4 bns, ch., terrasse, cour et jard., Prix : 1.050.000 F. Rens. (93) 20-65-48.

A 3 KM D'AIX
T2 dans bastide provençale CADRE UNIQUE traité luxe poutres apparentes, cheminée. Sup. 60 m² environ 350.000 F. (91) 37-05-21 à partir du lundi.

A 3 KM D'AIX
Spl. propriété arbres cent., bassins, pelouse, mas provençal mitoyen, grand séjour, cheminée, poutres apparentes, 3 chambres, salle bains, WC + dépend. PARFAIT ETAT 790.000 F. + T3 entièrement rénové. PRIX 550.000 F. Tél. (91) 37-05-21, à partir du lundi.

terrains

17 km de la plage de ST-RAPHAËL (83)

Beau terrain de 1.064 m² sur colline, exposé sud, boisé, viabilisé, belle vue dégagée, permis constr. 250.000 F TTC. Tél. : 16 (1) 261-27-88, heures repas jusq. 31 juillet 1985.

domaines

Basse-Ardèche, Domaine 176 ha, majorité bois, habitation 19e siècle, partiellement rénovée, dépendances. Tél. : (75) 98-84-95.

viagers

ETUDE LODEL, 35, bd Voltaire, 75011 PARIS. Tél. : 355-61-58. Spécialiste viagers. Expérience, discrétion, conseils.

LAPOUS 554-28-66
SPÉCIALISTE VIAGER
354, r. Lecourbe, Paris-15e

75.000 cpt + 2.000 occupé fme 75 ans, beau studio, tt cft, bel. imm. pierre, près Pte Ternes, 17e. 266-19-00.

38.000 cpt + 3.000 occupé 69/79 ans, 2 P., stand. + park. Près avenue des Gobelins et Auguste-Blanqui. 266-19-00.

immobilier information

POUR VENDRE OU ACHETER maison, appartement, château, propriété, terrain, commerce, sur toute la France. INDICATEUR LAGRANGE fondé en 1878, 8 r. Greffulhe 75008 Paris. Téléphone : 16 (1) 266-46-40.

RADIO-TÉLÉVISION

Mercredi 31 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 40 Série : le Bateau.
D'après le roman de L.G. Buchheim, réal. W. Petersen. Avec H. Gronemeyer, J. Prochnow...
Nº 1. 1941. Les aventures et mésaventures du sous-marin allemand U96 parti de La Rochelle pour intercepter les convois britanniques qui sillonnent l'Atlantique nord. Un feuilleton à grand spectacle en six épisodes robustes, bien charpentés. Suspense et vraisemblance !

21 h 35 Dialogue pour un portrait : Michel Audiard.
Réal. D. Varenne.
En hommage au célèbre dialoguiste récemment disparu. L'émission « Renaud au Zénith », initialement prévue, sera diffusée ultérieurement.

22 h 35 Journal.

22 h 50 Téléfilm : Haute mer.
De E. Cozarinski, présenté par l'INA. Avec A. Seweryn, V. Van Ammelrooy et Th. Korterink.
Un homme voudrait vivre à la hauteur de ses rêves. Tous les ans, le 21 juin, le capitaine d'un étrange voilier engage dans son équipage le premier marin aperçu sur le port de Rotterdam. Tout le rituel du conte merveilleux : de belles images, un décor fascinant, un héros tombe amoureux de la reine un peu sorcière. Malheureusement, le sujet ne tient pas toutes ses promesses.

23 h 15 Choses vues : V. Hugo lu par M. Piccoli.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Téléfilm : les Trois Couronnes du matelot.
De Raul Ruiz. Avec J.-B. Guillard, P. Deplanche, N. Clair... (Prod. INA.)
Récit inspiré des livres d'aventures de Melville, Stevenson, Conrad, Swift et Edgar Poe. Raul Ruiz nous entraîne en bateau de Valparaiso à Bilbao. De belles images, une mise en scène très soignée, très sophistiquée, très intelligente, trop peut-être.

22 h 35 Histoires courtes.
« Compte courant », de P. Dopff ; « Paris-ficelle », de L. Ferreira-Barbosa.

23 h Journal.

23 h 25 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Variétés : Amours, castagnettes et mambo.
Emission de P. Sevran et G. Marchadier.
Avec Gloria Lasso, Line Renaud, Karen Cheryl, François Valéry...

21 h 25 Journal.

21 h 45 Feuilleton : la Flèche dans le cœur.
D'après L. Zuccoli, réal. G. Fago. Avec L. Terzieff, A. Canovas, P. de Boysson, L. di Berti...
Numéro un d'une coproduction franco-italienne. Une passion d'enfant romantique dans l'Italie du début du siècle. Chronique intime qui tisse une histoire d'amour entre un enfant de huit ans et une jeune fille de dix ans son aînée. Un climat poétique qui ne laisse pas insensible.

22 h 35 Rencontres de l'été.

22 h 40 Prélude à la nuit.
Sonate pour basson et piano, de Saint-Saëns, par deux solistes de la République populaire de Chine.

CANAL PLUS

20 h 55, Parlez-moi d'amour, film de M. Drach ; 22 h 45, Frankenstein 90, film d'A. Jessua ; 0 h 15, l'Amour fugitif, film de P. Ortega ; 1 h 40, Les superstars du catch ; 2 h 35, Séries rock.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Feuilleton : « le Chevalier à la charrette ».

21 h La Chapelle royale (à la Chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon) : œuvres de Josquin Des Pres et de Gesualdo.

22 h 30 André Maurois.

23 h 30 Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 35 Avant-concert : « Sonate nº 1 en fa dièse mineur », de Schumann.

21 h 30 Récital : Shlomo Mintz, violon, interprète la « 1re sonate pour violon seul en sol mineur », la « 2e sonate pour violon seul en la mineur », la « Partita nº 3 pour violon seul en mi mineur », de Bach ; en complément de programme, œuvres de Fiocco, Ravel.

0 h 10 Concert : œuvres de Haendel, par l'Ensemble baroque de France.

Jeudi 1er août

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 15 ANTIOPE 1.

11 h 45 La une chez vous.

12 h Jeu : Le grand labyrinthe.

12 h 35 De port en port.

13 h Journal.

13 h 45 Choses vues : V. Hugo lu par M. Piccoli.

13 h 55 Croque-vacances (et à 16 h 40).
Variétés, dessins animés, bricolage...

14 h 30 Les auteurs et la scène.
Emission de M. Coussonneau et C. Borgella.
Avec D. Mesguich, H. Lavaudant...

15 h 30 Quarté à Deauville.

16 h Tify, s'il te plaît, raconte-moi une puce.
Magazine de l'informatique.

17 h 40 La chance aux chansons.

18 h 10 Mini-journal pour les jeunes.

18 h 20 Série : Ardéchois cœur fidèle.

19 h 15 Jeu : Anagram.

19 h 40 Les vacances de monsieur Léon.

20 h Journal.

20 h 35 Histoires vécues : Bachou : l'Honneur des Canlorbe,
de R. Colombani, adaptation de G. Coulonges.
Les mésaventures de Bachou, paysan de la Creuse, accablé de dettes et obligé de vivre avec une femme handicapée. Réal. : A. Dhouailly. En deuxième partie, l'Honneur des Canlorbe, réal. : J. Kerchbron : Une « marquise » dans les ruines d'un château, troublée par l'arrivée de deux hommes voulant construire un village de vacances.

22 h D'homme à homme : le passé perdu et la nostalgie de l'avenir, émission de P. Dumayet.
Deux ethnologues, Didier Bovillon et Pierre Lieutaghi, procèdent à une vaste enquête dans le parc national des Ecrins (Hautes-Alpes). Ils tentent de comprendre pour quelles raisons les villages se dépeuplent...

22 h 55 Journal.

23 h 10 Choses vues : V. Hugo lu par M. Piccoli.

23 h 5 Journal.

23 h 30 Bonsoir les clips.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

6 h 45 Télématin.

10 h 30 ANTIOPE.

11 h 45 Récré A 2.
Poochie ; Les petites canailles.

12 h Journal et météo.

12 h 10 Jeu : l'Académie des neuf.

12 h 45 Journal.

13 h 35 Série : Une femme nommée Golda.

14 h 25 Aujourd'hui la vie.
Sommes-nous tous dépendants ?

15 h 25 Série : Les douze légionnaires.

15 h 55 Sports été.
Patinage de vitesse ; hippisme.

18 h Récré A 2.
Teddy ; Wattoo-Wattoo ; Zora la Rousse.

18 h 40 Flash info

18 h 50 Des chiffres et des lettres.

19 h 15 Informations régionales.

19 h 40 Feuilleton : Permis de construire.

20 h Journal.

20 h 35 Cinéma : Ah ! les belles bacchantes.
Film français de J. Loubignac (1954), avec R. Dhéry, C. Brosset, R. Bussières, R. Luguet, J. Maillan, L. de Funès (Rediffusion).
Un commissaire de police, une danseuse débutante, un plombier et sa femme perturbent les tableaux d'une revue de music-hall. Transposition à l'écran, par un réalisateur nullissime, d'un spectacle burlesque de Robert Dhéry.

22 h 10 Alain Decaux raconte Victor Hugo.
Réal. J. Trefouel (3e partie).
Les débuts de Hugo comme polémiste : il attaque Louis-Philippe, qui a interdit « Le roi s'amuse ». Il rencontre Juliette Drouet et leur extraordinaire liaison commence. Sa fille Léopoldine meurt. La révolution de 1848 éclate. Photos d'archives commentées avec la verve habituelle d'Alain Decaux.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h World games.
Festival multi-sports, à Londres.

19 h 5 Dessin animé : La panthère rose.

19 h 15 Informations régionales.

19 h 40 Coups de soleil.

19 h 55 Dessin animé : Il était une fois l'homme.

20 h 5 Les jeux.

20 h 35 Feuilleton : Fanny et Alexandre,
de Ingmar Bergman. Avec P. Allwin, B. Guve, E. Froling, G. Wallgren...
L'intégrale du grand feuilleton réalisé pour la télévision suédoise par le metteur en scène du « Septième Sceau ». L'histoire mi-réelle mi-imaginaire d'une famille bourgeoise au début du siècle. Tendresse, douceur, douleur. Admirable !

22 h 5 Journal.

22 h 30 Rencontre de l'été.

22 h 35 Prélude à la nuit.
« En vacances », de D. de Severac, par P. Corre et E. Exerjean, pianos.

CANAL PLUS

7 h, Gym à gym ; 7 h 10, Top 50 (et à 19 h 45) ; 7 h 45, Ma cousine Rachel ; 8 h 35, Dancin'days (et à 13 h 5) ; 9 h 5, Cabou Cadin (et à 12 h 30 et 17 h 30) ; 9 h 15, Looker, film de M. Crichton ; 10 h 45, Carthage en flammes, film de C. Gallone ; 13 h 35, L'hôtel en folie ; 14 h, Mais qu'est-ce que j'ai fait au bon Dieu..., film de J. Saint Hamont ; 15 h 45, les Galettes de Pont-Aven, film de J. Seria ; 18 h 35, Jeu : Les affaires sont les affaires ; 19 h 5, L'esclave Isaura ; 20 h 30, Camp disciplinaire, film de R.-J Siegel ; 22 h 15, Histoire d'O nº 2, film de E. Rochat ; 23 h 55, Don Camillo en russie, film de L. Comencini ; 1 h 35, Les pionniers du Kenya ; 2 h 25, Festival de jazz Antibes-Juan-les-Pins 1984.

FRANCE-CULTURE

0 h, Les nuits de France-Culture ; 7 h, Sous la radio, la plage ; 8 h 5, Arts et métiers de France : les chemins de fer ; 8 h 30, Les chemins de la connaissance : tarots-ci, tarots-là, destins d'une imagerie populaire ; 9 h 5, Temps libres : les commencements (et à 10 h 50, feuilleton : « les Misérables » ; 14 h 30, Esprits de la forêt ; Les moissons aux portes de Paris ; 16 h, Éloge de la ville ; 18 h 30, Metteur en scène d'un soir ; 19 h 15, Louis Ansa) ; 9 h 30, Mémoires du siècle ; 10 h 30 L'opérette c'est la fête : Franz Lehar ; 12 h, Panorama : entretien avec Noël Delvaux ; à 12 h 45, Victor Hugo ; à 13 h 30, Tombé dans le pano ; 13 h 40, Chansons pour un été : la chanson de Garance (Arletty) ; 14 h, Nouvelles policières : « la Hache d'or », de Gaston Leroux ; 15 h 30, Ballades d'Amérique ; 17 h, Héros du rock : le début du rock (Brian Wilson) ; 17 h 10, Le pays d'ici : la Cerdagne ; 18 h 5, Agora : les célébrités, avec J.-P. Chevènement ; 19 h 30, Le roman des jardins.

20 h 30 Feuilleton : « le Chevalier à la charrette ».

21 h Les Perses (festival de Radio-France et de Montpellier), pièce parlée et chantée de F. Rzewski, d'après Eschyle, dir. musicale : Diego Masson, mise en scène C. Gangneron. Avec A. Garcin, J.-F. Gardeil, I. Honeyman, J. Mayeur.

23 h Nuits magnétiques : la naissance.

FRANCE-MUSIQUE

2 h, Les nuits de France-Musique : Nuit anglaise ; 7 h 10, Réveille-Matin ; 9 h 8, Occitanes : la musique des jardins, Boby Lapointe, Festival de Prades, Pablo Casals, Samson et Dalila ; 12 h 5, Le temps du jazz ; 12 h 30, Concert : œuvres de Grieg, Mozart, Ysaye, par l'Orchestre de chambre de Norvège, sol. O. Charlier, violon ; 14 h 4, Deux concerts inédits de l'Orchestre de la NBC : avec Fritz Reiner, en 1952, et Arturo Toscanini, en 1953 ; œuvres de Debussy, Bartok, Mendelssohn, Ravel, Saint-Saëns, Beethoven, Martucci ; 17 h, L'imprévu ; 18 h 30, Récital (en direct de la salle Molière) : Frédéric Aguessy interprète au piano des œuvres de Beethoven, Ravel ; 20 h 5, Jazz : Slim Gaillard et les Slapscats à Juan-les-Pins.

20 h 34 Avant-concert.

21 h 30 Concert (en direct de la Cour Jacques-Cœur) : *Lenore*, de Duparc, *la Mort de Cléopâtre*, de Berlioz, *la Tragédie de Salomé*, de Schmitt, par l'Orchestre national de France, dir. T. Fulton.

0 h 10 Concert de jazz : Grand Orchestre « Vent du Sud ».

INFORMATIONS « SERVICES »

JEU DU MERCREDI

LE QUIZ

Ces événements ont fait la une de l'actualité il y a quelques semaines ou quelques mois. Si vous êtes un lecteur assidu du *Monde*, vous devriez retrouver sans mal les réponses exactes.

1. Sortie de *Christine* sur les écrans. Son héroïne était :
a) Une journaliste ;
b) Une voiture ;
c) Une reine.

2. *« Là, je n'arrive pas à comprendre... »* Ce cri du cœur de M. Mauroy visait :
a) Le plan gouvernemental pour la Nouvelle-Calédonie ;
b) La démission de M. Michel Rocard.
c) La visite du président Reagan au cimetière de Bitburg.

3. Sortie de *To be or not to be* de Mel Brooks. Il s'agit d'un « remake » du célèbre film de :
a) Billy Wilder ;
b) Laurence Olivier ;
c) Ernst Lubitsch.

4. Thomson sauvé par « Œil de faucon ». Il s'agit :
a) Du surnom d'Alain Gomez, son PDG ;
b) Du nom de code d'un contrat signé avec l'Arabie saoudite ;
c) Du nouveau micro-ordinateur de la firme.

5. Selon un sondage international Gallup, la France est une puissance moyenne pour une nette majorité :
a) De Français ;
b) D'Américains ;
c) De Japonais.

6. Le héros principal de *Détective*, le film de Jean-Luc Godard, est :
a) Alain Souchon ;
b) Michel Polnareff ;
c) Johnny Hallyday.

7. La lettre écrite par Lech Walesa au général Jaruzelski pour se plaindre du harcèlement de la police à son égard commence ainsi : *Mon général, je vous écris par respect envers* :
a) Le pouvoir que vous représentez ;
b) La légalité que vous incarnez ;
c) L'uniforme que vous portez.

8. Parlant de M. Marchais, M. Jacques Delors a déclaré : c'est au parti socialiste de voir si le grand écart peut se terminer par :
a) Une pirouette ;
b) Une glissade ;
c) Une hernie.

9. A propos du droit de vote aux immigrés, Mme Simone Veil proposait qu'on commence par l'accorder :
a) Aux Blancs ;
b) Aux Européens ;
c) Aux Occidentaux.

10. Parmi les sept disciplines de base des nouveaux programmes de l'éducation nationale, on trouve, outre le français, les mathématiques, l'histoire-géographie, les sciences et technologie...
a) L'économie ;
b) L'éducation civique ;
c) Les langues vivantes.

Solution dans notre prochain numéro

SOLUTION DU JEU DU MARDI
(à la tribune)

1 : premier ministre ; 2 : travailleurs immigrés ; 3 : 1950 ; 4 : de la France ; 5 : français ; 6 : injuste ; 7 : de la crise ; 8 : la tradition de notre pays ; 9 : tensions ; 10 : la population française ; 11 : la région lyonnaise ; 12 : préoccupants ; 13 : d'extrême droite ; 14 : milieux populaires ; 15 : gauche ; 16 : implicitement encouragé ; 17 : 130 000 immigrés clandestins ; 18 : tardivement ; 19 : virulente ; 20 : socialistes ; 21 : gauchistes ou gauchisants ; 22 : des solutions appropriées ; 23 : stupéfait ; 24 : les rigueurs de la loi d'une manière implacable ; 25 : retenue.

- **1 à 5 réponses exactes :** Vous revenez sans doute d'un long voyage à l'étranger, mais non, Raymond Barre n'est pas un député communiste.
- **6 à 10 réponses exactes :** Le style carré professoral dans un corps rond ne vous est pas encore familier. Encore un effort.
- **11 à 15 réponses exactes :** Vous pouvez mieux faire.
- **16 à 20 réponses exactes :** Pas de problèmes pour vous à l'UDF, mais encore un petit effort et vous pourrez ambitionner de participer aux groupes de réflexion barristes.
- ***21 à 24 réponses exactes :*** Bravo ! Un vrai professionnel. En cas d'élections favorables pour vous, restez près du téléphone.
- **25 réponses exactes :** Raymond, inutile de tricher, vous êtes démasqué.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4021

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II						■			
III								■	
IV			■						
V					■				
VI						■			
VII							■		■
VIII									
IX			■			■			
X									
XI		■							

HORIZONTALEMENT

I. Palmipèdes en liberté ou lieu de confinement pour bipèdes. – II. Paysage de style « coraux » sur un tableau de Gauguin. Germandrée ou labiée. – III. Revient rarement bredouille quand elle part en chasse. – IV. Note. Fait feu. – V. Son marron n'est pas comestible. D'aspect différent en mer et en montagne. – VI. Ceux de sa famille. Epoque. – VII. Ecrasé par Marius dans la campagne de Provence. – VIII. Tout à trac. – IX. Privatif. Lettre étrangère. Lettre pour Hellène. – X. Ce buste antique du Louvre n'a rien à envier à celui de Sophia Loren. – XI. Peut s'appliquer à une frappe bien appliquée.

VERTICALEMENT

1. S'intéressent fatalement à des questions de clocher. – 2. Née grecque. – 3. Fait une belote avec sa dame. Nombre limite d'adversaires pour engager un conflit. Note. – 4. Arrivent à maturité sans trop de pépins. – 5. Un Illibérien s'y trouve bien chez lui. Doivent formuler des vœux pour être bonnes. – 6. A demi nuancée ou multiplia les couleurs. Première tenue de sortie. Personnel. – 7. Modèle type de l'attachement indéfectible. Pomme à jus nourrissant. – 8. Courte indication pour un court... circuit. Fermeture éclair. – 9. Amertume ou subtilité. Négation. Parachève un travail d'orfèvre.

Solution du problème n° 4020

Horizontalement

I. Bourreau. – II. Bouliers. – III. Ru. Cens. – IV. Attend. Nô. – V. Quarteron. – VI. Urne. Ming. – VII. Eén. Nez. – VIII. Ebonite. – IX. Fronteau. – X. Galac. RPR. – XI. Ire. Epées.

Verticalement

1. Braque. GI. – 2. Bouture. Far. – 3. Ou. Tannerie. – 4. Ulcère. Boa. – 5. Rient. Nonce. – 6. Rendement. – 7. Ers. Rizière. – 8. As. Non. Tape. – 9. Longueurs.

GUY BROUTY.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 31.7.85 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 01.8.85 DÉBUT DE MATINÉE

Évolution probable du temps en France entre le mercredi 31 juillet à 0 heure et le jeudi 1er août 1985 à minuit.

Situation générale :

Le régime de *nord-ouest* frais et humide va s'atténuer après le passage d'une faible perturbation qui gagne les régions de l'Ouest mercredi après-midi et achèvera de traverser la France jeudi.

Prévisions :

Jeudi, en début de journée, c'est un ciel plutôt chargé que l'on observera sur une moitié nord-ouest de la France, avec même un peu de pluie sur le Centre, le Bassin parisien, les Ardennes.

Au cours de la journée, ces nuages poussés par des vents de nord-ouest gagneront la Méditerranée et le nord de l'Italie en se décomposant peu à peu. Au passage on observera quelques pluies sur les Vosges, puis le Jura, le nord des Alpes et du Massif Central.

En fin d'après-midi, des orages isolés pourront se développer sur le sud des Alpes.

A l'arrière, des éclaircies qui se développeront en tout début de journée sur la Bretagne gagneront une moitié nord-ouest de la France vers midi puis une grande partie du pays en fin de journée.

Les températures encore basses au lever du jour (10 à 14 degrés) évolueront l'après-midi vers 19 à 24 degrés sur la moitié nord, 25 à 28 degrés sur la moitié sud.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 30 juillet ; le second, le minimum dans la nuit du 30 au 31 juillet) : Ajaccio, 36 et 23 degrés ; Biarritz, 21 et 15 ; Bordeaux, 21 et 14 ; Bréhat, 19 et 15 ; Brest, 20 et 14 ; Cannes, 27 et 18 ; Cherbourg, 17 et 13 ; Clermont-Ferrand, 23 et 11 ; Dijon, 22 et 11 ; Dinard, 18 et 15 ; Embrun, 19 et 10 ; Grenoble-St-M.-H., 18 et 14 ; Grenoble-St-Geoirs, 18 et 14 ; La Rochelle, 20 et 16 ; Lille, 19 et 14 ; Limoges, 18 et 13 ; Lorient, 20 et 15 ; Lyon, 20 et 13 ; Marseille-Marignane, 24 et 16 ; Menton, 28 et 19 ; Nancy, 22 et 14 ; Nantes, 22 et 15 ; Nice-Côte d'Azur, 28 et 18 ; Nice-Ville, 27 (max.) ; Paris-Montsouris, 23 et 15 ; Paris-Orly, 24 et 15 ; Pau, 19 et 12 ; Perpignan, 27 et 17 ; Rennes, 20 et 14 ; Rouen, 19 et 14 ; Saint-Etienne, 21 et 11 ; Strasbourg, 25 et 15 ; Toulouse, 21 et 12 ; Tours, 22 et 15.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 35 et 22 ; Genève, 20 et 13 ; Lisbonne, 24 et 16 ; Londres, 19 et 13 ; Madrid, 29 et 14 ; Rome, 31 et 23 ; Stockholm, 20 et 15.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

EN BREF

ANIMAUX

COHABITATION. – Il y a en France neuf millions de chiens et huit millions de chats. Une « cohabitation » harmonieuse est donc nécessaire entre ceux qui ont des animaux et ceux qui n'en n'ont pas. On ne pourra y parvenir sans efforts de part et d'autre. Jean-Pierre Hutin, producteur de l'émission de télévision « Trente millions d'amis », dès la rentrée, mettra chaque mois à l'honneur une mairie qui aura œuvré dans ce sens, par la création de structures d'accueil, de refuges, ou, comme à Saint-Parres-aux-Tertres, en adoptant un animal. Si vous estimez que c'est le cas dans votre ville ou votre village, écrivez. Le dossier sera examiné, et un membre de l'Association de défense des animaux de compagnie (ADAC), qui s'est associée à cette campagne, viendra constater les faits.

★ **« Trente millions d'amis », TF 1, 17, rue de l'Arrivée, 75737 Paris CEDEX 15.**

ART FLORAL

DES FLEURS POUR LE DIRE. – A l'initiative de la mairie de Paris et de la société nationale d'horticulture de France, les serres d'Auteuil accueilleront du 26 au 29 septembre sur 1 200 mètres carrés le Salon d'art floral. Deux concours d'arrangements floraux pour amateurs seront organisés. Pour les catégories occidentales (« Paris en bouquets ») les thèmes retenus sont « Paris Prestige », « Paris Demain », « Paris Rétro », « Paris Jardins », « Paris Gourmand », « Paris toujours Paris ». Pour les catégories orientales (« Un Japonais à Paris »), « Ikebana-paysage », « Ikebana-Sculpture », « Ikebana Tradition ». On pourra également s'initier à l'art du bouquet et assister à une *démonstration d'art floral « à la française »*.

★ **Serres d'Auteuil, 3, avenue de la Porte d'Auteuil, 75 016 Paris. Renseignements mairie de Paris, Direction des parcs jardins et espaces verts, 3, avenue de la porte d'Auteuil. 75116. Tél. : (1) 651-71-20.**

CONCOURS

GARDER LA BOUTIQUE. – L'association jeunesse et patrimoine organise un concours de dessins pour les enfants de huit à quatorze ans sur le thème : « Quelle boutique, quel magasin doit-on garder pour l'an 2000 ? ». Il s'agit, après avoir fait son choix, pris des notes, des photos ou des croquis, d'exécuter un dessin d'un format minimum de 24 × 32 cm et maximum de 50 × 32 cm (toutes les techniques sont admises : peinture, collage, broderies, éléments en relief, etc.) et de joindre à l'envoi une note expliquant les raisons de ce choix. Des prix allant de 250 francs à 1 500 francs récompenseront les lauréats.

★ **Jeunesse et patrimoine, 9, avenue Franklin-Roosevelt, 75008 Paris. Tél. : (1) 225-91-92. Avant le 30 novembre 1985.**

ENVIRONNEMENT

ANNUAIRE DES INGÉNIEURS SPÉCIALISTES. – L'Association française des ingénieurs et techniciens de l'environnement (AFITE) vient de faire paraître la nouvelle *édition de son annuaire*. Cet ouvrage recense, de façon détaillée, les coordonnées et spécialités (air, eau, déchets ou bruits) des meilleurs spécialistes de la lutte antipollution, classés par régions. Il comporte également l'organigramme du ministère de l'environnement, la liste des lois sur l'environnement.

★ **Editions Self, 47 bis, rue du Rocher, 75008 Paris. Tél. : (1) 293-69-01. Prix de vente : 130 F franco de port.**

EXPOSITION

ORGUES ET PLAINES. – La région du Nord-Pas-de-Calais compte cinq cent vingt-six orgues, dont quarante (datant des dix-septième et dix-huitième siècles) sont classés monuments historiques. Jusqu'au 28 septembre, une exposition, *« Orgues du haut et du plat pays »*, présente les principaux types d'orgues et les tendances depuis le dix-septième siècles. Un film, *Orgue, organistes et organiers dans le Nord-Pas-de-Calais*, souligne l'importance de cette partie de la Flandre française, véritable « plaine des orgues », et présente des artistes d'aujourd'hui.

★ **Maison de la région Nord-Pas-de-Calais. En été de 9 h à 19 h sans interruption, en septembre, également, le samedi de 12 h à 18 h. 18, bd Haussman, 75009 Paris. Tél. : (1) 770-59-62.**

RÉUNION

LA PORTE EST OUVERTE. – Au 33, rue Maubert, une ancienne boutique, l'Association protestante de liaison interuniversitaire (APLI), accueille les étudiants. *Ils peuvent, le mardi soir, entendre une causerie*, assister à un spectacle (musique ou danse). L'APLI permet aussi aux jeunes de tous les pays du monde de nouer des contacts amicaux. Le service d'entraide de l'association recherche pour la rentrée des familles d'accueil, des chambres et du travail pour les étudiants.

★ **APLI, 33, place Maubert, 75005 Paris. Tél. (1) 326-77-51. Permanences mardi et vendredi : de 10 h 30 à 18 h 30.**

TROISIÈME AGE

AGISME ET AGEMO. – L'association gérontologique en milieu ouvert (AGEMO), association à but non lucratif, a été créée en 1974 pour favoriser le maintien de personnes âgées et handicapées à leur domicile. Parmi les services que cet organisme propose à ses usagers : des « auxiliaires de vie » (à temps partiel ou complet), du matériel paramédical sur prescription médicale, un centre de soins à Montrouge, un appartement d'hébergement temporaire (quelques jours à quelques semaines) pour éviter les hospitalisations et *soulager les familles*, des courses à domicile, etc. Elle forme également des « auxiliaires de vie » et organise des réunions d'information.

L'association Les petits frères des pauvres de son côté recherche des bénévoles pouvant accompagner dans Paris, soit en taxi (frais *remboursés*), soit avec leur voiture, les personnes âgées qui partent en vacances en août et septembre.

★ **AGEMO, 4, rue René-Barthélemy. BP 109 92120 Montrouge. Tél. : (1) 655-25-35, 24 h sur 24 (services). (1) 655-48-30. (formation).**

★ **Les petits frères des pauvres, 33, avenue Parmentier 75011 Paris. Tél. : (1) 355-39-19.**

PARIS EN VISITES

JEUDI 1er AOUT

« La Conciergerie », 14 h 30, 1, quai de l'Horloge.

« La vie quotidienne au Moyen Age au Musée de Cluny », 15 heures, 6, place Paul Painlevé.

« Les jardins Albert Khan », 15 heures, entrée jardins à Boulogne.

« Les chefs-d'œuvre du Louvre », *15 heures, entrée musée porte Denon.*

« Une église-musée : Saint-Roch », 15 heures, devant portail.

« Versailles : Quartier Notre-Dame », 14 h 30, 7, rue des Réservoirs.

« Exposition Renoir au Grand Palais », 13 h 30, en bas escalier à gauche, ou 16 heures, entrée exposition.

« De Saint-Séverin à Saint-Julien-le-Pauvre : François Villon et la vie des étudiants au Moyen Age. Vieilles histoires de la rue aux écrivains. Les caves du Petit Châtelet », 15 heures, métro Cité.

« La cathédrale russe », 14 h 30, 12, rue Daru.

« Hôtels de l'île Saint-Louis », 14 h 30, métro Saint-Paul ou, même heure, métro Pont-Marie.

« Moulins et vieux village de Montmartre », 14 h 30, métro Abbesses.

« Le Marais : hôtels et jardins », 14 h 30, métro Hôtel-de-Ville, sortie Lobeau ou 15 h 30 grille Carnavalet, rue des Francs-Bourgeois.

« Le Père-Lachaise du XXe siècle », 10 h 30, avenue du Père-Lachaise ».

« Le plus grandiose bien que plus petit cimetière de Paris : l'Arc de Triomphe », 14 h 45, sortie métro Etoile, côté avenue Hoche (V. de Langlade).

CONFÉRENCES

5, rue Largillière, 20 h 30 « Mystères et personnalité du lion ».

MODE

Jouez les couleurs

Le moment des vacances, c'est aussi celui de s'intéresser à soi. *Jouez les couleurs*, de Mary Quant (CIL, 143 pages, 99 F) ouvre les yeux à la palette du monde en tant que guide de la beauté et de la mode.

On connaît Mary Quant, qui, à la suite d'André Courrèges, lance la mini-jupe en 1965. Le couturier parisien, grâce à sa collection structurée tout en blanc, démode à ce moment-là, d'un coup de pinceau, les adaptations de Chanel dominant le prêt-à-porter de l'époque. Au salon de Munich, en mars suivant, tous les acheteurs ont les yeux de Chimène pour la mode française qui suit ce mouvement. Le stand britannique fait face au parisien. Toute la nuit de la mise en place, Mary Quant et son équipe raccourcissent les ourlets à mi-cuisse. La mini et sa légende triomphent. On se presse dans sa boutique londonienne de Chelsea avant l'aventure de Swinging London et de Carnaby street.

La préface décortique non sans humour les données du spectre en famille de coloris, avec leurs accords harmonieux et dissonants, avant de passer à tous les détails du maquillage et de ses nouveaux apports de couleur que sont les bombes et les gels colorants, avant de passer aux vêtements, toujours selon la *classification spectrale*.

On peut regretter que la célèbre créatrice anglaise née en 1934 ne s'intéresse pas plus à sa génération et au-dessus, seules les minettes ressortant dans le choix des conseils et des photos. Mais les dessins de maquillage de Lynne Robinson et de mode de Colin Barnes se révèlent éloquents à souhait.

Sur un autre mode, *Secrets de beauté du maquilleur des stars*, de Michel Deruelle et Sabine de La Brosse (Filipacchi, 221 pages, 115 F) se lit comme un roman.

Michel Deruelle se révèle le maquilleur et le confident des vedettes de la scène et de l'écran *depuis trente ans. Ainsi cet ouvrage*, très bien illustré, fait-il revivre des étoiles du « nouveau parlant », Raimu, Arletty, Gaby Morlay, Jean Gabin, Liliane Harvey. Habitant en face des *studios* de Joinville, il participe dès l'adolescence à l'ambiance de kermesse que représentait au cours des années cette ville internationale où vivaient pendant les tournages et les adaptations les équipes d'acteurs, campant sur place, les vedettes bénéficiant d'un yacht sur la Marne.

Après une école d'arts appliqués, Deruelle commence par décorer la loge de théâtre de Pierre Brasseur, qui le présente à Yvonne *Printemps* et à Pierre Fresnay. Les anecdotes fusent à toutes les pages avant les conseils pratiques d'essai à l'appui, l'art du maquillage précédant *le chapitre intitulé « le pinceau et le bistouri »*.

Pour connaître le contour et le volume de son visage, comme on le voit sur les photos, les auteurs suggèrent de se tracer une raie dans les cheveux, de bien les tirer en arrière et de se faire photographier de pleine face, grandeur nature, sous une lumière plate, avec un flash ou la lumière du jour. A partir des calques de ces photos, on commence à rééquilibrer les contours au crayon et au pinceau, sans être troublé par l'image plus ou moins flatteuse reflétée par le miroir... à l'envers.

Stretching, de Bradislav Pavlovic (Amphora, 173 pages, 95 F), au-delà de l'étirement, s'étend au bien-être qu'apporte un équilibre d'extensions statiques d'un groupe de muscles *déterminés et du tissu ligamentaire* pendant 20/30e de seconde.

Après le succès de son premier livre Aérobic, l'auteur publie le résultat de ses recherches sur la détente, l'assouplissement et, bien entendu, l'étirement. Ces exercices sont présentés comme les recettes de cuisine ; en tout, plus de trois cents avec des variantes en photos, selon les difficultés croissantes. Voilà une autre façon, permanente celle-là, de prendre des couleurs.

NATHALIE MONT-SERVAN.

JOURNAL OFFICIEL

Sont parus au *Journal officiel* du lundi 29 et mardi 30 juillet :

DES ARRÊTÉS

- Portant fixation des traitements et soldes applicables à compter du 1er juillet 1985 aux emplois supérieurs de l'Etat classés hors échelle.

Portant création du brevet professionnel d'employé de banque.

DES DÉCRETS

- Portant modification des statuts de la Caisse centrale de coopération économique.
- Portant réaménagement des taxes des services postaux et financiers du régime intérieur et du régime international. Et au *Journal officiel* du mercredi 31 juillet :

DES DÉCRETS

- Portant suppression de la mission interministérielle de l'information scientifique et technique.
- Modifiant le décret du 23 novembre 1968 relatif au statut particulier du corps de contrôle des assurances.
- Modifiant certaines dispositions du code de la route (limitations de vitesse).

UN ARRÊTÉ

- Fixant le programme du concours d'admission dans les Ecoles normales supérieures de Saint-Cloud et de Fontenay-aux-Roses pour la session de 1986 (section des lettres).

UNE LISTE

- D'admission à l'Ecole de l'air en 1985.

ADMISSION AUX GRANDES ÉCOLES

● **École nationale supérieure d'arts et métiers (ENSAM). Option T**
(par ordre de mérite).

MMmes et MM. : Bertrand Delsart ; Dominique Arnould ; Vincent Marie ; Thierry Fays ; Cyril Franconie ; Eric Maillard ; Philippe Maudet ; Thierry Juif ; Eric Le Roy ; Joël Chaudier ; Raphaël Protiere ; Jean-François Guigue ; Philippe Oriot ; Christian Epalle ; Stephane Roulon ; Yann Thébault ; Claude Bonin ; Lionel Mallet ; Olivier Epoudry ; Thierry Rouxel ; Ludovic Bertrand ; Guy Boyet ; Hervé Constant ; Yves Brungard ; Bernard Thierry ; Gilles Simonnot ; Michel Rollin ; Philippe Langlais ; Eric Laurent ; Vincent Koulinski ; Wahbi Jomaa ; Vincent Lemaire ; Thierry Pichon ; Jean-Paul Berger ; Alain Le Bot ; Laurent Marie ; Frédéric Gauthier ; Laurent Laquay ; François Hild ; Beatrice Costa ; Michel Gueuziec ; Michel Mens ; Christophe Lépée ; Christophe Landrein ; Gilles Chavanac ; J.-Yves Romagnani ; Laurent Martin ; Serge Ferrand ; Françoise Oudard ; Jacques Leduque (50e) ; Philippe Danjon ; Eric Dodelin ; Alain Hidalgo ; Franck Pascal ; Olivier Ferlin ; J.-Christophe Lussiana ; Michel Ange ; Richard Auran ; Gwenael Moy ; Max Caloti ; Frédéric Neuviale ; Bernard Tiran ; Patrick Serve ; Francis Chevalier ; Isabelle Hanote ; J.-François Titeux ; Olivier Devienne ; Alain Bolzinger ; François Lecomte ; Laurent Joly ; Philippe Petit ; Ronan Coquin ; Olivier Lespinard ; Frédéric Gisquet ; J.-François Jehanno ; Marc Donikian ; Daniel Julien ; Bernard Ardoin ; Laurent Barrallier ; Christian Valette ; Gérard Marc ; Philippe Lascaux ; Alain Neme ; Olivier Dutour ; Stéphane Sangue ; Fabrice Bouret ; Walid Masmoudi ; Laurent Gries ; Pascal Correia ; Christian Osinski ; J.-Marc Huyghe ; J.-Luc Logut ; Christian Charollais ; Jérôme Grison ; Christine Baze ; Gilles Caradec ; Eric Orsoni ; Philippe Ortelli ; Olivier Flamand ; Christophe Bard (100e) ; Jean-Louis Galland ; François Ginestet ; Jean-François Iem ; Franck Lavallart ; Jean-Luc Minvielle ; Eric Pinatel ; Jean-François Lataste ; Michel Lemoine ; El-Mamy-Ah Ahmed Ould Mohamed ; Stéphane Lucas ; Patrick Balestra ; Christian Vandermeersch ; David Berthomier ; Eric Gomarin ; Hugues Lardy ; Frédéric Mermaz ; Jean-Jacques Nobili ; François Carissimo ; Frédéric Guimbal ; David Affagard ; Jean-Marc Biard ; Hervé Mathieu ; Thierry Dargent ; Jean-Yves Dubarry ; Christophe Le Coz ; Frédéric Rivet ; Philippe Herman ; Dominique Veyrune ; Pierre-Yves Colin ; Nicolas Stylios ; Pierre Pourcel ; Jean-Jacques Orsini ; Eric Bonte ; Hervé Christofol ; Jean-Marc Imbert ; Emmanuel Giraud ; Paul Artis ; Patrice Beillard ; Christophe Le Borgne ; Johann Michel ; Laurent Berthomier ; Arnaud Hanguel ; Laurent Hugues ; François Raguin ; Philippe Bussi ; Frédéric Plouvier ; Alain Vanulli ; Jean-Christophe Périer ; Jacques Debard ; Fayçal Alami Lahjouji (150e) ; Frédéric Camboulives ; Alain Bemou ; Frédéric Simon ; Denis Lebel ; Olivier Schwendiman ; Jean-Philippe Joannais ; Pascal Hiriart ; Jean-Pierre Annone ; Bruno Blois ; Patrick Dhers ; Francis Travostino ; Pascal Gandry ; Olivier Perier ; Olivier Eury ; Olivier Jaillot ; Bernard Yannou ; André Galtier ; Eric Aitanti ; Bernard Penaud ; Didier Carillier ; Thierry Lonjaret ; Philippe Cario ; Yves Le May ; Alain Seyeux ; Philippe Leconte ; Gerald Monneret ; Angel Ortano ; Eric Schiellein ; Jean-Yves Leccia ; Jean-François Wanenzell ; Denis Arzelier ; Bertrand Dubucq ; Michel Kostic ; Patrick Singer ; Serge Pons ; Richard Chevet ; Rémi Toussaint ; Marc Stolz ; Claude Cornillac ; François Frisquet ; Eric Pichot-Duclos ; Pascal Rivet ; Albert Guillot ; Pierre Alonges ; Gilles Brule ; Lionel Goldman ; Frédéric Ruel ; Jean-Louis Berlioz ; Pascal Barrier ; Marc Billant (200e) ; B. Henri Dufour ; Olivier Bresson ; Franck Lebaudy ; Eric Bernard Morel ; Philippe Perrault ; Bertrand Thevel ; Gilles Couty ; Isabelle Denisse ; Marc Gazzino ; Frédéric Damichel ; Corinne Fontaine ; Gérard Porcher ; Olivier Athlan ; Bruno Le Brière ; Eric Demongin ; Patrice Houdu ; Stéphane Vassilevsky ; Dominique Mazier ; Arnaud Vanjour ; Laurent Canoen ; Jean-Philippe Delval ; Christophe Conette ; Luc Barthelemy ; Patrick Durand ; François Kiefer ; Emmanuel Saint-Supery ; Rafael Garcia Ruiz ; Jean-Christophe Lert ; Laurent Marin ; Jean-Marc Vidal ; Vincent Grange ; François Lahaye ; Pascal Perez ; Thierry Lefevre ; Guy-Pierre Zambrzycki ; Eric Boitard ; Jean-Charles Cotin ; Xavier Lacaze ; Michel Apruzzese ; Yvan Collineau ; Jean-François Bediot ; Vincent Pedexes ; Hervé Cordier ; Vincent Bettinger ; Robert Chazelle ; Michel Tetard ; Hervé Brunclair ; Pascal Pyllioen ; François Rapenne ; Marc Nussli (250e) ; Grégoire Gayet ; Didier Mutti ; Jean-Pierre Reganaz ; Marc Ayel ; Eric Lepeigneux ; Jean-Marc Raymond ; Jean-Christophe Jarysta ; Olivier Lebré ; Olivier Chambolle ; Pierre Biehler ; François Borghese ; Bertrand Vidal ; Pierre-Emile Petifourt ; Pierre Taillardat ; Christophe Tardieu ; Philippe Thery ; Chantal Keller ; Frédéric Vuillard ; Sylvain Gilbert ; Jean-Claude Deparis ; Pascal Denis ; Hervé Denisse ; Didier Serodon ; Pascaline Thery ; Jean-Charles Belmudes ; Lionel Duchamp ; Gilles Grenier ; Laurent Pala ; Thierry Rouge-Carrassat ; Michel Crunelle ; Marc Durand ; Jean-François Sochet ; Bruno Depierre ; Alain Periers ; Gilles Gaymard ; André Didiersean ; Didier Lebon ; Richard Vinoche ; Fabrice Ambrosioni ; Clément Gimenez ; Frédéric Ricci ; Pascal Royer ; Frédéric Tirode ; Elisabeth Valette ; Stéphane Boussu ; Philippe Dyon ; François Baert ; Alain Jegat ; Frédéric Ciron ; Didier Pintapary (300e) ; Patrick Parvery ; Frédéric Pidancier ; André Clotilde ; Christophe François ; Daniel Marillet ; Alain Riouallon ; Pascal Perrigot ; Serge Sanchis ; Thierry Meline ; J.-Marie Gloanec ; Bruno Porcherot ; Huy Tu-Hung ; J.-François Fortin ; Eric Lacombe ; Yves Sulliot ; J.-Pierre Lerat ; Jacques Bidault ; Philippe Guibert ; Laurent Cerf ; Jack Durandsmet ; Emmanuelle Lucas ; Philippe Guibert ; J.-François Colle ; Eugène Erme ; Bertrand Mercier ; Jacques Rozen ; J.-Marc Veglia ; Christophe Rochedy ; Olivier Schmid ; Olivier Tierno ; Alexandre Martineau ; Thierry Tromeur ; Damien Jacquel ; Eric Bignon ; Slaheddine Frikha ; Eric Masson ; Erik Pamis ; Frédéric Vuarin ; Patrick Lachaise ; Pascal Saylac ; Thierry Guignon ; Fabrice Dubuc ; Bruno Meric ; Denis Reboul ; François Gobbey ; Stéphane Guillard ; Jacques Levigne ; Antoine Naud ; Jean-Lou Billard ; Eric Boissonnard (350e) ; François Carlier ; Franck Dezoteux ; Nathalie Sallot ; Philippe Didier ; Bruno Paris ; Marc Jarrige ; Pascal Joubert des Ouches ; Olivier Terrié ; Frédéric Plancqueel ; Thierry Dufour ; Thierry Lahuppe ; Eric Malavasi ; Jean-Louis Verbrugge ; Laurent Baudier ; Francisco Fernandez ; Alain Ollivier ; Pascal Picard ; Laurent Lafont ; Jérôme Lavarec ; Patrick Lantheaume ; J.-Christophe Trontin ; Sylvain Bureau ; François Maire ; Laurent Penou ; Frédéric Beringuier ; Christian Flemin ; Thierry Lagarde ; Wilfrid Tanter ; Xavier Meyer ; A.-Marie Montenero ; Olivier Rotelle ; J.-Michel Gauthier ; Patrice Gergaud ; Benoît Evrard ; Ty Leang ; Serge Martinez Almoyna ; Luc Sevely ; Philippe Bergeron ; Hervé Lamblin ; François Michellet ; Philippe Dautun ; Daniel Freyder ; P.-J.-Eric Royer ; Y.-Marie Ygouf ; Patrice Auzet ; Alain Banchart ; Sylvain Pujolle ; Frédéric Vandenbussche ; Denis Chague ; Frédéric Bonzi (400e) ; Jean-Michel Guettier ; Stéphane Robin ; Patrick Schmidt ; Matthieu Belle ; Fabrice Perrin ; Jérôme Coste ; J.-Yves Cousin ; Denis Estublier ; Christophe Vernet ; Jean-Luc Bourrat ; J.-Marie Cochard ; Hervé Ollo ; Pierre Blanc ; Pierre De Grandsaignes ; Luc Bardiaux ; Laurent Talon ; Dominique Tanguy ; Christophe Carré ; Patrick Gicquel ; Alain Macraigne ; Hervé Virot ; Eric Chauvin ; Philippe Pawlaczyc ; Loïc Penel ; Vincent Cavalier ; Thierry Gatineau ; Rémi Hermann ; André Meyer ; Denis Villaume ; Philippe Villard ; Y.-Pierre Cuenot ; Bruno Marcoux ; Xavier Petitjean ; Franck Dupriez ; Philippe Pace ; Benoît Aymonier ; Annick Chevet ; J.-François Doyet ; Jacques Fougerousse ; Pascal Lepers ; Sami Mankai ; Thierry Mathon ; Pascal Chevalier ; Gilles Ofcard ; Christine Carlier ; Catherine Dominique ; Eric Favre ; J.-Philippe Hanriot ; Joël Illouz ; Bernard Chassin (450e) ; Raphael Lardat ; Christophe Bassas ; Franck Bancet ; Xavier Gaultier de Carville ; Anne Reymonet ; Jerôme Monclard ; Yannick Bauer ; Antoine Cochois ; Chedli Damergi ; Franck Bruggeman ; Patrick Roy ; François Pelayo ; J.-Luc Philippe ; Jean-Yves Croguennec ; Stéphane Cuny ; Vincent Dermont ; Ludovic Ducate ; Jean-Louis Langlet ; Philippe Merand ; Vincent Schalck ; Laurent Delannay ; Michel Delmotte ; J.-Marc Nury ; Arnaud de Veaux de Sancy ; Bruno Mathieu ; Mouralidar Ramatchandirane ; Didier Ruffy ; Carl Félix ; Vincent Bouzidi ; J.-Charles Gineste ; Dominique Vautrelle ; Christophe Denis ; Christian Chesne ; J.-Yves Martin ; Marc Battilana ; J.-Louis Estribeau ; Thierry Chargy ; Francis Deudon ; Emmanuel Denis ; Olivier Fourt ; Philippe Gaboury ; Franck Lebailly ; Pascal Rivault ; Edgar Gaillot ; Eric Jourde ; David Metout ; Stéphane Soler ; Philippe Ezanno ; Pierre Lemaitre ; Philippe Viallet (500e) ; Laurent Chapelle ; Ronan Messager ; Pierre Spiegel ; Lath Gnagne-Agnero ; Pierre Lopparelli ; Yves Mathieu ; Guy Perrard ; J.-Marc Pothier ; Philippe Henrion ; Philippe Montherat ; Abdelnoa Bouhalassa ; Eric Escarmur ; Didier Menusier ; J.-Michel Chesnoy ; François Lyon ; Michel Poyet ; Laurent Salperwyck ; Christophe Dornier ; Philippe Prayer ; Olivier Girod ; Jean-Emmanuel Villalta ; Dominique Boulic ; Rémi Thuillier ; Bruno Bonhomme ; William Isambert ; Pierre Jeanne ; Edgard Truchet ; Hervé Laize-Generat ; Christophe Vasseur ; Alex Di Pinto ; Pierre Kieffer ; Eric Abiven ; Philippe Choy ; Laurent Ducom ; Jérôme Onof ; Patrick Fiacre ; Luc Simons ; Christophe Reymond ; Eric Armengaud ; Franck Devienne ; Francis Augustin ; Bruno Benech ; Max Braun ; Philippe Bernard ; Olivier Guerch ; Georges Filippi ; Olivier Kadouch ; Patrice Carras ; Bruno Cocheteux ; Laurent Gauthier (550e) ; François Gagnière ; Olivier Loegler ; Pascal Renault ; Antoine Rostand ; Sylvie Castrique ; Christophe Garen ; François Gilles ; Luc Jouanjan ; Vincent Pasquette ; Gilles Amar ; Patrice Froger ; Antoine Rousseau ; J.-Luc Mourlon ; Pascal Morentou ; J.-Claude Enjolras ; Denis Zimmermann ; Anne Mesrouze ; Laurent de Lustrac ; Marc Baijot ; Pascal Oromi ; Emeric Rollin ; Hervé Weber ; Didier Magne ; J.-Jacques Trouquet ; Bruno Villemin ; Chantal Chuze ; Hubert Janot ; Bertrand Larut ; P.-Marie Lecoq ; François Faineant ; Jean-Nicol Cesbron ; Ludovic Leteurtre ; Annick Détourne ; Jamil Abida ; Patrick Le Port ; Jérôme Grimaldi ; Olivier Ranquet ; Eric Narbonne ; Gilles Amblard ; Hubert De Monts ; Yann Malapel ; Olivier Darlix ; Philippe Delmas ; Antoine Lancon ; Jacques Lascoumes ; Didier Ledeuil ; Christophe Melières ; Thierry Eyrard ; Ghislain Frémont ; Nicolas Chabeauti (600).

Mmes et MM. Philippe Gauthier ; Bruno Richet ; Jean-Marc Diagora ; Olivier Legrand ; Jérôme Vincon ; Alain Blaise ; Laurence Breneol ; Jean-Pierre Dupuy ; Charles Euverte ; Christophe Houssemand ; Philippe Mao ; Anne-Marie Bourgueil ; Christophe Idelon ; Alain Tissie ; Philippe Giguelay ; Philippe Weber ; Bruno Hesnard ; Philippe Romeuf ; Frédéric Nicaise ; Bernard de Champs de Saint-Légé ; Laurent Irovetz ; Yann Rescourio ; Yaga Sow ; Yaya Sow ; Khaled Yahyaoui ; Jean-Luc Vella ; Ricardo Veiga Pires ; Christophe Lamalle ; Jean-Michel Simon ; Elisabeth Faivre ; Thierry Torti ; Dominique Lemarchand ; William Salvin ; Remi Carletesi-Brasset ; Eric Dekeyzer ; Charles Fetre ; Thierry Beaujoin ; Jean-François Pailler ; Didier Annella ; Bertrand Caquard ; Jean-Yves Cotillard ; Stéphane Lescouet ; Bertrand Poitevin ; Philippe Riondet ; Philippe Freyssinet ; Thierry Lezenven ; Philippe Pelous ; Arnaud Le Hors ; Roger Martinez ; Bertrand Delrieu ; Jacques Duhau (650e) ; Jean-Paul Guéguen ; Jean-Marc Voisin ; Hervé Chardonnal ; Fabrice Dersy ; Marc Lefon ; Didier Bessiron ; Frédéric Gebhard ; Antoine Santai ; Xavier Bordier ; Jean-Louis Bertrand ; Nicolas Pruchard ; Jérôme Charrieau ; Homayoun Djamei ; Rémy Lonjon ; Christophe Ledroit ; Pierre Major ; Michel Lenne ; David Ohayon ; Philippe Bion ; Marc Baron-Joly ; Stéphane Bec ; Franck Denizou ; Hassan Nana ; Philippe Tizon ; Marc Bedere ; Jean-Luc Haegy ; Carlo Silvani ; Thierry Deprost ; Fabrice Finelle ; Luc Marciniak ; Louis Bellegarde ; Victor Hilario ; Hervé Parise ; Jean-Marc Rivat ; Philippe Escovabaja ; Philippe Facqueur ; Joël Massin ; Patrick Borowski ; David Lavia ; Luc Weiersmuller ; Christophe Descamps ; Frédéric Rauffet ; Patrick Franchini ; Gilles Kervarec ; François Ract ; Dominique Fredon ; Gilles Heynard ; Christophe Lamarque ; Vincent Schmitt ; Philippe Choffat (700e) ; Fabrice Haie ; Eric Jean-Paul Morel ; Patrick Bryon ; Bernard Clément ; Gilles Fourre ; Bertrand Huguenin ; Gilles Grenier ; Laurence Montagne ; Laurent Creignou ; Benoît Dillet ; Frédéric Nicolas ; Robert Savine ; Christian Burger ; Eric Dereuck ; Sylvain Ladaique ; Christophe Richard ; Thierry Genoud ; Dominique Roumegous ; Pascal Moulins ; Dominique Houlette ; Jean-Marie Aubert ; Nicolas Gillet ; François Pancot ; Thierry Trouvet ; Bruno Bernard ; Emmanuel Carpentier ; Laurent Chabaneix ; Franck Coisnard ; Christophe Louault ; Hervé Rappart ; Gilles Trimardeau ; Isabelle Bastin ; Antonio Ferreira ; Yves Lambrechts ; Marc Vincent ; Alain Grandidier ; Marc Le Corvaisier ; Christian Goerig ; Jean-Michel Senechal ; Emmanuel Cazier ; Michel Auroux ; Yves Canale ; Bertrand Dumont ; Michel Lina ; Maurice Cagnard ; Olivier Castagne ; Frédéric Dominici ; Christophe Castellano ; Laurent David ; Bertrand du Puy de Goyne (750e) ; Pascal large ; Patrice Roche ; Christophe Le Maitre ; Laurent Feber ; Hervé Gouilloux ; Patrick Proust ; Etienne Chantran ; Antoine Fouchard ; Frédéric Trouttet ; Patrice Deveane ; Philippe Ostermeyer ; Philippe Aprea ; Alain Maldonado ; Karim Felidj ; François Juif ; François Meyer ; Rémy Roussel ; Jean-François Karpinski ; Xavier Dartigues ; Eric Léger ; Nicolas Menage ; Bruno Carette ; Gilles Wackenheim ; Olivier Labroue ; Frédéric Vidal ; Eric Micheau ; Didier Prodhomme ; Tuong Do Huu ; Didier Vergote ; Michel Pringuet ; Thierry Wald (781e).

— Option TA

Mmes et MM. Thierry Jourdan ; Mohamed Marfouk ; Hervé Andorre ; Denis Taciak ; Régis Lallemend ; Guy Chambonnière ; Frédéric Pepin ; Claude Lorda ; Guy Dassonneville ; Marc Evangelista ; José Pautrel ; Laurent Yvelin ; J.-François Vial ; J.-François Welter ; Richard Pantrot ; Gerald Mattei ; Mustapha Moufid ; Mamy Boarlaza ; Dominique Fitie ; Marc Issartel ; Ludovic Le Moan ; Hervé Cauvet ; Alain Le Pape ; Olivier Meyer ; Pierre Banroques ; J.-Louis Delhaye ; Patrick Cantelli ; Franck Lacroix ; Didier Prudon ; Jean-Louis Paris.

— Concours DUT-BTS

Mmes et MM. Christophe Amadei ; J.-Pascal Herron ; Nicolas Peyron ; Jacques Le Doucen ; Thierry Poupon ; J.-Pierre Millet ; Thierry Latelise ; Laurent Mougeard ; Manuel Decoodt ; Paolo Crestani ; Eric Koelsch ; Luc Forcet ; J.-Christophe Guilbaud ; Christophe Roulot ; Philippe Genin ; Christian Cornier ; Laurent Bernard ; Xavier Savignac ; Pierre Gachon ; Thierry Vignoulle ; Claudio Lanari ; Jean-Pierre Durand ; Christian Taizières ; Hervé Bertrand ; François Pascal ; Thierry Perret ; Luc Bernadou ; Pascal Mortureux ; Jany Le Joly ; Alain Bideau ; Eric Sadler ; Jean-Philippe Charbonnier ; Evelyne Rat ; Jean-Philippe Desbois ; Franck Aubailly ; Philippe Bres ; Olivier Sanson ; Anne Delehaye ; Olivier Tourneur ; Pascal Merlet ; Philippe Goupil ; Jean-Marc Trevisan ; Luis Rodriguez ; Gilles Lambert ; Jérôme Devaux ; Pascal Causseau ; Jérôme Loisel ; Gérard Fernandez ; Rémy Daujon ; Jean-Philippe Rolinat ; Silas Johnson ; Xavier Carrion ; Jean-Marie Dolo ; Luc Grimbert ; Martial Lebouteillier ; Philippe Boineau ; L. Michel Riblier ; Nicolas Kibler ; Serge Gaffuel ; François Balandreau.

● **École navale**
(par ordre de mérite)

MM. Rémi Favier, Frédéric Terrasson, Benoît Durieux, Xavier Roberte, Philippe Garnier, Thierry Durtest, Gilles Chiquet, Arnaud d'Alès de Corbet, Hervé Jouslin de Noray, François Bernier, André Delabre, Frédéric Blanc, Jean-Paul Rivoal, Thierry Groud, Jean-Daniel Nadal, Pascal Lenoir, Jean-François Ausseur, Frédéric Goubeault, Denis Bertrand, Christophe Duvert, Dominique Charzat, Éric Doutaud, Xavier Panza, Rémi Dufour, Philippe Petitdidier, Georges Weiss, Baudoin Le Boucher d'Hérouville, Marc Pennamen, Pierre-Emmanuel Delforge, Jérôme Decellas, Boris Prévost, Didier Velay, Franck Schrottenloher, François Delarre, François Savy, François Malherbe, Emmanuel Rose, François Savy (37e), François Hebrard, Michel Roussy, Christophe Aufort, Guillaume Baelde, Patrice Jaouen, Pascal Flesselles, Christophe Guillet, Paul de Geyer d'Orth, Jean-Charles Ferré, Frédéric Babin Chevaye, Fabrice Beaugrand, Jean-François Bossu, Frédéric Bancel, Damien Lorge, Thierry Hocq, Laurent Berlizot, Bernard Morio, Philippe Egelé, Ludovic Doyennette, Michel Heinzelmeier, Jean-Rémi Ducreax, Philippe Goetz, Stéphane Duhau, Gilles, Rouxel, André Estignard, Philippe Bourque, François-Xavier Blin, Pascal Hoarau, Jean-Claude Mignonat, Christophe Otti, Stéphane Toti, Régis Vignon, Jérôme Lafitte.

CARNET

Naissances

— M. Philippe IRRMANN et Mme,
née Laure Magrou,
sont heureux de faire part de la naissance de

Alexandre,

à Paris, le 29 juillet 1985.

— Kenji annonce la naissance de son petit frère

Tomoji,

le 29 juillet 1985.

Takeshi et Marie OSÉ.

Décès

— José Benaroch,
Nadine et Alan Goodban,
ses enfants,
Ses frères et sœurs,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Jacques BENAROCH,

survenu le 22 juillet 1985.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

12, rue Jebli,
Rabat.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Pierre de CARDAILLAC,

à l'âge de vingt-cinq ans.

— Saint-Martin-le-Vinoux.

M. François Crommelynck,
Anne, Cécile et Claire,
ses filles,

ont la douleur de faire part du décès de leur épouse et mère,

Anne-Marie CROMMELYNCK,
psychanalyste.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

— La Mobil Oil française
a le regret de faire part du décès, dans sa quatre-vingt-septième année, de son président d'honneur

Georges DROUIN,
engagé volontaire 1914-1918,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre avec palme,
pilote pionnier des lignes Latécoère,
grande médaille d'or
de l'Aéro-club de France.

L'incinération a eu lieu au cimetière du Père-Lachaise le 30 juillet 1985.

[Né le 28 mai 1899 à Paris, Georges Drouin a d'abord été pilote à *l'Aéropostale* avant d'entrer, en 1928, dans le groupe Mobil au Maroc. Il y sert, après 1943, comme directeur général, puis comme administrateur et, en 1957, il est appelé à prendre la présidence de la Mobil Oil française. Atteignant la limite d'âge en 1964, Georges Drouin donne sa démission de la société, dont il est alors nommé président d'honneur. Il appartenait à l'association des Vieilles Tiges, qui réunit les pionniers de l'aviation.]

— M. et Mme Pascal Dupuy,
M. et Mme Daniel Dupuy,
M. et Mme Jean-Marc Dupuy,
M. et Mme Bertrand Dupuy,
Ainsi que leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Raymond DUPUY,
ingénieur en chef du génie rural,
des eaux et forêts,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier
de l'ordre national du Mérite,
officier du Mérite agricole,
officier
de l'ordre du Ouissam Alaouite,

leur père et grand-père,

survenu le 18 juillet 1985.
Les obsèques ont été célébrées le 20 juillet, à Beaumes-de-Venise (Vaucluse).
Cet avis tient lieu de faire-part.
« L'Olivier », 30140 Anduze.

— Le président et les membres du conseil d'administration de la Société française du tunnel du Mont-Blanc ont le grand regret de faire part du décès, survenu le 30 juillet 1985, de leur vice-président,

M. Georges GALLIENNE,
grand officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
maire honoraire de Chambourcy.

Services religieux

— A la mémoire de

Victor GRANDPIERRE,

décédé le 1er août 1984,

un service religieux et une parastase seront célébrés le jeudi 1er août 1985, à 19 h 30, en l'église orthodoxe roumaine, 9 *bis*, rue Jean-de-Beauvais, Paris-5e.

Communications diverses

— Georges Allain, de l'île de Ré, signera son livre *Des tables de la Loi à l'Evangile*, pour vivre ensemble autrement, le mercredi 7 août à 11 heures. Pensée universelle, 4, rue Charlemagne, Paris-4e.

LÉGION D'HONNEUR

Nous terminons aujourd'hui la publication de la promotion dans l'ordre de la Légion d'honneur au titre du ministère de la défense (*le Monde* daté du 30 juillet).

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

Sont nommés *chevaliers :*

MM. René Ruggieri, Philippe Saillard, André Saouzanet, Claude Saye, Maurice Saysset, Norbert Schmitt, Ahcène Slimani, André Soubirou, Gérard Soulard, François Thibert, André Thieblemont, Michel Touron, Paul Vallin, Daniel Vanlaer, Cyprien Vergé, Bernard Vigot, Paul Caylou, Peter Didden, Jean Diner, Mme Michelle Josselin épouse Lamy, MM. Daniel Michelin, René Roques, Claude Tissot, Félicien Bandesapt, Gilbert Colombani, Lucien Gontaud, Jean-Louis Béchir, Mme Louise Coppolani, MM. Bertrand Crosnier, Jean-Marie Faivre, Daniel Jozan, Jacques Juanchich, Yves Martin, Jean-Pierre Rageul, André Suty, Louis-Claude Thoër, Louis de Vaugiraud.

MM. Michel Virgitti, Paul You, Ali Belgherbia, Georges Boerner, Maurice Curtat, Jacques Dauvergne, Georges Faure, Michel Gilles, Martin Herriger, Serge Maillard, Vaselo Michalczénia, René Pertuis, Yvon Pinard, Marcel Richard, Louis Simonin, René Tomelka, Bernard Verpillot, Alex Hammerer, René Kiény, Maurice Thèvenard, Fernand Thirion, Adolphe de Balmann, Jean-Pierre Balzer, Henri Barbu, Jean-Loup Bariller, Philippe de Bazelaire, Jean-Pierre Beauvois, Alain Béreau, Joël Biseau, Joseph Bodard.

MM. Jacques Branellec, Hervé Caron, Guy de Chauliac, Henri Christienne, Jean Cochevelou, Gilles Combarieu, René Couillandre, Jean-Luc Cusy, Jean Delaunay, André Denis, Bertrand Degrées du Loû, Michel Desjeux, Jean-Claude Drach, Jean-Luc Duval, Francis Faye, Henri Fourreaux, Paul Gavarry, Pierre Gayraud, Gérard Gazzano, Maurice Girard, Paul Habert, Christian Huet, Yves Jan, Jacques Jeanjean, François Lafargue, Jean-Pierre Laroche, André Le Berre, Jean-Yves Le Dantec, François de Longueau Saint Michel, François de Maintenant, Philippe Mallard, Patrick Maréchal, Jacques Méheut, Olivier Meniolle d'Hauthuille, Jean Moulin, Claude Musset, Yves Naquet-Radiguet, Aymar Petyst de Morcourt, Dominique Planchon, Hubert Rossignol.

MM. Robert Roudaut, Christian Rouyer, Philippe Roy, Jean-François Tardiveau, François Triboulet, Jean Viriot, Yvon Brisbout, André Durhin, Pierre Reignier, Alain Roques, Pierre Martin, André Revelle, André Gensel, Jean Gourlaouen, Alban Guichard, Jean Kerneis, Louis Bergont, Hervé Keranguéven, André Lamoureux, Marcel Leignac, Jean Masson, Joseph Massé-Bernerad, Paul Maison, Gérard Coustumer, André Don, Amédé Monfort, Michel Ségura, André Yvon.

MM. Pierre Amarger, Marc Amberg, Guy-François Augoyard, André de Bastier de Villars de Bez d'Arre, Jacques Boitte, Pierre Bouëtté, Jacques Brunet, Daniel Carrasco, Bernard Cherrière, Bernard Chopin, Serge Cocault, Robert Creuzé, Jean-Claude Croquelois, Georges Crozet, Pierre Daubas, Bernard Delcamp, Guy Dumerc, André Du Pontavice, Michel Duthu, Jean-Pierre Fartek, François Félix, Jean Fontrel, Serge Gastes, René Giraud, Pierre Hautrot, Serge Jacquot, Pierre Jahin, Patrick Jelensperger, Bernard Koszela, Roger Lamberti, Pierre Laulhère, Yves Lebrun, Raymond Le Lan, Michel Leroy.

MM. Pierre Macé, Xavier Madigou, Tang-Quang Nguyen, Jean Nicolas, Norbert Olivès, Alain Pagnon, René Perret, Gildas Pichard, Raymond Piquet, Guy Raynal, Michel Razaire, Michel Renaudin, Louis Robert, Jacques Sivot, Paul Tricard de la Goutte, Prudence Vitte, Roger Alavoine, Roger Baud, Henri Bellue, Firmin Chassé, Germain Clemenceau, André David, Maurice Duprez, Pierre Frapolli, Jean Gibon, René Gonnet, Jean Grupposo, Bernard Guillot, Jean-Claude Hotellier, Claude Jamin, Pierre Joussen, Jean Labrousse, Marc-André de Longueville, Maurice Malle, François Moreau, Henri Moreau, Henri Mussig.

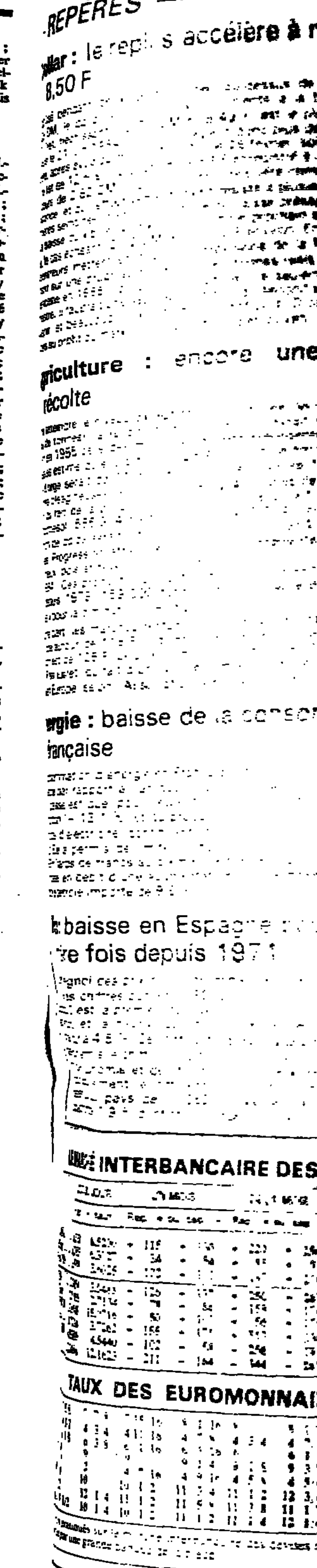
MM. Robert Perrat, Pierre Perrin, Jean-Paul Picco, Jean-Louis Poncet, Daniel Rebours, Robert Sérès, Roger Tétaz, Claude Tracez, Guy Allanic, Raymond Barlier, Michel Barrans, André Bousquet, Jacques Brunet, Jean Charpentier, Philippe Chaume, Serge Cocagne, Guy Cowen, Léon Dantec, Maurice Dudognon, Robert Ecale, Jean Gehin, Claude Jourdan, François L'Hellegouarc'h, André Martin, Raymond Martin, Jean Molinier, Roland Molinier, Robert Moltes, Georges Morere, Léon Sarlin, Antoine Sarrazin, Jean Scriban, Roger Solari, Philippe Tramond, Maurice Vanhamme, Michel Cazanave, Pierre Lambert, Joseph Le Gall, Henri Louze.

MM. Albert Fasce, Jean Houdelat, Michel Thuillier, Gérard Baquillon, Jean Baticle, Philippe Berger, Marie-Claude Bertrand, Jean-François Binson, Henri Bissière, Pierre Bobin, Paul Borredon, Pierre Boyot, Jean-Jacques Buffat, Claude Catajar, Jean Claron, Pierre Courcoux, Alain Didier, Philippe Ferrus, Georges Fournier, Joseph Giannuzzi, Pierre Giraudeau, Jean Halpert, René Lagadec, Marcel Le Malet, Guillaume Le Mao, Hubert Lienhart, Pierre Metges, Claude Molinié, Jean-Paul Moreau, Gilles Pacaux, Francis Parc, Guy Rochat, Jean Roux, Guy Santucci, Djilali Ziane.

MM. Jean Cox, André Decugis, René Gantrau, Jean Hervier, Claude Milhaud, Joseph Cérantola, Jacques Dumargne, Pierre Gantier, Alain Leca, Gérard Lucas, Michel Madrolle, Raymond Rousselet, Claude Sbraire, Jacky Thomas, Mme Micheline Brousmiche, MM. Jean Albenge, Pierre Oriot, Roger Gaudin, René Laudrin, Michel Alix, Dominique Beau, Michel Bénicourt, Jacques de Bernardi, Jean-Paul Chabert, Jean Couture, André Dubresson, Pierre Dumas.

MM. Yves Dupont de Dinechin, Jean-Luc Giovachini, François Gonin, Jean de Labrouhe de Laborderie, Alexandre Laget, Jean Leygonie, Jean-Claude Pelissolo, Philippe Rémon, Bernard Retat, Adrien Savoye, Michel Tariel, Jean-Claude Varet, Paul Arnoux, Bernard Blin, Daniel Bouin, Jean-Claude Carel, Modeste Florit, Fernand Guillou, Pierre Paillon, François Salaün, Fabien Serres, Joseph Vincey, Jean-Marie Guégan, Michel Jestin, Pierre Lorho.

FIN





économie

REPÈRES

Dollar : le repli s'accélère à moins de 8,50 F

Stabilisé pendant deux jours un peu au-dessus de 8,60 F et de 2,83 DM, le dollar s'est, à nouveau, orienté à la baisse mercredi 31 juillet, fléchissant à 2,79 DM et 8,49 F, est le plus bas pratiqué depuis le 21 juin 1984 : le dollar revient donc plus de treize mois en arrière, après avoir culminé à 10,61 F le 26 février, soit une baisse de 20 % (et de 12 % sur le cours de 9,63 F enregistré à la fin de 1984). Le cours de 2,82 DM pour un dollar, considéré comme un seuil de résistance, et qui, effectivement, avait résisté à plusieurs reprises ces dernières semaines, a été enfoncé, ce qui laisse présager la poursuite de la baisse du « billet vert », avec, comme prochain palier, 2,77 DM puis, le cas échéant, 2,72 DM, soit 8,30 F environ. En fait, beaucoup d'opérateurs mettent en doute les prévisions de la Maison Blanche portant sur une progression de 3 %, en termes réels, de l'économie américaine en 1985, après une avance de 1 % seulement au premier semestre. Il faudrait une expansion de 5 % au second semestre pour y parvenir, et beaucoup d'experts n'y croient plus. D'où les ventes de dollars au profit du mark, de la livre sterling et du yen.

Agriculture : encore une bonne récolte

Sans atteindre le niveau exceptionnel de l'année dernière (32,6 millions de tonnes), la récolte française de blé devrait dépasser largement en 1985 celle des meilleures années précédentes. L'office des céréales estime qu'elle atteindra 28,4 millions de tonnes. La production d'orge serait de 11 millions de tonnes (contre 11,7). Celle des graines oléagineuses serait meilleure : 2,4 millions de tonnes (contre 2,2), du fait de la progression constante des superficies consacrées au tournesol (586 904 hectares contre 480 904), alors que la production de colza serait inférieure au record de 1984, 1,3 million de tonnes. Progression attendue aussi selon l'interprofession, des protéagineux (pois et féveroles) avec 950 000 tonnes (contre 790 000 en 1984). Ces productions n'ont commencé à prendre de l'ampleur que depuis 1979 (159 000 tonnes) dans le cadre d'un plan « protéines » pour la diminution des importations de soja.

D'autre part, les marchés restent déprimés, voire inexistants : le blé est coté autour de 118 F le quintal à Rouen alors que le prix d'intervention est de 125 F. Le prix du maïs est tombé de 150 F en février à 122 F fin juillet, du fait d'une vague d'importation de maïs des États-Unis en Europe, selon l'Association des producteurs.

Energie : baisse de la consommation française

La consommation d'énergie en France a diminué de 0,9 % au premier semestre par rapport à l'an passé, selon l'observatoire de l'énergie. Cette baisse est due, pour l'essentiel, à la chute des consommations de charbon (– 13,1 %) et de produits pétroliers (– 7,3 %), seule la demande d'électricité continuant de progresser rapidement (plus 5 %). Elle a permis de limiter la hausse de la facture énergétique (99,5 milliards de francs au premier semestre) à 2,5 % par rapport à l'an passé, en dépit d'une augmentation du prix moyen d'achat de la tonne de pétrole importé de 9,9 %.

Prix : baisse en Espagne pour la première fois depuis 1971

L'indice espagnol des prix à la consommation a baissé de 0,2 % en juin, selon des chiffres publiés le 30 juillet par l'Institut national des statistiques. C'est la première fois depuis 1971 qu'un si bon résultat est enregistré, et la hausse du coût de la vie depuis le début de l'année s'établit à 4,5 %. Ce sont surtout les prix des produits alimentaires qui ont permis le chiffre de juin, ayant baissé de 1,2 %. Selon le ministère de l'économie et des finances, l'indice « très favorable » a réduit substantiellement le différentiel d'inflation de l'Espagne par rapport aux autres pays de la CEE, et va faciliter la réussite de l'objectif officiel de 7,9 % d'inflation annuelle. – (AFP.)

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	8,5150	8,5200	+ 115	+ 130	+ 220	+ 250	+ 550	+ 650
$ can.	6,2985	6,3027	+ 34	+ 54	+ 55	+ 92	+ 80	+ 177
Yen (100)	3,5989	3,6025	+ 102	+ 113	+ 197	+ 216	+ 621	+ 572
DM	3,0454	3,0488	+ 126	+ 137	+ 250	+ 267	+ 732	+ 781
Florin	2,7105	2,7134	+ 78	+ 86	+ 159	+ 174	+ 509	+ 551
F.B. (100)	15,0548	15,0716	+ 80	+ 103	+ 56	+ 175	– 171	+ 162
F.S.	3,7216	3,7262	+ 155	+ 171	+ 313	+ 336	+ 924	+ 995
L (1 000)	4,5389	4,5440	– 102	– 58	– 256	– 192	– 881	– 761
£	12,1466	12,1623	– 211	– 164	– 344	– 267	– 612	– 420

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	7 5/8	7 7/8	7 15/16	8 1/16	8	8 1/8	8 7/16	8 9/16
DM	4 1/2	4 3/4	4 11/16	4 7/8	4 3/4	4 7/8	4 15/16	5 1/16
Florin	6 1/8	6 3/8	6 1/16	6 3/16	6	6 1/8	6	6 1/8
F.B. (100)	8	9	9	9 1/4	9 1/8	9 3/8	9 9/16	9 13/16
F.S.	1	2	4 7/16	4 9/16	4 5/8	4 3/4	4 11/16	4 13/16
L (1 000)	9	10	10 1/2	11 3/4	11 1/2	12 3/4	13	13 3/4
£	12	12 1/4	11 1/2	11 5/8	11 3/8	11 1/2	11	11 1/8
F. franç.	9 1/2	10 1/4	10 1/2	11 1/2	11 1/4	12 1/4	11 1/4	12 1/4

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

CONSTRUCTION NAVALE

Un armateur norvégien commande un paquebot géant aux chantiers de Saint-Nazaire

Normed qui pleure, Alsthom qui rit. Quelques jours après l'annonce par Nord-Méditerranée de 900 suppressions d'emplois supplémentaires à Dunkerque et à La Ciotat (*le monde* du 17 juillet), les chantiers de l'Atlantique à Saint-Nazaire (groupe Alsthom) viennent d'annoncer la commande par l'armateur norvégien Royal Caribbean Cruise Line (RCCL) d'un paquebot de croisière qui pourra accueillir 2 600 passagers. Représentant un contrat de 150 millions de dollars, ce navire sera le plus gros paquebot de croisière du monde et procurera 4 millions d'heures de travail aux chantiers de Saint-Nazaire auxquelles s'ajoutent 3 millions d'heures pour les sous-traitants et fournisseurs. Il devrait être livré en décembre 1987 à son armateur, qui possède déjà quatre paquebots et qui est parmi les premiers du monde dans ce secteur.

Le chantier français l'a emporté après une lutte serrée avec ses concurrents, Kockums en Suède et surtout Wartsilä en Finlande qui avait construit les quatre précédents navires de RCCL. C'est la première fois que cet armement (qui est un pool de trois compagnies norvégiennes basées à la fois à Oslo, aux Bermudes et au Libéria) s'adresse à un chantier français, ce qui va donner à Alsthom une référence commerciale solide. Réputation qui est déjà bien établie puisque Saint-Nazaire a construit, outre le *Normandie* et le *France*, deux navires de croisière, le *Nieuw-Amsterdam* en 1983 et le *Nordam* en 1984 pour la Hollan American Lines. Les aides des pouvoirs publics sont restées, *dans ce contrat, relativement modestes*.

Le nouveau paquebot, qui sera construit sous le nom de code A-29, aura une capacité en cabines plus grande que l'actuel « navire amiral », le *Norway*, ex-*France*, qui appartient au groupe Kloster, norvégien aussi, et qui ne transporte que 2 200 passagers au maximum. Sa construction commencera en mars 1986. D'ici là, le patron de la branche navale Alsthom, M. Alain Grill, tentera de concrétiser d'autres marchés de paquebots actuellement en négociation avec des armateurs norvégiens et un groupe d'investisseurs d'Asie du Sud-Est.

Mais cette commande – qui est un ballon d'oxygène dans un marché mondial de la construction navale bien morose, sauf pour les paquebots, car les chantiers sud-coréens et japonais ne se sont pas encore « attaqués » à ce créneau – ne remet pas en cause les objectifs de réduction de capacité et d'effectifs du plan Lengagne de mars 1984. Les chantiers Alsthom (avec les établissements de Nantes et de Saint-Nazaire), qui employaient 7 283 personnes fin 1983 et 6 047 fin mai dernier, doivent arriver à 5 183 à la fin 1986. D'ailleurs dès octobre prochain, le chantier de Saint-Nazaire sera en sous-charge.

F. GR.

Productivité oblige

De notre envoyé spécial

Saint-Nazaire. – Peut-on mobiliser une entreprise et son personnel dans une période difficile ? C'est le pari que veulent tenter les Chantiers de l'Atlantique. C'est du moins l'image que ses dirigeants ont voulu donner, à l'occasion d'une récente visite organisée avec l'Association des journalistes de l'information sociale (AJIS). Une mobilisation qui fait flèche de tout bois.

Le repli est incontestable. La baisse des commandes dans la construction navale a déjà contraint les Chantiers de Saint-Nazaire à ramener le nombre des salariés de 5 660 à la fin de 1983 à 4 860 fin mai – essentiellement par départs « naturels » ou en préretraite. Quatre cent vingt-cinq devraient encore quitter l'entreprise d'ici à la fin de 1986, par « congés de fin de carrière » (290) pour les plus de cinquante-trois ans ou « congés de conversion » pour les moins de quarante-huit ans, mais par volontariat dans les deux cas.

La direction affirme toutefois ne pas se résigner, puisqu'elle cherche une diversification de sa production : vers les paquebots de croisière, une de ses spécialités confirmée aujourd'hui, après les plates-formes pétrolières, et aujourd'hui en participant au projet Euroroute pour la traversée de la Manche (1). En même temps, elle affirme vouloir accroître sa productivité d'au moins 30 % par *un progrès à la fois technique et* commercial. Façon de reconnaître que la productivité ne dépend pas seulement de l'effectif des salariés. *Il s'agit de changer le mode de fabrication des navires pour gagner sur* les délais et améliorer la qualité.

Ainsi la plus grande partie de l'usine chôme actuellement l'équivalent d'un jour par semaine pour étaler le plus possible la charge de travail, quelques équipes phosphorent ferme : celles qui s'occupent du développement de la gestion informatisée et de la conception assistée par ordinateur. Et le secteur « projets » du bureau d'études s'active à la fois sur les rares appels d'offres disponibles et sur la préparation d'un système de travail baptisé « conception-coûts-objectifs ».

« *Nous sommes obligés d'avancer, parce que nous avons l'épée dans les reins* », dit Jean-Noël d'Acremont, directeur des chantiers. M. Alain Grill, directeur général de la *construction navale chez* Alsthom, ajoute : « *Nous avons bien l'intention d'être le survivant de la construction navale en France, s'il n'en reste qu'un.* » Une des ambitions de l'entreprise est de mettre au point une sorte de catalogue d'éléments de navires qui permettrait d'accélérer ensuite la construction. Et pour réduire les temps morts, on constituera des équipes de week-end.

Cinquante « cercles de progrès » par an

L'important effort de formation consenti par les Chantiers (plus de *4 % de la masse salariale en 1984 et* 1985) est destiné à soutenir cette nouvelle organisation du travail, en renforçant le potentiel technique et *en rendant polyvalents une partie* des ouvriers. En 1984, sur les 171 000 heures du plan de formation, l'essentiel a été consacré à l'acquisition d'un second métier par 260 ouvriers (il y en aura 400 en 1985), à la préparation de quatorze salariés à la programmation et au perfectionnement des dessinateurs.

Pour la mobilisation, la direction joue sur tous les registres. L'information d'abord. Depuis 1984, elle a institué une réunion hebdomadaire d'information pour les cadres, chargés ensuite d'en rediffuser le contenu dans leur service. D'autre part, elle entend utiliser les « conseils d'atelier » créés depuis avril 1984 en application des lois Auroux et réunissant quinze à vingt salariés une heure tous les deux mois : elle souhaite « enrichir » le contenu des réunions, consacrées en principe aux *conditions de travail, par une information économique*.

Les syndicats, à l'exception de la CGC, sont sceptiques sur l'intérêt porté par les salariés comme sur les vertus du système : « *Les propositions restent lettre morte, sauf quand elles ont pour objet d'accroître la productivité* », affirme un délégué FO. L'on a appris à Saint-Nazaire *la commande d'un porte-*conteneurs pour le Mexique dès le lendemain de la décision, mais les syndicalistes n'ont pu jusqu'ici obtenir *de données sur la situation financière des Chantiers* – administrativement simple division d'Alsthom.

La direction paraît compter davantage sur les cercles de qualité (rebaptisés « de progrès »), qu'elle met progressivement en place depuis *1982 en préparant les cadres et la* maîtrise. Chacun regroupe cinq à dix salariés volontaires pour réfléchir sur des améliorations techniques. *Cinquante cercles dans les* ateliers en 1985, autant chaque année ensuite, espère-t-on. Pour motiver davantage ces cercles que pilote une organisation *spécifique*, on leur a alloué un budget de 1,4 million de francs sur deux ans : 25 000 francs par sujet étudié, assez pour renouveler un outillage, si l'on en prouve l'intérêt économique. Un avantage qui n'est pas mince. Une organisation que complètent des « groupes de qualité » réunissant des ingénieurs et des techniciens sur des rubriques plus larges.

Dans sa chasse à la productivité, les Chantiers ne renonçent pas à utiliser d'autres moyens qu'on pourrait juger plus disciplinaires. Ainsi a-t-on créé il y a deux mois un « atelier de réadaptation ». Il offre à une quarantaine de personnes, « *incapables de l'activité minimum nécessaire* », selon la direction, des « *travaux plus motivants* » et « *un meilleur encadrement social et humain* ».

Mais l'affectation, elle, n'a rien de « motivante » : « *C'est à la suite de plusieurs observations de vos précédents chefs concernant votre attitude au travail et votre activité que cette décision a finalement été prise* », indique une lettre adressée à un salarié. « *Il ne s'agit pas d'une sanction mais au contraire d'une nouvelle chance qui vous est offerte de prouver votre volonté de redresser une situation anormale.* » « *Toutefois,* ajoute la lettre, *nous nous devons d'attirer votre attention sur les risques de sanction grave, pouvant aller jusqu'à l'exclusion du Chantier que vous encourriez si vous ne saisissez pas les chances offertes en n'améliorant pas rapidement votre comportement au travail* »...

GUY HERZLICH.

(1) Préparé par un groupe d'entreprises, il comporterait un pont au-dessus des eaux territoriales et un tunnel sous les eaux internationales.

● **Un navire géotechnique pour l'Inde lancé à La Rochelle.** – Les Ateliers et Chantiers navals de La Rochelle-Pallice (Charente-Maritime) ont mis à l'eau, le 27 juillet, un navire géotechnique destiné à *la recherche pétrolière de la société* indienne Oil and Natural Gas Commission. La livraison du *Sabudra-Sarvhazhak* (trente-cinq membres d'équipage et vingt-cinq techniciens) est prévue pour le printemps 1986. Les ouvriers du chantier naval ont distribué, à cette occasion, des tracts pour rappeler qu'à partir de l'automne prochain leur entreprise n'avait plus aucun navire en commande.

● **General Dynamics (États-Unis) ferme son chantier naval de Quincy.** – La société américaine General Dynamics Corp., troisième fournisseur du Pentagone, a décidé de fermer son chantier naval de Quincy (Massachusetts) en raison de l'absence de nouvelles commandes de navires. Le chantier, qui emploie 4 200 personnes, n'est plus rentable en raison des conditions très médiocres qui règnent dans la construction navale aux États-Unis et dans le reste du monde. Le chan*tier sera fermé vers le milieu de* l'année prochaine après la livraison du dernier de cinq navires ravitailleurs que la marine américaine lui a commandés. – (*AFP.*)

FAITS ET CHIFFRES

Énergie

● **Shell annonce la fermeture de sa raffinerie de Curaçao.** – Les discussions engagées depuis plusieurs mois entre le groupe Shell et le gouvernement du Venezuela, sur l'avenir de la raffinerie de Curaçao, qui constitue la principale activité de *cette petite île des Antilles néerlandaises*, ont finalement échoué. Après avoir conclu, il y a deux semaines, un accord de principe, les deux parties n'ont pas réussi à s'entendre sur le prix auquel le pétrole lourd vénézuélien doit être livré à la raffinerie. La direction de la Shell a informé *les mille neuf cents salariés de la* raffinerie qu'elle fermerait ses portes en septembre prochain.

RECTIFICATIF. – Des erreurs de transmission ont rendu incompréhensible le dernier paragraphe de l'article intitulé « Fin de la réunion de l'OPEP à Genève. La montagne a accouché d'une souris », paru dans nos éditions du 27 juillet. Elles nous ont fait également attribuer au ministre saoudien les propos du ministre du Nigéria. Il fallait lire : *Pourtant il est clair, in fine,* que du respect de la discipline dépendra, dans les mois à venir, l'attitude de Ryad. « *Pourquoi l'Arabie saoudite serait-elle l'Atlas de l'OPEP ?* », a déclaré le ministre nigérian du pétrole, « *sa position est claire : si les autres ne respectent pas les règles, elle ne les respectera pas non plus : si les autres pays ne sont pas disciplinés, elle produira son quota* ».

Étranger

SINGAPOUR

● **Dix syndicats renoncent à des augmentations de salaires.** – Dix grands syndicats, contrôlés par le gouvernement et représentant quelque cent mille travailleurs, ont décidé de renoncer volontairement aux hausses de salaires accordées par les pouvoirs publics, afin d'aider le secteur où ils travaillent, celui des biens manufacturés, en difficulté actuellement. Lors d'une conférence de presse le 30 juillet, les syndicats ont annoncé que leur décision était due à la concurrence croissante et à la baisse de la demande pour les biens manufacturés à Singapour.

Social

● **Publication au *Journal officiel* des nouveaux taux d'allocation pour les chômeurs en fin de droits.** – Le décret autorisant l'augmentation des allocations des chômeurs en fin de droits, dépendant du régime de solidarité, décidée par le conseil des ministres du 5 juin dernier, a été publié au *Journal officiel* du 30 juillet. A compter du 1er juillet, les 115 000 allocataires qui, sans condition de durée d'activité, percevaient 43 F par jour, recevront 64,5 F, soit 1 935 F par mois (+ 50 %). Les *35 000 chômeurs, environ*, âgés de cinquante-cinq ans à cinquante-sept ans et demi qui peuvent justifier de vingt ans d'activité salariée et 5 000 *à 10 000 chômeurs âgés de plus de* cinquante-sept ans et demi qui peuvent justifier de dix ans d'activité voient leur allocation doubler et passer à 2 580 F par mois.

● **La CGT dénonce la « *régression sociale et économique* ».** – Dans un communiqué publié le 30 juillet, le bureau confédéral de la CGT estime que le « *sentiment que la coupe est pleine grandit* », en ajoutant que les salariés ont « *raison de refuser des décisions catastrophiques conduisant à la régression sociale et économique* ». Pour la CGT, « *les faits eux-mêmes illustrent à quel point toute attitude d'abandons et de reculs au nom du moindre mal constitue en fait la politique du pire* ». S'appuyant sur les événements de Trith-Saint-Léger, la centrale estime que les travailleurs « *opposent la volonté de se battre efficacement contre l'organisation du déclin qui prévaut dans les milieux patronaux et gouvernementaux* ».

Transports

● **Un Airbus pour la deuxième compagnie japonaise.** – Toa Domestic Airlines (TDA), deuxième compagnie aérienne japonaise, a annoncé, le 29 juillet, qu'elle achèterait un Airbus A 300 B4 pour ses vols internationaux. TDA possède déjà neuf Airbus A 300 B2 qu'elle exploite sur ses liaisons domestiques.

ÉTRANGER

Aux États-Unis

Le déficit extérieur menace la croissance

(Suite de la première page.)

Les exportateurs étrangers peuvent abaisser leurs prix à l'exportation en réduisant leur marge de profit qu'ils avaient, au contraire, gonflée au moment de la flambée du cours du billet vert.

La détérioration commerciale a des effets immédiats sur l'activité américaine. Des analystes craignent que la reprise économique annoncée pour le deuxième trimestre de l'année — de 3 % à 5 % selon les estimations — n'avorte si l'on ne remédie pas rapidement au déséquilibre des échanges extérieurs. Chaque mois, la demande intérieure américaine soutient l'activité des partenaires commerciaux sans que la demande étrangère n'alimente en retour la croissance de la production nationale.

Le jour même de la publication des dernières statistiques sur le commerce extérieur, deux informations suscitaient de nouvelles inquiétudes sur la santé économique du pays. La situation dans le secteur de la construction s'est détériorée en juin, tant en ce qui concerne les signatures de contrats pour les entrepreneurs, qui ont baissé de 12 % après trois mois consécutifs de vive progression — qu'en ce qui concerne les ventes de maisons individuelles. Les ventes ont diminué de 0,1 % alors qu'elles avaient progressé de 5,7 % en données révisées (au lieu des 9,7 % précédemment annoncés) au mois de mai.

Il semble donc que le secteur de la construction ait peu profité de la détente du loyer de l'argent, et qu'il accuse plutôt le contrecoup de la faiblesse du reste de l'industrie américaine.

Dès lors, l'administration Reagan va être tentée d'abaisser encore les taux d'intérêt pour relancer la croissance. Mais elle pourrait, d'autre part, vouloir favoriser les exportations américaines en facilitant une chute du cours du dollar. Or une chute trop brutale du cours du billet vert crée le risque de ranimer l'inflation et de décourager l'afflux de capitaux étrangers dont le pays a besoin pour financer le déficit budgétaire. Pour contrer cette évolution, le gouvernement devrait alors élever les taux d'intérêt, ce qui contredirait sa volonté de soutenir l'activité intérieure.

Au cœur du problème se trouve donc la réduction du déficit budgétaire, sur laquelle le Congrès se montre incapable de s'accorder. Le 30 juillet, les démocrates de la Chambre des représentants ont repoussé jusqu'à septembre la vote sur le budget de la défense, se déclarant *« déçus »* par les concessions acceptées par le Sénat. Il risque donc de ne pas y avoir de budget voté avant le retour des vacances d'été, alors que l'année financière commence le 1er octobre.

DOMINIK BAROUCH.

Le projet de taxation des importations de pétrole resurgit

La baisse attendue des prix mondiaux du pétrole fait resurgir aux Etats-Unis les projets de taxation des importations jusqu'à présent resté sans suite. Plusieurs sénateurs républicains de premier plan viennent de proposer, dans une résolution liée au débat sur le budget, d'imposer une taxe de 5 dollars par baril sur les importations de pétrole brut et de 10 dollars par baril sur les importations de produits raffinés.

Cette taxe aurait un double effet : d'une part, elle permettrait de réduire le déficit budgétaire, pouvant rapporter, en année pleine, plus de 10 milliards de dollars. D'autre part, elle protégerait les producteurs de pétrole brut américains, dont les coûts — notamment en Alaska — sont parmi les plus élevés du monde, ainsi que les raffineurs, qui redoutent la concurrence de nouvelles installations créées dans le Golfe.

Les Etats-Unis importent environ un quart de leurs besoins en pétrole brut et en produits raffinés, soit, au cours du premier trimestre de l'année, 4,16 millions de barils par jour (dont 2,4 millions de brut et 1,7 million de produits) sur un total de 16,87 millions de barils/jour consommés, selon la société Dean Witter Reynolds Inc.

L'idée d'une taxation, plusieurs fois avancée, a toujours été combattue par le gouvernement américain, fidèle à sa doctrine libérale et peu soucieux d'engager aussi clairement le fer avec les pays de l'OPEP. Cette fois encore, le porte-parole de la Maison Blanche a déclaré que M. Reagan *« ne soutiendra pas une augmentation des impôts sous la forme d'une taxe sur les importations de pétrole »*. Mais les pressions sont très fortes, tant des milieux financiers, inquiets de l'ampleur du déficit budgétaire et de l'impasse où sont les discussions sur le projet de budget pour 1986, que des Etats de la Fédération producteurs de pétrole, qui redoutent une chute de leurs recettes fiscales en cas de baisse des prix du brut. *« Ce n'est plus un simple ballon d'essai »*, estime la revue spécialisée *Platt's Oilgram*.

Il est clair, en effet, que l'administration américaine pousse depuis peu vers une nouvelle baisse des prix du brut. Ainsi, dans une étude récemment réalisée de façon officieuse par les services du département d'Etat à l'énergie, il est estimé, selon le *Wall Street Journal*, qu'un prix de 20 dollars par baril (contre 26 à 28 dollars actuellement) serait favorable à l'économie américaine, sans effets négatifs majeurs sur l'équilibre financier international.

Les seuls pays producteurs risquant, dans cette hypothèse de connaître une situation réellement critique seraient le Mexique et l'Egypte, que les Etats-Unis seraient disposés à aider grâce à de nouvelles concessions financières. Les autres, estime l'administration américaine, sont soit déjà sinistrés sans espoir de recours (Nigéria), soit capables de tenir le choc (Venezuela, Indonésie), soit en dehors de la zone d'influence américaine.

V. M.

Coup d'arrêt au programme de gazéification du charbon

Le gouvernement américain a refusé, le mardi 30 juillet, d'accorder une aide supplémentaire à la plus grande unité américaine de production de fuel synthétique, à partir de la gazéification du charbon. *« Les prix du gaz naturel et du pétrole ne sont pas assez élevés pour qu'un tel projet soit économiquement rentable »*, a déclaré le secrétaire américain à l'énergie, en suggérant l'abandon immédiat du programme en cours.

La Synthetic Fuels Corp., agence chargée de mettre en œuvre ce programme, avait été créée en 1980 par le Congrès pour encourager le développement de nouvelles technologies capables de transformer le charbon en gaz et en fuel. Elle avait été dotée d'un budget de 20 milliards de dollars.

L'ouverture du marché japonais

Pas assez et trop tard

Un scepticisme général a accueilli l'annonce, le 30 juillet à Tokyo, des dernières mesures d'ouverture du marché japonais. Ce n'est pas assez, et c'est trop tard. Telles étaient les principales critiques que l'on entendait dans les capitales occidentales. Sauf à Bruxelles où on se refusait pour l'instant à tout commentaire. *« Nous n'avons pas encore reçu le document, et lorsque nous l'aurons reçu, nous l'étudierons »*, a déclaré le président de la Commission européenne, M. Jacques Delors.

Les Américains ont été les premiers à réagir, doutant même de la réelle originalité du plan de réformes. *« Nombre de mesures figuraient déjà dans de précédents plans »*, indique une analyse faite par les services de recherches du Congrès, révélée par un sénateur démocrate.

La Maison Blanche est plus prudente dans son jugement, qu'elle réserve en attendant de pouvoir mesurer les effets du plan sur les ventes américaines au Japon. Ce qu'elle envisage de faire au plus tôt en lançant immédiatement une étude à ce sujet.

Partout, on regrette la lenteur de l'application du programme d'action. *« Alors qu'un effort à long terme est bienvenu, une entrée en vigueur plus rapide contribuerait à résoudre les problèmes commerciaux cruciaux auxquels nous sommes confrontés »*, a déclaré le porte-parole de la présidence, M. Larry Speakes. Une impatience que l'on comprend d'autant mieux que la Maison Blanche fait face à des pressions intenses de la part du Congrès pour obtenir du Japon de meilleures conditions pour les exportations américaines. En juin, le déficit avec le Japon se creusait encore, atteignant 4,57 milliards de dollars.

Les mêmes critiques ont été faites par le patronat français, qui considère que les décisions *« ne sont pas véritablement à la mesure des problèmes posés »*.

Même les Japonais se sont faits l'écho des préoccupations occidentales. Pour M. Morita, président de Sony, et de l'association des industries électroniques du Japon, le programme *« est conforme aux efforts pour promouvoir l'internationalisation (de l'économie japonaise) »*. Mais il ne croit pas que ce seul plan permette d'équilibrer les échanges du pays.

On espère surtout que le gouvernement sera capable de mettre en œuvre l'ensemble du programme. La mise en œuvre d'un chapitre décisif, la suppression des barrières non-tarifaires telles que les normes et procédures d'importations, dépend en effet au premier chef de la très puissante bureaucratie japonaise, qui a su s'y opposer avec succès dans le passé. Le gouvernement, notent les observateurs, a dû prévoir une commission spéciale qui veillera à l'application du programme au sein du cabinet, avec des relais dans chaque ministère et administration concernés.

RÉGIONS

PAYS BASQUE TERRE DE RECHERCHES

(De notre correspondant.)

Bayonne. — *« Un catalyseur, un lubrifiant, un poil à gratter pour entrepreneurs. »* C'est ainsi que M. Jean Saint-Geours, président du Crédit national, a défini l'Association pour le développement de la recherche en Pays basque qu'il dirige depuis sa création en 1980. Parmi les membres du conseil d'administration, on trouve des responsables de grandes sociétés comme M. Guy Brana (Thomson), par ailleurs vice-président du CNPF, M. Rutman (ELF-Aquitaine), des hauts fonctionnaires comme M. Jean Saint-Geours, MM. Métras (président de l'université de Pau), Jean Gabarra (ministère des relations extérieures), des chercheurs comme M. Joël de Rosnay (Institut Pasteur), M. Nominé (laboratoires Nobel-Bozel), M. Mongon (Rhône-Poulenc) et M. Frois (CNPF), tous originaires du Pays basque ou possédant dans la région des attaches professionnelles ou familiales.

Dans une zone où le tissu industriel est assez ténu, l'association s'efforce de susciter la création d'entreprises à haute technologie et de centres de recherche. Parmi les réalisations qu'elle a appuyées, citons la société AMAIA, qui concrétise et commercialise des inventions du Centre d'études des télécommunications de Lannion (Côtes-du-Nord), Metal Improvment, spécialisé dans le renforcement des métaux, le vidéo-script de la société Process, la SEPAL, qui lyophilise par an, près de 1 000 tonnes de framboises, dont elle a encouragé la production par les agriculteurs locaux, la mise au point par la succursale bayonnaise de la société Bertin d'une chaudière utilisant les déchets plastiques comme combustible et l'ouverture prochaine d'une banque de données sur la biomasse, dont le serveur sera installé à Bayonne par le CESTA. Enfin, la chambre de commerce et d'industrie de Bayonne achève la mise au point d'une banque de données sur les marchés espagnols afin de développer les exportations françaises.

Ph. E.

AFFAIRES

LES DIFFICULTÉS DES COOP

Sous les fourches caudines de M. Veverka

Il faut se méfier des petits hommes ronds de soixante-douze ans : ils manient la hache avec une telle bonhomie que les coups paraissent agréables. Charles Veverka, président du conseil exécutif de crise du groupe Coop depuis le 27 juin 1985, n'a pas fait dans la tendresse, malgré son air affable, en recevant la presse le mardi 30 juillet, dans la Maison de la coopération, quai Le Gallo à Boulogne, qu'il avait fait construire. Pas tendre pour ses successeurs et prédécesseurs, contraints de vendre des actifs aujourd'hui pour n'avoir pas su gérer hier.

Le nouvel homme fort des Coop — il en fut déjà une fois le « sauveur » dans les années 70 — ne se prend *« ni pour Zorro ni pour Jeanne d'Arc »*, mais il a une ambition : faire vite, redresser les Coop si « on » lui en laisse le temps et repartir dans sa retraite. La recette est simple : il faut mettre en cause les hommes, disposer du trésor de guerre caché dans la sous-évaluation des fonds de commerce, continuer à vendre des actifs ou trouver des partenaires.

La structure des Coop (dix-huit sociétés régionales, leur centrale d'achat, la Société générale des coopératives de consommation, SGCC, et les treize unités de fabrication) peut fonctionner. Elle n'est pas en cause en tant que structure. Mais les hommes... Le conseil de révision du groupe, le président du comité financier, n'ont pas su *« être impopulaires »*. L'Union des coopérateurs de Lorraine, qui vient de déposer son bilan, était *« le numéro un du groupe pour les frais généraux aussi... »* Elle a réalisé des *« investissements un peu sauvages »*. Normal, c'était aussi la société du président : *« Elle obtenait les crédits nécessaires. »* L'homme visé, c'est Jean Lacroix, président de la Fédération nationale des Coopératives de consommation depuis juin 1983. Le dépôt de bilan ? C'est une *« affreuse et bonne chose »*, qui permettra d'aborder *« la vraie réorganisation, qui passe par l'élimination des chefs de service incapables »*.

Les projets

Bref, on change les hommes, mais on s'en sépare aussi : il faut s'attendre à *« plusieurs centaines de licenciements »* dans le groupe, qui compte trente-cinq mille salariés pour un chiffre d'affaires de 30 milliards de francs.

Le trésor de guerre, ce sont les immeubles, les fonds de commerce et l'outil industriel. Celui-ci, fort de treize usines implantées sur l'ensemble du territoire (conserves de légumes, de poissons, semoulerie, confitures, café, riz, cornichons, huile, chocolat, etc.) a une valeur nette comptable au bilan de 238 millions de francs ; il y a de la réévaluation d'actifs dans l'air.

« Nous allons faire des efforts de désinvestissements pour combler le maximum de pertes par des plus-values », a déclaré M. Veverka.

Premier projet : la constitution d'une société anonyme de gestion d'une douzaine d'hypermarchés, pour intéresser des capitaux à risque, ce que le statut de la coopération, *stricto sensu*, interdit. Avec quels partenaires ? *« Vous verrez bien. »*

Deuxième volet : les filiales de fabrication; elles devront, en tout ou partie, intéresser des associés, des industriels ou des financiers. Le jeu reste ouvert : soit la vente par appartements, soit à un groupe qui deviendrait le fournisseur des Coop.

Troisième fleuron encore existant : la Banque centrale des coopératives et des mutuelles est à vendre, soit à la Caisse centrale de crédit coopératif, soit à la Garantie mutuelle des fonctionnaires, qui a déjà repris la FNAC (*le Monde* daté 30 juin-1er juillet). *« J'attends que le Trésor nous dise ce qu'il veut »*, lance M. Veverka, qui ajoute : *« Nous sommes majoritaires dans une banque qui nous fait les plus grandes misères, notamment en rejetant les traites des sociétés régionales sur la SGCC. »* Les seules dettes des deux unions régionales en règlement judiciaire, le Nord et la Lorraine, sur la SGCC s'élèvent à environ 120 millions de francs.

Les petites succursales, enfin, celles dont le chiffre d'affaires ne permet pas d'assurer les salaires, seront fermées.

Pour 1985, M. Veverka prévoit des pertes pour le groupe supérieures à celles de 1984 (environ 200 millions de francs), si l'on retranche les plus-values réalisées sur les ventes d'actifs.

Si le président du conseil exécutif de crise manie ainsi la hache, c'est que, coopérateur impénitent, il ne veut pas qu'on raye les coopératives de consommateurs de la carte. On essaye de faire ce qu'il faut, avec la part du feu, dit-il en substance. Derrière le sourire, la condamnation sans appel de ceux des dirigeants qui, par légèreté, ont failli faire disparaître ce « mouvement témoin ».

JACQUES GRALL.

ENTREPRISES

Le groupe Bidermann accroît son capital

M. Maurice Bidermann a besoin d'argent pour développer ses affaires en France et à l'étranger. Pour s'en procurer, il va élargir l'actionnariat de son groupe, Bidermann SA, quatrième de l'industrie textile française et lancer un emprunt convertible. La banque Worms a été chargée de réaliser cette opération d'un montant total de 150 millions de francs dont au moins 75 millions proviennent de l'augmentation de capital. Quels seront les nouveaux actionnaires ? Le communiqué publié par la société ne le dit pas, se bornant à parler d'*« investisseurs »*, dont la banque Worms elle-même, et à préciser que M. Bidermann, président du conseil de surveillance, conservera le contrôle. Juqu'ici ce dernier détenait 75 % de ses propres actions, M. Georges Jollès, président du directoire et compagnon de l'ascension vertigineuse du groupe, 15 % et M. Michel Zelnik 10 %. Quoi qu'il en soit, cet élargissement de l'actionnariat ne constituera que le premier volet d'une plus vaste opération, qui consistera, dans un second temps, à introduire les actions Bidermann à la Bourse de Paris, d'ici à deux ans, dit-on.

En 1984, Bidermann a dégagé un bénéfice net de 101 millions de francs (— 4,7 %) sur un chiffre d'affaires de 3,8 milliards de francs (+ 13,5 %). Le résultat pour 1985 devrait être du même ordre de grandeur pour passer à 125 ou 130 millions de francs en 1986.

Bank of America : deux mille emplois supprimés

Dans le cadre de la réorganisation de ses activités financières, la direction de la Bank of America, deuxième banque américaine et première sur la côte ouest (San Francisco), a décidé de réduire de 10 % les effectifs de sa division bancaire dans le monde. Cette mesure se traduira par la suppression de deux mille emplois et par une économie annuelle de 60 millions de dollars (520 millions de francs). Elle fait suite à l'annonce de la perte record de 339 millions de dollars (2,9 milliards de francs) subie pour le deuxième trimestre par la Bankamerica (*le Monde* du 19 juillet), société holding contrôlant la Bank of America.

Le gouvernement britannique vend les actions de Britoil au rabais

Le gouvernement britannique va vendre les 49 % qui lui restent des actions de la compagnie des pétroles Britoil au prix de 185 pences, soit 10 % en dessous du cours actuel en bourse qui est de 205 pences. L'opération devrait lui rapporter 434 millions de livres au total, soit 5,3 milliards de francs. Selon les prévisions environ 20 % des actions devraient être achetées par des investisseurs étrangers, canadiens en particulier. Le rabais de 10 % s'explique par le mauvais souvenir laissé par la vente des permières actions en novembre 1982. A l'époque, le gouvernement souhait céder 51 % de ses actions à un prix de 215 pences, jugé trop élevé dans la City et 70 % des titres lui sont restés sur les bras.

Chimie : le groupe suédois Perstorp va doubler ses ventes en France

Le groupe chimique suédois Perstorp (matières plastiques, pharmacie, biotechnologies) renforce son implantation en France. Pour ce faire, il a choisi les résines phénoliques et décidé de racheter la société Bakelite SA (filiale de la Compagnie industrielle SA), spécialisée dans ce type de fabrication, et la technologie de Rhône-Poulenc, qui a décidé d'arrêter la production de son usine de Clamecy (Nièvre) où un investissement de 50 millions de francs est lancé pour assurer la survie du site. Des accords préliminaires ont été signés avec les deux firmes françaises.

La Bakelite SA (200 millions de francs de chiffre d'affaires) emploie deux cent cinquante personnes dans ses usines de Bezons (Val-d'Oise) et de Brebières (Pas-de-Calais). De son côté, Rhône-Poulenc couvrait un marché estimé à 50 millions de francs, que Perstorp s'est engagé à servir. Par cette opération dont le coût reste confidentiel, Perstorp (3,5 milliards de francs de chiffre d'affaires) va presque doubler son chiffre d'affaires en France, où il est représenté par sa filiale la Synthecolor SA, mais aussi ajouter un quatrième pôle à ce genre de fabrication — outre la Suède, il est déjà installé en Grande-Bretagne et en Autriche — et devenir le premier producteur européen. Les résines phénoliques et leurs composés sont principalement employées dans l'industrie automobile (garnitures de freins, silent blocks) et pour modifier les propriétés du caoutchouc.

AGRICULTURE

● **Manifestation de producteurs de légumes et de fruits.** — Environ six cents producteurs, à l'appel de la FDSEA et du MODEF, ont retenu pendant plus d'une heure, dans la nuit de mardi à mercredi 31 juillet, sur le pont de l'Europe à Avignon, le directeur départemental des polices urbaines du Vaucluse, M. Marcel Maillot, ainsi que deux CRS. Ils furent relâchés après une vive intervention de policiers en civil.

Les manifestants, partis du Marché d'intérêt national de Châteaurenard, se sont rendus à Arles, où ils ont intercepté deux camions, un espagnol qui transportait des moules et un français chargé de fruits et légumes d'Espagne. Les chargements ont été détruits.

Trois autres camions, dont un seul espagnol, ont subi le même traitement à Bellegarde, Nîmes et Remoulins (Gard). Les manifestants avaient ensuite rallié Avignon. Mardi 30 juillet, le président de la Fédération internationale des chauffeurs routiers, M. José Torres, de passage à Perpignan, a demandé aux agriculteurs de garder leur calme.

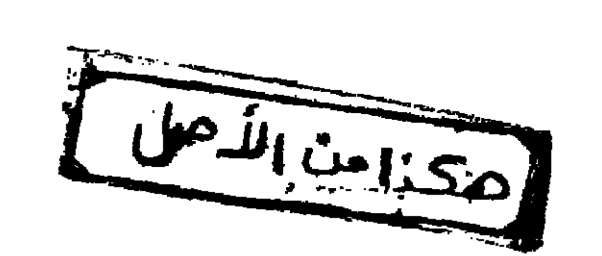
AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

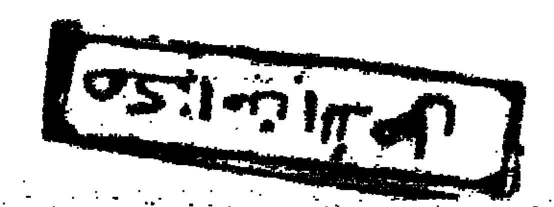
CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE EMPRUNT JUILLET 1985

ERRATUM

Cotation : une fiche d'information (visa Cob nº 85-135 du 17 mai 1985) peut être obtenue sans frais auprès de la CNE et des Etablissements chargés du placement.

(Voir *le Monde* daté 30 juillet 1985.)





MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

30 juillet

La baisse reprend

Timidement réamorcée en début de semaine, la baisse, la vraie, a repris mardi à la Bourse de Paris. Dès l'ouverture, Avions M. Dassault donnait le signal de la retraite (– 2,5 %). L'exemple fut contagieux. A son tour Peugeot prenait une bonne petite claque (– 3,1 %) pour s'établir à près de 8 % en dessous du prix de la dernière augmentation de capital et Michelin après (– 3,2 %). Les magasins, aussi, furent éprouvés (Printemps, Damart, Carrefour, CFAO), les sociétés de portefeuille (Nord-Est, Schneider), le matériel électrique (Leroy-Somer, Moulinex). Bref, toute la cote y passa, ou presque. A la clôture, l'indicateur instantané s'inscrivait à 1,2 % en dessous de son niveau précédent.

La cote 211 à laquelle l'indice CAC doit, paraît-il, revenir, avant qu'une reprise soit envisageable, n'est donc plus très éloignée. L'exemple donné par Wall Street n'était pas, il est vrai, de nature à revigorer le marché. Au reste, le phénomène n'est pas circonscrit à Paris et à New-York. Toutes les Bourses mondiales sont malades de la baisse.

Ici, la contraction régulière des volumes de transactions (218 millions de francs lundi) est un facteur d'alourdissement non négligeable. « Le clystère fait mal », disait un professionnel ravi de cette nouvelle purge, qui allait lui permettre bientôt de reprendre position. Mais d'ajouter : « Il ne faudrait pas que le plancher des 211 ou 210 soit enfoncé. »

La devise-titre n'a guère varié, s'échangeant entre 8,81 F et 8,87 F contre 8,80 F-8,90 F.

Recul de l'or à Londres : 323,25 dollars l'once (– 3,25 dollars). A Paris, le lingot a gagné 100 F à 89 900 F et le napoléon 1 F à 555 F.

Les mines d'or ont replongé, Western Holdings (– 6,1 %) en tête.

NEW-YORK

Légère reprise

Très secoué en début de semaine par une vague de ventes bénéficiaires, Wall Street s'est légèrement redressé mardi. Cependant, la reprise n'a concerné qu'un nombre réduit de titres, essentiellement les « Blue Chips ». A la clôture, l'indice des industrielles enregistrait un modeste gain de 2,25 points à 1 346,10. Mais le bilan de la journée est resté déficitaire. Sur 1 988 valeurs traitées, 862 ont baissé, 672 ont monté et 454 n'ont pas varié.

De l'avis des analystes, le mouvement de consolidation se poursuit. Mais la rumeur, qui a circulé selon laquelle le président Reagan et le Congrès seraient parvenus à un accord sur les moyens de réduire le déficit budgétaire, aurait favorisé des initiatives d'achat. Il reste que les investisseurs manifestent toujours une très grande prudence en raison de l'évolution contrastée des derniers indicateurs économiques et des incertitudes régnant sur le front monétaire.

Malgré les perspectives d'une reprise de la croissance au cours de la seconde moitié de l'année, l'annonce d'un déficit commercial record (13,4 milliards de dollars) a quelque peu ébranlé la confiance du marché. L'activité s'est accélérée et 102,27 millions de titres ont changé de mains, contre 95,96 millions la veille.

VALEURS	Cours du 29 juillet	Cours du 30 juillet
Alcoa	36 1/8	36 7/8
A.T.T.	21 3/8	21 5/8
Boeing	46 1/8	46
Chase Manhattan Bank	55 1/2	56 3/4
Du Pont de Nemours	61 1/8	60 3/4
Eastman Kodak	45 3/8	45 1/8
Exxon	52 1/8	52 5/8
Ford	43 1/2	43 5/8
General Electric	63 5/8	63 5/8
General Foods	76	75 3/4
General Motors	69 7/8	70 3/4
Goodyear	28 1/4	28 3/4
I.B.M.	129 5/8	130 3/8
I.T.T.	32 5/8	32 1/2
Mobil Oil	30 5/8	30 3/8
Pfizer	47 5/8	47 3/4
Schlumberger	38 7/8	39 3/8
Texaco	37 1/4	37 5/8
U.A.L. Inc.	52 7/8	53 1/8
Union Carbide	51 1/4	52 3/4
U.S. Steel	30	30 1/2
Westinghouse	34 3/4	35
Xerox Corp.	52 1/4	53 1/4

AUTOUR DE LA CORBEILLE

ATOCHEM RANIME SON SITE DE JARRIE (Isère). – Atochem (groupe Elf-Aquitaine) a décidé d'implanter une nouvelle unité de production de chlorate de sodium à Jarrie (Isère), qui sera mise en service à la fin de 1986.

Cette nouvelle unité, d'une capacité de 42 000 tonnes par an, portera la capacité globale annuelle d'Atochem à 72 000 tonnes de chlorate de sodium (produit utilisé pour le désherbage et dans le blanchiment de la pâte à papier) après l'arrêt des installations de Chedde (Haute-Savoie).

DRESDNER BANK : RÉSULTAT RECORD POUR LE PREMIER SEMESTRE. – La Dresdner Bank AG, seconde banque d'affaires de RFA, a dégagé, pour le premier semestre, un résultat d'exploitation record de 402,8 millions de deutschemarks, en hausse de 1,3 % par rapport à la même période de 1984. Le volume d'affaires de la banque a augmenté de 7 milliards de deutschemarks, pour atteindre 100,6 milliards de deutschemarks.

Dans une lettre aux actionnaires, la banque attribue ces bons résultats en grande partie aux opérations qu'elle réalise pour sa clientèle sur le marché des valeurs.

BOSCH RESTRUCTURE SES ACTIVITÉS EN ESPAGNE. – Le groupe Bosch (RFA), deuxième fabricant européen d'équipements automobile, vient de fusionner ses deux filiales espagnoles pour rationaliser ses activités dans le pays.

L'opération, qui a pris effet le 29 juillet, fait de la Fabrica espaNola de magnetos SA et de la Robert Bosch espanola SA une nouvelle société, la Fabrica espanola de magnetos SA (FEMSA), qui emploie au total 5 300 salariés dans onze établissements.

En Espagne, ce plan a entraîné des fermetures d'établissements et des compressions d'effectifs par des départs en retraite anticipée ou des départs volontaires.

Robert Bosch a épongé les pertes de ses filiales espagnoles et y a investi 250 millions de deutschemarks entre 1981 et 1985. Le groupe emploie environ 110 000 personnes dans le monde et réalise un chiffre d'affaires de 14 milliards de deutschemarks.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 28 déc. 1984)

	29 juillet	30 juillet
Valeurs françaises	116	114,6
Valeurs étrangères	96	94,5

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	29 juillet	30 juillet
Indice général	215,2	213,2

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 31 juillet .... 9 13/16 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	30 juillet	31 juillet
1 dollar (en yens)	237,60	236,65

BOURSE DE PARIS — Comptant — 30 JUILLET

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
3 %	31	2 480	Foncière (Cie)	370	372
5 %	47 90	2 405	Fonc. Agache-W.	271	....
3 % amort. 45-54	....	2 992	Fonc. Lyonnaise	2051	2051
Emp. 7 % 1973	8275	..	Foncina	335	328
Emp. 8,80 % 77	120 80	1 684	[illegible]	[illegible]	[illegible]
8,80 % 78/86	[illegible]	[illegible]	Fougerolle	94	94
10,80 % 79/94	100	9 784	France I.A.R.D.	193	192
13,25 % 80/90	106 90	2 105	[illegible]	[illegible]	2800
13,80 % 80/87	108 55	[illegible]	[illegible]	725	[illegible]
13,80 % 81/88	108 33	7 448	GAN	2800	2839
16,75 % 81/87	111 50	14 868	Gaumont	581	610
16,20 % 82/90	118 70	[illegible]	[illegible]	1670	1670
16 % juin 82	119 15	2 279	Gerry S.A.	400	390
E.D.F. 7,8 % 61	147 80	7 941	Gér. Arm. Hold.	70 20	72
E.D.F. 14,5 % 80-92	108 70	2 262	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Ch. France 3 %	198	..	Gr. Fin. Constr.	300	[illegible]
CNB Bques janv. 82	102 45	9 919	Gds Moul. Corbeil	180	180
CNB Paribas	103 96	0 910	Gds Moul. Paris	467	480
CNB Suez	103 45	0 910	[illegible]	1728	[illegible]
CNI janv. 82	102 40	0 910	[illegible]	179	181
			H.G.P.	12180	12000
			Hydroc. St-Denis	182 30	182 30 o
			[illegible]	301	301
			[illegible]	230	229
			[illegible]	430 20	431 20
			[illegible]	680	[illegible]
			Immob. Marseille	4250	4345
			[illegible]	434	440
			[illegible]	1680	1680
			[illegible]	1180	1180
			[illegible]	[illegible]	199 50
			[illegible]	411	416
			Lambert Frères	69	66 50
			[illegible]	300	312

Actions au comptant

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	148	142
A.G.F. (St Cent.)	1680	1700
[illegible]	48	50
André Roudière	262	261
[illegible]	363	370
[illegible]	72 80	70

SIGAV 30/7

SECOND MARCHÉ

Hors-cote

Étrangères

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

• c : coupon détaché ; • : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; • : prix précédent.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1595	4,5 % 1973	1595	1580	1581	– 0 87
1030	B.N.P.	1032	981	931 c	– 0 31
982	C.C.F.	987	985	985	– 0 20

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
187	Elf-Aquitaine	188	188	188	....
185	– (certif.)	182	182	182	....
1270	Essilor-B-Faire	1282	1280	1258	+ 0 4[illegible]

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
390	Ford Motors	[illegible]	[illegible]	[illegible]	– 2 71
215	Free State	191	186	185	– 3 14
142	Gencor	121 60	120	119 60	– 1 48
280	Gén. Belgique	280 30	278 60	278 60	– 0 64
880	Gén. Electr.	870	[illegible]	[illegible]	– 0 35
618	Gén. Motors	625	613	613	– 1 92
61	Goldfields	58 40	57 60	57 20	– 2 05
37	Gr. Metropolitan	37 10	38	37 90	+ 2 15
106	Harmony	104	98	98	– 5 76
26	Hitachi	26 10	25 80	25 85	– 0 95
695	Hoechst Akt.	671	665	666	– 0 74

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
183	T.D.K.	141 50	137 50	137 50	– 2 82
13	Toshiba Corp.	13	12 85	12 85	– 1 15
875	Unilever	875	870	870	– 0 51
385	Unit. Techn.	376	365	365	– 2 92
780	Vaal Reefs	750	708	706	– 5 86
285	Volvo	274 20	273 10	273 10	– 0 40
370	West Deep	330	317	318	– 3 63
265	West Hold.	245	230	230	– 6 12
470	Xerox Corp.	469	459	457	– 2 55
1 70	Zambia Corp.	1 74	1 65	1 65	– 5 17

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 30/7	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	8 820	8 828	8 300	8 880
ECU	6 831	6 834	....	....
Allemagne (100 DM)	304 280	304 470	294 500	311 500
Belgique (100 F)	15 083	15 087	14 400	15 300
Pays-Bas (100 fl.)	270 470	270 880	261	276
Danemark (100 krd)	84 680	84 530	81	88
Norvège (100 k)	104 800	104 800	101	108
Grande-Bretagne (£ 1)	12 277	12 276	11 850	12 800
Grèce (100 drachmes)	[illegible]	[illegible]	6 100	7 000
Italie (1 000 lires)	4 542	4 542	4 300	4 800
Suisse (100 fr.)	374 280	373 780	362	380
Suède (100 krs)	103 790	103 800	100	107
Autriche (100 sch)	43 280	43 340	42 450	44 400
Espagne (100 pes.)	5 231	5 228	5 100	5 650
Portugal (100 esc.)	5 130	5 135	5 200	6
Canada ($ can 1)	6 382	6 388	6 180	6 850
Japon (100 yens)	3 630	3 628	3 520	3 720

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 30/7
Or fin (kilo en barre)	89700	90000
Or fin (en lingot)	89800	89900
Pièce française (20 fr)	554	555
Pièce française (10 fr)	430	....
Pièce suisse (20 fr)	538	536
Pièce latine (20 fr)	538	538
Souverain	659	659
Pièce de 20 dollars	3805	3810
Pièce de 10 dollars	2070	2070
Pièce de 5 dollars	1280	....
Pièce de 50 pesos	3495	3540
Pièce de 10 florins	554	542

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Sur
CFM
de 19 heures à 19 h 30
à Paris (89 MHz)
à Lyon (100,3 MHz)
à Bordeaux (101,2 MHz)
à Saint-Nazaire-La Baule (94,8)

MERCREDI 31 JUILLET
MICHEL CRÉPEAU
ministre du commerce de l'artisanat et du tourisme
Avec
PHILIPPE BOUCHER

JEUDI 1er AOUT
THIERRY MALINIAK
correspondant du *Monde* à Madrid

● *Le viol de l'espace aérien français en Nouvelle-Calédonie.* — Contrairement à certaines affirmations en provenance de Nouvelle-Zélande (*le Monde* du 31 juillet), la France n'a élevé aucune protestation officielle après le survol non autorisé de l'île d'Ouvéa (est du territoire français de Nouvelle-Calédonie) par un avion néo-zélandais à la fin de la semaine dernière, indique-t-on au Quai d'Orsay. Aucune autorisation de survol n'a été demandée, alors qu'un avion de reconnaissance néo-zélandais, avait-t-on précisé de source officielle à Nouméa, a « *légèrement mordu* » sur l'espace aérien de l'île d'Ouvéa. Au ministère des relations extérieures, on souligne qu'il s'agit là d'« *opérations d'ajustement de vol* », qui se règlent habituellement « *dans des conditions de collaboration au niveau des responsables ou entre militaires* ».

NOUVELLE-CALÉDONIE : VIOLENTS AFFRONTEMENTS A THIO

« Venez vous battre à armes égales ! »

De notre correspondant

Thio. — La nuit avait porté conseil au délégué du gouvernement en Nouvelle-Calédonie, M. Fernand Wibaux. Pour résoudre le délicat problème posé par le barrage canaque paralysant l'ensemble du centre minier de Thio (*le Monde* du 31 juillet), il avait le choix entre deux solutions : soit céder aux exigences du FLNKS local, qui demandait le retrait de l'escadron de gendarmes mobiles cantonné à proximité de la tribu de Saint-Philippo II, et surtout le départ de quatre gendarmes de la brigade de Thio ; soit envisager une opération de gendarmerie « *en grande force et sans aspérités* », selon une expression chère à M. Edgard Pisani lorsqu'il était haut commissaire à Nouméa. L'ancien ambassadeur de France au Liban a choisi la seconde solution.

Il faisait frisquet, ce mercredi matin 31 juillet à Thio. Tandis qu'un petit vent venu du large balayait un ciel sans nuages, les premiers renforts commençaient à arriver : deux escadrons supplémentaires de gendarmes mobiles, un détachement d'élite des parachutistes de la gendarmerie, soit, au total, plus de quatre cents hommes, ainsi qu'un peloton de blindés avec quatre VBRG (véhicules blindés de reconnaissance de gendarmerie), dont un équipé d'une sorte de lame de bulldozer destiné à dégager le barrage.

Dans la nuit, celui-ci avait été renforcé. Les Canaques y avaient installé une carcasse de voiture, ajouté quelques troncs d'arbres et des grosses pierres. Aux abords de la barricade, se trouvaient une cinquantaine d'hommes et de femmes. Çà et là, on avait allumé quelques feux pour se réchauffer. Les militants du FLNKS avaient adopté la « tenue fedayin » : treillis, masque, keffieh ; mais il n'y a pas de kalachnikov en « Kanaky » ; seulement, si l'on peut dire, des gourdins, des barres de fer, des haches, et surtout des lance-pierres et des frondes, généralement utilisés avec une redoutable dextérité. Pour alimenter les tireurs, les femmes disposaient de petits tas de cailloux de gros calibre. Un peu plus loin, on alignait des cocktails Molotov et des bouteilles de peinture destinée aux véhicules blindés.

A 8 heures (23 heures à Paris), mardi, tout le monde était prêt côté canaque. Sur le barrage, on tapait en cadence sur l'épave d'une fourgonnette. « *C'est la danse de la guerre* », criait le meneur Petro M'Boueri dans son micro.

Dans le ciel, sont alors apparus trois hélicoptères, deux Alouette, destinés aux autorités militaires, et un Puma transportant l'élément léger d'intervention (ELI), qui devait prendre les Canaques en tenailles.

« Toi, le Martiniquais, écrase-toi ! »

A 8 h 14 mn, un VBRG pointe le bout de son capot. Aussitôt, il est la cible d'une grêle de pierres et d'objets divers. Une petite marche arrière pour prendre son élan, et le gros blindé bleu, sirène hurlante et phares allumés, percute de plein fouet les premiers éléments du barrage ; simultanément, les militants du FLNKS lui lancent des cocktails Molotov et surtout des bouteilles d'une peinture rouge, qui, recouvrant les vitres du véhicule, aveugle totalement le conducteur.

Aussitôt après avoir enfoncé le barrage, le blindé se trouve stoppé face à l'entrée de la tribu sans pouvoir bouger, alors que des cocktails Molotov commencent à brûler sur sa carrosserie. « *Là, on l'a arrêté !* explique un Canaque. *Maintenant, il faudrait le bloquer définitivement en lui bouchant le pot d'échappement, mais ce n'est pas facile.* » Le blindé aveugle est tiré de ce mauvais pas par son jumeau, qui le guide par radio. Pendant leur courte halte, les véhicules sont assaillis par les indépendantistes, qui tentent de défoncer les vitres à coups de hache, frappant avec une force inouïe le verre épais de plusieurs centimètres, qui se fend.

Après les blindés, ce sont les gendarmes mobiles qui donnent l'assaut, au milieu d'un nuage de fumée et de gaz lacrimogènes qui fait battre tout le monde en retraite. Pendant une heure, la tribu de Saint-Philippo II et les brousses qui l'entourent résonnent du bruit des détonations. Plus de deux cents grenades lacrymogènes et offensives seront lancées par les mobiles et les parachutistes de la gendarmerie pour tenter de refouler les petits groupes de Mélanésiens qui ripostent au lance-pierres.

Au passage, les forces de l'ordre essuient quelques coups de fusil, sans dommage. Mais les Canaques se sont éparpillés jusqu'au cimetière, et les gendarmes sont obligés de reculer à deux reprises sous une pluie de projectiles. Ils ont, malgré tout, réussi à appréhender six militants du FLNKS.

A 9 h 20 mn, les Canaques et les gendarmes sont face à face dans l'allée qui mène à l'église de la mission. Au milieu des gaz qui se dissipent, un curieux dialogue s'engage par mégaphone interposé :

« *On demande un reponsable du FLNKS pour venir discuter avec les gendarmes,* lance un officier émergeant à moitié de son blindé.

— *On ne veut pas discuter,* répond Joseph Mouindou, membre du clan leader à Thio. *On a déjà déposé un cahier de revendications. Elles n'ont pas changé. Maintenant, si vous êtes disposés à vous battre à mains nues, d'accord...* »

— *Venez vous battre à armes égales,* renchérit Petro M'Boueri. *Vous vous retrouverez avec un tamioc* (hachette) *planté dans le dos.* »

Un gendarme excédé, mais stoïque, essuie des flots d'insultes : « *Toi, le Martiniquais,* hurle Marie-Françoise Machoro, *écrase-toi ! Parce que, en ce moment, c'est la m... chez toi.* » « *Hubert, sors de là, on veut ta peau* », crie-t-on à l'un des gendarmes de Thio dont le départ est réclamé par les Canaques. Celui-ci, vêtu d'un gilet pare-balles, est rapidement évacué par un blindé. Pendant près de deux heures, les deux groupes restent face à face. Les tireurs d'élite ont pointé leurs fusils à lunette sur les porteurs d'armes blanches avec ordre de les abattre s'ils font mine de les lancer sur les gendarmes qui ne sont qu'à quelques mètres d'eux.

A 11 h 20 mn, le commandant de compagnie de la région prend le micro et fait part aux indépendantistes de la décision de M. Wibaux : « *Vos revendications ne sont pas négociables,* leur dit-il. *Quant à moi,* annonce le capitaine Fontaine, *je suis là pour que la circulation se fasse sans risques. L'accès doit être libre pour le wharf* [terminal minéralier] *de la SLN* [la Société le Nickel]. *Cela dit, sachez que je vous attends toujours pour négocier.*

Allez vous faire f... !, lui répond-on. *Nous, nous resterons sur le pont, et le travail ne reprendra pas au Nickel.* »

Le clan Mouindou

Avec le blocage des installations de la Société le Nickel, les indépendantistes détiennent un moyen de pression efficace.

Vers midi, la situation s'est quelque peu détendue ; le « ministre de la sécurité » du gouvernement provisoire du FLNKS, M. Léopold Jorédié, en profite pour faire une discrète visite d'une heure, avant de repartir pour Nouméa où, dit-on, il doit s'entretenir avec M. Roland Kessous, directeur de cabinet de M. Pisani, actuellement sur le territoire.

Mais, vers 15 h 30, les gendarmes répondent à nouveau à des jets de pierres par des tirs de grenades. « *Des maisons brûleront ce soir à Thio* », ont promis les Canaques. Bilan de ces nouveaux affrontements : une demi-douzaine de blessés.

Même s'il se murmure que son action est de plus en plus critiquée par la direction du FLNKS, le clan Mouindou est plus déterminé que jamais à faire la loi à Thio.

FRÉDÉRIC FILLOUX.

LA CGT PROTESTE CONTRE LA RÉDUCTION DES EFFECTIFS AU MINISTÈRE DES FINANCES

Dans un communiqué publié le mardi 30 juillet, la CGT proteste contre la « *suppression de 1 007 emplois* » au ministère de l'économie et des finances pour 1986, « *après les 2 000 effectués en 1985* ». Le syndicat annonce qu'il va « *mobiliser toutes ses forces militantes disponibles pour préparer les conditions d'une riposte de haut niveau dès la rentrée de septembre, en liaison avec les fonctionnaires touchés eux aussi de plein fouet par un budget 1986 extrêmement dangereux* ».

Au ministère de l'économie et des finances, où l'on met la dernière main au projet de budget, on indique qu'il s'agit d'une réduction d'effectifs touchant 953 postes budgétaires, ce qui représente 0,5 % du total. On rappelle qu'en quatre ans les effectifs avaient augmenté de plus de 5 %, passant de 181 995 personnes au 1er janvier 1981 à 191 218 au 1er janvier 1985. Cette année, la réduction des postes budgétaires a été de l'ordre de 1 %, en même temps qu'il était procédé au « gel » d'un emploi sur trois dans le cas de départ. C'est cette « réserve » qui sera utilisée l'année prochaine.

On ajoute enfin que si le budget propre au ministère des finances se présentera sous une forme aussi « rigoureuse » que celui des autres ministères, un effort particulier doit cependant être fait en ce qui concerne l'informatique. Les sommes qui seront allouées à ce secteur augmenteront de 20 %, atteignant 1,3 milliard de francs, ce qui permettra d'accroître la productivité et d'améliorer les conditions de travail.

[Après avoir créé près de 180 000 emplois en quatre ans, le gouvernement a procédé à un arrêt des créations de postes dans la fonction publique, en supprimant même 5 000 emplois en 1985, et autant en 1986 sur un effectif de 2,5 millions environ.]

● *Bois-d'Arcy : un détenu asphyxié après avoir mis le feu à sa literie.* — Larbi Ayari, un ressortissant tunisien âgé de vingt et un ans, détenu à la maison d'arrêt de Bois-d'Arcy (Yvelines), est mort asphyxié dans sa cellule, pendant la nuit du samedi 27 au dimanche 28 juillet, après avoir mis le feu à sa literie.

Les élections aux comités d'entreprise en 1984

Poussée de FO et des abstentions
Recul de la CGT et de la CFDT

Le ministère du travail a publié, le 31 juillet, les résultats officiels des élections aux comités d'entreprise en 1984. Ils confirment le recul de la CGT mais surtout la poussée des abstentions et, dans la foulée des élections du 19 octobre 1983 à la Sécurité sociale, la montée de Force ouvrière (*le Monde* du 15 mai 1984). Sur 11 448 comités d'entreprise élus (soit moins qu'en 1982) et 2 511 621 électeurs inscrits, 1 727 813 salariés se sont exprimés, soit un taux de participation de 68,7 %, en recul de 2,3 points sur 1982, année où il était resté quasiment stable.

Sur l'ensemble des suffrages exprimés, pour tous les collèges, la CGT obtient 29,3 %, soit exactement 3 points de moins qu'il y a deux ans. Sur six ans, par rapport à 1978, la baisse est très forte puisque, ramenée en dessous de 30 % la CGT régresse de 9,3 points. Mais il y a pourtant un léger ralentissement de l'érosion cégétiste puisque de 1980 à 1982 la centrale de M. Krasucki avait perdu 4,2 points.

La CFDT conserve sa seconde position (pourtant perdue à la Sécurité sociale) avec 21 %, mais elle perd 1,8 point sur deux ans alors qu'en 1982 elle avait gagné 1,5 point. FO bénéficie indéniablement de « l'effet Sécurité sociale », tendance qui s'était dégagée dès le premier semestre 1984, avec 13,9 % soit + 2,2 points, alors que de 1980 à 1982 sa progression n'avait été que de 0,7 point.

La CGC, avec 7,1 %, est quasiment stable (+ 0,1 %) tandis que la CFTC, avec 3,8 %, gagne du terrain (+ 0,9 %). Les autres syndicats (4,8 %) progressent très légèrement de 0,4 point, la progression étant plus sensible pour les non-syndiqués qui, avec 19,7 %, gagnent 1,3 point (contre + 1,6 entre 1980 et 1982).

L'analyse par collège montre que le recul de la CGT est particulièrement fort dans le premier (ouvriers, employés) puisque avec 37,2 %, elle régresse de 3,9 points en deux ans. La CFDT, avec 22,7 % (– 1,3) reste seconde d'avant les non-syndiqués 16, 6 % (+ 1,6), FO 14,6 % (+2,8), les autres syndicats 4,6 % (+ 0,2) et la CFTC 3,50 % (+ 0,7).

Dans le deuxième collège (employés, techniciens, agents de maîtrise), la CGT obtient 14,3 % (– 1,6), la CFDT 19,40 % (– 3,3) FO 14,4 % (+ 1,3), la CGC 19,6 % (stable), la CFTC 4,5 % (+ 1,1), les autres syndicats 6 % (+ 1,6) et les non syndiqués 21,3 % (+ 0,8).

Dans le troisième collège (cadres et ingénieurs), la CGC confirme sa prédominance en frôlant, avec 49, 8 %, la majorité absolue. Elle gagne 1,7 point sur 1982 mais 10,6 points sur 1978 ! La centrale de M. Marchelli est suivie par les non syndiqués 16 % (– 0,9), la CFDT 9,90 % (– 2,3), FO 9,2 % (+ 0,7), les autres syndicats 5,6 % (+0,1), la CFTC 4,7 % (+ 1,5), tandis que la CGT passe avec 4,3 % en dernière position, perdant 0,7 point sur deux ans et 5,3 points sur six ans. Autant de confirmations : douloureuses pour MM. Krasucki et Maire (dont les deux centrales avec 50,3 % conservent la majorité...) et heureuse pour M. Bergeron.

M.N.

● *CBS contre Ted Turner.* — Dans la lutte pour le contrôle des trois grandes chaînes de télévision américaines, M. Ted Turner perd du terrain. Le milliardaire d'Atlanta avait demandé à la Commission fédérale des communications (FCC) de s'opposer au plan de recapitalisation mis en œuvre début juillet par CBS, pour lui laisser le temps de faire de nouvelles propositions d'achat aux actionnaires de la chaîne. La FCC a rejeté cette demande, et M. Turner se trouve ainsi pris de vitesse. On apprend, en effet, que le groupe Loews (assurance, hôtellerie, tabac) aurait acheté depuis un mois 2,9 millions d'actions de CBS, soit 9,9 % du capital. Cette participation serait intégralement proposée à CBS dans le cadre de son plan de recapitalisation.

Le rachat de « l'Union » de Reims

M. PHILIPPE HERSANT N'EST PAS EN RÈGLE AVEC LA LOI

Deux candidats à la reprise du quotidien rémois *l'Union*, M. Alain Thirion, l'industriel d'Epinal et M. Bruno Bertez, l'homme de presse parisien, PDG du groupe AGEFI-*La Tribune de l'économie*, sont dans une situation légale, le troisième, M. Philippe Hersant, directeur de *France-Antilles* et fils de M. Robert Hersant, ne l'est pas, a estimé, mardi 30 juillet la commission pour la transparence et le pluralisme de la presse, que préside M. Henri Caillavet. En effet, M. Philippe Hersant, à la différence des deux autres acquéreurs, n'a pas fait la déclaration à la commission prévue par l'article 15 de la loi du 23 octobre 1984, se contentant de démarches auprès du tribunal de commerce de Reims.

La commission va donc étudier dans les délais les plus courts les deux candidatures « légales » et donner au tribunal, si possible avant le 15 août, son avis sur leur conformité à l'égard des dispositions de la loi sur la transparence et le pluralisme. « *Nous sommes conscients de l'urgence de la situation, des pertes quotidiennes de* l'Union, *de l'inquiétude des journalistes* », a notamment déclaré M. Henri Caillavet. Celui-ci estime que les compétences des six commissaires et la possibilité d'avoir le concours des services de l'Etat (notamment de la direction générale des impôts) rendent possible la tâche de la commission.

M. Philippe Hersant peut « *se mettre en règle avec la loi* » en saisissant la commission. Sa candidature sera alors examinée comme les deux autres « *avec objectivité* », a encore déclaré M. Caillavet.

Au Liban du Sud

EXPLOSION D'UNE VOITURE PIÉGÉE DANS LA « ZONE DE SÉCURITÉ » ÉTABLIE PAR ISRAËL : HUIT MORTS

Une voiture piégée a explosé le mercredi 31 juillet à l'intérieur de la zone de sécurité délimitée par Israël au Liban du Sud près de la frontière. L'attentat a fait huit morts parmi les civils libanais et blessé des soldats israéliens.

Le véhicule piégé était conduit par un homme qui a garé son véhicule sur la place Barakeh à Arnoun (à 6 kilomètres du château de Beaufort) et a attendu l'arrivée d'une patrouille israélienne escortée par un véhicule de transport blindé. Il a alors déclenché l'explosion. Il s'agit de la quatrième opération-suicide anti-israélienne au Liban depuis un mois.

D'autre part, de violents combats ont eu lieu dans la nuit de mardi à mercredi à Beyrouth, à la limite entre les secteurs chrétien et musulman de la capitale libanaise. Trois personnes ont été tuées et dix-sept autres blessées. Les tirs ont dépassé la ligne de démarcation et ont atteint des quartiers très peuplés. — *(AFP.)*

WASHINGTON, MOSCOU ET TOKYO ONT SIGNÉ UN ACCORD SUR LA SÉCURITÉ AÉRIENNE DANS LE PACIFIQUE NORD

Un accord a été conclu entre les États-Unis, l'URSS et le Japon afin d'éviter la répétition du drame du Boeing-747 de la Korean Airlines, abattu le 1er septembre 1983 par la chasse soviétique près de la presqu'île Sakhaline avec deux cent soixante-neuf personnes à bord.

L'accord, qui a été rendu public le 30 juillet par les trois gouvernements intéressés, prévoit la création d'un réseau particulier de communications entre les centres de contrôle d'Anchorage (Alaska), de Tokyo et de Khabarovsk (Extrême-Orient soviétique) destiné à alerter en priorité tout appareil civil qui s'écarterait de sa route et pénétrerait dans l'espace aérien soviétique, notamment au-dessus de la région stratégique du Kamtchatka et de la presqu'île Sakhaline. La station soviétique de Petropavlosk sera utilisée comme balise pour vérifier la position des avions. Les experts doivent encore préciser les modalités techniques de ce dispositif dont les grandes lignes ont été arrêtées au cours de négociations menées, depuis février 1985, à Washington, Moscou et Tokyo.

Mme Élisabeth Dole, secrétaire d'État américain au transport, a déclaré que cet accord représentait un « *pas encourageant vers l'amélioration de la sécurité du transport civil dans la région du Pacifique nord* ». *(AFP, Reuter, AP, Tass.)*

Le numéro du « Monde » daté 31 juillet 1985 a été tiré à 414023 exemplaires

A B C D E F G

